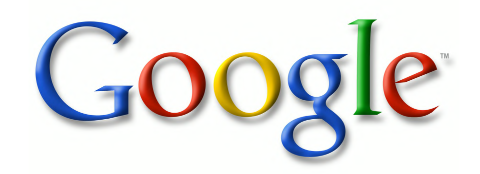






HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA

DIPLOMATIE EUROPÉENNE.

PARIS

IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN ET Ce,

Rue Neuve-des-Bons-Enfants, 3.

HISTOIRE GÉNERALE

DE LA

DIPLOMATIE EUROPÉENNE

HISTOIRE

DE LA

DIPLOMATIE SLAVE ET SCANDINAVE

SUIVIE

Des Négociations de Ponce de La Gardie

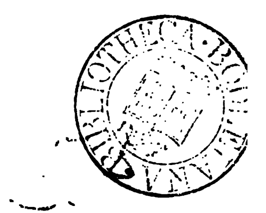
DIPLOMATE ET GÉNÉRAL SUÉDOIS AU XVI[e] SIÈCLE

D'après des documents contemporains, tirés eux-mêmes de la correspondance de Ponce de La Gardie et des archives de la Suède,

PAR

M. FRANÇOIS COMBES,

PROFESSEUR-AGRÉGÉ D'HISTOIRE AU LYCÉE BONAPARTE.



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Palais-Royal, Galerie d'Orléans, 13.

1856

PRÉFACE.

Dans le premier volume de mon *Histoire générale de la diplomatie européenne*, j'ai exposé comment fut élevé par la France, sur la base de deux grands traités, le glorieux et tutélaire édifice de l'équilibre européen. Dans le second, que je publie aujourd'hui, laissant un instant se reposer sur ses lauriers l'artisan courageux de ce difficile et nécessaire ouvrage, je me transporte chez les Slaves et les Scandinaves, et là, sous un ciel plus rigoureux, j'étudie les mouvements et la diplomatie des peuples du nord. Je les montre tous, plus ou moins, Danois, Suédois, Russes, de l'Union de Calmar au traité d'Oliva, du traité d'Oliva au traité de Nystœdt, cherchant d'abord, et chacun à leur tour, à rompre

l'équilibre du nord, c'est-à-dire à dominer dans le nord pour en entraîner ensuite avec eux, dès la première occasion, les races séduites ou vaincues, vers les contrées de l'Europe plus favorisées que les leurs.

Ce tableau des instincts de ces peuples et des besoins qui en sont la source et l'aliment, je l'ai tracé jusqu'au moment où les Russes, ayant réussi, sous un czar fameux, à tout mettre à leurs pieds dans le nord, précipitent sans inquiétude leurs pas immenses vers le sud, et, contre l'Europe qu'a sauvée naguère, mais que peut moins bien défendre la France, vont commencer plus régulièrement leur double invasion. Tel est le livre par lequel je continue l'ouvrage que j'ai entrepris. S'il n'a suivi que d'un peu loin son aîné, c'est que j'ai voulu, par de nouvelles recherches, principalement dans les documents diplomatiques inédits, entr'autres dans les *dépêches manuscrites de Louis XIV et de M. de Bonnac* relatives aux progrès de la Russie, qu'il ne fût pas trop au-dessous de l'intérêt que pouvait inspirer son sujet.

Dans le même but, j'y ai rattaché la biographie politique d'un gentilhomme languedocien, devenu un grand seigneur suédois,

d'un des généraux et des diplomates scandinaves qui, dès la seconde moitié du seizième siècle, en vue de la Suède et en vue aussi, selon ses propres paroles, de l'Europe elle-même, fit le plus, par ses négociations et par le succès de ses armes, pour déjouer et arrêter les desseins déjà alarmants de la Russie.

Ce travail, qui n'existait pas, que je sache du moins, dans notre langue, j'ai pu l'entreprendre et lui donner même des proportions étendues, grâce à un document précieux que renferme la Bibliothèque Impériale, et qui, émané de la plume latine d'un contemporain, m'a fait connaître la correspondance officielle de cet homme remarquable et les archives suédoises auxquelles il est lui-même puisé. Quelques historiens allemands, suédois ou français, m'en ont dit assez après lui, pour me permettre de réunir sur ce sujet, qui avait en outre pour moi un intérêt tout local, les matériaux d'une étude complète, et lui imprimer un parfait caractère d'exactitude et d'authenticité.

Des détails diplomatiques et particuliers sur des négociateurs renommés, répandent plus de jour sur le but et sur la marche générale de la diplomatie d'un Etat. Leurs ac-

tes officiels, leurs paroles solennelles, leurs vues ou leurs prédictions frappantes dans l'accomplissement de leurs missions auprès de Villes libres, de Princes, de Rois, d'Empereurs, attirent davantage, surtout séparément exposés, notre sérieuse attention, et offrent aux esprits observateurs une plus abondante source d'enseignements et de pensées. Puisse donc le public juger favorablement la manière dont j'ai ordonné et rempli ma tâche, et récompenser de nouveau, par son bon accueil, mes laborieux et patients efforts !

HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA DIPLOMATIE

SLAVE ET SCANDINAVE

LIVRE PREMIER.

EMPIRE DU NORD PAR LES DANOIS.

CHAPITRE PREMIER.

Union de Calmar. — 1397.

Sous le titre pompeux et consacré de Saint-Empire romain, et à la condition de servir d'égide et d'instrument au pouvoir religieux, le nouvel empire d'Occident avait porté, depuis l'an 800 et pendant toute la durée du moyen âge, le sceptre prépondérant du monde; et si la France, rameau détaché de ce vaste tronc et constamment menacée d'y être de nouveau reliée, n'eût vaillamment secondé la prévoyante ardeur de François Ier et d'Henri II, et celle des fidèles exécuteurs des plans d'Henri-le-Grand, nul doute que ce qui n'avait été, jusque-là, qu'un

voisinage dangereux, une puissante suprématie, ne se fût transformé, même dans les temps modernes, sous des hommes tels que Charles-Quint et Ferdinand II, avec l'alliance insensée de l'Angleterre accordée au premier de ces empereurs, et avec des généraux comme Antonio de Leyva et Walstein, en une inébranlable domination. Le salut de la France fut le salut de l'Europe, et sa gloire, une gloire humanitaire.

I.

Grandes vues du Danemarck sous Waldémar III et sous Marguerite.

Qu'avait fait le Nord, pendant que l'aigle germanique étendait ses larges ailes au loin, et qu'alléché tous les jours par l'abondance du butin, il guettait quelque nouvelle proie pour la mettre aussi en lambeaux? Çà et là, Slaves et Northmans, ceux-ci plus particulièrement par mer et par les grands cours d'eau qui portaient leurs bandes avides dans le cœur des États, ceux-là par terre, par le continent même, dont aucune mer ne les séparait au nord-est de l'Europe, avaient mille fois assailli le colosse germanique : mais ils avaient cherché à faire une trouée dans l'immense réseau de son domaine ou à s'établir sur ses flancs, plutôt qu'à le renverser. Ils l'avaient harcelé, insulté, atteint même parfois de leurs traits épars; ils ne l'avaient pas attaqué corps à corps, ils ne s'étaient pas mesurés avec lui. Trop fortement constitué, sous le rapport militaire et religieux, par

Charlemagne, et après lui par Othon-le-Grand, restaurateur de son œuvre, d'un pied indifférent le géant de la Germanie les avait écartés de sa voie, comme il avait fait des Polonais et des Prussiens, ou les avait absorbés dans son sein, comme il y avait englouti les Slaves de la Bohême et de la Poméranie, les Northmans du Sleswick et du Holstein. Le monde slave s'était arrêté devant son invincible bras; et forcé de vivre dans l'isolement de sa vie propre et de laisser aux Germains la conduite temporelle des peuples modernes, il avait dû attendre que du fond de la Sarmatie d'ambitieux et opiniâtres souverains, subjuguant ses membres divers, lui ouvrissent, mais à son profit et sous son nom, de plus larges horizons dans les destinées européennes.

Quant au monde scandinave ou northman, après avoir lancé sur la Grande-Bretagne, sur la France, sur le sud de l'Italie, quelques-uns de ses plus intrépides enfants, qui, bientôt mêlés avec les vaincus, oublièrent vite leur première patrie, il se concentra aussi en lui-même; mais, plus rapproché du mouvement européen, en ayant sondé le théâtre sur mille points, et voyant bien qu'aux masses compactes de l'empire germanique, qui en était le cœur, il fallait opposer non une invasion éparpillée comme celle des premiers Northmans, mais l'attaque simultanée d'un imposant corps de nation, il tenta presque aussitôt la réalisation de ce plan préparatoire d'influence et peut-être de conquête européenne, par la réunion en redoutable faisceau de toutes les branches restées encore attachées à l'arbre scandinave, Danois, Norwé-

gien, Suédois. Au milieu du quatorzième siècle, une femme de génie parut, fille d'un roi et déjà reine elle-même d'un des trois États scandinaves, Marguerite, fille du roi de Danemarck Waldémar III, épouse d'Haquin VII, roi de Norwège, et surnommée la Sémiramis du Nord. Appartenant au Danemarck, qu'une civilisation supérieure, les péages lucratifs du Sund, la possession de la Scanie qui les lui garantissait en mettant en ses seules mains les clés de la Baltique, et enfin de glorieux souvenirs, remontant à Canut-le-Grand, conquérant de l'Angleterre, rendaient depuis longtemps l'arbitre de la Scandinavie, ayant vécu dans un pays dont la position élevée et l'histoire brillante entretenaient parmi ses souverains une hauteur habituelle d'esprit et de vues, convaincue d'ailleurs que la direction suprême des États scandinaves devait être naturellement l'apanage de celui d'entre eux qui leur ouvrait la route continentale du centre de l'Europe, et pouvait mieux, par ce précieux chemin, raviver leur gloire passée, cette princesse fameuse n'eut d'autre pensée, dès qu'au prestige de la naissance et du rang elle put joindre l'exercice ou le partage du pouvoir, que d'amener, par l'élément danois, l'unité politique du monde scandinave. Elle se conformait, en cela, aux desseins et aux actes de son père, Waldémar III, ou plutôt elle en était l'exécutrice fidèle et n'en voulait pas perdre le bénéfice important.

Pendant le règne de ce prince attentif et bien avisé, le Danemarck, en face de ses deux voisins scandinaves, s'était trouvé dans le même état que

l'Angleterre en présence des autres États britanniques, et que la Castille devant les autres royaumes de l'Espagne. Sous l'empire de la même situation, les procédés d'union furent les mêmes dans ces trois pays annexionistes : chacun d'eux recourut à un mariage, et ce furent Charles-Quint en Espagne, et Jacques Ier dans la Grande-Bretagne, qui en recueillirent le fruit; dans le monde scandinave, ce fut Marguerite de Waldémar. Les circonstances se prêtèrent admirablement à l'emploi de ce moyen et servirent même à le suggérer.

En 1318, la dynastie des Inglingiens, qui régnait en Norwège, étant venue à s'éteindre, les Norwégiens donnèrent la couronne à Magnus II, roi de Suède, de la race des Folkungiens. Magnus II réunit donc la couronne de Norwège à celle de Suède, et il la garda jusqu'en 1343, époque à laquelle ses nouveaux sujets, mécontents de son administration, ou peut-être revenant, sous une génération nouvelle, à leur instinct d'indépendance et d'autonomie, voulurent pour roi son fils Haquin, qui était le second de ce nom pour la Suède et le septième pour la Norwège. Séparation momentanée, du reste ; car Magnus II n'ayant pas su conserver non plus le trône de Suède et étant tombé sous l'attaque d'une aristocratie républicaine, Haquin rétablit, en 1362, la réunion des deux couronnes sur une même tête, et les Norwégiens ne le virent pas avec peine, puisqu'ils semblaient eux-mêmes donner un roi à la Suède, sinon par l'origine de ce prince, du moins par la priorité de leur choix. Quel beau parti pour une princesse qu'un roi jeune et qui pou-

vait lui donner, en présent du matin, un double diadème; mais surtout quelle belle occasion s'offrait à Waldémar III pour arriver, à l'aide du mariage de sa fille aînée Marguerite, à cette unité scandinave qu'il rêvait, sous l'hégémonie du Danemarck! Le mariage de Marguerite avec Haquin fut aussitôt négocié, et comme il souriait à l'amour-propre de l'un autant qu'aux vues ambitieuses de l'autre, il fut conclu, et un fils du nom d'Olaüs ne tarda pas à venir consolider, par sa naissance, les hautes espérances fondées sur cette union.

Waldémar contemplait déjà, dans l'avenir, cet empire scandinave, cet empire du nord qui devait en résulter, et qui, nécessairement placé sous la prépondérance du Danemarck, ne serait, au fond, que l'empire danois, et perpétuerait la gloire de sa prévoyante politique et de son nom. Mais les Suédois et les Danois étaient aussi antipathiques les uns aux autres, qu'en Espagne les Aragonais et les Castillans. Plus mélangée de tudesque, la langue danoise se rapprochait davantage de l'idiome germain, et, sous ce rapport, les Danois se présentaient à l'esprit des Suédois comme une branche abâtardie et trop germanisée de la race scandinave, plus autochtone et moins défigurée chez eux. A cette fierté d'un sang plus originaire et plus pur se joignait la perspective, effrayante pour eux, de dépendre un jour d'un roi commun, qui se tiendrait naturellement dans le Danemarck, l'État prépondérant, comme au seizième siècle les successeurs de l'Aragonais Ferdinand-le-Catholique, résidèrent en Castille et devinrent même

Castillans. Que gagneraient-ils au triomphe de cette combinaison profonde et politique du vieux roi Waldémar? Le Danemarck reculerait-il pour cela jusqu'aux Belts, et par l'abandon de la Scanie rendrait-il à la Suède un pied sur le Sund en même temps qu'une plus complète possession de ses frontières naturelles? Non. La Suède se trouverait sans roi, par l'absence probablement continuelle des successeurs de Marguerite et d'Haquin, devenus de véritables Danois, et, loin de bénéficier à la réunion de toutes ces couronnes scandinaves, elle serait elle-même découronnée et moralement diminuée. Les instigations d'une puissance maritime très-considérable et très-redoutée dans le nord, la Hanse-Teutonique, venaient encore envenimer tous ces motifs d'opposition, afin de faire échouer les plans alarmants d'un État dont la tyrannie douanière sur le Sund pourrait devenir inébranlable et s'aggraver peut-être par son accroissement. Sous l'impulsion de toutes ces considérations personnelles ou étrangères, les Suédois se soulevèrent contre Haquin, l'année même de son inquiétant et odieux mariage, le détrônèrent comme ils avaient détrôné son père Magnus, et le réduisirent à sa couronne de Norwège, où le principe d'hérédité, base de la constitution norwégienne, le mettait plus à l'abri du coup qu'il venait de subir dans une monarchie élective. C'est là que Marguerite et lui vinrent recueillir les débris des espérances paternelles, et qu'ils purent commencer à penser que la pierre d'achoppement pour leurs grands et ambitieux desseins ne serait ni dans la Norwège, restée fidèle malgré l'exem-

ple dangereux de la révolution suédoise, ni en Danemarck, où l'intérêt national devait tempérer les susceptibilités plus vives des citoyens dans un État également électif, mais en Suède, où rien dans la constitution, rien dans les satisfactions de l'amour-propre ne contenait l'impatiente ardeur d'indépendante nationalité.

Le vieux Waldémar dut faire aussi la même réflexion, tandis que les Suédois, pressés de se reconstruire une plus entière autonomie, et trop dominés peut-être par ce désir, ne craignaient pas d'aller offrir le sceptre de leur pays à un Allemand même, Albert de Mecklembourg, qui ne tenait à la Suède et au sang scandinave que par sa mère, Euphémie, sœur du roi Magnus si maltraité par eux, et qui était étranger par tout le reste, par la langue, le costume, les mœurs, qui, de plus, s'entourerait surtout de gens de sa nation, plus faits pour le comprendre, et, au milieu d'un peuple moins avancé que les Germains, pourrait bien affecter à leur égard les airs dédaigneux d'une orgueilleuse supériorité.

Leur offre ne fut pas vaine, et ainsi, en 1363, l'unité scandinave était remise en question. Chaque État avait son roi : la Suède, Albert de Mecklembourg; la Norwège, Haquin; le Danemarck, Waldémar, l'auteur de l'édifice dont un coup de vent de Suède avait dispersé les ouvriers et arrêté les travaux. Mais les fondements, c'est-à-dire le mariage de Marguerite avec Haquin, ce mariage qui avait produit Olaüs, un prince tout à fait Scandinave, l'espoir des Norwégiens qui l'élevaient comme leur futur roi, et dans

lequel les Suédois, plus encore que les Danois, ne pouvaient se refuser à voir un enfant du pays, n'avaient pu être atteints par la tempête et restaient debout, donnant de moins prochaines, mais toujours égales espérances.

Une autre chose que les Suédois n'avaient pu détruire non plus, c'était le génie actif, vigilant, politique et plein d'énergie de Marguerite, ce génie qui, à défaut de son père, dont l'âge avancé ne promettait plus de longs jours, ne devait négliger aucune occasion de faire valoir les droits de sa naissance ou de son union, saurait les faire triompher, et sans trembler devant une épée, les maintenir au besoin par les armes. On le vit bien en 1375, à la mort de Waldémar, quoiqu'elle n'eût encore que vingt-trois ans. Dès qu'elle apprend cette nouvelle, que la politique attendait, sinon la piété filiale, elle accourt en Danemarck avec son fils, et, dans un pays qui partageait l'ambition de ses chefs, elle n'a pas de peine à procurer à l'héritier présomptif de la couronne norwégienne les suffrages de la nation. Cinq ans après, 1380, par la mort d'Haquin, Norwège et Danemarck n'eurent plus qu'un même roi, un roi enfant, mais protégé et gouverné par sa mère.

II.

Politique de Marguerite de Waldémar en face de la Suède. Sa rivalité avec Albert de Mecklembourg.

A cette époque, le prêtre et docteur anglais Wicleff tonnait contre les propriétés ecclésiastiques : toute

l'Église s'en était émue, et dans la Scandinavie, où avait pu retentir l'écho bruyant de ses prédications, le clergé tremblant cherchait partout un soutien contre l'esprit rationaliste, dont ce professeur ardent et considéré avait fièrement relevé le drapeau. Marguerite offrit cet appui nécessaire, et, par un contraste adroit avec les idées des novateurs, non-seulement elle maintint l'Église des deux royaumes unis, Norwège et Danemarck, dans ses droits politiques et dans ses biens, mais elle renchérit sur ce qui existait, et fit bénir, pour ainsi dire, aux membres du clergé, les vains dangers qu'on leur suscitait, puisqu'ils amenaient pour eux de la part de l'État un surcroît inattendu de richesse et d'honneur. Elle pouvait en retour fonder sur leur juste et reconnaissante influence le succès désiré de ses plans de force pour la Scandinavie et de grandeur pour le Danemarck : car en Suède même, où elle n'avait point d'action, mais où le maladroit Albert de Mecklembourg, trop livré aux conseils d'une noblesse jalouse du corps sacerdotal, ne s'inspirait pas autant d'un intérêt pourtant identique, il n'y avait pas un évêque qui ne souhaitât en secret de vivre de nouveau sous un gouvernement plus fermement protecteur.

Mais, ô malheur! le prince dans la personne duquel devaient se réaliser tous ces grands projets, fut moissonné en 1387 à la fleur de son âge, et toutes les espérances qui reposaient sur sa tête, semblèrent s'évanouir avec lui. Marguerite en fut accablée, et comme mère et comme reine. Cette mort, en effet, la laissait seule en Norwège et en



Danemarck. Dans chacun de ces pays, sa position politique paraissait uniquement tenir à l'existence de son mari ou à celle de son enfant : incertaine de l'y conserver, comment penser qu'elle pourrait l'étendre à la Suède elle-même, où elle était moins influente et plus étrangère ? Elle l'espéra pourtant : un salutaire sentiment de confiance en elle-même et dans sa politique, la soutint au milieu de l'abandon apparent de toutes ses chances, et lui fit croire encore à la possibilité du succès. N'avait-elle pas cherché, pendant la maladie de son fils, à tout prévoir, à tout lier à elle, à tout disposer en sa faveur? N'avait-elle pas d'abord tenu sa mort secrète, jusqu'à ce que la majeure partie des suffrages lui fût assurée en Norwège et en Danemarck, et ne savait-elle pas quelles sympathies elle excitait en Suède, parmi une classe puissante par son caractère et par ses biens, et dont sa disparition pourrait compromettre au plus haut point la sécurité ? Enfin, l'idée de l'unité scandinave n'avait-elle pas un peu fait fortune, et ceux qui en étaient partisans ne regardaient-ils pas Marguerite comme la personnification même de ce système, comme l'indispensable instrument de sa réalisation ? Aussi, à peine eut-elle dévoilé la fin prématurée d'Olaüs, que les états de Scanie, dont les principaux députés lui étaient dévoués, par une heureuse initiative, la proclamèrent à Lund, près de Malmoé, régente du Danemarck, et, ajoutant à cet honneur une marque plus significative et inouïe de sympathie et de confiance, ils décidèrent qu'on n'élirait un roi que sur sa demande expresse, et que le pouvoir serait inamo-

vible entre ses mains. Avec la communauté de pensées et de désirs qui unissait les Danois et Marguerite, les suffrages du Danemarck n'étaient pas douteux. On ne se préoccupait que des dispositions de la Scanie, province libre quoique conquise, importante par son étendue et par sa situation, et toute d'origine suédoise. La décision de l'assemblée scanienne une fois connue, celle du Danemarck ne se fit pas attendre : elle remettait aussi à Marguerite le sceptre de Waldémar, avec le soin d'accomplir ses vues.

Forte de ce premier succès et pouvant se présenter avec le prestige de reine déclarée du principal État scandinave, Marguerite retourna chez les Norwégiens pour avancer d'un pas de plus l'ouvrage si heureusement repris. Soit habitude, soit raison, soit torpeur stationnaire d'esprit, assez ordinaire aux peuples pauvres, les Norwégiens n'aimaient pas changer de maître ; ils restaient là où on les avait placés. Marguerite les avait gouvernés jusque-là pendant la minorité d'Olaüs ; ils lui continuèrent les mêmes pouvoirs, avec le même privilége et la même durée qu'en Scanie. Organe anticipé de la nation, le sénat n'eut qu'à parler ; son décret favorable fut celui des états assemblés. Ainsi la mort d'Olaüs n'avait rien détruit ; la dualité, prélude de l'entière réunion des couronnes scandinaves, était maintenue.

Restait la Suède à gagner, ou plutôt Albert de Mecklembourg à renverser. Pour cela il n'y avait qu'à favoriser le plus possible le développement des germes de mécontentement que ce prince avait apportés dans son origine et ses préjugés allemands. Il s'en fallait

que, avant même son entrée en fonctions, il plût à tout le monde; et cette antipathie de quelques-uns ne fit que s'étendre, quand on le vit traiter les Suédois d'ignorants, de grossiers, n'aimer que les Allemands, ne prendre conseil que de ceux-ci, et offenser à la fois l'amour-propre et les justes susceptibilités de la nation suédoise. L'aristocratie ecclésiastique surtout, moins en crédit auprès de lui que la noblesse, ne pouvait le souffrir et servait tout autre que lui parmi le peuple et les paysans. Le ridicule qu'il versait sur Marguerite en l'appelant *la servante des moines et roi sans culotte*, en lui envoyant même, dit-on, une pierre pour affiner ses aiguilles et aiguiser ses ciseaux, ne faisait qu'envenimer le mal parmi les prêtres, ne le guérissait point parmi les masses, et n'était qu'un indirect et imprudent défi jeté à une reine qui était capable de relever le gant et qui attendait seulement, pour en finir plus tôt, que l'injurieux monarque eût comblé chez lui la mesure et s'offrît lui-même à ses coups.

Il sut que Marguerite, pour toute réponse, intriguait auprès des Suédois de toutes les classes et de tous les rangs, et qu'elle préparait une guerre où le rôle spécieux de libératrice viendrait légitimer et consacrer en quelque sorte son ambition. Il voulut la prévenir pour n'avoir pas l'air de la craindre, et dans sa déclaration il prit le titre de roi de Norwège et de Danemarck, comme pour confisquer à son profit les grands desseins des Danois et intéresser à sa cause l'ambition de ses sujets. Excellente mesure, si, peu après, il n'avait commis une faute qui, en lui aliénant les chefs de la noblesse

suédoise, devait généraliser son impopularité, lui ôter en Suède son principal point d'appui, et rendre sa perte certaine.

III.

L'ancien drost de Suède, Bô-Jonsson-Grip, et ses héritiers.

L'ancien roi Magnus s'était plu à élever un seigneur appelé Bô-Jonsson-Grip, qui, en toute circonstance, et principalement dans une guerre contre la régence de Lubeck au sujet des douanes du Sund, lui avait montré le plus inaltérable dévoûment. Durant cette lutte, qui se termina en 1370 par le traité de Stralsund, et qui procura pour quinze ans à la Hanse-Teutonique la possession de la Scanie, c'est-à-dire le partage de la domination du Sund, Bô avait prêté à Magnus des sommes considérables. Par reconnaissance et par délicatesse de loyal débiteur, Magnus lui avait donné en gage la Finlande, l'un des greniers de la Suède, plusieurs places fortes et la ville d'Upsal, domaines immenses et qui représentaient une valeur bien supérieure à l'argent emprunté. Lui ayant ainsi fourni le moyen de remplacer bientôt le capital prêté, sans pourtant en faire aucunement l'abandon, et d'en retirer même des intérêts énormes, il voulut en outre le combler d'honneurs. Au moment de sa déchéance il le nomma drost, ou lieutenant du roi en Suède, fonction éminente et qui en faisait comme un maire du palais.

Il n'y avait donc pas dans tout le royaume, de seigneur plus riche que Bô, il n'y en avait pas d'aussi puis-

sant. Albert l'avait ménagé, et, quand il déclara la guerre à Marguerite, c'est à lui qu'il donna le poste de confiance qu'après Magnus et pendant la courte durée de l'interrègne il avait déjà rempli. Ce n'est pas qu'il ne lui enviât le trop riche gage dont il était nanti, et qui, en portant un rude coup aux finances de l'État, mettait le roi dans la perpétuelle nécessité d'emprunter, même en temps de paix, sans avoir de quoi répondre, sans avoir un suffisant crédit. Mais il n'osait se mesurer avec Bô, qui était un personnage trop considérable en Suède, et qui de plus était aimé de la noblesse, dont il défendait, à la faveur de son titre de drost, comme autrefois les maires du palais chez les premiers Francs, les priviléges et les droits. Bô étant venu à mourir en 1386, avant le commencement de la guerre, il crut que la position de ses héritiers, quelque nombreux et importants qu'ils fussent, ne lui commandait pas les mêmes ménagements, et pressé d'ailleurs par les besoins de la lutte prochaine, il révoqua tous les domaines aliénés par ses prédécesseurs. S'il n'avait fait que reprendre les terres ou villes que Magnus avait engagées à Bô, beaucoup de seigneurs, jaloux de la fortune de ce favori, auraient vu sans peine cette mesure; mais annoncer qu'on allait faire main basse purement et simplement sur toutes les aliénations domaniales des règnes précédents, c'était attaquer et indisposer tout le corps de la noblesse, provoquer des défections, des trahisons peut-être ; c'était renoncer à tout appui suédois et se réduire au seul secours du Mecklembourg ou de la Hanse, secours allemand, secours odieux, qui redou-

blait les haines de la nation et ses chances de perte.

On vit aussitôt les héritiers de Bô, accompagnés des exécuteurs testamentaires de ce seigneur, au nombre de douze, quitter la Suède, se réfugier ou plutôt se rendre auprès de Marguerite, et, d'accord avec le sénat suédois qui avait promis de ratifier leurs actes, lui offrir la couronne de leur pays moyennant l'engagement de respecter leurs droits. Ce n'était pas national, et l'égoïsme de caste se faisait terriblement sentir dans cette démarche. Mais qu'importait qu'Albert de Mecklembourg représentât mieux que Marguerite la nationalité et l'indépendance suédoises, l'offre de la couronne suédoise n'en était pas moins faite et acceptée, l'aristocratie n'en était pas moins sauvée, et Albert de Mecklembourg était perdu. Le dévouement des Mecklembourgeois, dont le commerce était plus favorisé en Suède sous Albert, et quelque argent des Lubeckois, vexés de ce que Marguerite, à l'expiration du traité de Stralsund, en 1385, leur avait repris la Scanie, ne pouvaient suppléer à l'abandon presque complet des Suédois. Il marcha pourtant contre Marguerite, jurant, à la manière des chevaliers de son temps, de ne pas mettre le *bonnet*, qui était la coiffure suédoise, qu'il ne fût vainqueur de son ennemie. Avec lui marchèrent beaucoup d'Allemands et des Suédois de l'*Association des chapeaux*, formée sous son patronage et dans son intérêt. Sur mer, il devait être secondé par les *Vitaliens*, pirates mecklembourgeois qui infestaient les côtes de la Scanie et du Danemarck et fournissaient des vivres aux Allemands de Stockholm. Zèle

inutile et concours infructueux : Marguerite, qui avait des intelligences jusque dans son camp, le vainquit à Falköping, en 1389, et Albert, contrairement à son serment, mit le bonnet suédois, non vainqueur, mais vaincu, non libre, mais prisonnier, non spontanément, mais par ordre de Marguerite, non au milieu des siens, mais sous les yeux de sa fière et dédaigneuse ennemie, qui voulut le voir coiffé de ce bonnet dont les Allemands, partisans du *chapeau*, s'étaient tant moqués, et du plus grand qu'on put trouver. Enfermé ensuite dans le château de Lindholm, en Scanie, il n'en sortit qu'en 1396, lorsque les dames du Mecklembourg eurent payé sa rançon en vendant leurs bijoux. Mais sept ans s'étaient écoulés, pendant lesquels Marguerite avait achevé l'expulsion des Allemands, purgé la Baltique des pirates *vitaliens*, et facilement consolidé le résultat de sa victoire au milieu d'un peuple dont les circonstances avaient changé les sentiments et qui l'avait appelée. Albert de Mecklembourg ne put donc recouvrer ce qu'il avait perdu, et, tranquille, Marguerite s'occupa de perpétuer après elle, en faveur de quelqu'un des siens, la réunion des trois couronnes scandinaves que le vœu des populations et le bonheur de ses armes avaient placées sur son front.

IV.

L'Union de Calmar en 1397. Son caractère, ses chances de durée, ses imperfections.

Elle avait un petit-neveu, appelé Éric-le-Poméra-

2

nien, d'une famille non pas allemande, mais slave, comme le sont les familles poméraniennes. Elle le fit d'abord élire roi de Norwège et de Danemarck, promettant, sur la demande formelle des états de ces deux pays, qu'elle seule gouvernerait jusqu'à sa mort au nom de son royal protégé, qui ne serait là que comme la reconnaissance anticipée d'un principe (1). Puis, en 1396, sans perdre un moment, elle le présenta aux états de Suède, qui, sans trop se faire prier, l'agréèrent aussi dans les mêmes conditions et le proclamèrent dans la prairie de Mora. Ainsi l'unité scandinave au profit du Danemarck avait chance de vivre deux règnes. Mais Marguerite lui voulait une plus longue durée, et ce qu'elle venait d'obtenir n'était, à ses yeux, que le premier anneau de perpétuité qu'elle rêvait pour son système. L'attitude de quelques membres de l'assemblée suédoise, principalement parmi la noblesse, l'avertissait de ne pas perdre de temps, dans la crainte que cette majorité, que l'enthousiasme d'une révolution désirée lui procurait, ne se changeât, par la réflexion, en une impuissante minorité. Vite donc elle se mit à l'œuvre avec ses conseillers habituels, l'abbé de Soora, Abraham Brödersson et Algot Mansson; ensemble ils préparèrent un projet d'union scandinave, où l'ambition du Danemarck et sa réelle domination furent couvertes le mieux possible du palliatif de l'indépendance administrative pour chacun des royaumes unis; ensemble aussi ils ne négligèrent aucune oc-

(1) Puffendorff, *De Rebus succ. Introd.*, t. V, p. 161.

casion d'y disposer les esprits, disant qu'à des peuples qui parlaient la même langue et sortaient d'une souche commune il fallait le même souverain, et qu'il était temps, sans qu'aucun d'eux pour cela perdît ses libertés et son autonomie, de réunir en un seul et formidable faisceau toute la Scandinavie, de centraliser les forces du nord, toujours si redouté en Europe, de former, en un mot, un empire du Nord qui pût rendre aux enfants des Goths et des Northmans cette gloire terrible que leurs pères avaient conquise et que, divisés, en présence de trop grands États, ils ne pouvaient plus atteindre. Quand on crut, par ces beaux et captieux discours, être sûr de l'assentiment du plus grand nombre, Marguerite convoqua à Calmar, en Scanie, sur une terre qui, suédoise d'origine et danoise de droit, semblait être une terre neutre, les États des trois royaumes scandinaves, et en leur présence, le 21 juillet 1397, selon l'historien suédois Geyer, elle fit couronner roi Éric-le-Norwégien, sous le nom d'éric IX pour le Danemarck, d'Éric III pour la Norwège, et d'Éric XIII pour les Suédois. Ensuite elle leur communiqua et parvint à leur faire accepter le projet d'union scandinave qu'elle avait elle-même rédigé avec ses ministres, et qui devait accomplir son œuvre en devenant la loi fondamentale et sacrée de leurs descendants.

Analysons cette fameuse Union de Calmar, où rien n'avait été négligé pour faire illusion à ceux qui, comme les Suédois, avaient le plus à y perdre, et voyons quelles pouvaient être ses chances de durée.

I. Les premiers articles avaient pour but d'assurer

la perpétuité de l'Union contre les velléités capricieuses d'un État particulier. Il y était dit à ce sujet qu'aucun royaume ne pourrait se donner un roi sans en être d'accord avec les autres royaumes unis, sous peine d'encourir la guerre de la part des États avec lesquels il aurait refusé de se concerter, comme ayant violé le pacte fondamental.

II. L'élection seule devait faire les rois ; mais, pour éviter les lenteurs et les conflits qu'une trop grande latitude dans les choix pouvait occasionner, et qui compromettraient par l'irritation des partis l'existence de l'Union, Marguerite y fit apporter quelques restrictions, empreintes de cette ambition de famille qui, dans son objet, se confondait avec la grandeur du Danemarck, sa patrie. « Si Dieu, disait le texte de « l'Union, accorde au roi Éric plusieurs fils, un seul « sera élu. Si le roi ne laisse que des filles, un fils de « l'aînée sera élu. Mais, à défaut de celui-ci, les États « nommeront en commun le personnage de qualité « qu'ils croiront le plus digne. » Ainsi, tout en conservant le droit d'élection, les Scandinaves étaient inféodés à une famille qui, pouvant se consolider par les bienfaits de son gouvernement, par la force de l'habitude, par l'effet seul du temps, et se regardant avant tout comme danoise, aviserait à river en Scandinavie les chaînes de la suprématie du Danemarck.

III. L'Union reposait aussi, comme nous l'avons fait pressentir, sur le respect des lois et des institutions locales. Les trois royaumes voulaient bien rester unis, mais sans cesser de former des États distincts,

sans se mêler, sans se fondre dans la puissante uniformité d'une seule et grande nationalité. Ce n'était pas là l'arrière-pensée de Marguerite. Mais, se contentant de fonder l'Union, elle laissait à ses successeurs le soin difficile et délicat d'effacer peu à peu et à la longue les traces des coutumes respectives des royaumes scandinaves, et d'amener par l'unité législative la fusion salutaire des races. Or, après la royauté, quelles étaient les institutions particulières de chacun d'eux?

Partout le pouvoir royal était contrôlé par des assemblées nationales dans lesquelles figurait déjà, en Suède, depuis l'an 1319, l'ordre des paysans : car en Suède, ainsi qu'en Norwège, la noblesse ne s'était pas formée par conquête, comme chez les autres races européennes, et ses prérogatives n'étaient pas attachées au sol. Ce n'était pas une classe altière d'anciens conquérants régnant du haut de leurs châteaux sur de faibles vaincus, ne payant que des aides et non des impôts, ne devant le service militaire que pendant quarante jours, et, après, n'ayant plus rien à démêler avec le suzerain ; c'était une noblesse d'origine royale ou administrative, une noblesse sujette et ne prétendant pas tenir ses terres, ses titres, ses priviléges, son existence, de Dieu seul et de son épée. Rien n'y sentait la féodalité et son immuable appareil de classifications et de droits ; tout, au contraire, y rappelait la vie patriarcale et plus équitable des clans d'Écosse ou des tribus arabes, et il n'y avait pas jusqu'aux noms propres qui n'en fussent comme l'attestation et l'écho. Ils ne se tiraient pas d'une terre ; ils se formaient, comme chez les an-

ciens Hébreux et encore aujourd'hui comme chez les montagnards écossais et les Arabes, par l'addition de la particule *son* au nom paternel : Ericson, ou fils d'Éric ; Gustavson, fils de Gustave ; comme en Écosse Mac-Grégor, fils de Grégor ; et, en Arabie, Ben-Hafsoun, fils d'Hafsoun. De là la liberté et même les priviléges politiques des paysans. Soumis à une noblesse territoriale et féodale, les habitants des campagnes, en Danemarck, étaient serfs, et les portes de la cité politique ne pouvaient être ouvertes, dans ce pays, à ceux qui y attendaient encore les droits et les avantages civils. Aussi, dans la diète danoise comme dans les états provinciaux de Scanie, du Juthland, de Sééland, de Fionie, n'y avait-il que trois ordres, comme dans la plupart des autres royaumes européens, et il en était de même dans le Sleswick et le Holstein, obéissant à des ducs particuliers, mais relevant des rois de Danemarck. La constitution de la Suède était donc, sous ce rapport, la plus libérale. Toutefois, ce contrôle de la nation assemblée ou du principe démocratique n'y était pas permanent, pas plus que dans le reste de la Scandinavie ; aucune loi n'avait encore établi la périodicité de cette intervention nationale dans les affaires du pays. Un sénat à vie, c'est-à-dire l'élément aristocratique, y suppléait, et ainsi cet ordre, loin de former en Scandinavie un pouvoir intermédiaire entre la nation et le roi, entre la liberté et l'autorité, servant d'appui à celle-ci plutôt que d'arme à l'autre, y paraissait comme un rempart public des droits de tous, et spécialement des priviléges des grands contre les empiètements de la

royauté. Les membres de cette assemblée suprême et à un certain degré tutélaire, personnellement moins puissants quand ils étaient très-nombreux, avaient acquis une importance individuelle immense depuis que la fameuse peste de 1348, qui fit aussi tant de ravages en France, avait si fort éclairci les rangs de la noblesse.

Telles étaient les institutions communes à chacun des trois royaumes scandinaves. L'état politique de la Suède offrait en outre quatre grandes charges, particulières à ce pays : 1° celle de Lagman, ou l'homme de la loi, qui présidait à l'administration supérieure de la justice ; 2° celle de Chancelier, organe du roi dans les assemblées et apposant le sceau à ses ordonnances ; 3° celle de Grand-maréchal ou de Connétable, intendant suprême de la maison du roi et grand-maître des cérémonies ; 4° enfin, la dignité de Drost ou de premier ministre, qui, vers la fin du treizième siècle, avait remplacé celle de Iarl, trop puissante, trop gênante pour la royauté dont elle cumulait tous les pouvoirs, semblable à celle des maires du palais chez les Mérovingiens, et contenant les germes d'un même avenir si elle n'eût été à temps supprimée.

L'Union de Calmar garantit le maintien de toutes ces magistratures ou dignités. « Le roi, y était-il dit, « gouvernera chacun des trois royaumes, conformément à ses lois particulières et d'après l'avis du sénat de chacun d'eux. » Et, pour plus de sûreté, d'autres clauses portaient, « que les charges de gou- « verneurs, de magistrats, de généraux, d'évêques,

« y seraient remplies dans chaque État par des natio-
« naux, que les troupes y seraient également na-
« tionales, et qu'enfin le roi ne pourrait tenir
« garnison que dans trois villes, Nikoping, Calmar
« et Stockholm. » L'argent même d'un État ne pouvait être d'aucune manière employé aux dépenses de l'autre, et la part pour laquelle chacun d'eux figurait dans les revenus du roi, lui devait, autant que possible, revenir en consommation ou être exclusivement dépensée dans son sein.

Cet isolement jaloux et ombrageux n'existait pas pour les alliances et les guerres, pour tout ce qui intéressait la défense générale. La solidarité réciproque était ici un des principes de l'Union. Seulement il était dit, quant aux alliances, qu'elles ne pourraient se contracter que d'un commun accord, et que les volontés du roi à cet égard passeraient sous le prudent contrôle des sénats particuliers de la Scandinavie; et, quant à la guerre, l'entretien des troupes fédérales était à la charge de l'État qui avait réclamé leur appui.

Enfin, les royaumes unis avaient droit d'extradition les uns chez les autres, et aucun d'eux, en offrant un inviolable asile aux criminels, aux conspirateurs, aux proscrits, ne pouvait devenir un foyer de révolution, un danger, une menace pour ses confédérés voisins (1).

Il ne manquait à cette Union, pour lui donner un gage plus sûr encore de perpétuité, qu'une diète

(1) Puffendorff, t. V, l. v. p. 162, et Dumont, *Corps univ. diplomatique*, t III.

scandinave semblable à celle de Calmar et remplacée dans l'intervalle de ses réunions par une commission fédérale. Il est probable que c'est Marguerite qui ne voulut pas léguer à ses successeurs ce contrôle d'une assemblée périodique où l'élément norvégien et suédois aurait eu constamment la supériorité du nombre sur l'élément danois et aurait pu gêner considérablement les projets centralisateurs de ses successeurs. Une grande assemblée de la Scandinavie aurait conservé en effet à l'Union son caractère de confédération d'États libres, et eût empêché toute fusion, toute uniformité législative, toute tentative d'unité nationale étendue aux trois royaumes scandinaves. Mieux valait, pour l'accomplissement ultérieur des vues de Marguerite, des vues qu'elle transmit aux rois de l'Union et qui avaient pour objet la grandeur du Danemarck, mieux valait n'avoir à compter qu'avec trois sénats séparés, dont l'un était un auxiliaire tout prêt, et les autres, peu d'accord entr'eux, offraient en outre une aristocratie ecclésiastique dévouée d'avance au pouvoir. Mais qu'en résulta-t-il ? c'est que les successeurs de Marguerite, se croyant tout permis à la faveur de cette absence de contrôle fédéral et poussés par leurs conseillers danois, indisposèrent les autres États de l'Union et particulièrement la Suède, le plus susceptible des deux, et perdirent une œuvre que Marguerite elle-même leur avait laissé la faculté d'outrepasser.

En attendant, ce monument du génie politique et

profond d'une femme, excita une admiration générale, et le surnom de ***Sémiramis du Nord*** consacra l'étonnement de l'Europe et ne fit que devancer celui de la postérité (1).

(1) Schœll, *Hist. des Etats européens*, t. XI, ch. 29, p. 6 ; Koch, *Tableau des Révolutions de l'Europe*, t. I, période 5[e], p. 275 ; Mallet, *Histoire du Danemarck*, t. IV ; Eyriès, de l'Institut, id., 5[e] période, p. 50 à 100 ; Geyer, *Hist. de Suède*, ch. v, p. 81 et suiv. ; Puffendorff, *Introd. à l'Hist. univ.*, t. V, p. 162 à 168 ; t. IV, liv. IV, p. 207 à 212.

CHAPITRE II.

Vicissitudes de l'empire danois jusqu'au Récès de Calmar, 1483.

I.

Effrayante étendue de l'empire créé par l'Union de Calmar, mais fragilité de cette Union.

C'était un empire immense que celui que venait de créer l'Union de Calmar : le Danemarck possédait le Juthland avec le Sleswick et le Holstein, tenus en fief de la couronne danoise, les îles de Sééland, Fionie, Odensée, et les autres îles entre le Cattégat et la Baltique, Bornholm avec des prétentions sur Gothland, et enfin la Scanie, c'est-à-dire les préfectures actuelles de Malmoë et de Christianstad. La Suède, moins grande qu'aujourd'hui au sud et plus étendue au nord, comprenait la Gothie, à l'exception du pays des Scaniens, la Suède propre et le Nordland, auquel on avait réuni la Laponie presque tout entière, et la Finlande depuis le golfe de ce nom jusqu'aux rivages de la mer Blanche, avec les îles d'Oland et d'Aland. Quant à la Norwège, elle s'étendait depuis le Scager-rack jusqu'au cap Nord, sur plus

de trois cents lieues de côtes, et elle possédait, au delà des mers, les îles Orcades et Shetland au nord de l'Écosse, les îles Feroër, l'Islande, et enfin le Groënland. Qui aurait pu, dans le nord, tenir tête à un tel empire? Nul doute que tous les États dont la mer du Nord ou là Baltique baignait les côtes, et qui avaient, en totalité ou en partie, leurs intérêts sur ces mers, la Néerlande, la Ligue Hanséatique, l'Ordre Teutonique, la Russie même, n'eussent subi son ascendant et peut-être un jour sa domination. Ni l'empire germanique, avec son anarchie féodale qu'un pouvoir électif était incapable de dominer, ni la Pologne, avec son aristocratie républicaine et si remuante, n'auraient pu empêcher cette immense prépondérance et l'auraient même à leur tour subie. Par malheur, les Suédois et les Danois, supposé même le plus grand respect pour leurs susceptibilités nationales, se haïssaient trop pour marcher longtemps d'accord ensemble. Les uns avaient pour aïeux les Goths, qui, autrefois et les premiers d'entre les Barbares, avaient pris Rome et tenu entre leurs mains la destinée de l'orient et de l'occident; les autres étaient plus particulièrement les descendants de ces farouches Northmans, race avide et ambitieuse qui, après des pirateries, communes, du reste, à tous les Scandinaves, avaient eu, eux aussi, en France, en Angleterre, en Italie, en Sicile et pendant les Croisades, leur part de gloire et de renommée : ces deux peuples étaient donc rivaux de gloire, et il n'était guère probable qu'ils pussent vivre éternellement sous l'autorité d'un même roi. Il aurait fallu pour cela qu'il ne

tînt en aucune façon, ni par son origine, ni par des liens de parenté, à l'un des royaumes unis; que ce roi fût complétement et constamment un étranger. Au contraire, les choses avaient été réglées par la prévoyante ambition de Marguerite de manière que les premiers rois au moins de l'Union fussent de la même famille; et cette famille était danoise plus que suédoise, cette famille devait aimer le Danemarck plus que la Suède, penser avant tout au Danemarck, et, sous le nom trompeur d'Union, établir la suprématie du Danemarck et préparer peu à peu sa domination sur toute la Scandinavie : c'en était assez pour que les Suédois ne se souciassent pas longtemps de rester fidèles à une Union qui pouvait cacher un piége pour leur nationalité. D'ailleurs, à défaut de cette antipathie réciproque, de cette jalousie, de ce passé plus ou moins glorieux, que chacun d'eux voulait pour son compte continuer et où chacun puisait peut-être l'espoir d'une rénovation brillante, les Lubeckois, les Hanséates n'étaient-ils pas là pour exciter les Suédois contre le Danemarck, puissance maritime rivale, pour ne livrer aux Suédois, qu'à cette condition, et le sel et le houblon qui, en l'absence de vignes, leur était indispensable?

II.

Exécution du noble suédois Brôdersson. Mort et portrait de Marguerite, 1412. Conséquences de ces deux faits au point de vue de l'Union.

Ainsi l'Union ne pouvait guère durer. Peu s'en fallut même que, du vivant de Marguerite, les Sué-

dois n'en rompissent les fragiles liens, à l'occasion du supplice d'Abraham Brôdersson, qui pourtant était loin d'être sans reproche.

Comme Bô-Jonsson, dont nous avons parlé sous le règne d'Albert de Mecklembourg, Brôdersson était un noble suédois que Marguerite avait élevé au-dessus de la noblesse et dont la fidélité pouvait lui garantir celle d'un grand nombre d'autres seigneurs. Mais il était accusé d'avoir exercé de mauvais traitement sur des femmes. Eric, qui ne l'aimait point, voulut qu'il fût poursuivi, et Brôdersson, jugé, fut condamné à mort. Marguerite s'opposa en vain à l'exécution de cette sentence, dont elle prévoyait le mauvais effet parmi la noblesse : Eric, qui ne pouvait plus supporter d'être en tutelle, et qui tenait à faire acte d'émancipation, interposa sa volonté royale, et Brôdersson fut décapité. Ce que Marguerite appréhendait arriva : les adversaires de l'Union, exploitant le mécontentement de la noblesse, se mirent à crier à la tyrannie, et elle eut bien de la peine à contenir dans le devoir les amis et les parents nombreux du noble supplicié.

Un mouvement antifédéral fut arrêté ; mais Marguerite vit bien que la raideur entêtée d'Éric ne convenait pas au caractère facilement irritable des Suédois, et qu'elle allait lui confier un dépôt qui se perdrait entre ses mains. Cette perspective l'affligea à un tel point que sa santé ne tarda pas à en être sensiblement affectée. Un jour, après une courte guerre dans le Holstein, dont les comtes ne se montraient pas assez soumis, elle se trouvait au port de Flensborg, dans le Sleswick, sur le point de partir pour Copenhague ; déjà

elle était montée sur le vaisseau qui devait l'y transporter, et ce vaisseau allait mettre à la voile, lorsqu'elle mourut subitement, le 23 octobre 1412, dans la soixante-septième année de son âge et la trente-septième de son règne. Elle fut enterrée dans l'île de Séeland, à Sorö, d'où ses restes furent transférés à Roskhild, alors résidence des rois danois, où Éric lui fit ériger un tombeau en albâtre qui existe encore.

Femme à tous égards extraordinaire et rare, elle joignait à de grandes vues les talents les plus propres à les accomplir : habile à manier les esprits, à miner sourdement la puissance de ses rivaux, et ne manquant jamais, pour leur donner le coup de grâce, le moment opportun ; guerrière à la fois et politique, comprenant que, malgré quelques clameurs rationalistes, l'Église serait encore longtemps la classe la plus forte et la plus populaire, en vertu de son principe, de la nature spirituelle de ses fonctions, de ses immenses biens, et appuyant vite sur le clergé l'édifice de ses ambitieux desseins ; Danoise par le cœur autant que par l'origine, rêvant tout pour le Danemarck, honneur, richesse, domination, et ayant su pourtant envelopper si bien cet amour égoïste de son pays sous les spécieux dehors d'un patriotisme plus large et plus scandinave, qu'on la crut tour à tour Suédoise et Norwégienne autant que Danoise, et que, sous l'influence de cette douce persuasion, chacun des royaumes unis lui fit une obligation de garder exclusivement jusqu'à sa mort un pouvoir qui, sous un autre, pourrait bien ne pas inspirer la même confiante tranquillité ; vrai modèle d'un souverain de

l'Union, et, malgré les imperfections de l'œuvre, capable de la rendre possible et même durable, si sa politique équitable et sage était constamment étudiée et suivie. Elle avait dit à Éric : « La Suède vous « fournira de quoi vous nourrir, la Norwège de quoi « vous vêtir ; mais c'est en Danemarck que vous de- « vez chercher de quoi vous défendre (1), » montrant par là de quels ménagements on devait user envers les Norwégiens et les Suédois, puisque c'était aux Danois seuls qu'il fallait se remettre du soin de sa défense. Malheureusement le caractère altier et brusque d'Éric ne se prêta pas à ces justes tempéraments.

III.

Administration inconstitutionnelle d'Éric. Philippine de Lancastre. Engelbrecht, ou le Viriathe suédois. Triste rôle de Charles Canutson.

Dans l'empire romain, quand la main puissante de Dioclétien ne fut plus là pour soutenir la Tétrarchie impériale, cette œuvre de conservation, fondée sur l'association hiérarchique de deux Augustes et de deux Césars, sur l'union puissante des ambitions et des forces individuelles de quatre grands généraux, périt bientôt sous la main jalouse de ceux qui avaient été choisis pour la continuer. Il en fut de même de l'Union de Calmar après la mort de celle dont l'ascendant conciliateur arrêtait l'explosion des haines particulières et pouvait seul maintenir son

(1) Puffendorff, liv. v, p. 167, t. V

grand et laborieux ouvrage. Le procès de Brôdersson fut exploité plus librement par les adversaires de l'Union, sous un prince qui, par la grandeur de l'esprit, n'exerçait pas le même prestige et dont l'administration très-répréhensible excitait un mécontentement qui n'attendait qu'un prétexte pour éclater. Il laissa quelque temps vacants les offices de drost et de grand-maréchal, et il fallut que les Suédois vinssent exiger qu'il fît cesser cet abus. Le chapitre d'Upsal avait élu pour son archevêque Olaf Harsson; Éric n'en voulut pas. Les charges de gouverneurs dans chaque État ne devaient être confiées qu'à des nationaux, Éric pourtant, dans la Westmanie, dont la capitale était Westéras, et dans la Dalécarlie, dont la principale ville était Falun et dont les riches mines de cuivre et de fer occupaient une multitude nombreuse et très-remuante de mineurs, nomma gouverneur un Danois, Josse Ericsson; et pour ajouter à l'odieuse illégalité d'une telle nomination, ce gouverneur, d'après le témoignage des historiens danois eux-mêmes, traitait les Suédois avec d'autant plus de cruauté que son origine étrangère lui donnait moins de droits à leur docile soumission. Les commandants de plusieurs forteresses étaient aussi Danois et n'étaient pas moins oppresseurs.

Du reste, le roi lui-même donnait aux grands fonctionnaires de l'État l'exemple de la dureté, de la barbarie. Il avait horriblement maltraité sa femme, Philippine d'Angleterre, fille de Henri IV de Lancastre, une princesse héroïque, que Marguerite lui avait fait épouser, que Marguerite avait formée, et

qui avait son courage, sa grande âme, son activité, sa présence d'esprit. Les Hanséates de Lubeck avaient armé contre le Danemarck. Ils voyaient avec une peine extrême la prospérité croissante de Copenhague, dont les marchands pouvaient fournir les choses de première nécessité aux Suédois; ils étaient irrités de la construction du fort de Flynderborg, à l'endroit le plus resserré du Sund, et du droit d'étape accordé par Éric à une ville nouvelle alors, mais appelée à un grand avenir, à Elseneur, avec une immunité de dix ans pour quiconque y construirait une maison de bois, et de vingt pour ceux qui y bâtiraient une maison en pierre. Dans cette guerre, c'est Philippine qui, elle-même, elle seule, avait sauvé Copenhague attaquée par les Lubeckois pendant un voyage d'Éric en Suède; c'est elle aussi qui, sans consulter Éric, avait équipé soixante-quinze vaisseaux, et qui, par une détermination hardie et jusqu'alors sans exemple, avait couru sur les villes continentales de la Hanse, et, dans la rade de Stralsund, avait brûlé ou dispersé beaucoup de leurs bâtiments : elle s'en serait même retournée avec un immense butin, sans des vents contraires qui l'avaient retenue près de Stralsund et avaient permis à des flottes de Lubeck et de Wismar, plus nombreuses que la sienne, de venir l'écraser sous le nombre. Sans tenir compte de cette circonstance, indépendante de sa volonté, ni de ses exploits antérieurs, Éric, à son retour, s'était emporté contre elle et était allé, quoiqu'elle fût enceinte, jusqu'à lui donner des coups dont elle n'avait pas tardé à mourir dans le couvent de Wasthéna.

Tous ces actes illégaux ou cruels excitèrent de telles plaintes d'une part, une telle indignation de l'autre, qu'Engelbrecht, simple paysan dalécarlien, mais plein de bravoure et d'énergie, et qui avait, à cause de sa rare intelligence, passé sa jeunesse dans un monde plus relevé, fit soulever ses compatriotes et se trouva bientôt à la tête de cent mille hommes : c'était en 1435. Tout se soumit à lui, et ce Viriathe suédois aurait accompli peut-être l'œuvre de l'indépendance de son pays, si les grands, jaloux de cet homme nouveau, ne lui eussent préféré Charles Canutson, grand-maréchal, qui le fit assassiner par le fils d'un sénateur afin d'exercer sans partage les fonctions d'administrateur de la Suède.

IV.

Nouveau pacte fédéral de Calmar, 1436.

Ce meurtre déplut au peuple, qui aussitôt se rapprocha d'Éric-le-Poméranien, et à Calmar, lieu consacré par les premiers pactes de fédération, le 1er septembre 1436, l'Union fut solennellement renouvelée, mais avec les modifications suivantes :

I. Le roi Éric promettait de ne donner, dans chaque pays, les charges qu'à des nationaux, et même le commandement des forteresses de Nyköping, de Calmar et de Stockholm.

II. En retour, et dans l'intérêt de la maison d'Éric ou bien du Danemarck, on fit, sur la succession et sur la loi électorale, des règlements qui établissaient :

1° que le clergé, si favorable, comme nous savons, à l'Union, compterait autant de députés que les laïques à la diète électorale, qui se tiendrait à Halmstadt; 2° que la totalité des députés électeurs serait de cent vingt, répartis également entre les trois royaumes; 3° que si le roi Éric laissait un fils légitime, c'est sur lui que devrait tomber le choix des électeurs; 4° que s'il mourait sans enfants mâles légitimes, tout ce qui avait été stipulé dans l'Union de Calmar serait abrogé, et le roi serait tiré de l'un des trois royaumes unis; 5° que, dans ce cas, pour éviter de fâcheuses disputes, c'est le sort qui désignerait le royaume appelé à fournir le roi; 6° que ce royaume étant une fois connu, si l'assemblée générale des électeurs ne pouvait s'entendre sur la personne, le choix serait remis à une réunion moins nombreuse et plus susceptible de s'entendre, à un comité composé seulement de douze électeurs.

On ne peut pas nier que, au point de vue de la durée de l'Union, la plupart de ces dispositions fussent très-sages. Néanmoins, malgré l'attrait ordinaire des institutions nouvelles dans leur commencement, cette première période de l'Union de Calmar avait été orageuse, et elle ne promettait pas à l'œuvre de Marguerite, quelles que fussent les améliorations introduites, un développement tranquille, ni même de longs jours : au-dessus de toutes les réformes, au-dessus de tous les perfectionnements, planait l'antipathie jalouse de race, source première et indestructible de tous les troubles et de toutes les agitations.

V.

L'archi-roi de l'empire danois.

La seconde période de l'Union scandinave, qui va de 1436 au récès de Calmar en 1483, ne fut pas plus calme que la première. Les Danois eux-mêmes ébranlèrent le fragile édifice élevé surtout en leur faveur. En 1438, ils déposèrent Éric-le-Poméranien, dont ils avaient fini, eux aussi, par être mécontents, et ils élirent en 1440 son neveu Christophe III, comte palatin du Rhin. C'était un seigneur allemand, comme autrefois Albert de Mecklembourg, et les Danois, en l'élisant seuls et les premiers, semblaient vouloir imposer leur choix à leurs confédérés : c'en fut assez pour que les Suédois protestassent. Heureusement la Norwège donna l'exemple de l'adhésion, et la Suède, pressée par les agents danois qui parlaient au nom de la paix du nord, reconnut aussi Christophe en 1442. Il n'en était pas moins vrai que de 1438 à 1442, il y avait eu pour les uns ou pour les autres, et par la faute des Danois, quatre ans d'interrègne. Le titre alarmant d'archi-roi de l'empire danois, que prit Christophe III, n'était pas fait pour maintenir le calme rétabli. Aussi ne dura-t-il que six ans. Lorsque cet archi-roi, après avoir fixé sa résidence à Copenhague, qu'il avait achetée de l'évêque opulent de Roskhild, mourut en 1448, les Suédois rompirent l'Union, et, au grand déplaisir de beaucoup de grands et malgré l'opposition de Jônss

Oxenstiern, archevêque d'Upsal, élirent roi Charles Canutson, l'ambitieux antagoniste du patriotique paysan de la Dalécarlie.

VI.

Charles Canutson, roi de Suède. Les idées des Hussites en Suède. Les propriétés ecclésiastiques menacées. Vive opposition du clergé à ce roi.

Signaler l'opposition de l'archevêque d'Upsal, du primat de la Suède, c'est dire que tout le clergé suédois était mécontent de la rupture de l'Union. C'était l'époque où les Hussites de Bohême, après avoir, le fer à la main, promené leurs idées dans toute l'Allemagne sous Jean Ziska et Procope-le-Grand, venaient de succomber sous le vice irrémédiable de tous les partis exaltés, la division des esprits et l'impuissance d'organisation. Leurs opinions au sujet des biens du clergé, étaient que l'État pouvait s'en emparer, à la charge par lui d'assigner aux prêtres un revenu en rapport avec leur position. Or il paraît que Charles Canutson était dans ces idées : en 1453, il publia un édit qui prescrivait aux tribunaux une enquête sur la nature et l'origine des possessions du clergé, et, pour en empêcher les suites, Jônss Oxenstiern appela les prêtres aux armes et endossa lui-même la cuirasse dans la cathédrale d'Upsal comme pour une croisade.

Cette affaire, qui répand beaucoup de jour sur les mobiles divers des hautes classes au point de vue de l'Union, fit le plus grand bruit et aussi le plus grand

tort à Charles Canutson. Elle explique pourquoi le clergé, de concert avec ceux des nobles qui étaient jaloux de l'élévation de ce seigneur, reconnut roi, en 1457, Christian Ier d'Oldenbourg, le seul descendant de Waldémar que les Danois eussent pu trouver. Voilà pourquoi aussi Jônss Oxenstiern déposa Charles Canutson, que le pape Calixte III, dans sa bulle, appela *ennemi de l'Église et tyran du peuple*. Enfin, comme dans la réaction on ne s'arrête pas plus que dans le mouvement qui l'a provoquée, on comprend par là comment Christian Ier, imitant les associations au trône chez les Capétiens ou l'institution du roi des Romains dans l'empire germanique, réussit à faire reconnaître de son vivant, par les trois royaumes unis, son fils Jean pour son successeur, 1458. Mais la noblesse, qui avait secondé le clergé contre Charles Canutson, ne voulait au fond ni de l'un ni de l'autre pour roi. Elle préférait à la royauté une république où elle règlerait seule et avec plus de pouvoir les intérêts du pays. Son républicanisme était égoïste comme celui de toutes les aristocraties. Si elle avait lutté contre Charles Canutson, c'était contre son titre, qui la froissait dans ses opinions et ses vues, autant que contre sa personne, dont elle était jalouse; aussi, rentrée en Suède, n'obéit-elle qu'à regret et à travers mille sourdes cabales, au nouveau chef de l'Union; et, quant à Charles Canutson, elle le repoussa constamment. Rétabli en 1464 par les paysans finlandais et dalécarliens, où cet ancêtre et ce modèle des Wasa trouvait son principal appui, ce prince fut renversé l'année suivante par les grands,

et après sa seconde restauration, en 1467, c'est lui-même qui, connaissant les vraies causes de ses chutes, conseilla au moment de sa mort, en 1470, à Sten Sture, désigné par lui aux suffrages de la nation, de ne prendre que le titre républicain d'*administrateur de la Suède*, afin de donner, pendant quelque temps du moins, à la faction des nobles, un régime qui fût plus de leur goût. Ils s'y rallièrent avec empressement, et, grâce à leur actif concours, les Danois de Christian Ier furent battus par Sten Sture, et leur étendard national, le fameux Danebrock, malgré le courage des cinq cents nobles préposés à sa défense, tomba au pouvoir du vainqueur.

VII.

Christian Ier. Le Sleswick et le Holstein déclarés États d'empire, 1474.

Il paraît que Christian Ier ne s'effraya pas beaucoup de ce revers. L'usage des armes à feu n'était pas encore très-répandu en Suède; la supériorité pouvait donc revenir aux Danois, qui s'en servaient depuis plus longtemps. Les Suédois d'ailleurs n'avaient pas de plus grands ennemis qu'eux-mêmes, que leurs haines de classes et leurs antipathies d'opinion. Christian Ier les laissa tranquilles, et, en attendant, s'occupa d'autres affaires.

Héritier, comme roi de Danemarck, du Sleswick et du Holstein, par la mort d'Adolphe VIII, de la maison de Holstein-Schauembourg, décédé sans pos-

térité en 1459, il fit régler par l'empereur Frédéric III, son ami, le régime sous lequel ces deux pays devraient vivre à l'avenir. « L'empereur signa, le « 18 février 1474, un acte par lequel il réunit le « Sleswick et le comté de Holstein avec le canton de « Stormarn, en un seul corps d'État, en y joignant le « pays des Ditmarses, peuple vivant sous un régime « républicain et excitant par ses brigandages con- « tinuels, les plaintes de ses voisins. Ces trois pays « réunis furent érigés en un duché, fief de l'empire, « dont les ducs recevraient toujours l'investiture au « nom de l'empereur, mais par l'évêque de Lubeck. « Par un autre diplôme, antérieur de cinq jours, Fré- « déric III avait accordé à Christian I[er], pour ses « comtés particuliers, le droit de *non evocando*, ou « de justice sans appel, comme aux électeurs d'Alle- « magne eux-mêmes, et, de plus, l'exemption de tous « les péages qui seraient établis par la suite en Alle- « magne (1). » Ainsi le Sleswick et le Holstein étaient constitués États d'empire, et le Danemarck, pour ces duchés, entrait dans la société germanique avec séance et vote dans les diètes. Bientôt, sous l'empereur Maximilien, il sera classé dans le cercle de Basse-Saxe.

Pour dresser ce règlement, Christian I[er] avait fait une visite officielle à Frédéric III, en 1474. De Vienne, il continua son voyage jusqu'à Rome, comme l'avait fait autrefois la plus noble illustration de sa race, Canut-le-Grand; et là, cette année même, le

(1) Schœll, *Hist. des États europ.*, t. XXII, p. 209.

pape Sixte IV, voulant favoriser ce royal pèlerin, lui accorda le droit de patronage sur tous les bénéfices ecclésiastiques de Suède et de Danemarck, ce qui fit que le clergé de ces deux royaumes se serra encore plus fortement autour du trône protecteur des rois danois : d'autant plus que Christian Ier ne s'occupait pas seulement des biens temporels de l'Église ; il prenait soin aussi de défendre la religion contre l'esprit d'innovation que les Hussites avaient soufflé partout. Dans ce but, il avait institué la *Confrérie de la Trinité, de la Passion de J.-C. et de la Sainte-Vierge*, répondant à tout ce qui avait pu être attaqué par les novateurs. Dans ce but aussi, et comme un résultat précieux de son voyage d'Italie, il fonda en 1475 l'Université de Copenhague, où l'enseignement théologique marcha de front avec celui des lettres.

Il ne paraissait donc pas s'inquiéter beaucoup de la question suédoise. Il savait que les Suédois n'étaient jamais moins à craindre que lorsque la guerre ne les occupait plus au dehors ; qu'en temps de paix ils se divisaient, ils subissaient les conséquences de leur constitution trop républicaine, et qu'alors ils préparaient eux-mêmes le triomphe du Danemarck. Ses prévisions ne furent pas trompées.

Après avoir, par une louable émulation, fondé l'Université d'Upsal en 1476, un an après celle de Copenhague, Sten Sture trouvant son pouvoir d'administrateur trop gêné, offensa doublement la noblesse. Il appela aux états l'ordre des villes et celui des paysans, qu'on avait jusque-là négligés, et s'appuya sur ce tiers-état, définitivement constitué,

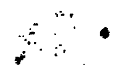
contre les grands. Puis il laissa tomber le sénat, en ne nommant pas aux places vacantes.

VIII.

Jean Ier, son fils, élu en Suède par les hautes classes mécontentes de la politique démocratique des successeurs de Charles Canutson. Analyse du Récès de Calmar, sous Jean Ier, 1483.

Que résulta-t-il de ces tendances, soit libérales, soit anti-sénatoriales? C'est que, après la mort de Christian Ier en 1481, malgré Sten Sture, les hautes classes en Suède élirent roi, conformément, du reste, à l'engagement précédemment pris, Jean Ier, son fils. Elles le firent en 1483, moyennant une Capitulation que Jean Ier voulut bien signer, et qui, dans un intérêt suédois et aristocratique, modifiait de nouveau le pacte primitif : c'est ce qu'on appelle le Récès de Calmar de 1483.

1° Jean Ier s'engageait à rendre à la Suède l'île de Gothland. 2° Comme on n'était pas content de la manière dont s'employaient les revenus de chaque État, il était dit qu'on établirait dans chaque royaume une trésorerie particulière : à Kallundborg pour le Danemarck, à Stockholm pour la Suède, et à Berghen pour la Norwège; que là seraient déposées les recettes de chaque État, au lieu de l'être dans une même trésorerie, et que deux sénateurs, l'un laïque, l'autre ecclésiastique, seraient, en qualité de gardiens de ces trésoreries particulières, comme de véritables ministres des finances pour chaque État. Ainsi était réglée la question délicate de l'administration cen-



trale financière. 3° Alternativement le roi devait résider un an dans chaque royaume, et pendant son absence, les autres royaumes devaient être administrés par un conseil de régence composé de quatre sénateurs. 4° Un article plus important et très-sage au point de vue de l'Union, consistait dans la création d'une cour supérieure, composée d'un évêque et de deux sénateurs de chaque État, pour terminer les différends entre les royaumes unis. C'était tout à fait ce que Leibnitz, au dix-septième siècle, aurait voulu qu'on établît, après le traité de Westphalie, pour le maintien de la paix de l'Europe.

Ces articles étaient dictés par l'intérêt même de l'Union. Les grands cherchèrent à en faire passer d'autres qui n'avaient pas ce caractère et n'étaient inspirés que par un intérêt de caste. Ils voulaient : 1° que le roi ne nommât sénateur aucun laïque qui ne fût noble et qui n'eût été agréé par le sénat lui-même, absolument comme si l'on eût accordé au sénat le droit de se recruter lui seul ; 2° que la noblesse fût autorisée à construire des châteaux sur ses terres et qu'elle y exerçât sur ses hommes les mêmes droits que le roi. Cette dernière demande eût été l'introduction de la féodalité dans les États scandinaves; mais le roi s'y opposa constamment, et le premier de ces deux articles fut seul adopté (1).

(1) Puffendorff, t. IV et V; Schœll, t. XXII, ch. XXIII, *Des Royaumes du nord*; Eyriès, p. 100 à 132, *Hist. du Danemarck;* Koch, t. Ier, période 5e, p. 274, 275, et période 6e, p. 381 et suiv.; Mallet, *Hist. du Danemarck*, t. V, p. 440 et suiv.; Vertot, *Révol. de Suède*, p. 54 à 68; Geyer, *Hist. de Suède*, ch. V et VI.

Voilà les modifications à l'aide desquelles on espérait maintenir encore quelque temps l'Union scandinave. Mais, en Suède, le peuple et la petite noblesse n'en voulaient à aucun prix. Ils soutinrent encore Sten Sture quatorze ans, jusqu'en 1497, époque à laquelle il perdit sa dignité d'administrateur. Rien donc, comme on voit, ne faisait présager, pour l'Union de Calmar, de plus paisibles destinées que par le passé.

CHAPITRE III.

Fin de l'empire danois par la paix de Stettin, en 1570.

I.

Les Suédois ne veulent plus de Jean Ier. Rivalité de la maison de Troll ou du clergé et de celle de Sture et de la noblesse. Affaire de la forteresse ecclésiastique de Stœke.

Avant d'être encore et définitivement rompue, l'impossible Union devait être, non pour les Norwégiens, qui acceptaient toujours la postérité de Marguerite ou de Valdémar III comme représentant le droit héréditaire, mais pour les Suédois qui la repoussaient, une occasion de bien des maux. Quatre années à peine suffirent pour dégoûter les Suédois du gouvernement de Jean Ier, qui n'avait été reconnu que dans un moment de mécontentement passager et non de réelle sympathie. Dès l'année 1501, on revint à Sten Sture, et après lui à Suante Sture, son parent et son ami, qui gouverna la Suède pendant onze ans avec le même titre que son prédécesseur, et auquel succéda, en 1512, son propre fils, Sten Sture II, ou le Jeune. Le clergé avait alors mis sur les rangs, pour les fonctions d'administrateur, Éric

Troll, père de Gustave Troll, archevêque d'Upsal. Il espérait, sinon qu'on pourrait, sous cet administrateur, préparer le retour des Suédois à l'Union mieux que sous un Sture, du moins que ses biens et priviléges seraient mieux sauvegardés. La candidature d'Éric Troll ne put réussir. La Suède, avec Sten Sture-le-Jeune, fut plus que jamais séparée du Danemarck, et les évêques, comme il le prévoyait, faute de vouloir renoncer à leurs vieilles sympathies pour les Danois, furent surveillés, furent même inquiétés par une aristocratie jalouse et en ce moment dominante. Sten Sture II, ainsi que la noblesse qui marchait avec lui et était par lui toute-puissante, s'en prit aux forteresses que le clergé suédois possédait et qui lui donnaient des garanties solides, des centres de résistance et l'aspect d'un État formé dans l'État. Celle de Stœke, qui dépendait de l'archevêché d'Upsal, fut conquise sur le primat Gustave Troll, qui y fut fait prisonnier; et c'est à un jeune seigneur qui bientôt va jouer un rôle brillant, et qui déjà, sur la question des biens ecclésiastiques, manifestait ses opinions, que l'on devait ce succès. Au point de vue de la rupture de l'Union, ces attaques, cette captivité du primat de la Suède, étaient bien impolitiques : on irritait un corps qu'il fallait se rattacher; on tournait contre soi l'Église romaine elle-même, qui, sous ces attaques, apercevait très-bien des tendances d'une autre nature et voyait avec crainte que les prédications de Luther, qui, à cette époque, venait de faire entendre en Allemagne sa terrible voix, avaient de l'écho en Suède parmi les seigneurs, comme en avaient eu déjà,

au quinzième siècle, celles de Jean Huss. Par là on s'exposait à l'excommunication, qui, en effet, en 1519, fut lancée par le pape Léon X contre Sten Sture II; par là, enfin, on permettait au Danemarck de donner à une nouvelle guerre contre les Suédois le caractère d'une croisade.

II.

Christian II. Sa politique, libérale pour gagner les basses classes, et tolérante pour gagner la noblesse, favorable à la réforme.

Pour pouvoir impunément agir ainsi, il aurait fallu que le Danemarck fût gouverné par un roi incapable, insouciant, maladroit. Mais il n'en était pas ainsi. Jean Ier, après avoir, avec son amiral Norby, abaissé les marchands ambitieux de la Hanse, avait frayé le chemin du trône à son fils Christian II, qui, en 1513, un an après l'élection de Sten Sture II en Suède, fut élu roi de Danemarck.

Or, Christian II était un prince d'une grande ambition et d'une étonnante habileté. Il vit aussitôt ce qu'il y avait d'heureux pour lui dans la situation de la Suède. D'abord il afficha des idées très-libérales, tout pour les bourgeois, tout pour les paysans, et c'est pour eux qu'il abolit le droit de varech ou droit de naufrage, principale source des revenus du roi et des évêques eux-mêmes. Plus tard, on le vit défendre aux nobles de Sééland, de Falster, de Lolland, de Mœn, de vendre leurs paysans comme des bestiaux, et il accordait à ceux-ci, dans le cas où ils seraient

injustement maltraités, le droit d'émigrer, comme cela avait lieu dans la Scanie, le Juthland et dans l'île de Fionie. On le vit aussi établir une cour de justice supérieure, semblable au conseil aulique de l'empire germanique, accompagnant le roi partout et pourvu de la haute juridiction dont jusqu'alors avait joui le sénat. Ces tendances, toutes despotiques qu'elles étaient au fond, devaient pourtant plaire à la classe moyenne et au peuple en Suède, parce qu'elles avaient un caractère profondément anti-aristocratique. Une chose non moins agréable, c'est qu'il veillait à ce que la marine de l'État fournît aux Suédois le sel et le houblon, qu'ils tiraient ordinairement de Lubeck. D'un autre côté, tout en berçant le clergé suédois de l'espoir d'avoir en lui un protecteur, il n'était douteux pour personne que, imitant les Sture et flattant les passions anti-cléricales de la noblesse suédoise, il avait l'intention, petit à petit, d'introduire la Réforme en Danemarck et de confisquer ce mouvement, au moins pour la question des propriétés ecclésiastiques, au profit de la royauté. L'on savait positivement, par exemple, qu'il était fatigué, qu'il s'inquiétait même de voir l'évêque de Roskhild, entr'autres, posséder seul trente fiefs. On n'ignorait pas non plus dans le public qu'il correspondait avec Luther, qu'il invitait Carlostadt à venir à Copenhague, et qu'il voulait ménager au clergé danois, trouvé trop ignorant, l'occasion de controverses qui le fissent sortir des ténèbres intellectuelles où il vivait. Il laissait parler librement, en 1519, Pierre Lille, en latin Petrus Parvus, Pierre Petit, plus connu sous le nom de Rosefontanus, Ro-

sefontaine, mot qui est la traduction de Roskhild. C'était un gentilhomme de Roskhild, fort imbu des idées nouvelles. Il accordait la même liberté d'écrire et de parler à Paul Éliason ou Éliœ, prieur des Carmes de Copenhague et en même temps professeur de théologie à l'Université, autre partisan de la réforme. Enfin, il fit venir de Wittemberg le prédicant Martin Reinhard, auquel il permit de prêcher dans l'église Saint-Nicolas, à Copenhague même (1).

Que pouvait dire, que pouvait faire le clergé, lié à l'État par ses priviléges politiques et par ses immenses propriétés qu'il craignait de compromettre en montrant de l'humeur contre le roi? D'ailleurs, si cette tolérance de Christian II l'alarmait, le mariage de ce prince avec Élisabeth d'Autriche, sœur de Charles-Quint, de celui qui déjà était roi catholique des Espagnes et était devenu, depuis 1519, le chef laïque de la chrétienté, semblait lui donner des garanties qui contrebalançaient ses alarmes. Ainsi Christian II avait de quoi contenter ou inquiéter tout le monde, suivant le côté qu'on envisageait.

III.

La fruitière hollandaise Sigebritte Villius. Sa vie, son influence politique.

Mais ce qu'il pouvait faire d'agréable à certaines classes était gâté par le caractère peu honorable de

(1) On peut voir, pour tous ces détails, Eyriès, *Hist. de Danemarck*, règne de Christian II, et Schœll, t. XXII.

son entourage, par la détestable réputation des ministres et des confidents qui le conseillaient et qui en faisaient le Louis XI du Danemarck : c'était une ancienne fruitière d'Amsterdam, naguère maîtresse d'hôtel à Berghen, en Norwège, nommée Sigebritte Villius, femme sans mœurs, mais intrigante de premier ordre et femme d'État supérieure; c'était la jeune Dyvèke, que cette même Sigebritte, sa mère, avait livrée à Christian, espérant peut-être qu'il l'épouserait et que la pauvre marchande d'Amsterdam deviendrait la belle-mère d'un roi; c'étaient trois ou quatre personnages sans foi ni loi, dont Sigebritte avait composé, en quelque sorte, le ministère de Christian II : Hanz Mikkelsen, bourguemestre de Malmoë, Clans Host, maître Godskalk, et enfin Didrik Slaghœck, ancien barbier westphalien, devenu docteur en droit canon à Rome et puis ordonné prêtre. Slaghœck et un autre prêtre, Beldenack, évêque d'Odensée, étaient les hommes de confiance de Sigebritte et méritaient cette honteuse faveur. On peut ajouter à ces ministres ou conseillers intimes, Éric Walkendopp, archevêque de Drontheim et chancelier du roi. Il se prêtait à ses idées de réforme, et en Norwège, où il avait le même rang que l'archevêque d'Upsal en Suède, c'est lui qui avait eu le mérite de faire connaître Dyvèke à Christian II.

Avec un conseil ainsi composé, ni la noblesse de Suède, ni même le peuple, n'attendaient de Christian rien de bon. Ces appréhensions ne se réalisèrent que trop. D'abord, en 1519, après des ouvertures

d'accommodement avec Sten Sture-le-Jeune, il s'empara perfidement de la personne de Gustave Wasa et l'emmena prisonnier en Danemarck. Puis, avec quatre mille fantassins allemands et deux mille Français que lui envoya François I[er] moyennant quelques avantages commerciaux faits à la France, et que commandaient Gaston de Brézé seigneur de Fouquarmont, avec le baron Gondrin et les capitaines Saint-Blimond, de Préfou et La Lande, il vainquit et blessa mortellement à Bogesund, en 1520, l'administrateur Sten Sture.

IV.

La néfaste journée des Saintes-Reliques, après la victoire de Christian II et de ses auxiliaires français à Bogesund, en 1520. Rôle du clergé suédois.

Triomphant, il se fit, à l'instigation de Sigebritte, demander vengeance contre le sénat suédois et en général contre les partisans de Sten Sture l'excommunié, par Gustave Troll. Il s'attendait à ce que ce prélat demandât la mort de tous ses ennemis, et il faillit le condamner lui-même au dernier supplice, quand il l'entendit, dans sa requête, conclure seulement à la restitution de l'archevêché d'Upsal et de la forteresse de Stœke. Slagheck était furieux. Il conseilla pourtant au roi de dissimuler, de feindre même la modération et l'impartialité. En conséquence, on livra tous les accusés, sénateurs, évêques, bourgeois, signataires de l'arrêt contre la forteresse ecclésiastique de Stœke, à une commission dont tous les mem-

bres, à l'exception de l'archevêque de Lund et de Beldenack, étaient Suédois : vaine garantie qui n'empêcha pas les accusés d'être déclarés hérétiques et condamnés à être décapités. Personne ne fut épargné, ni Éric Johansson, père de Gustave Wasa et sénateur, ni Anders But et Anders Carlson, magistrats de Stockholm, ni même deux évêques, Vincent, évêque de Skara, et Mathias Lilie, évêque de Strengnœs, qui furent exécutés les premiers. Jean Brask, évêque de Linköping, accusé aussi, aurait subi le même sort, s'il n'avait rompu, en présence des juges, le sceau en cire qu'il avait apposé comme les autres à l'arrêt inculpé, et montré, au grand étonnement de ses anciens amis politiques, une protestation contre sa signature, qu'il avait adroitement glissée dessous. Christine, veuve de l'administrateur, et ses filles, Sigebritte Banner, sa mère et l'aïeule de Gustave Wasa, ne furent pas livrées au bourreau ; mais on les emmena hors du pays pour les jeter dans les prisons du Danemarck. Deux sujets danois, deux des principaux acteurs de ce drame sanglant, Slaghœck et Beldenack, furent nommés en Suède à la place des deux prélats suppliciés, pour surveiller tout le clergé suédois : le premier reçut l'évêché de Skara, le second celui de Strengnœs. De plus, l'archevêque Gustave Troll, très-intéressé à maintenir le nouvel ordre de choses, obtint son rétablissement sur le siége primatial qu'il avait perdu. Ainsi l'aristocratie sénatoriale et la haute bourgeoisie étaient décimées ou glacées d'épouvante par ce massacre de Stockholm, par cette journée des Saintes-Reliques, comme on l'appela,

livré, comme nous l'avons dit, aux conseils d'une Hollandaise, naturellement ennemie des Hanséates. Il n'en fallut pas davantage pour irriter Lubeck, qui aussitôt suscita à Christian II une formidable opposition.

En 1521, un jeune héros, un libérateur, un vengeur des victimes du 8 novembre et victime lui-même, Gustave Wasa, soutenu par elle, s'échappa furtivement d'entre les mains des Danois, et après mille traverses et mille dangers, après des trahisons impuissantes, des actes de perfidie qui ne purent l'atteindre, il parut dans la Dalécarlie, souleva ces braves et libres paysans d'Engelbrecht, battit avec eux quelques détachements danois, ralluma tout d'un coup dans sa patrie un feu qui ne faisait que couver sous la cendre, et, le 24 août 1521, nouveau Sten Sture, ou plutôt nouveau Charles Canutson, l'un de ses ancêtres, il fut proclamé administrateur de la Suède, rendue de nouveau à elle-même. Oh! alors, Christian, sentant le besoin de trouver un point d'appui en Danemarck contre la Suède qui lui échappait, se radoucit, et, au légat J. F. de Polentia, envoyé pour informer sur le massacre de Stockholm, où deux évêques avaient péri, il accorda la disgrâce de Beldenack et de Gustave Troll, qui pourtant conservèrent encore leurs siéges épiscopaux, et celle de Slaghœck, qui fut même jugé, dégradé et pendu. Il retrancha aussi de sa loi ecclésiastique tout ce qui n'était pas d'un catholicisme rigoureux. Mais il était trop tard. La noblesse et le clergé étaient décidés à le perdre. Dans des réunions secrètes, le projet en avait été arrêté. On avait un homme tout prêt à favoriser le mouvement, Fré-



déric Ier, duc de Sleswick-Holstein, l'oncle même de Christian. Le clergé se fourvoyait; car la noblesse ne recourait à Frédéric que parce qu'il était un luthérien caché, et que, sous lui, elle espérait, comme l'aristocratie allemande, s'enrichir à son tour des dépouilles de l'Église. Mais on berça le clergé de belles promesses, et se laissant jouer, s'inspirant trop d'un ressentiment qui l'aveuglait, il entra dans un complot qui devait lui être funeste autant qu'à Christian lui-même, et dont les effets devaient même lui faire regarder Christian comme le protecteur le plus intelligent, le plus prévoyant et le plus sincère des biens de l'Église et du catholicisme danois. Des bourgeois et des paysans furent à peu près les seuls partisans de Christian en Danemarck. Aussi, malgré le dévoûment et l'habileté de son amiral Norby, perdit-il tout en Suède, Abö, Calmar, Stockholm, qui étaient les clefs du pays; et, pour comble de malheur, il apprit que Gustave Wasa avait été, en 1523, proclamé roi par acclamation. Il ne put rien faire pour réprimer cette révolution triomphante, et chassé de la Suède, il ne se maintint pas non plus en Danemarck où il tomba, la même année, sous les coups de la double opposition que ses actes libéraux et réformateurs, mais taxés alors de tyrannie, avaient fatalement soulevée.

VII.

Luthéranisme en Suède et en Danemarck.

Christian II était l'ennemi commun de Frédéric Ier et de Gustave Wasa. Ces deux rois, issus l'un et l'autre

d'un mouvement national dont le même prince avait été l'objet, ne pouvaient pas se combattre et devaient au contraire se concerter et s'entendre pour empêcher une restauration. Frédéric Ier tint tête à Christian II, qui ne fut pris et enfermé dans le lugubre donjon du château de Saenderbourg qu'en 1532, avec un vétéran d'abord, puis un nain pour toute société. Gustave Wasa, de son côté, privait d'avance une contre-révolution en Suède de tout moyen de succès, en supprimant les droits politiques du clergé, en abolissant les propriétés ecclésiastiques, que la diète de Vestéras, en 1527, abandonna à l'État, et enfin en instituant un clergé luthérien qui reconnaissait le roi comme chef de la religion à la face du clergé catholique qui s'était montré trop fidèle aux Danois. Deux prêtres, deux frères, Olaüs Peterson et Laurent, élèves l'un et l'autre de l'Université luthérienne de Wittemberg, l'avaient puissamment aidé dans ce changement, et l'un d'eux, Laurent, était devenu le premier archevêque réformé d'Upsal, 1527 à 1544.

Au milieu de réformes qui semblaient n'avoir que l'indépendance de la Suède pour but, Gustave Wasa ne s'oubliait pas lui-même. Dans une nouvelle diète de Vestéras, celle de 1544, qui sanctionna la nouvelle organisation religieuse du pays, il se fit accorder l'hérédité de la couronne suédoise, jusqu'alors toujours maintenue élective, et il fut dit que les filles mêmes, à défaut d'enfants mâles, seraient aptes à succéder.

Ainsi se rompaient, malgré quelques mécontentements qu'on eut à réprimer parmi les paysans, tous les liens religieux qui pouvaient rattacher la Suède à

Christian II. La même révolution, préparée par la grande tolérance de Frédéric Ier, s'accomplissait, en 1533, en Danemarck, sous le règne de Christian III, son fils : une lutte furieuse, soutenue par les évêques, trop tard revenus de leur méprise, ainsi que par le peuple, et dirigée par le brave Christophe comte d'Oldenbourg, lutte appelée *Guerre du Comte*, ne put en empêcher le succès, qui fut complet en 1536. Ce fut une nouvelle raison pour que Christian III et Gustave Wasa se rapprochassent. Aussi furent-ils unis jusqu'à leur mort, qui eut lieu en 1559 pour le roi danois, et en 1560 pour l'héroïque et habile fondateur de la dynastie des Wasa en Suède.

VIII.

Histoire de la paix de Stettin entre les nouveaux rois de Suède et les nouveaux souverains du Danemarck, 1570.

Mais, on le conçoit, il y avait des questions nombreuses à décider entre les deux royaumes qui s'étaient séparés en renversant celui qui les réunissait, Christian II. Les rois de Suède, comme s'ils voulaient devenir à leur tour et à leur profit, par une sorte de représailles, rois de l'Union, portaient dans leur écusson les armes du Danemarck et de la Norwège, comme les rois danois le faisaient pour la Suède. De plus, ils avaient des prétentions sur Gothland, que Christian II leur avait repris, sur la Scanie, etc., etc. Ils voulaient affranchir tout le continent suédois. Une nouvelle difficulté survint. Les chevaliers Porte-glaive de Livonie furent attaqués par Ivan IV, tzar

de Russie, et Magnus, duc de Holstein, fils de Christian III, qu'avaient appelé la plupart des villes livoniennes, intervint. La Suède voulut avoir sa part des dépouilles des chevaliers. De là des démêlés qui firent de nouveau éclater la guerre entre elle et le Danemarck, sous l'extravagant et emporté Éric XIV, fils de Gustave Wasa, de 1560 à 1568, et sous Frédéric II, fils aîné et successeur de Christian III. Le Danemarck était mieux gouverné, plus uni à son roi, plus riche à cause des péages du Sund, plus fort par sa marine et par le concours de la Norwège, toujours fidèle au traité de Calmar, et il pouvait, en outre, contrebalancer l'alliance de la Hanse avec les Suédois par celle de la Hollande, d'une puissance alors en décadence, par une puissance en voie de progrès; ce fut la cause de son constant succès. Heureuse la Suède d'avoir à son service le Languedocien Ponce de la Gardie, à la fois diplomate et général et qui sut empêcher sa ruine. Au lieu d'apporter tous ses soins et toute son attention à cette importante affaire, Éric XIV, dans un accès de folie plutôt que de jalousie raisonnée, s'occupa de poignarder de sa main un seigneur du nom et de la maison de Sture. On se fatigua de lui; on le déposa en 1568. Jean, son frère, époux de Catherine Jaghellon, fille du roi de Pologne Sigismond II, fut élu roi à sa place, et c'est sous ce prince que, l'année même 1568, un congrès se tint à Roskhild pour poser les bases de la paix. On discuta, on délibéra; mais toutes les clauses, dont on put convenir s'étant trouvées uniquement favorables au Danemarck, Jean ne voulut pas les ra-

tifier; il en appela de nouveau au sort des armes qui se décida encore pour le Danemarck, et alors fut arrêtée, après les plus longs débats, sur les bases des premières stipulations de Roskhild, la paix de Stettin, en 1570. Elle fut conclue sous les yeux et la médiation des envoyés de l'empereur Maximilien II, du roi de France Charles IX, et d'Auguste, électeur de Saxe, gendre d'Éric XIV : car, à cette époque, le nord scandinave se remuait depuis si longtemps et aspirait à tant de grandeur, que les principales puissances européennes tinrent à intervenir dans ses affaires, afin de les régler de manière à garantir l'avenir contre toute fâcheuse éventualité. C'est Dancé, ministre de France en Danemarck, qui fut le plus actif médiateur de la paix de Stettin. Que disait-elle ?

1° Le roi de Suède cessera de porter dans son écusson les armes du Danemarck et de la Norwège;

2° Les deux rois pourront ajouter les trois couronnes à leur écu, mais sans prétendre s'arroger aucun droit sur les États l'un de l'autre;

3° La Suède renonce à ses prétentions sur la Norwège, sur Aland, la Scanie, la Blekingie et l'île de Gothland;

4° Le roi de Danemarck, de son côté, renonce à la Suède;

5° La Suède restitue au Danemarck le Juthland, le Heriedal et la forteresse de Warberg. A son tour, le Danemarck rendra la place d'Elfsborg. En un mot, les limites seront les mêmes que du temps de Gustave Wasa et de Christian III;

6° Les sujets respectifs des deux rois, qui ont pu émigrer, pourront rentrer sans crainte dans leur pays, de la Suède en Danemarck et réciproquement;

7° La Suède, outre le Juthland et le Heriedal, rendra les vaisseaux et les canons dont elle a pu s'emparer;

8° La place d'Elfsborg, rendue à la Suède, est censée représenter une valeur au-dessus de tout ce qui est restitué au Danemarck. En conséquence, la Suède paiera aux Danois 150,000 thalers pour le rachat de ce district; et cette somme indemnisera en outre le Danemarck d'une trève qui avait été accordée naguères à la Suède, et qui avait été très-préjudiciable aux Danois à cause des pays qu'avaient retenus les Suédois;

9° Les prisonniers de part et d'autre seront rendus sans rançon;

10° La régence de Lubeck avait beaucoup perdu dans le nord scandinave depuis quelque temps; mais c'étaient les Danois qui en étaient cause. Néanmoins la Suède seule était obligée de l'indemniser, par le paiement de 775,000 thalers;

11° Quant à l'établissement du prince danois Magnus de Holstein dans la Livonie et la Courlande, où il était assez aimé des populations, effrayées des Russes, il était dit que l'empereur, avec l'empire, en déciderait. Nous exposerons, du reste, cette dernière affaire dans les chapîtres concernant l'histoire diplomatique de la Russie (1).

(1) Mêmes sources que dans le chapitre précédent; plus, Dumont, *Corps dipl.*, t. III.

Voilà quel était le traité de Stettin. Cette renonciation des Danois à la couronne de Suède, les Suédois l'achetaient par bien des sacrifices qui maintenaient au Danemarck une position formidable, qui faisaient que, par la Norwège, la Scanie et le Sund, l'île de Gothland, et enfin par quelques acquisitions qui pouvaient s'affermir dans la Livonie, le Danemarck serrait encore de près et de tous côtés la Suède, et l'enlaçait pour ainsi dire de ses bras longs et toujours puissants. Une seule question était décidée pour les Suédois, celle de leur indépendance, celle de la rupture en leur faveur de l'Union de Calmar. Mais c'était le point essentiel. L'autre question, celle qui consistait à affranchir leur situation en faisant reculer le Danemarck, comme la France avait cherché déjà à se dégager d'entre les possessions espagnoles, cette question, ils pourront bientôt travailler à la résoudre, et nous verrons qu'ils le feront avec plus d'éclat encore et plus de succès.

Mais auparavant, occupons-nous un peu du monde slave, et en particulier de la Russie. Plaçons ce formidable État en face du double objet de sa persévérante ambition, Constantinople et l'Europe, l'orient et l'occident. Dans sa marche progressive du nord au sud, il rencontrera, il heurtera aussi les États scandinaves. Nous aurons alors occasion de reprendre l'histoire diplomatique de ceux-ci, et de voir lequel d'entre eux aura tenté de refaire à son profit l'œuvre qui vient de se briser dans les mains des Danois.

Ouvrons donc les annales de la Russie : aussi bien ce ne sera pas, pour ainsi dire, quitter la Scandina-

vie; car les premiers conquérants russes sortaient de la Suède, et, du moins par l'activité inquiète qui les dévorait et qu'ils ont transmise à leurs descendants, ils ressemblaient aux peuples divers dont nous avons exposé jusqu'à présent les rapports diplomatiques, les entreprises et les desseins. Mais avant de tourner leurs vues et leurs efforts du côté de l'Europe, du côté de l'occident, c'est vers Constantinople, vers l'empire romain d'Orient, qu'ils dirigeront leurs pas envahissants; ce sont leurs premières relations avec cette grande et importante cité, dont nous présenterons d'abord le rapide tableau.

LIVRE SECOND.

LA RUSSIE ANCIENNE ET CONSTANTINOPLE.

CHAPITRE PREMIER.

La Russie en face de Constantinople, depuis son origine jusqu'au seizième siècle.

I.

Les Russes devant Constantinople, dès l'an 850 après J.-C.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Russes ont jeté un œil d'envie sur l'antique cité de Constantin. Les vues ambitieuses, les tendances persévérantes dont l'Europe en ce moment se préoccupe et s'effraie, on les retrouve chez eux dès leur origine même. Vers l'an 850 après Jésus-Christ, pendant que des bandes nombreuses et hardies de pirates northmans pillaient tout sur l'Océan et la mer du Nord, l'Angleterre, l'empire carlovingien, d'autres Northmans sortis de la Suède et appelés *Russes*, *Ruricks* ou enfants de Rurick, leur chef, mais surnommés *Warègues* ou pirates, traversent la Baltique, et vont chez les Slaves de la Sarmatie

fonder par conquête, à Novogorod-la-Grande, le premier noyau de l'empire russe. Aussitôt, ayant entendu parler de *Tzaragrad*, de la *ville des Césars*, comme ils appelaient Constantinople, et voulant partager, dans l'orient, le bonheur et la gloire des Barbares qui avaient conquis l'occident, ils prennent la route du Dniéper, s'emparent en passant de Kieff, arrivent sur les bords de la mer Noire, et, pendant que les Grecs, sous Michel III l'Ivrogne, se disputent, se battent pour leur schisme, ils paraissent subitement devant le port, jettent l'épouvante dans la ville, et les Grecs, divisés et affaiblis, n'en sont quittes qu'en leur donnant du vin, du blé, de l'huile, des épiceries de l'Inde, des tissus en abondance, moyennant quelques esclaves et quelques fourrures qu'ils reçoivent en retour (1).

Excités par ces marchés avantageux et attirés par tous les récits qu'on leur fait des merveilles et de la magnificence de Constantinople, d'autres Warègues ou Russes accoururent bientôt sur les pas des premiers, montés sur des troncs creusés de chêne ou de bouleau qui leur servaient de bateaux, et cette fois s'emparent du port même de Tzaragrad, menacent de prendre la ville à la faveur des mêmes troubles, et il faut une effroyable tempête pour les forcer à se retirer.

Depuis, la route fut connue, elle fut tracée; les Russes, sous les successeurs de Rurick, ne manquèrent pas de la suivre. Tels, leurs anciens compa-

(1) Lévesque et Karamsin, *Hist. de Russie*, t. I.

triotes, les Northmans français, lorsque, à partir de l'an 1000, ils s'écoulèrent comme un inépuisable torrent dans la riche Italie méridionale et ne se reposèrent qu'après avoir fondé le royaume des Deux-Siciles; ou tels encore les Northmans danois, qui, à la même époque et après d'incessantes invasions, parvinrent à conquérir l'Angleterre saxonne qui passa ensuite aux Northmans français.

Le caractère normand, une cupidité insatiable, une ambition rusée, une soif persévérante d'établissements et de conquêtes, se retrouve partout, en Angleterre, en France, dans les Deux-Siciles, en Russie. Suivons-en le développement dans ce dernier pays. Tous les faits sont curieux à noter dans la poursuite d'un but que les Russes, toujours ardents, temporisant souvent, ne renonçant jamais, cherchent encore à atteindre aujourd'hui.

En 904, après la mort de Rurick, Oleg, oncle et tuteur d'Igor, reparaît devant Constantinople; mais, cette fois, le Bosphore est défendu. Vain obstacle : il transporte ses frêles embarcations par dessus l'isthme, comme fera plus tard le sultan Mahomet II pour ses lourds vaisseaux, et, le premier, rend Léon-le-Philosophe, un successeur de Constantin-le-Grand, tributaire des Russes, d'une bande de pirates triomphants (1).

Igor lui-même, en 941, pendant que les forces navales des Grecs sont aux prises avec les Sarrasins, et qu'à l'intérieur Constantin VII et l'habile général Lecapenus ensanglantent l'empire de leur rivalité.

(1) Schœll, *Hist. des États europ.*, t. XI, ch. XXV.

Igor lui-même vient réclamer le tribut promis. Il était sur le point de prendre Constantinople, lorsque, par une prudence difficile à expliquer dans un peuple aventureux et avide, les vieillards l'arrêtèrent dans la victoire en lui faisant entendre que les Russes, sans organisation, sans gouvernement stable, étaient bien capables de piller Constantinople, mais non de la garder après l'avoir conquise. Voilà du moins ce que dit le chroniqueur Nestor, l'historien des origines russes.

Les empereurs, conformément aux traditions de la diplomatie byzantine, les prennent alors à leur solde pour les opposer à d'autres barbares, aux Bulgares de la Thrace, et se sauver eux-mêmes en mettant aux prises les uns avec les autres leurs divers ennemis. Mais Sviatoslaff, après Igor, trouve le pays superbe. « Ici, envoie-t-il dire à ses compatriotes de Kieff, ici « on m'apporte *le vin et les fruits de la Grèce;* la « Hongrie me fournit des chevaux, la Russie du miel, « de la cire et des esclaves. Que me manque-t-il? Je « m'établirai à Preslau. » Cette ville était l'ancienne Marcianopolis. Il arrive même jusqu'à Andrinople, et, trouvant le pays de plus en plus beau, il tente deux fois de s'y fixer, de quitter le dur climat du nord pour le climat plus doux et le sol plus fertile du midi; et il fallut, pour faire ajourner ce précoce établissement dans les provinces danubiennes, le courage persévérant de Jean Zimiscès qui reprit Preslau, et la diversion opérée par la grande tribu sarmate des Petchenègues qui assiégèrent Kieff à l'instigation des Grecs et forcèrent les Russes à rentrer chez eux. Cela

dura de 955 à 973, c'est-à-dire que Sviatoslaff épouvanta Constantinople pendant plus de vingt ans (1).

II.

Politique des Russes dans leur conversion et dans les mariages de leurs chefs, au dixième siècle.

Sous Wladimir-le-Grand, les Russes se décidèrent à abandonner le culte sanguinaire de *Peroun*, leur dieu, dont des rapports fréquents avec les Grecs leur avaient révélé la manifeste absurdité ; ils résolurent de suivre les conseils pressants d'Olga, veuve de Sviatoslaff et mère de Wladimir, qui, à Constantinople, s'était convertie au christianisme avec cent Russes de sa suite. Mais, politiques avant tout et en tout autant que rapaces et entreprenants, entre tous les cultes mahométan, judaïque, catholique, grec, dont les ministres se disputaient leur conquête, ils délibèrent ensemble sur le choix à faire ; ils cherchent le plus utile à leurs vues sur l'orient, à leur constante ambition. C'est pour cela que, en 980, ils se prononcent pour le schisme grec, avec lequel ils espèrent se faire accepter un jour plus facilement par les Grecs subjugués (2). Et aussitôt, pour joindre au droit du plus fort, toujours leur unique droit, quelques droits véritables sur Constantinople, de Théodosie et de Cherson où ils sont déjà campés, des mêmes lieux où Catherine II mettra plus tard cette inscrip-

(1) Schœll, t. XI, p. 116.
(2) *Chronique russe de Nestor.*

tion hardie : *C'est ici le chemin de Constantinople*, il font demander pour leur chef Wladimir la main d'un princesse grecque, comme quelques années aupara vant un autre barbare, Othon-le-Grand, avait, dan le même but, demandé et obtenu pour son fils l main d'une autre princesse grecque, la princess Théophanie. Cette demande leur est accordée, e Anne, sœur de l'empereur Basile II, vient échange Constantinople contre Kieff, une ville civilisée contr une ville barbare, une société élégante et distingué contre une société ignorante, brutale et grossière. C fut un grand événement : la Russie, à partir de cett époque, entra dans une ère nouvelle. De la ville russe de la ville ennemie, de la ville barbare, Anne tâch aussitôt, afin de s'y sentir plus à l'aise elle-même de faire une ville grecque, avec une bibliothèque avec des écoles, avec une église de Sainte-Sophie comme à Constantinople, et d'autres monument qu'élevèrent des artistes grecs ; et cette transfor mation, qui était le résultat d'une double conquêt opérée chez les Russes par les Grecs, conquête spi rituelle et conquête intellectuelle, continua sous Ia roslaff, fils de Wladimir, celui qui, le premier des sou verains russes, se tournant, en 1019, vers l'occider latin, devint le beau-père d'un grand-duc de Pologne d'un roi de Norwège, d'un roi de France (1).

(1) Lévesque, t. I, p. 210.

III.

Obstacles au succès des Russes du côté de Constantinople. Peuples qui les empêchent ou les préviennent.

Le monde germanique, qu'on pouvait appeler aussi le monde latin, ou bien les Francs, comme disaient les Grecs, convoitait Constantinople, aussi bien que le monde slave que conduisait la Russie. Destructeurs de l'empire romain d'Occident, comment les barbares de la Germanie n'auraient-ils pas désiré de conquérir aussi celui d'Orient? Les Croisades les favorisant, ils devancèrent les Slaves de la Russie en 1202-1204, et un Franc, Baudouin, comte de Flandre, entouré de nombreux vassaux francs, devint le souverain féodal de l'empire fortement monarchique de Constantin et de Justinien. Pour comble de malheur, les Russes alors ne pouvaient plus rien. Wladimir-le-Grand, et, après lui, Iaroslaff, avaient apanagé une foule de princes, princes de Wladimir, de Tver, d'Iaroslaff, de Rostow, de Riaizan, de Smolensk, de Leopol, de Przemisl, d'Halitz ou Russie-Rouge, sans compter que Novogorod-la-Grande, Pscoff, Plescoff et quelques autres cités municipales formèrent des républiques marchandes indépendantes. En perdant son unité, le grand-duché de Kieff perdit sa force. Il s'était affaibli encore, et, de plus, il s'était éloigné de Constantinople, lorsque André Ier, fondateur de Moscou en 1156, avait transporté le siége de l'empire de Kieff à Wladimir, d'où, mais seu-

lement en 1328, il fut transporté à Moscou, dans la Russie-Blanche. Par suite de ce déplacement, fâcheux alors et prématuré, du centre de l'empire, Kieff même échappa bientôt à la domination des grands-ducs. Enfin, dans la première moitié du treizième siècle, s'avancèrent jusqu'au Volga les terribles enfants de Gengis-Khan, les Tatars ou Mongols, qui, profitant des divisions des Russes, les rendirent tributaires, établirent chez eux un *Baskake*, ou receveur-général du tribut ayant sous ses ordres des receveurs particuliers répandus partout, et s'arrogèrent le droit de confirmer les grands-ducs (1). Aussi, gémissant et ne pouvant pas même se débattre entre les mains de ces farouches conquérants, les Russes, ni pendant la durée de l'empire franc ou latin, ni après la destruction de cet empire sous les coups des Paléologues, des Grecs schismatiques et des Génois, en 1261, ne purent rien faire contre Constantinople. Loin de pouvoir rien conquérir, ils perdaient chaque jour du terrain; tout le monde leur jetait la pierre et semblait leur dire : *væ victis*, malheur aux vaincus! Tous les peuples voisins, à l'envi les uns des autres, cherchaient, pour ainsi parler, à les réduire à leur plus simple expression. Les Lithuaniens, en 1320, leur prennent la grande ville, la ville sacrée de Kieff; les Polonais, de leur côté, leur enlèvent la Russie-Rouge, la Podolie et la Volhynie. L'empire russe est réduit au grand-duché de Wladimir ou de Moscou.

Il est vrai que vers l'an 1380, le grand-duc Dimi-

(1) Schœll, *ibid*, p. 126.

tri, à la faveur de l'affaiblissement de l'empire tatare ou du Kapschack, vite divisé aussi, commença la guerre de la délivrance et l'inaugura par la victoire du Don, d'où son surnom de Donski. Mais cette guerre ne fut pas terminée de sitôt, et, pendant qu'ils étaient aux prises avec leurs oppresseurs, les Russes perdirent la meilleure occasion de donner le coup de grâce à l'empire grec, à un empire tant de fois attaqué par eux, si fortement secoué par tant de peuples, et n'en pouvant plus. A leur place, les Turcs Ottomans parurent, et, avec les armes du fanatisme musulman et de l'ambition des conquêtes, ils prévinrent, eux aussi, les Russes, en 1453, comme les avaient prévenus les Francs au commencement du treizième siècle. Favorisés par le manque d'unité dans le monde chrétien et par les embarras intérieurs de la Russie, ils s'installèrent dans la cité que les Russes avaient tant enviée. Sous leurs propres yeux, pour ainsi dire, et devant leurs glaives impuissants, ils firent de *Tzaragrad Istamboul*, de la future ville des tzars la ville des sultans, de la cité schismatique la cité musulmane, la métropole même et la couronne de tout le monde musulman.

Empêchés par les uns, toujours prévenus par d'autres, qu'allaient faire les Russes?

CHAPITRE II.

La Russie en face de Constantinople, au quinzième et au seizième siècle.

I.

Reprise des projets sur Constantinople après 1453. Marie Paléologue. Mariage d'Ivan III avec cette princesse grecque. Importance de ce mariage, 1472.

Quand les armes ne pouvaient servir, les Russes, alors comme aujourd'hui, savaient employer la politique. Ainsi, malgré tout le déplaisir qu'ils durent éprouver de se voir évincés, pour la conquête de Constantinople, tantôt par les Francs ou les croisés catholiques, tantôt par les Turcs ou les croisés musulmans, ils n'en persistèrent pas moins dans les desseins qu'ils avaient jusqu'alors nourris. Ivan III lui-même, tout en recommençant contre les Tartares ou Mongols de Kazan et d'Astrakan, une guerre qui finit par l'affranchissement de la Russie, tout en replaçant vigoureusement sous son immédiat pouvoir les principautés et les villes qui avaient pu s'en séparer, Ivan III ne perdit pas de vue l'ancienne *Tzaragrad*.

Il y avait à Rome, parmi une foule de réfugiés grecs de distinction, une princesse qui, par son père, Tho-

mas Paléologue, ancien despote (*hospodar*) d'Achaïe, était nièce du dernier empereur grec Constantin Dragasés, et pouvait apporter par conséquent à celui qui aurait sa main des droits sur l'empire et la cité ravis à ses pères. Elle se nommait Marie Paléologue. *Le pape Paul II, connaissant les dispositions des Russes, l'offrit à Ivan III*, qui s'empressa de l'accepter en 1472, et qui aussitôt ne dissimula pas le parti qu'il comptait tirer de cette union. Dès ce moment, en effet, il ajouta aux armes de la Russie, qui représentaient saint Georges vainqueur du dragon, l'aigle noir à deux têtes, qui était les armes de l'empire grec, se posant ainsi comme l'héritier de Constantinople et de l'Orient, et même, à l'instar des empereurs grecs, de tout l'empire romain, figuré par les deux têtes de l'aigle. C'est pour cela que dans ses rapports avec les puissances étrangères, le premier il prit le titre de Tzar, qui signifiait bien certainement *César*, comme *Tzaragrad*, nom donné de tout temps à Constantinople par les Russes, avait signifié la ville des Césars.

II.

Attitude des tzars à l'égard des Turcs après ce mariage. Ils se posent comme les héritiers des Comnènes.

C'est aussi, sans doute, à cause de ces prétentions nouvelles, que, en 1495, envoyant à Constantinople Michel Pletschejeff pour obtenir en faveur des marchands russes, dans les États du sultan, la sûreté du commerce, il prescrivit à cet ambassadeur de paraître

devant le sultan et devant son fils Mohammed, sans plier le genou, et d'adresser directement son discours au souverain.

Après lui, l'ambassadeur de Maximilien Ier d'Autriche, Schnitzenpamer, envoyé à Moscou, croyait, conformément aux instructions de son maître, entrer dans la pensée du grand-duc Basile ou Wasili IV, fils et successeur de Ivan III, en rendant le mot de tzar par celui d'empereur (1). Ivan IV le Terrible, qui succéda à Wasili, son père, afficha d'une manière plus claire encore, plus ostensible, et surtout avec plus de morgue, les prétentions qu'il fondait sur le mariage dont nous avons parlé. Constamment il se vantait d'être l'héritier des Comnènes et des Paléologues, par son aïeule, la princesse grecque Marie. Il alla même plus loin : pour qu'on sût bien toute l'étendue de ses prétentions, tout ce qu'il entendait tirer de cette précieuse parenté, et en général des alliances contractées à diverses époques par sa maison avec les empereurs grecs, il se fit fabriquer, à l'aide de ces alliances, une généalogie qui le faisait descendre de l'empereur Auguste ; en sorte qu'il pouvait prétendre à l'ancien empire d'Occident, comme à celui d'Orient, en vertu du même droit, du droit de naissance. Et qu'on ne pense pas que ce fût là un vain amusement et qu'Ivan IV ne prît pas la chose au sérieux. Il s'arrogeait la qualité de descendant d'Auguste dans ses rapports avec les autres puissances, quand il en avait l'occasion. Lévesque, dans

(1) Schœll, t. XXI, ch. XIX.

son *Histoire de Russie* (1), parle, en note, d'une lettre datée de 1573 et adressée par Ivan IV à Jean roi de Suède et fils de Gustave Wasa. Dans cette lettre, le tzar, d'un ton plein de morgue et de grossièreté, refuse au fils du glorieux libérateur des Suédois, au chef de l'ancienne et illustre maison de Wasa, le titre de roi, à cause de sa naissance. Vainement le roi de Danemarck, qui était alors Frédéric II, chercha-t-il à mettre les deux princes en de meilleurs termes, l'orgueilleux Ivan IV répondit aux députés danois qu'il ne lui convenait pas, à lui, *issu de l'empereur Auguste*, de traiter de roi de Suède un prince qui n'était qu'un roi élu et d'une naissance obscure; que le roi de Danemarck ne se respectait pas assez en lui donnant le titre de roi; que, quant à lui, le tzar, il ne donnerait pas audience aux ambassadeurs suédois, qui seraient libres, pour les négociations, de s'adresser au gouverneur russe de Novogorod, etc. Cette lettre et cette réponse se trouvent dans le tome II de la *Bibliothèque russe de Novikoff.* Enfin, par suite des mauvaises dispositions d'Ivan III, de Wasili IV et d'Ivan IV à l'égard de la Porte ottomane, dont les droits de conquête n'étaient pas regardés comme supérieurs à leurs prétendus droits de naissance, on ne trouve dans l'*Histoire de l'Empire ottoman* de M. de Hammer, qui a si scrupuleusement noté, au quinzième et au seizième siècle, les relations diplomatiques de cet empire récent, aucune trace d'une ambassade russe résidant à poste fixe à Cons-

(1) Lévesque, t. III, p. 158.

tantinople, comme on y en voit de la France, et comme ces princes en entretiennent une à Vienne auprès des empereurs germains de la maison de Hapsbourg. Il n'y a accidentellement que des envoyés temporaires, qui repartent pour Moscou sitôt leur mission finie : en 1495, Michel Pletschejeff (1) ; en 1499 (2), nouvel ambassadeur suivi de marchands russes ; en 1531, autre envoyé pour réclamer auprès de la Porte, avec menace de guerre, deux messagers jadis dépêchés par Wasili IV à Belgrade et dont on n'avait plus entendu parler; en 1538, un officier d'Ivan IV, Adascheff. Ce n'est qu'en 1583, que M. de Hammer cite un échange d'ambassades réelles entre la Russie et la Turquie, car la Russie se décidait à suivre l'exemple des puissances européennes. Et néanmoins, en 1592, on voit le gouvernement russe, moyennant des étoffes de soie reçues en retour, fournir aux Géorgiens de l'artillerie contre les Turcs, et chercher déjà, comme il y est parvenu, à découvrir la frontière ottomane aussi bien que celle des Perses, du côté du plateau caucasien (3). Tous les faits que nous venons de rapporter montrent assez combien ils se trompent ceux qui prétendent que ce n'est qu'à partir de Pierre-le-Grand ou même de Catherine II, que la Russie s'est portée pour héritière de l'empire turc, c'est-à-dire de l'ancien empire grec.

(1) Hammer, t. I. liv. xx.
(2) *Ibid.*
(3) Hammer, t. II, liv. xl.

III.

La cour des tzars devient le refuge des Grecs fugitifs ou opprimés, au quinzième siècle.

Ainsi les Russes, loin de perdre de vue Constantinople, après la prise de cette ville par les Turcs, cherchèrent à acquérir des titres qui leur permissent de disputer un jour, et en quelque sorte légitimement, leur conquête à ces nouveau-venus qui avaient eu plus de bonheur qu'eux-mêmes. Les Ivans, par là, attiraient sur eux l'attention et les regards des Grecs ou fugitifs ou opprimés.

Ceux-ci pouvaient voir dans les grands-ducs de futurs libérateurs; ceux-là se réfugiaient à Moscou avec plus de confiance, avec l'espérance plus certaine d'y trouver asile et protection. Aussi, sans parler des lettrés tels que Théodore Lascaris et son fils Démétrius, et des diplomates grecs tels que Georges Trachaniotès, qui s'y rendirent sous Ivan III, combien de Grecs de toutes les conditions, qui, sous le même prince et après lui, y vinrent profiter de l'hospitalité dont les prétentions bien connues des nouveaux grands-ducs ou des tzars leur donnaient l'assurance. Là ils trouvaient encore, malgré les fâcheux changements qu'avaient pu amener la longue domination des Mongols, des usages qui leur étaient communs; là on comptait les jours et les mois à la manière des Grecs, car, depuis environ 1381, Cyprien, métropolitain de Moscou et Grec de nation, avait substitué à l'ancien ca-

lendrier, qui prenait l'année au 1[er] mars, le calendrier grec qui la faisait commencer au mois de septembre ; là les souverains, les grands, et beaucoup parmi le peuple, portaient des noms grecs, des noms connus, Dmitri ou Démétrius, Iourié ou George, Ivan ou Jean, Féodor ou Théodore, etc. ; là « on se « servait, dit Schœll (1), de l'alphabet grec ; seule- « ment, à cause des sons particuliers étrangers aux « Hellènes, les Russes avaient imaginé d'exprimer « ces sons par des lettres particulières qui donnaient « à leur alphabet une apparence d'originalité. » Là aussi les ministres de la religion relevaient, comme leurs prêtres, du même chef spirituel, du patriarche de Constantinople; là ils pouvaient prier dans les églises grecques, entendre développer les mêmes croyances, célébrer les mêmes fêtes, invoquer les mêmes saints, adorer le même Dieu ; là enfin, près de corréligionnaires, le secours était spontanément donné, et le besoin impérieux de protection n'invitait pas à l'apostasie la conscience de l'exilé. On était même plus qu'auprès de corréligionnaires, on était auprès des partisans les plus fidèles, les plus obstinés, les plus fanatiques du schisme, auprès de princes qui, depuis la chute irrémédiable des empereurs byzantins, se posaient comme les soutiens et les chefs du monde schismatique.

(1) Schœll, t. XI, ch. xxv.

IV.

Les tzars, soutiens du schisme. Cause irrémédiable de la chute future de l'empire turc.

Au point de vue de l'affermissement et de la durée de leur domination dans l'empire d'Orient, c'était un malheur pour les Turcs ottomans *de ne pouvoir* embrasser le culte des vaincus, d'être liés à une religion que plus de huit cents ans de combats livrés ou soutenus rendaient irréconciliable avec l'Évangile, à une religion qui se regardait d'ailleurs comme révélée aussi bien que le judaïsme et le christianisme, et dont le fondateur était assimilé à Moïse, à Jésus même, et, qui plus est, mis au-dessus d'eux, envoyé d'en haut après eux et par un choix de prédilection, pour perfectionner, pour compléter leur œuvre, pour donner au monde le dernier mot de la science religieuse. Oui, c'était un malheur d'être attachés à cette religion, non comme les hérétiques le sont à leurs idées, par l'adhésion de la raison qui, libre et maîtresse d'elle-même, peut, avec sa complaisance habituelle, changer d'avis et se plier aux circonstances, mais par les liens de la foi, qui enchaîne la liberté, qui commande à la conscience de toute la supériorité de Dieu sur l'homme, de l'infini sur le fini, qui ne fait pas des sectateurs, des rationalistes, qui fait des fidèles, des croyants, des milliers de martyrs. Oui, mieux eût valu pour les Turcs, dans l'intérêt de la solidité de leur nouvelle puissance, être dans la

même situation religieuse que les anciens Barbares d'occident, que les anciens Russes eux-mêmes, et pouvoir faire comme la plupart d'entre eux. Rien ne rapproche les hommes et ne les porte à se mêler, à s'entendre, à s'unir ensemble, comme les affinités religieuses. La tolérance, qui laisse vivre toutes les diversités religieuses, ne conduit pas à ce résultat aussi promptement ni aussi bien que la conformité qui les fait disparaître. Et cela était vrai, particulièrement dans l'orient, berceau des religions, où toutes choses avaient été de tout temps subordonnées aux idées religieuses, où l'homme de Dieu avait toujours prédominé sur les autres hommes, où enfin la différence de culte, bien plus fâcheuse là que la différence de race, devait élever entre deux peuples un mur de séparation plus infranchissable qu'ailleurs. Les Turcs ne furent pas en état d'opérer cette évolution religieuse; ils ne l'ont pas fait depuis. C'est pour cela qu'ils ont toujours été regardés comme des étrangers dans l'Europe chrétienne, comme des intrus qu'on ne supporte que pour le maintien d'une idée, d'un système politique, dans un intérêt, peut-être passager, d'équilibre européen; c'est pour cela aussi qu'ils n'ont pu s'incorporer les vaincus, qu'ils sont restés isolés dans leur empire, superposés pour ainsi dire aux Grecs, planant, le sabre à la main, sur leurs têtes, mais ne se mêlant pas avec eux, ne se fondant pas dans la race grecque, ne formant pas avec elle une seule et même nation. Le fanatisme avait fait toutes les conquêtes des Turcs, et c'est lui qui faisait leur force; mais, comme tout ce qui tient à l'exaltation outrée de l'âme

et de l'imagination, le fanatisme n'a qu'un temps. Voilà pourquoi l'empire turc, édifié sur un système religieux que le fanatisme ne soutient plus et que l'éducation de tant de Turcs en Europe, que les idées européennes appelées par les sultans eux-mêmes, viennent ébranler chaque jour, voilà pourquoi cet empire est vite tombé en décadence, et, si l'on n'y prend garde, ira dépérissant de jour en jour davantage.

V.

Les Russes deviennent les chefs du monde schismatique.

Les Russes ont été plus avisés pour le succès de leurs espérances que ceux-ci pour la sûreté de leur possession. Ils sont devenus les chefs du monde schismatiques, et, à ce titre, les protecteurs naturels et même avoués, les libérateurs attendus des Hellènes. Et cette excellente politique, qui les rend maîtres par avance du fond même de la population de l'empire turc, et qui leur a été suggérée par la persistance inévitable des Ottomans dans les idées ou l'intolérance mahométanes, les Russes la suivent, non pas depuis Pierre-le-Grand, mais presque depuis la chute des empereurs grecs.

Avant cette catastrophe, ils étaient ceux qui avaient montré la répugnance la plus invincible pour tout projet d'union avec les Latins. En 1477, Jean Paléologue, empereur de Constantinople, voulant obtenir le secours de l'occident contre les Turcs, qui le serraient de trop près, s'était décidé à fondre l'Église grecque dans l'Église latine, et, dans ce but,

il se rendit au concile de Florence, que le pape Eugène IV avait convoqué à cet effet. Le patriarche de Constantinophe adhérait lui-même à cette union, et, pour la faire adopter en Russie, il avait sacré métropolitain de Moscou, malgré l'opposition du chapitre, un Grec nommé Isidore, un ami du pontife romain. Tout alla comme le voulait la cour romaine : l'acte d'Union fut signé. « Mais, dit Schœll (1), lors« que, à l'église de Notre-Dame du Kremlin, Isidore, « en 1441, donna lecture de l'acte d'Union et pria « pour le pape comme chef universel de l'Église, tous « les assistants se turent jusqu'à ce que le grand-duc, « qui était alors Wasili ou Basile III, élevant sa voix, « entrât dans une discussion théologique avec le pré« lat, et ordonnât à un conseil composé d'évêques et « de boyards, d'examiner l'acte d'Union. Le métro« politain fut déclaré traître, déposé et enfermé dans « un couvent d'où il trouva moyen de s'échapper en « 1443, pour aller recevoir à Rome le chapeau de « cardinal et le titre de patriarche de Constanti« nople. » Et les Russes de s'écrier, dans leur indignation, ajoute Lévesque d'après un pamphlet russe du temps, « qu'il était allé auprès de son pape, con« duit à sa perte par le diable (2). » Ainsi, Jean Paléologue avait bien pu accepter pour un moment l'Union ; mais les Russes, malgré leur métropolitain et par la volonté du tzar, organe de leurs vœux, l'avaient énergiquement repoussée.

(1) Schœll, liv. v. ch. xxv, t. II.

(2) Lévesque, *Hist. de Russie*, t. II, et Karamsin, liv. VIII.

Plus tard, en 1472, le pape Paul II crut être plus heureux en proposant à Ivan III la main de Marie Paléologue, qui était catholique ou du moins passait pour telle à Rome. Mais il fut trompé dans son attente : Ivan III resta schismatique, et Marie Paléologue, à l'instigation de son époux, rentra dans la religion de ses pères et quitta même le nom trop romain de Marie pour prendre le nom plus grec de Sophie (1).

Ce ne sont pas encore là les seuls gages de fidélité que les tzars, à cette époque, donnèrent au monde schismatique : en 1494, le même Ivan III accorda sa fille Hélène en mariage à Alexandre, grand-duc de Lithuanie. Comme les Lithuaniens avaient adhéré aux décrets d'union du concile de Florence, Ivan III exigea d'Alexandre qu'il ne forcerait pas sa jeune épouse à mettre le pied dans une église latine, et la violation de cette promesse, à laquelle le tzar tenait par dessus tout, devint une cause de guerre entre les deux souverains.

Quel effet ne devait pas produire une telle conduite sur l'esprit des schismatiques, et combien ceux qui gémissaient dans l'empire turc, devaient désirer d'avoir pour maîtres des princes aussi fermes, aussi zélés dans une foi qui était la leur ! Que durent-ils penser, lorsqu'au sein de Constantinople, l'année suivante, 1495, ils virent Pletschejeff, un Russe, un ambassadeur d'Ivan III, refuser un repas auquel l'invita le sultan, ne voulant pas, lui catholique-grec,

(1) Schœll, t XXI, ch. XIX, liv. VI.

s'asseoir à la table de l'oppresseur de ses frères (1) ? L'ambition ne pouvait pas prendre de formes plus séduisantes et plus adroites.

Sous Ivan IV, même fidélité obstinée au schisme grec. La plus grande imprécation contre quelqu'un fut de souhaiter qu'il mourût soumis au pontife romain (2). Mais voici qui est plus significatif et plus fort. Dans une guerre contre la Pologne, au sujet de la Livonie, ce prince avait été presque toujours battu par le valeureux roi Étienne Bathori et avait éprouvé des pertes immenses. Décidé à faire la paix et voulant l'obtenir pas trop désavantageuse, il sollicita l'appui du pape, qui était naturellement plus porté pour la Pologne catholique que pour un État qui ne l'était pas. C'était l'époque où les Jésuites, avec Philippe II et le pape Pie V, avaient organisé dans l'occident la Sainte-Ligue. Les Jésuites étaient partout, se mêlaient à tout, étaient les agents diplomatiques les plus sûrs et les plus influents des princes orthodoxes, dirigeaient enfin, dans le monde chrétien, en Angleterre, en Suède, en Pologne, en Suisse, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en France, en tous lieux, les mouvements de défense et d'unité catholique. C'est par eux que l'occident catholique, représenté par la France, se trouvait sinon sauvé, du moins fortement armé ; il parut bon de les employer aussi, dans l'orient schismatique, à une restauration de l'orthodoxie romaine.

(1) De Hammer, *Hist. de l'Empire ottoman*, t. I, liv. xx.

(2) Lévesque, Ivan IV, t. III.

En appuyant un peu le tzar Ivan IV, ne pouvait-on pas espérer que la reconnaissance, chez lui, viendrait en aide à la persuasion, et qu'on dompterait enfin le schisme grec par la conversion de celui qui en était le seul soutien. Le pape alors régnant, Grégoire XIII, le pensa. Il chargea donc l'habile Jésuite, le P. Possevin, d'aller arranger, comme médiateur, le différend des Polonais et des Russes, de manière à ne pas trop écraser le tzar. Tout alla pour le mieux. La paix de Kiverova-Horka, en 1581, combla les vœux d'Ivan. Il était ravi de joie. Il garda quelque temps auprès de lui, à Moscou, le P. Possevin, qu'il appelait son sauveur. Qui n'eût cru qu'il serait moins raide à l'endroit du schisme que ses prédécesseurs? Il n'en fut pas ainsi : il ne souffrit même pas que le P. Possevin dît un mot de l'Union, et il ne voulut pas, quoi que ce fût en dehors du schisme, lui sacrifier quelques luthériens allemands établis à Moscou, et dont le P. Possevin demandait l'expulsion (1). Il eût mieux aimé expulser des catholiques romains, malgré l'obligation qu'il avait à leur chef spirituel. C'est ce qu'il avait fait en Livonie, où il leur avait littéralement fait la chasse, ne voulant tolérer d'autre culte que le schisme grec (2). Comment, après cela, les Grecs en foule n'auraient pas accouru en Russie?

Ainsi, quand la conquête ottomane avait jeté le trouble et la dispersion dans ce schisme grec, voilà

(1) *La Moscovia del Possevino*, édit. ital. de Mantoue, Bibliot. Ste-Geneviève, n° 124, petit in-4°, p. 12.

(2) *Ibid*, p. 15.

qu'il ralliait ses débris et qu'il prenait en quelque sorte, à Moscou, de la consistance et une force nouvelle, sous le glaive protecteur des tzars. Évidemment, à défaut des empereurs grecs, les chefs laïques du monde schismatique étaient tout trouvés, c'étaient les tzars de Russie. Personne n'était plus capable de jouer ce rôle, personne n'avait plus fait pour mériter de le remplir. Ivan III et Ivan IV, les premiers, s'en acquittèrent fidèlement; mais en même temps, suivant la marche que déjà, au dixième siècle, avait semblé leur tracer Iaroslaw, ils se tournèrent du côté de l'Europe; ils dirigèrent, dès le seizième siècle, leurs pas vers l'occident. La Russie jusqu'alors, par la nature de sa civilisation, avait été grecque ou mongole plutôt encore que slave; ils voulurent, sans lui ôter le caractère religieux par lequel elle tenait utilement au monde grec, en faire un État européen, l'introduire, dès cette époque, dans la société européenne. Avec eux, en un mot, et par eux, le moyen âge devait finir en Russie comme partout ailleurs; la Russie moderne allait commencer!

CHAPITRE III.

La Russie au quinzième et au seizième siècle, en face de l'Europe.

I.

Le P. Possevin touchant les vues d'Ivan IV sur l'occident.

Avant d'entrer dans aucun détail sur la Russie en face de l'Europe, au quinzième et au seizième siècle, laissons parler ce jésuite négociateur que nous avons déjà cité, le P. Possevin. Dans son curieux ouvrage, il donne sur le tzar Ivan IV et sur ses tendances, qui sont restées celles de ses successeurs, les détails les plus singuliers et qui frapperont le lecteur comme ils nous ont frappés nous-mêmes (1).

« Ce Jean ou Ivan, dit-il, fils de Wasili ou Basile, « outre les titres de tzar, de roi de Kazan et d'Astra- « can qu'il a voulu porter, a voulu encore naguère, « en écrivant au Turc, être appelé *empereur de Ger-* « *manie*, sous ce prétexte *qu'il est frère de César-* « *Auguste*. De plus il a cherché à conquérir la Li-

(1) *La Moscovia del Possevino*, article : *Nature du Schisme des Moscovites*, pages 54, 55.

« vonie et la Prusse, car, dit-il, César-Auguste avait « été appelé dans son temps *Prussien, et lui-même « il est le descendant de cet empereur*. De plus, *il a « tenu à montrer qu'il était bien avec Charles-Quint, « avec Ferdinand d'Autriche, son frère, avec Maxi- « milien, fils de ce dernier;* et ainsi on peut facilement « comprendre *ce qu'il avait dans la pensée relative- « ment à la partie ultérieure de la Germanie et de « l'occident*. Et certes, les discordes des princes chré- « tiens, les nombreuses et pestilentielles hérésies, « les succès récents des Russes en Livonie, à Kazan « et à Astrakan, *et l'opinion que ce tzar a de son « schisme* (je dis de son schisme plutôt que de sa « religion), *l'ont entretenu dans cette espérance* et « ont contribué à lui persuader *qu'il était une étoile « choisie de Dieu pour illuminer le monde entier*. Ce « qui a encore accru cet espoir, ce sont quelques « ambassades, qui sont venues rechercher sa faveur « et lui demander son concours pour faire passer à « une autre personne la couronne de Pologne. Même « à l'époque où j'étais auprès de ce prince et où « les affaires de la Moscovie n'étaient pas aussi bril- « lantes, le souvenir de ces ambassades flatteuses « n'était pas sorti de son esprit. En dernier lieu, son « espoir s'est encore accru par des lettres que lui a « écrites un grand prince, dans lesquelles celui-ci se « loue de la propagation de l'hérésie luthérienne dans « ses États. Il en a conclu que tous les catholiques, « qu'il appelle romains, seront bientôt hérétiques, et « *qu'il pourra facilement se les assujettir*. Il fondait « même sur la sévérité dont il a été usé à leur égard,

« la prochaine réalisation de ces ambitieuses pensées ;
« cela, disait-il, devait lever tout obstacle. D'ailleurs,
« la terreur de son nom n'avait-elle pas déjà pénétré
« dans la Lithuanie, dans la Livonie? Pour la même
« raison, il ne doutait pas *qu'il ne pût s'ouvrir le che-*
« *min à la conquête de tout le reste, ne dubitava*
« *aprire la strada al rimanente.* »

E questo Giovanni figliuolo di Basilio, dapoi che vive, oltre quei molti titoli, coi quali vuole essere nominato czar, cioé re di Cazano e di Astracano, ha voluto ancora talora scrivendo al Turco *Chiamarsi imperatore de Germani.* Imperoche avendo avuto l'animo alla Livonia e alla Prussia sotto certo pretesto *del fratello di Cesare Augusto,* il qual dicea esser stato chiamato *Prusso*, e che egli era disceso da quello; e avendo voluto mostrare di *aver amicitia con Carlo-Quinto*, e Ferdinando, suo fratello, e con Massimigliane, figliulo Ferdinando, si può facilmente comprendere quel *che egli abbia avuto in animo circa la parte ulteriore della Germania e della Occidente* : certo le discordie dei principi christiani, le varie et pestilenti heresie, i succesi di Livonia, Cazano e Astracano per l'adietro superati, *e l'opinioni di quel suo scisma,* piu tosto che religione, il nutrivano in queste speranze, persuadendosi di essere stato eletto da Dio, *come una lucentissima stella, per illuminare tutto il mondo.* Accrebero poi la sua speranza alcune ambasciarie, che ricercavano il favore, e l'opera sua, per fare cadere in persona d'altri il regno di Polonia. Anzi nel tempo, che io era appresso quel principe, e che le cose di Moscovia erano assai diminuite, la memoria pero non gli era ancora mancata di quelle ambasciarie, che davano grande fomento al animo suo. Finalmente si fece maggiore la sua speranza, essendogli scritte lettere da un grandé principe, nelle quali lodava la propagatione dell' heresia Luterana nel suo dominio; onde credette, che tutti catolici, i quali egli chiama Romani, fos-

sero heretici, e pero che facilmente potezzero essergli sottomessi. Ultimamente la severita, usata contra tutti, prometteva doversi effettuare in breve il suo pensiero, colla quale severita sperava poter rimovere da se ogni impedimento, che potezze essergli opposto, essendo gia il suo terrore penetrato in modo nella Lituania, e nella Livonia, che per la medesima ragione *non dubitava di potere aprire la strada al rimanente*.

II.

État de l'Europe au seizième siècle, comparé avec celui de la Russie.

Voilà ce que, dès le seizième siècle, à l'époque des derniers Valois en France, d'Élisabeth en Angleterre, de Philippe II en Espagne, de Guillaume d'Orange dans les Pays-Bas, de Ferdinand Ier et de Maximilien II en Allemagne, de Frédéric II en Danemarck, des fils de Gustave Wasa en Suède, un simple duc de Moscovie osait espérer pour son pays. Et ces prétentions exorbitantes, ces destinées extraordinaires, un homme qui raisonnait en diplomate autant qu'en religieux, qui avait vu de près les Russes, apprécié leurs ressources, leurs tendances, leurs instincts, connu intimement leur tzar, entendu et jugé toutes leurs illustrations politiques ou militaires dans ce congrès de Kiverova qu'il avait présidé, ou à la cour même de Moscou ; qui connaissait l'Europe aussi bien que la Russie ; qui voyait d'un côté non pas seulement des guerres internationales, mais les plus longues, les plus irrémédiables et les plus fâcheuses des guerres civiles, je veux dire des dissensions ou des guerres religieuses en Angleterre, dans les Pays-Bas,

en France, en Allemagne, dans le nord scandinave, partout; de l'autre côté, au contraire, une unité religieuse puissante, soutenue même avec fanatisme, comme dans l'Espagne de Ferdinand-le-Catholique et de Philippe II, et, comme dans ce pays, le sentiment religieux s'exaltant, s'enflammant des défaites et de la destruction d'autres musulmans, des enfants de Gengis-Khan; ici, des gouvernements gênés dans leur action par des assemblées, par des classes puissantes ou par des novateurs en révolte, là un gouvernement fort, qui avait fait tout plier sous sa main, et Tartares, et boyards, et principautés féodales, et républiques indépendantes, qui avait même, au milieu d'un peuple neuf, ignorant, barbare, et, de plus, imbu des idées orientales, la force d'un pouvoir théocratique, comme le prouve cette réponse habituelle faite par Ivan-le-Terrible aux demandes de ses sujets : *Je le ferai, si Dieu l'ordonne!* et ces paroles mêmes des sujets, quand ils ignoraient quelque chose : *Dieu le sait et le tzar!* Eh bien! ces prétentions dont nous avons parlé, ces ambitieuses espérances, vu l'état de l'Europe comparé avec celui de la Russie, le P. Possevin, avec son coup d'œil de négociateur et de jésuite, pensait qu'elles pouvaient bien un jour se réaliser. Il le donne à entendre, quand il dit que les discordes des chrétiens, les nombreuses et funestes hérésies, jointes au retentissement et à l'effet des succès du tzar en Livonie, devant Kazan, devant Astrakan, et enfin à l'opinion qu'il avait de son schisme, étaient faites pour nourrir cet espoir.

III.

Dès la fin du quinzième siècle, princes et simples particuliers, tout le monde, en Europe, s'inquiétait de l'attitude et de la force de la Russie.

Ne croyons pas que le P. Possevin fût le seul à se préoccuper des progrès considérables, quoique naissants, de la Russie. Paul Jove, son contemporain, ayant su qu'un ambassadeur russe, Dimitri, avait été envoyé à Rome, alla aussitôt le voir. Il le questionna sur la Russie; il eut avec lui sur ce sujet, qui piquait au plus haut degré sa curiosité, des conversations journalières, et c'est à l'aide de ces conversations qu'il put faire, lui aussi, sa *Moscovia*, comme il le dit lui-même à Rufus, archevêque de Cozenza, en lui dédiant cet opuscule intéressant (1). Et combien d'autres, à Rome, imitèrent l'historiographe de Charles-Quint!

Un autre écrivain du même temps, un voyageur vénitien, un esprit plus élevé, le chevalier Contarini, partageant ces préoccupations, communes déjà à tous les hommes intelligents ou haut placés du seizième siècle, voulut, en revenant de la Perse, passer par Moscou pour s'assurer par lui-même de tout ce qu'on disait de ce pays, de ses souverains, de ses habitudes, et il consigna toutes ses observations dans son *Viaggio della Persia.*

Pour les princes de l'Europe, on ne pense pas sans

(1) Dans les Œuvres de Paul Jove, in-folio, p. 86.

doute qu'ils restassent indifférents à ce qui occupait tant de leurs sujets. Le P. Possevin et Paul Jove ne parlent que de leurs rapports avec Ivan IV; mais déjà, en 1489, près de cent ans avant leurs écrits, les empereurs Frédéric III et son fils Maximilien, roi des Romains, avaient fait des avances à Ivan III. Frédéric III, quêtant partout des mariages pour son fils, alors veuf de Marie de Bourgogne, fit demander la main d'une fille de ce tzar. A cet effet, Ivan III envoya en Allemagne le Grec George Trachaniotès, et, de son côté, Frédéric III députa en Russie un seigneur allemand, que les chroniqueurs russes désignent sous le nom de Delator et qui était peut-être, selon Schœll, George de Thurn. Ce mariage ne put avoir lieu, parce que l'envoyé de l'Autriche demanda, avant de prendre aucun engagement, à voir la princesse, ce qui lui fut refusé comme étant contraire aux coutumes de la Russie (1). Maximilien alors tourna ses vues du côté d'Anne de Bretagne; mais on sait que l'opposition armée de l'adroite et énergique fille de Louis XI vint lui ravir des mains, pour le donner au roi de France Charles VIII, ce beau fruit qu'il tenait déjà à moitié.

IV.

Origine de ces inquiétantes préoccupations, ou bons rapports de la Russie avec l'Europe sous Ivan III.

Comment donc la Russie avait-elle pu, dès cette

(1) *Fœminæ non adhibentur conviviis, neque sacrorum causâ remotiora templa petere aut temerè in publicum egredi permittuntur.* Corruption de[illegible]mes, surveillance jalouse des Russes, surtout des gran[illegible]ove, p. 94.

époque, exciter à ce point l'attention, pour ne pas dire les craintes de l'Europe? Pour trouver l'origine de ce fait, si nouveau dans l'histoire de l'opinion publique au seizième siècle, il faut remonter au mariage de Marie Paléologue, celle qui en Russie s'appela Sophie, avec Ivan III. Par sa haute naissance, Sophie Paléologue avait des rapports de connaissance et d'amitié avec la plupart des souverains du temps ; et son séjour à Rome, ville essentiellement cosmopolite, avait fourni à un plus grand nombre de personnes l'occasion de la voir et de la connaître. En outre, son père, Thomas Paléologue, frère du dernier empereur grec, était accueilli dans toutes les cours, qui même se le disputaient, dans l'espoir, comme il n'avait pas d'enfants mâles, d'obtenir de lui la cession de ses droits sur Constantinople. Ferdinand-le-Catholique était particulièrement son ami, et l'on dit que *c'est à lui et à ses successeurs, par conséquent à Charles-Quint, à la maison d'Autriche, qu'il légua en effet ses droits sur l'ancien empire grec.* On conçoit donc qu'un tel mariage dut attirer, sur celui qui le contractait, les regards de beaucoup de monde en Europe, sans parler de l'intérêt qui s'attachait à l'alliance d'une princesse douée de tous les charmes de l'esprit et de la beauté, accoutumée à une société noble, élégante, distinguée, avec le chef barbare d'une nation plus barbare encore. Elle avait de l'instruction et une grande intelligence. Quel usage allait-elle en faire ? Comment allait-elle marcher à côté de ces nobles femmes, dont la papauté s'était si souvent servie pour civiliser d'abord leurs époux barbares et puis

la nation sur laquelle elles devaient régner? Celle-ci ne répondit pas à la pensée toute catholique du souverain-pontife; elle rendit service pourtant à toute l'Église en général, en excitant sans cesse Ivan III contre les Mongols, contre un peuple doublement odieux par sa longue tyrannie envers les Russes et par sa religion; en lui faisant connaître les inventions qu'il devait, pour réussir, emprunter à l'Europe, et les hommes les plus propres à les introduire dans ses États. En un mot, elle mit aussitôt Ivan III en rapport avec l'Europe civilisée; et ce prince, qui avait l'instinct des grandes choses et des utiles réformes, et qui d'ailleurs cédait à l'invincible influence qu'exercent toujours tôt ou tard des pays éclairés sur des contrées barbares, ce prince, qui a mérité le titre glorieux de précurseur de Pierre-le-Grand, se tourna vers l'Europe en attendant de pouvoir, comme les anciens grands-ducs alors qu'ils résidaient à Kieff, revenir sur l'empire d'Orient et le rendre aux vrais descendants de César-Auguste et des Comnènes!

V.

Les Européens appelés en Russie sous Ivan III.

Sous Ivan III vint à Moscou, appelé de Venise par ce prince, Fioraventi Aristote, plus connu sous le nom de Aristoteli de Bologne, à la fois architecte, ingénieur et artilleur, et qui fut pour la Russie du quinzième siècle, ce que fut le Genevois Lefort, au dix-huitième, pour les Russes du tzar Pierre. Le chevalier Contarini l'avait remarqué à Moscou avec une foule

d'artistes et d'ouvriers grecs, que la présence de Sophie Paléologue y attirait en plus grand nombre, et, entre autres, avec un orfèvre habile de Cattaro nommé Triphon.

Pour ne parler d'abord que des embellissements faits à Moscou et des arts de l'Europe qui y furent introduits à côté des arts de Constantinople, nous dirons qu'en 1475, c'est Aristoteli de Bologne qui bâtit, sur la place publique de Moscou, la célèbre église où est déposée la Vierge miraculeuse de Wladimir-le-Grand. Le voyageur Contarini l'avait vu travaillant à ce bel ouvrage. Moscou lui dut également le palais grand-ducal, connu sous le nom de Palais de pierres de taille. Les demeures des souverains allaient donc offrir une architecture plus régulière. C'est lui aussi qui contribua, à la même époque, à la réédification du Kremlin, qui, à peine achevé par des ouvriers grecs, s'était écroulé en 1474, et où se trouvait l'église de l'Assomption, lieu du sacre et du couronnement des tzars, récemment bâtie par des Grecs. Le Kremlin, à la fois forteresse et palais immense, fut reconstruit sur des proportions si colossales et si imposantes, qu'au dix-neuvième siècle, un peuple habitué à la grandeur et à la magnificence dans les arts comme en toutes choses, ne put se défendre, à l'aspect de ses hautes tours et de ses formidables murs, d'un cri d'admiration et d'étonnement pour les merveilles de l'art grœco-européen dans l'ancienne Russie! Un autre artiste italien, le Milanais Aloïse, fit encore, sous Ivan III, le palais appelé la Cour aux Avances. Triphon de

Cattaro, qu'on peut aussi regarder comme Italien, lui fabriqua, dit Contarini, de beaux vases et d'autres ouvrages. Il fit venir de l'Italie jusqu'à des médailleurs avec quantité d'orfèvres. En 1489, ce même prince chargea le Grec George Trachaniotès, son envoyé auprès de Maximilien Ier pour le mariage dont nous avons déjà parlé, d'enrôler en Allemagne des artistes, des maçons, des mineurs, des architectes, en leur promettant des récompenses et de gros bénéfices. Les relations d'Ivan III avec Mathias Corvin, qui, de son côté, secondé aussi par sa femme, l'Italienne Marie d'Anjou, travaillait activement à civiliser les Magyares, lui permirent d'avoir de la Hongrie plusieurs ingénieurs et des fondeurs que ce grand prince lui envoya. Ils se joignirent à Aristoteli de Bologne, pour donner, sous sa direction, à la Russie, un commencement d'artillerie. Aristoteli fondit des canons ; et les Russes, sous le commandement d'Ivan III, en firent usage, pour la première fois, en 1482, contre la ville de Felling en Livonie, qui se rendit aussitôt. C'était treize ans avant la Suède elle-même, qui ne s'en servit qu'en 1495 (1). Ivan III rendit encore un autre service à la Russie : deux Allemands attachés à son service, découvrirent, sur les bords de la Zylma, près de la Petchora, les premières mines d'argent, découverte qui ne devait pas être la seule ; et cela eut lieu vers l'époque où l'Espagne, à l'autre extrémité de l'Europe, allait bientôt avoir les siennes en Amérique. C'est par les mines

(1) Lévesque, p. 355, t. II.

« vonie et la Prusse, car, dit-il, César-Auguste avait « été appelé dans son temps *Prussien*, *et lui-même* « *il est le descendant de cet empereur*. De plus, *il a* « *tenu à montrer qu'il était bien avec Charles-Quint*, « *avec Ferdinand d'Autriche*, *son frère*, *avec Maxi-* « *milien*, *fils de ce dernier ;* et ainsi on peut facilement « comprendre *ce qu'il avait dans la pensée relative-* « *ment à la partie ultérieure de la Germanie et de* « *l'occident*. Et certes, les discordes des princes chré- « tiens, les nombreuses et pestilentielles hérésies, « les succès récents des Russes en Livonie, à Kazan « et à Astrakan, *et l'opinion que ce tzar a de son* « *schisme* (je dis de son schisme plutôt que de sa « religion), *l'ont entretenu dans cette espérance* et « ont contribué à lui persuader *qu'il était une étoile* « *choisie de Dieu pour illuminer le monde entier*. Ce « qui a encore accru cet espoir, ce sont quelques « ambassades, qui sont venues rechercher sa faveur « et lui demander son concours pour faire passer à « une autre personne la couronne de Pologne. Même « à l'époque où j'étais auprès de ce prince et où « les affaires de la Moscovie n'étaient pas aussi bril- « lantes, le souvenir de ces ambassades flatteuses « n'était pas sorti de son esprit. En dernier lieu, son « espoir s'est encore accru par des lettres que lui a « écrites un grand prince, dans lesquelles celui-ci se « loue de la propagation de l'hérésie luthérienne dans « ses États. Il en a conclu que tous les catholiques, « qu'il appelle romains, seront bientôt hérétiques, et « *qu'il pourra facilement se les assujettir*. Il fondait « même sur la sévérité dont il a été usé à leur égard,

« la prochaine réalisation de ces ambitieuses pensées ;
« cela, disait-il, devait lever tout obstacle. D'ailleurs,
« la terreur de son nom n'avait-elle pas déjà pénétré
« dans la Lithuanie, dans la Livonie? Pour la même
« raison, il ne doutait pas *qu'il ne pût s'ouvrir le che-*
« *min à la conquête de tout le reste*, *ne dubitava*
« *aprire la strada al rimanente*. »

E questo Giovanni figliuolo di Basilio, dapoi che vive, oltre quei molti titoli, coi quali vuole essere nominato czar, cioè re di Cazano e di Astracano, ha voluto ancora talora scrivendo al Turco *Chiamarsi imperatore de Germani*. Imperoche avendo avuto l'animo alla Livonia e alla Prussia sotto certo pretesto *del fratello di Cesare Augusto*, il qual dicea esser stato chiamato *Prusso*, e che egli era disceso da quello; e avendo voluto mostrare di *aver amicitia con Carlo-Quinto*, e Ferdinando, suo fratello, e con Massimigliane, figliulo Ferdinando, si può facilmente comprendere quel *che egli abbia avuto in animo circa la parte ulteriore della Germania e della Occidente* : certo le discordie dei principi christiani, le varie et pestilenti heresie, i succesi di Livonia, Cazano e Astracano per l'adietro superati, *e l'opinioni di quel suo scisma*, piu tosto che religione, il nutrivano in queste speranze, persuadendosi di essere stato eletto da Dio, *come una lucentissima stella*, *per illuminare tutto il mondo*. Accrebero poi la sua speranza alcune ambasciarie, che ricercavano il favore, e l'opera sua, per fare cadere in persona d'altri il regno di Polonia. Anzi nel tempo, che io era appresso quel principe, e che le cose di Moscovia erano assai diminuite, la memoria pero non gli era ancora mancata di quelle ambasciarie, che davano grande fomento al animo suo. Finalmente si fece maggiore la sua speranza, essendogli scritte lettere da un grande principe, nelle quali lodava la propagatione dell' heresia Luterana nel suo dominio; onde credette, che tutti catolici, i quali egli chiama Romani, fos-

péenne, car il avait déclaré à son couronnement qu'il n'épouserait pas une étrangère, mais une Russe extrêmement distinguée, Anastasie Romanow, appartenant à cette grande maison qui bientôt fondera en Russie une nouvelle dynastie, et, pour couronner l'œuvre des Ivans, produira le fameux czar Pierre Ier. C'est après avoir perdu Anastasie qu'il devint un Domitien et mérita le surnom de Terrible.

Ardent partisan du schisme, qu'il voulait faire prévaloir par toute la terre avec la domination russe, et imbu de tous les préjugés religieux de sa nation, il avait l'habitude de se laver les mains, dit le P. Possevin, après avoir parlé avec les ambassadeurs des princes étrangers; et c'était dans une cuvette d'or, ajoute Karamsin (1), placée exprès dans la salle d'audience. Il ne laissa pas pourtant, pour le bien de l'État et pour l'accomplissement de ses vues, que d'ouvrir plus libéralement que jamais, aux étrangers de tous pays, les portes de la Russie. Contemporain du schisme anglican et des troubles religieux qu'il engendra, des dissensions amenées en Allemagne par le luthéranisme, de la révolte des gueux dans les Pays-Bas, du soulèvement des huguenots en France, de celui des zuingliens en Suisse, et instruit de tout cela par ses étrangers, il fondait sur ces divisions religieuses de l'occident romain l'espoir de l'assujettir un jour à son autorité et à son schisme. En attendant, pour se tenir prêt à tout événement, aidé par

(1) *Principe di Moscovia si lava le mani quando ha parlato con ambasciatori di principi forastieri*, p. 4.

des Européens, il fit des réformes dans les milices russes. D'abord il attacha le service militaire à la possession du sol, ce qui amena un arpentage des terres qui fit connaître le nombre d'hommes que la Russie pouvait mettre sous les armes et fit reporter sagement le service militaire sur les habitants plus vigoureux de la campagne.

Après cela il établit en temps de guerre la solde; puis, abandonnant le système des Tartares, que les Russes avaient imité, il fit, comme dans les États européens, prédominer l'infanterie dans ses troupes, à la place de la cavalerie; de plus, il en porta le nombre à un chiffre effrayant, 300,000 hommes, ce qui en faisait la plus considérable infanterie qu'il y eût en Europe. Ce n'est pas tout : à la place des arcs, dont on se servait encore généralement, Ivan IV donna à ses fantassins des fusils, d'où le nom de *strélitz*, qui signifiait fusiliers, et, pour les attacher à leur état, il les exempta d'impôts, *qui militant immunitate vegtigalium gaudent* (1).

Enfin, il choisit une portion de cette infanterie permanente et nationale pour en former sa garde, comme les janissaires chez les Turcs, comme la garde-noire établie chez les Hongrois par Mathias Corvin. C'est avec les strelitz qu'il fit toutes les conquêtes dont nous parlerons plus tard, c'est avec eux et par leur répartition dans les diverses villes de la Russie, qu'il tint en respect la noblesse russe ou les boyards. L'armée, permanente et dépendante du souverain, produisit

(1) Jove, p. 95.

en Russie ce qu'elle avait produit ailleurs, en France, en Espagne, la force du pouvoir central, l'abaissement de la puissance des grands au profit de l'égalité de tous, sous un maître commun. Les Cosaques, qu'il organisa le premier en une république militaire, en 1545, formèrent sa cavalerie légère et devinrent les meilleurs lanciers que l'on pût connaître alors.

Les étrangers l'avaient trop servi dans l'organisation de toute cette milice, appelée à jouer un si grand rôle au dehors et plus tard au dedans, pour qu'il négligeât d'en faire venir d'autres de l'Europe. Deux ans après cet établissement, en 1547, il s'adressa, par l'entremise de son ambassadeur, l'Allemand Jean Schlitte, à Charles-Quint, pour avoir des savants, des architectes, des sculpteurs. Cette démarche ne réussit point. Après la mort de Charles-Quint, il fit la même demande à Ferdinand, son frère et son successeur en Germanie ; et, cette fois, Jean Schlitte parvint à son but. L'appât du gain, l'espoir de faire fortune, séduisirent jusqu'à trois cents hommes de talents divers, orfèvres, papetiers, fondeurs de cloches, mineurs, armuriers, maçons, tailleurs de pierres, peintres, sculpteurs, architectes, théologiens même, c'est-à-dire protestants, et jurisconsultes, qui se rendirent à Lubeck dans le dessein de s'embarquer pour la Russie. Lubeck, quoique privée par Ivan III du comptoir qu'elle avait à Novogorod-la-Grande, entretenait des relations suivies avec le nord de la Russie par le petit port de Narva, et pouvait par conséquent se charger de leur transport. Mais depuis la construction d'Ivangorod, les Lubeckois savaient que les Russes désiraient de s'ouvrir le

commerce de la Baltique ; ils craignirent donc que ces nombreux Allemands n'apprissent aux Russes la navigation, comme naguère les Génois l'avaient enseignée aux Turcs, et ils ne leur permirent pas de s'embarquer à bord de leurs vaisseaux. Il paraît néanmoins qu'environ cent cinquante parvinrent à se rendre à Moscou.

Lubeck nuisait beaucoup aux plans du tzar Ivan IV. Avant cette affaire, en 1533, elle avait déjà, d'un commun accord avec les autres villes hanséatiques, Wismar, Hambourg, Rostock, Dantzig, etc., défendu à tous les sujets de la Hanse, sous peine d'être notés d'infamie et de perdre leurs priviléges, d'aller commercer au port de Narva, le seul par lequel on pût alors négocier avec la Russie, car Ivangorod, dans une guerre avec les Suédois, avait été pris et saccagé (1).

VII.

Les persécutions religieuses font émigrer des protestants allemands en Russie.

Il ne faut pas s'étonner de voir beaucoup d'Allemands s'en aller en Russie. C'était alors, en Allemagne, l'époque des guerres religieuses. Entre 1547 et 1557 se placent deux faits très-importants, le premier, la bataille de Mulhberg, qui, en 1547, écrasa pour quelque temps les luthériens. Dans les premières années qui suivirent cette journée, il dut y avoir beaucoup de luthériens qui partirent pour Moscou : c'était

(1) Lévesque, t. II. Koch, *Tabl. des Révol.*, t. I, p. 393.

une émigration. Le second fait eut lieu en 1555, ce fut la paix religieuse d'Augsbourg. Les luthériens seuls l'obtinrent; les calvinistes et les autres sectes en furent exclus : c'est pour cela qu'alors des calvinistes et des gens de toute secte se rendirent à Moscou : c'était encore une émigration. Les uns et les autres, dit le P. Possevin, obtinrent à Moscou deux églises, et ils les conservèrent, malgré toutes les instances du P. Possevin pour les leur faire retirer (1). « Havendo « poi i calvinisti, e altri heretici d'Inghilterra or- « dinariamente commercii in Moscovia, havevana gia « ottencito due chiese... » En France, quand Louis XIV révoqua, par une complaisance si impolitique pour Mme de Maintenon et pour le parti des catholiques exaltés, pour le parti des continuateurs intolérants de la Sainte-ligue, l'édit de Nantes, tout modifié qu'il avait été par Richelieu, les protestants français allèrent au delà du détroit faire l'éducation industrielle des Anglais. Au seizième siècle, quand Charles-Quint, à une époque où la liberté religieuse ne pouvait plus être vaincue, continua néanmoins de persécuter les luthériens avec les autres réformés, ceux-ci s'en allèrent enrichir la Russie, des arts, des sciences, des industries qu'ils pouvaient connaître. Tel était le triste fruit des dissensions religieuses de l'Europe.

(1) Le P. Possevin, *La Moscovia*, p. 9.

VIII.

Nouveaux points de communication entre la Russie et l'Europe, sous Ivan IV.

Le tzar Ivan IV voyait à cela tant d'avantages pour ses États, que, à l'exemple d'Ivan III, il voulut multiplier les points de communication entre la Russie et l'Europe. Nous trouvons dans Lévesque (1) que le petit port de Narva et celui de Saint-Nicolas, plus petit encore, étaient les seuls endroits par lesquels les Russes pussent avoir affaire avec les Européens. En 1553, le capitaine anglais Chanceler ayant été envoyé par la reine Marie Tudor, avec trois vaisseaux, à la recherche d'un passage dans l'Inde par le Nord, entra dans la Dwina, qui tombe dans la mer Glaciale, et jeta l'ancre, à cause des rigueurs de l'hiver, près d'un petit monastère nommé Saint-Nicolas, Chanceler et son équipage furent envoyés auprès du tzar, qui eut alors l'idée, exécutée après lui, de construire à cet endroit même le port d'Archangel. Pour y attirer les Anglais, il leur accorda l'exemption de tout droit. A la suite des Anglais arrivèrent les Hollandais et les Hambourgeois, qui vinrent y chercher du poisson sec, de l'huile de poisson, de la cire, des cuirs de Russie, des pelleteries, des caviars, de la laine et force bois de construction.

(1) Lévesque, p. 149, t. III.

IX.

L'imprimerie en Russie, en 1563, etc.

Croit-on que là se bornèrent les efforts de ce grand prince pour propager dans son pays les arts des Européens ? Il lui donna encore la chose la plus essentielle au progrès des lumières et de la civilisation, l'imprimerie. Il envoya en Europe prendre des renseignements sur cet art ; puis, en 1563, avec des ouvriers qui s'étaient formés hors de la Russie mais qui étaient tous Russes, et dont l'un était un diacre, il fournit tous les fonds nécessaires, et, de 1563 à 1564, il monta à Moscou une imprimerie dont le premier travail, comme cela avait eu lieu dans l'occident, fut un ouvrage religieux, une édition des *Épîtres* et des *Actes des Apôtres.*

Il n'y eut pas jusqu'à la médecine qu'il ne voulût connaître telle qu'on la pratiquait en Europe, où de son temps le Français Ambroise Paré avait fait faire de si grands pas, surtout à la chirurgie, sous le règne de Henri III. Ivan IV appela des médecins de l'Europe à Moscou, et il fut le premier qui en eut d'étrangers à son service.

Tous les moyens lui étaient bons pour attirer ces Européens qu'il recherchait tant. Il aimait particulièrement les Allemands ; mais il craignait qu'ils ne s'effrayassent de la pensée qu'ils appartiendraient à un prince dont l'aspect, le caractère, l'extérieur, étaient si peu européens. Que fit-il ? Il se vanta partout qu'il était Allemand, et il se fit fabriquer une

généalogie qui le faisait descendre de l'antique maison de Wittelsbach, les possesseurs puissants du duché de Bavière, cherchant ainsi à compenser et à adoucir la différence de mœurs par la conformité d'origine.

X.

Relations d'Ivan IV avec les puissances étrangères. Philippe II s'en sert contre les Turcs. Ivan IV veut épouser une Anglaise. Lettre curieuse publiée par M. Charrière.

Il voulait aussi que la Russie, comme puissance, fût admise dans le système politique de l'Europe. Favoriser le commerce anglais dans le nord et s'entendre avec les princes chrétiens contre les Turcs, étaient de bons moyens pour atteindre à ce but. Nous avons vu qu'il introduisit les Anglais en Russie par la mer Blanche. Il les protégea, il les favorisa constamment, et ce fut d'une manière officielle, par l'intermédiaire d'un ambassadeur, qu'il régla les avantages qu'il se proposait de leur faire. Pour lui il se contentait de celui que devait produire, parmi ses barbares sujets, le contact d'un peuple européen et civilisé.

La croisade contre les Turcs le mit en rapport avec une puissance autrement considérable alors que l'Angleterre, avec une puissance qui menait pour ainsi dire l'Europe entière, avec l'Espagne. Philippe II y régnait, et, par Marie Tudor, sa cousine et sa femme, il tenait l'Angleterre liée à sa politique. Chercher partout des ennemis aux Turcs aussi bien qu'aux Huguenots, était sa préoccupation de tous les instants. Par les Anglais,

il connut les Russes; il sut qu'au fond de la Moscovie se trouvait un prince ardent, désireux de se lier avec les rois de l'occident, et chrétien. Il le poussa contre les conquérants de Constantinople; et Ivan IV, avec les armes et l'artillerie qu'il en reçut, gagna sur les Turcs une victoire qui fut la première remportée par les Russes sur cette nation et dont les cours de l'Europe s'entretinrent beaucoup. Ce fait n'était pas connu avant la publication qu'a faite M. Charrière des *Négociations du Levant*. C'est là qu'il se trouve consigné dans une lettre de l'évêque d'Acqs, ambassadeur d'Henri II à Venise, à M. de Lavigne, ambassadeur français à Constantinople.

« Quant à la victoire que les Moscovites, dit-il, « ont eue sur les Turcs, il n'y a rien de plus certain, « et le devez ainsi dire et asseurer au Grand-Seigneur « et son Bassa, que le roi Philippe lui a suscité cest « ennemy; car je me souviens très-bien que, lorsque j'étais ambassadeur en Angleterre, l'ambassa« deur du roi des Moscovites y arriva pour ouvrir et « establir un commerce et trafficquer de martres, « cires, lings et autres marchandises, entre ceulx de « sa nation et les Anglais. Lequel dict roi Philippe, « oultre les honneurs et riches présents qu'il eust « tant de lui que de la reyne sa femme, *le feist, soubz* « *couleur des dites marchandises, accommoder de* « *toutes sortes d'armes offensives et deffensives, et,* « *par exprès, d'artillerie, dont ils étaient ignorants,* « et des artisans même, affin d'avoir moyen de s'en « prévaloir à l'endroict du G.-S., contre lequel il les

« a esmeus et suscités, dont est ensuivye la défaicte « que vous m'avez mandée..... (1) »

Mais ni par l'Angleterre ni par l'Espagne, Ivan IV ne put encore faire entrer la Russie dans la société européenne. Cet État fut un instrument dont se servit l'adroit et profond Philippe II, et rien de plus.

Ivan IV alors, oubliant la promesse qu'il avait faite à ses sujets au commencement de son règne, voulut épouser une femme étrangère, et il jeta les yeux sur une dame anglaise. Sa septième femme, Marie Nogaï (car il eut autant de femmes qu'Henri VIII, son contemporain), ne lui donnait pas d'enfants. En 1583, il demanda à Elisabeth, qui régnait à cette époque en Angleterre, la main d'une princesse de la maison royale d'York, Marie Hastings, fille du comte de Huntington et de la maison de Pole par sa mère. Comme les Anglais, depuis la découverte de la mer Blanche, commerçaient activement avec les Russes et étaient très-favorisés, Elisabeth se garda bien de répondre négativement. Elle témoigna au contraire à Ivan IV un vif désir de lui être agréable; mais, en attendant que l'embarrassante demande du tzar pût avoir d'autres suites, Marie Nogaï mit au monde un fils. Ivan dès lors ne songea plus à ce huitième mariage (2).

Voilà quelle était la situation de la Russie en face de l'Europe, sous Ivan III et sous Ivan IV. Nous

(1) *Négociations du Levant*, publiées par M. Charrière, année 1558; lettres des 10 et 26 mai; t. II, p. 449.

(2) Schœll, t. XXI, ch. XIX.

savons maintenant comment ces deux princes attirèrent sur eux et sur leur pays l'attention de l'occident; voyons comment ils purent, dès ce même temps, lui inspirer des craintes.

CHAPITRE IV.

Efforts de la Russie, dès le seizième siècle, pour s'ouvrir la Baltique et le chemin de l'Europe par la Livonie.

I.

L'Europe de tous côtés fermée aux Russes, au seizième siècle.

Si les Ivans, ces glorieux destructeurs de la domination mongole, ces libérateurs de leur pays, ces énergiques restaurateurs de l'indépendance nationale, de l'unité politique et du pouvoir central ; si ces tzars, toujours à la recherche des Européens et actifs propagateurs de leur civilisation dans la Russie depuis que le croissant dominait dans l'ancienne Tzaragrad ; enfin si ces princes, héritiers prétendus de l'empire d'Orient et même de l'Occident, attiraient naturellement sur eux les regards étonnés de l'Europe, ils lui inspiraient d'un autre côté presque de la frayeur, en s'avançant, le fer à la main, jusque sur ses frontières ou vers les mers qui lui étaient communes avec leur vaste État. La ruine des Tartares de Saraï, de Kazan, d'Astrakan, et enfin de Sibir en Sibérie, avait agrandi la Russie de tout le bassin du

Volga; elle lui avait ouvert la mer Caspienne, et, du côté de l'Asie supérieure, lui avait même fait dépasser ses limites naturelles, les monts Ourals. La réunion des républiques indépendantes de Novogorod, de Pscoff et de Khlynoff, et celle des principautés féodales de Riaizan et de Sévérie, avaient rendu la Russie plus compacte. Mais, du côté de l'Europe, elle n'allait pas, après toutes ces diverses acquisitions, au delà du Dniéper; et même sur le cours du Dniéper, un peuple, rival des Moscovites et plus slave qu'eux, les Lithuaniens, lui avait enlevé l'antique résidence des premiers grands-ducs, Kieff, et, vers les sources de ce fleuve, Smolensk, qui n'était qu'à une trentaine de lieues de Moscou. Ainsi, pas moyen de percer le centre de l'Europe : le grand-duché de Lithuanie leur en défendait jusqu'à l'accès même, et cet obstacle devint bien plus fort, lorsqu'en 1501, Alexandre, grand-duc de Lithuanie, succéda en Pologne à Jean-Albert Jaghellon, son frère, et réunit la Lithuanie à la Pologne. Dès lors c'est le royaume de Pologne, ainsi accru, qui fut cet obstacle aux progrès des Russes vers l'Europe centrale. Sur la Baltique, même barrière. Les Ivans avaient repris Novogorod-la-Grande, près du lac Ilmen, et Pscoff, près du lac Peypus; mais ils n'allaient guère plus loin que ces deux villes. Là se trouvait un autre Etat slave, mais fondé au treizième siècle par des Allemands, l'Ordre Teutonique, qui, outre la Prusse, possédait la Livonie, la Courlande, la Carélie, l'Ingrie et l'Esthonie, c'est-à-dire tout le littoral russe de la Baltique, ainsi que le petit port de Narva, depuis si célèbre par une des

plus grandes batailles qu'aient livrée les Russes dans l'Esthonie. Il est vrai que ce petit empire manquait un peu d'unité. De la Courlande à la Néva dominait l'ordre des chevaliers Porte-glaives ou de Livonie, qui avait des statuts particuliers quoique dépendant de l'Ordre Teutonique et recevant du grand-maître de cet ordre un maître provincial pour les gouverner (1). De plus, les archevêques de Riga ne reconnaissaient pas de supériorité territoriale dans toute l'étendue de leur diocèse métropolitain. Quoi qu'il en soit, ils formaient une barrière assez forte pour empêcher la Russie d'arriver jusqu'à la Baltique, et l'enfermer, l'enchaîner bon gré malgré dans le territoire du grand-duché de Moscovie, sans avoir par cette mer aucun point de contact avec les Européens.

Enfin, vers le sud, se trouvait la horde, non exterminée encore, des Tartares de la Crimée, qui défendaient aux Russes l'entrée de la mer Noire. De quelque côté que la Russie se tournât, toutes les issues lui étaient donc fermées : véritable état d'emprisonnement dont elle ne pouvait pas ne pas chercher à sortir. C'est pour cela que par dessus la Lithuanie et la Pologne, par dessus l'Ordre Teutonique et celui des chevaliers Porte-glaives, elle tendait la main aux Européens de toute profession, de tout métier, de tout talent ; c'est pour cela qu'Ivan III et, après lui, Ivan IV, essayèrent de percer du côté de la Livonie. L'acquisition de cette province et des pro-

(1) Heeren, p. 129. Koch, pér. VI, p. 392 ; 2e édition de 1823, revue par Schœll.

vinces adjacentes était d'autant plus à désirer, qu'elles étaient le grenier du nord, et qu'on peut dire que la prépondérance chez les Slaves et même chez les Scandinaves, était attachée à leur possession. Si l'on pense donc que la Russie rompait en outre par là les chaînes qui la liaient à l'extrémité du monde européen, sans communication directe et pour ainsi dire territoriale avec l'Europe civilisée, quel immense avantage ne devait pas résulter pour elle, dans le nord, de la conquête de ces belles provinces !

II.

Tentative pour y pénétrer par la Baltique en conquérant la Livonie.

Ivan III envahit le premier la Livonie, en 1502. Mais les chevaliers Porte-glaives étaient commandés par un maître provincial doué des plus grands talents militaires et qui se nommait Walter de Plettenberg. Seul il eût pu tenir tête aux Russes, dont l'artillerie, malgré les efforts d'Aristoteli de Bologne, était récente, peu considérable encore et pas aussi perfectionnée que la sienne. Il ajouta pourtant à ses ressources personnelles celles d'un allié voisin, d'Alexandre, grand-duc de Lithuanie, qui, l'année même où commença la guerre, devint roi de Pologne. C'était donc s'allier avec la Pologne.

III.

Motifs qu'avait la Pologne pour s'allier avec les chevaliers de Livonie.

Or, le nouveau roi de Pologne avait ses raisons,

comme chef des Polonais, pour s'allier avec les chevaliers attaqués ainsi par les Russes.

1° Traité de Thorn, 1466.

En 1466, Casimir IV Jaghellon, après une guerre de treize ans contre l'Ordre Teutonique, avait complétement vaincu, s'appuyant sur les Slaves du pays opprimés par les chevaliers, le grand-maître Louis d'Erlichausen, et lui avait imposé la paix de Thorn (1), dont Rodolphe, évêque de Lavante et légat du pape Paul II, avait été le médiateur. Par cette paix, l'Ordre Teutonique avait cédé à la Pologne la Prusse occidentale, c'est-à-dire la Pomérellie, y compris la ville de Dantzig; plus les districts de Culm et de Michelau, la Warmie, Marienbourg et Elbing, renfermant en tout dix-huit commanderies. Il ne conserva que la Prusse orientale, c'est-à-dire la Sambie, la Natangie et la Poméranie; encore fut-il obligé de déclarer qu'il tenait cette portion de la Prusse en fief du roi et de la république de Pologne. Par suite de cet article, chaque grand-maître devait, dans les six premiers mois après son élection, prêter hommage-lige au roi de Pologne, et l'Ordre devait lui fournir des troupes dans toutes ses guerres. A l'avenir, la moitié des chevaliers et des dignitaires devait être composée de Polonais. Enfin, si les chevaliers conservaient le droit d'élire leur grand-maître, ils perdaient celui de le déposer. On en voit la raison, c'est qu'ils auraient pu en faire usage contre les

(1) Schœll, t. XXII, ch. xx, XLVI, p 59.

Polonais qui allaient avoir plus de chances que les autres d'obtenir cette dignité. Pour tout dédommagement, le grand-maître fut nommé sénateur et on lui assigna une place d'honneur à la gauche du roi. Ce traité de Thorn, en 1466, n'avait pas atteint l'ordre de Livonie, qui, malgré sa dépendance politique vis-à-vis de l'Ordre Teutonique, avait une sorte de nationalité à part. Pour disposer les chevaliers de Livonie à se tourner vers la Pologne plutôt que vers l'Ordre Teutonique, et montrer aussi qu'on n'avait vaincu la Prusse teutonique que pour protéger ceux qui étaient unis à cet Ordre par des affinités quelconques, Alexandre, comme roi de Pologne, ne manquait donc pas de raisons pour s'allier avec les Porte-glaives de Livonie.

2° Paix de Moscou, 1494.

Comme grand-duc de Lithuanie, il en avait aussi pour se déclarer contre la Russie. Il voulait revenir sur la paix de Moscou (1), que après une guerre malheureuse, il avait été obligé de signer en 1494 avec le tzar Ivan III. Par cette paix humiliante et désastreuse, plusieurs villes dont les Lithuaniens s'étaient emparés soit pendant la servitude des Russes sous les Mongols, soit à la faveur du démembrement du grand-duché de Moscovie en principautés féodales ou en républiques indépendantes, étaient rendues à la Russie : c'étaient Viazma, Alexin, Tiechiloff, Roslawl, Veneff, Mitislaw, Toroussa, Obolensk, Ko-

(1) Schœll, t. XXI, ch. XIX.

selsk, Sereusk, Novossily, Odsieff, Vorotynsk, Premysl, Breleff, Metschero. Alexandre n'avait guère conservé que Kieff et Smolensk, qui commandaient le cours du Dniéper. Ce n'est pas tout : il savait que déjà, en 1490, par son ambassadeur Delator, Maximilien I[er] d'Autriche, avant son avénement à l'empire, s'était allié avec Ivan III, et que ce traité d'alliance, proposé par le prince autrichien et qui signala la première introduction de la Russie dans la politique de l'Europe orientale, avait été ratifié à Nuremberg en 1491. *Par ce traité, Ivan III devait soutenir Maximilien dans ses prétentions sur la Hongrie, et l'on sait que la Russie, jusqu'à nos jours, n'a jamais oublié cet engagement d'Ivan III;* de son côté Maximilien, qui n'aimait pas les Jaghellons de Pologne et de Lithuanie pas plus que ne les aimait la Russie, s'engageait à aider Ivan III à reprendre Kieff sur les Lithuaniens. Rien ne déplaisait tant à Alexandre que cette alliance; mais il y en avait une autre qui l'incommodait encore davantage, c'était celle d'Ivan III avec Étienne I[er] le Grand, prince de Moldavie, dont la fille avait épousé un fils du tzar. La Russie, dès cette époque, tendait la main aux Moldaves, à ce qu'on appelle aujourd'hui les provinces danubiennes, contre l'Autriche, du reste, aussi bien que contre la Turquie.

IV.

Guerre de Livonie sous Ivan III.

Voilà toutes les raisons qui déterminaient Alexandre

à promettre au besoin son secours aux chevaliers de Livonie. Comptant donc sur cet appui, Plettenberg réunit quatorze mille hommes de troupes, et, à Maholm, dans une première rencontre, il défit quatre mille Russes. A un second engagement il eut un succès plus éclatant encore et plus décisif : devant Plescoff, en 1502, avec un égal nombre de troupes, il battit dix mille Moscovites. Aussitôt une trêve de six ans, qui fut ensuite renouvelée pour cinquante, obligea Ivan III à ajourner ses projets sur la Livonie. Ainsi les Russes, heureux du côté de l'Europe centrale grâce à l'alliance autrichienne, au moyen de laquelle ils mettaient la Pologne entre deux feux, ne l'étaient pas du côté de la Livonie qui savait se défendre elle-même avec succès.

V.

Les Russes et les Polonais.

Sous Basile IV il ne fut pas question de la Livonie, que protégeait d'ailleurs la trêve de six et puis de cinquante ans ; on s'occupa des Polonais, ou plutôt des Lithuaniens, qu'il s'agissait d'éloigner à tout prix de Moscou. Mais si l'on avait été heureux contre la Lithuanie, alors qu'on n'avait eu affaire qu'à elle seule, pouvait-on espérer le même succès maintenant qu'elle était réunie à la Pologne, qui, depuis cette réunion et depuis l'acquisition de la Prusse occidentale, surpassait en superficie la France et l'Espagne réunies (1), touchait à deux mers, la Baltique et la

(1) Schœll, t. XXII, liv. VI, ch. XXII, p. 120.

mer Noire, et, grâce à la transmission régulière de la couronne sous les Jaghellons, était tranquille, puissante, prépondérante dans le monde slave? On n'aurait pu l'espérer sans deux circonstances favorables : la première, c'est que l'empereur Maximilien Ier envoya son ambassadeur Schnitzenpamer à Moscou, non plus, cette fois, au sujet de la Hongrie, mais pour la Prusse polonaise, pour Dantzig, qui lui faisait envie ; et il promettait toujours de seconder les Russes pour reprendre Kieff sur les Lithuaniens ou bien sur la Pologne ; la seconde circonstance, c'est que, sous Sigismond Ier, frère et successeur d'Alexandre II, Michel Glinski, grand général polonais, qui avait battu naguère les Tartares, bien qu'il fût Tartare lui-même, perdit tout son crédit, fut en butte à la jalousie des courtisans, se dégoûta de servir la Pologne et passa au service des Russes. Basile IV pouvait donc entreprendre une guerre contre les Polonais divisés. Avec l'aide d'un tel transfuge, il s'empara de Smolensk, en 1514, sur Sigismond Ier, et cette conquête précieuse il l'affermit en recherchant l'alliance de tous les États qui avaient peur ou étaient jaloux de la Pologne. En 1517, il conclut une alliance avec le roi de Danemarck, le fameux Christian II, s'engageant, de son côté, à le soutenir contre les Suédois pour le rétablissement de l'Union de Calmar. La même année, il forma une ligue contre la Pologne, avec Albert de Brandebourg, grand-maître de l'Ordre Teutonique, et qui, luthérien caché, aspirait à convertir en sa faveur la Prusse teutonique en une principauté héréditaire, c'est-à-dire à la sécula-

riser et même à s'y rendre indépendant. Cela ne pouvait se faire sans l'agrément du roi de Pologne, suzerain de l'Ordre depuis le traité de Thorn; et c'est pour emporter ce consentement autant que pour faire les affaires des Russes, qu'Albert de Brandebourg s'entendit avec le tzar Basile IV, et qu'il lui promit même de marcher sur Cracovie. Albert de Brandebourg, en effet, ne voulant en aucune façon faire acte de vassalité envers la Pologne, fit la guerre à Sigismond Ier et le tint occupé de 1519 à 1525, époque à laquelle il signa avec ce roi, le 8 avril, le traité de Cracovie (1).

VI.

Traité de Cracovie, 1525.

Albert de Brandebourg, malgré quelques succès, dut y prendre l'engagement de prêter foi et hommage à la couronne de Pologne, obligation féodale dont il avait cherché à s'affranchir. En retour, le roi Sigismond, qui était un frère de sa mère, lui accorda la Prusse teutonique à titre de duché et de fief héréditaire et indivisible, tant pour lui et ses descendants mâles que pour ses frères de la branche de Brandebourg en Franconie, et leurs héritiers féodaux. Seulement, au cas où la descendance mâle de ces princes viendrait à manquer, la Prusse, devenue ducale et n'étant plus teutonique, devait revenir à la Pologne comme fief masculin. L'Ordre Teutonique perdait

(1) Koch, p. 390, t. I, série VI.

ainsi la Prusse, après l'avoir possédée pendant près de trois siècles. Réduit alors à ses possessions en Allemagne, il établit son chef-lieu à Mergentheim en Franconie, et y procéda à l'élection d'un nouveau grand-maître, dans la personne de Walter Cronberg. Albert de Brandebourg fit aussitôt profession publique de luthéranisme, épousa une princesse danoise, fille de Frédéric Ier, successeur luthérien de Christian II, et tout fut fini. Les Polonais n'étaient pas mécontents de ces arrangements : ils étaient toujours suzerains de la Prusse, et ils avaient de moins sur les bras l'Ordre Teutonique. Ils ne savaient pas à quelle destinée était réservé le nouveau petit État, et quel mal il leur ferait un jour (1) !

VII.

Guerre de Livonie sous Ivan IV.

Ces démêlés entre Albert de Brandebourg et la Pologne eurent pour la Livonie des conséquences qui firent que les Polonais, tout entiers tournés de ce côté, ne songèrent guère à la ville de Smolensk que les Russes voulaient ravoir.

En Livonie, chez les chevaliers Porte-glaives, se trouvait encore, en qualité de grand-maître, le vainqueur de Plescoff, Walter de Plettenberg. En 1525, le 15 janvier, par conséquent avant le traité de Cracovie, qui est du 8 avril, il avait été déclaré que les rapports entre les chevaliers de Livonie et l'Ordre

(1) *Hist. des Traités de paix*, de Schœll et Koch, t. XII.

Teutonique resteraient les mêmes, c'est-à-dire qu'ils continueraient de regarder le grand-maître comme leur véritable chef et de lui rendre hommage et obéissance, à la seule condition qu'ils auraient le droit d'élire un chef parmi eux (1). Les Porte-glaives visaient à l'indépendance. Quelques mois après, ils furent satisfaits. Albert de Brandebourg ayant sécularisé la Prusse et embrassé le luthéranisme, tous les liens entre les Teutoniques et eux furent dès lors regardés comme rompus, et personne, à ce qu'il paraît, ne contesta la chose. Mais il ne s'en tinrent pas là; l'exemple d'Albert de Brandebourg était trop tentant : profitant de l'introduction du luthéranisme de la Prusse en Livonie, Plettenberg se fit reconnaître souverain de la Livonie et des États adjacents, malgré l'opposition des évêques qui étaient seigneurs dans leurs villes. Cela eut lieu l'année même 1525.

Toutefois l'ordre des Porte-glaives subsista encore, et, après Plettenberg, ils élirent grand-maître (2), et non plus maître provincial, Gothard Kettler; mais, on le conçoit, il y eut à ce sujet des discussions, des troubles considérables qui attirèrent sur les affaires de la Livonie l'attention de la Pologne. Qui sait si la Pologne ne parviendrait pas à placer aussi l'ordre des Porte-glaives sous sa dépendance, à le scinder, à le démembrer, comme elle l'avait fait pour l'Ordre Teutonique, et à mettre le pied dans la fertile Li-

(1) Koch, p. 393, t. I. Voir aussi l'ouvrage du comte de Bray sur la Livonie.

(2) Koch, t. I, p. 391 Heeren, p. 129. Schœll, t. XXII, pages 102, 141.

vonie? C'est précisément ce qui arriva. Ivan IV, successeur de Basile IV, désirait, comme ses prédécesseurs, s'ouvrir la Baltique par l'acquisition de la Livonie, et il se flattait que les troubles religieux de ce pays, comme aussi ceux de la Pologne, où le luthéranisme avait naturellement vite pénétré, lui permettraient d'accomplir ses desseins, et même, le père Possevin nous l'a dit, lui fraieraient le chemin vers la conquête de tout l'Occident. Dès l'année 1534, il fit donc une invasion en Livonie. Mais il n'avait pas encore ses strélitz : il ne réussit point. Quand il les eut créés, en 1545, et qu'il les eut bien organisés, bien dressés, bien disciplinés, en 1558, il fondit de nouveau avec cette infanterie immense et équipée à l'européenne, sur la Livonie, gagna la victoire d'Ermès et y fit ensuite une guerre d'extermination. Son invasion terrible détermina dans les Etats des Porte-glaives trois événements importants : 1° Walter de Plettenberg, à l'époque où il rompit tout lien avec l'Ordre Teutonique sécularisé, s'était étroitement uni avec Charles-Quint, qui l'avait déclaré prince d'empire, ayant voix et séance à la Diète. En conséquence, lorsqu'Ivan IV, en 1558, envahit la Livonie, Gothard Kettler, pour faire face à un ennemi si redoutable, implora d'abord l'assistance du corps germanique, dont il était membre. Il n'en tira, nous dit Koch sans en donner la raison (1), que des promesses vagues; mais la raison est indiquée dans le passage que nous avons cité du P. Possevin : c'est que Ferdinand, alors

(1) Koch, t. I, p. 394-95.

empereur d'Allemagne, fidèle à la politique de ses prédécesseurs, entretenait des liaisons avec Ivan IV, en vue de l'affaiblissement de la Pologne. Dans cette situation il s'adressa, dès l'an 1560, à Sigismond-Auguste, roi des Polonais et successeur de Sigismond I, et il le fit de concert avec l'archevêque de Riga, le premier des prélats du pays (1).

VIII.

Traité de Wilna, 1561.

Par le traité de Wilna, qu'il conclut en 1561 avec ce prince, la Livonie et ses dépendances furent cédées à la Pologne en toute souveraineté, à deux conditions seulement : la première, que la religion luthérienne, dans laquelle les évêques eux-mêmes, par ambition et par cupidité, avaient fini par se jeter, y serait tolérée ; la deuxième, que la Courlande et la Sémigalle formeraient pour le grand-maître Gothard Kettler un duché héréditaire, de mâle en mâle, et tenu, comme la Prusse sécularisée, en fief de la république de Pologne. Comme Albert de Brandebourg, Gothard Kettler, renonça à ses vœux de chevalier et épousa Anne, fille du duc de Mecklembourg-Schwérin.

Ainsi la Livonie devenait une province polonaise et le reste était inféodé à la Pologne pour avoir droit à sa protection. Le traité de Vilna était le pendant du traité de Thorn et du traité de Cracovie. Sous

(1) Schœll, p. 105, t. XXII.

l'influence de la Réforme, tous les ordres de chevalerie avaient disparu sur les côtes de la Baltique; les États de Livonie étaient divisés, mais ils étaient sous la garantie de la Pologne, et les conquérir devenait pour la Russie chose plus difficile.

2° Les deux autres événements, provoqués par l'invasion russe, ne donnèrent pas plus de chances de succès à Ivan IV. La noblesse d'Esthonie et la ville de Revel, pas assez bien défendues par Gothard Kettler, qui, au lieu de combattre, s'en allait traiter dans son intérêt personnel avec la Pologne, se soumirent à Eric XIV, roi de Suède, qui venait de succéder à son père Gustave Wasa. Il y eut un traité à cet égard, signé les 4 et 6 juin 1561, et Eric XIV envoya aussitôt dans l'Esthonie un général des plus distingués, un ancien Français languedocien, Ponce de la Gardie, qui en fit la conquête et même s'avança dans l'Ingrie et la Carélie qu'il convoitait. Eric XIV prétendit aussi avoir été appelé par l'archevêque de Riga, Guillaume de Brandebourg, en Livonie.

3° Enfin, Jean de Munchausen, évêque d'Œsel ou de Wieck, et de Courlande ou de Pilten, dès l'année 1559, sachant bien que, déjà à cette époque, Gothard Kettler songeait à séculariser les Etats de l'ordre des Porte-glaives, et d'ailleurs, ayant envie lui-même de se marier, vendit ses évêchés au roi nouveau de Danemarck, Frédéric II, qui se hâta de les confier à son frère Magnus, afin de pouvoir rentrer en possession du Holstein qu'il lui coûtait de lui abandonner.

Voilà ce qu'amena l'invasion russe, jointe à l'ambition égoïste du dernier grand-maître Gothard Ket-

tler devenu luthérien. Qu'allait faire le czar Ivan IV, ayant à lutter et contre le Suédois Ponce de la Gardie, et contre le nouveau duc de Courlande Gothard Kettler, et contre le roi de Pologne Sigismond-Auguste, suzerain de Gothard et possesseur de la Livonie? Il s'allia avec le Danemarck; il appuya Magnus, il le maria avec sa nièce, et il lui donna des soldats pour lui former un royaume en Livonie. En effet, Magnus s'établit en Livonie et y prit le titre de roi (1). Sigismond-Auguste, occupé dans ses Etats de la question protestante, ne fit rien contre lui. L'extinction des Jaghellons, à la mort de ce prince, en 1552, vint favoriser encore plus Ivan IV et son protégé. La couronne redevint tout à fait élective en Pologne; chacun, au dehors et au dedans, put en vouloir et y prétendre. Ivan IV se mit sur les rangs pour l'obtenir. Mais les Polonais, en voyant la maison d'Autriche donner la main à la Russie, par une politique analogue se tournèrent vers la France, ennemie de cette maison, et ils préférèrent à Ivan IV Henri d'Anjou, frère du roi de France Charles IX. Cela traîna jusqu'en 1573; mais à peine le nouveau roi était-il installé à Cracovie, que la mort de Charles IX, en 1574, lui fit précipitamment quitter le trône de Pologne, et il partit, laissant là les Polonais et leur royauté trop limitée. Tous ces embarras arrangèrent parfaitement les affaires d'Ivan IV en Livonie. Mais, après le départ ou plutôt la fuite d'Henri d'Anjou,

(1) Schœll, t. XXII; t. XXI, liv. VI, ch. XIX, *Russie*, et *Vie de Ponce de la Gardie*, en latin, par Claud. Œrnhielm, p. 91 à 153.

les choses changèrent: les Polonais proclamèrent roi un guerrier des plus distingués, Etienne Bathori; de plus, Magnus fit soulever par ses agents secrets les villes livoniennes que le tzar, en lui donnant le titre de roi de Livonie, avait retenues pour lui-même, pour communiquer directement enfin avec la Baltique, et il les poussa à se déclarer pour lui seul. Il se révolta donc contre Ivan IV, dont les bienfaits calculés semblaient faire de ce soulèvement un acte d'ingratitude et un crime. Magnus n'avait mesuré ses forces que des yeux d'une ambition téméraire : Ivan IV eut bon marché de ce client qui se cabrait ainsi contre son patron, qui brisait ses chaînes par une usurpation contraire aux conventions, au lieu de le faire par l'abandon de la Livonie et de se borner à rentrer dans les villes qui, les premières, l'avaient appelé pour se donner à lui. Il fut pris et enfermé dans un cachot, d'où il ne tarda pas à s'échapper pour se sauver dans la Courlande, où il mourut en 1583. Mais Etienne Bathori était un autre homme que Magnus, et il était autrement puissant. C'était en outre un prince plus civilisé, moins cruel, et que les villes livoniennes, à défaut de Magnus, préféraient à Ivan IV. Il vint, réclamant la Livonie en vertu du traité de Wilna de 1561. Il mit en fuite le tzar dans presque toutes les rencontres; il le chassa de la Livonie, et enfin, dans le grand-duché de Moscovie, il lui enleva, entre Polotsk, Kholm et Pscoff, près de soixante à quatre-vingts lieues de pays. De son côté, Ponce de la Gardie, qui s'entendait avec Bathori, faisait dans le territoire de Novogorod le plus grand mal

aux Russes (1). Vaincu, exténué, n'en pouvant plus, mais ne voulant pas faire une paix trop ruineuse, Ivan IV berça aussitôt le pape Grégoire XIII de l'espoir qu'il pourrait bien adhérer à l'Union de Florence, si l'Eglise romaine, qui était influente dans la Pologne restée catholique, voulait l'aider dans cette circonstance. C'est dans ce but, comme nous l'avons dit ailleurs, que le saint Siége fit accepter à Etienne Bathori la médiation d'un Jésuite, du P. Possevin.

IX.

Congrès de Kiverova-Horka, 1581.

Un congrès pour la paix entre la Pologne et la Russie fut indiqué à Kiverova-Horka en Livonie ; il commença ses travaux, le 13 septembre 1581, dans la maison même où s'était logé ce Jésuite médiateur, et ne les termina que le 15 janvier 1582. C'est le premier congrès en forme auquel ait pris part la Russie avec une puissance européenne (2). Les plénipotentiaires polonais étaient Janus Zbaraski, palatin de Braclaw, Albert Radzivil, grand-maréchal de la Lithuanie, et Michel Araburd. Du côté des Russes, c'étaient Dmitri Pétrowitz-Ieletzi et Romain Wassiliewitz Offerieff, garde des sceaux, avec les secrétaires Nikita Basonka et Zacharie Suiaseva. Le P. Possevin

(1) Schœll, t. XXI, p. 317. Possevin, et hist. citée de Ponce de la Gardie, p. 140-150.

(2) Traités de paix refondus par Schœll, t. XII.

avait fait admettre un autre négociateur, Christophe Warsawritz, qui était catholique, et qu'il avait l'intention d'envoyer ensuite en Suède pour régler en faveur de ce pays quelques différends avec la Pologne et tâcher d'y rétablir le catholicisme avec le secours de Catherine Jaghellon épouse catholique du roi Jean III. Ainsi, en s'intéressant tantôt pour la Russie, tantôt pour la Suède, le saint Siége espérait gagner du terrain soit sur le schisme grec, soit sur le monde protestant.

Sur l'histoire de ce congrès, nous ne rapporterons que deux choses, la première concerne l'adresse de la diplomatie russe, la seconde fait connaître les prétentions et les tendances des souverains moscovites, et vient à l'appui de tout ce que nous avons dit à cet égard. C'est M. Schœll, dans l'analyse qu'il nous a donnée de ce congrès d'après le P. Possevin (1), que nous allons laisser parler. « 1° Toutes les difficultés paraissant aplanies ou écartées à partir du « 6 janvier, les ambassadeurs russes en élevèrent « deux qui faillirent rompre tout. Ils demandèrent « qu'on mît au nombre des cessions faites par la « Russie à la Pologne, la Courlande et la ville de « Riga. Comme les Russes n'avaient jamais possédé « ni cette ville ni ce duché, la demande inattendue « des ambassadeurs paraissait cacher un motif secret. « On pensait que le traité ne devant être conclu que « pour dix ans, car ainsi l'avaient voulu les Russes, « l'intention des ambassadeurs était de réserver

(1) Schœll, t. XXI, p. 317.

« ainsi à leur maître quelque droit sur la Livonie, en « se donnant l'air de n'y renoncer que pour ce laps « de temps. Les ministres de la république de Polo- « gne ayant hautement rejeté cette idée vraiment « extraordinaire, les ambassadeurs russes y renon- « cèrent ; mais alors ils demandèrent qu'en nommant « les villes et les châteaux que le tzar cédait, on ajou- « tât qu'il cédait ainsi une partie de ses domaines et « qu'il pût garder le titre nominal de roi de Livonie. « Cette demande eut le sort de la première. » On voit quel esprit astucieux et rusé montrait déjà la diplomatie moscovite : elle aurait voulu acquérir implicitement des droits sur ce qu'elle ne cédait pas et s'en réserver sur ce qu'elle était obligée de céder. C'était d'autant plus étrange que, grâce à l'influence du P. Possevin, les plénipotentiaires polonais, quoique appartenant à la nation victorieuse, achetaient ces cessions par le sacrifice presque entier de leurs anciennes conquêtes sur le grand-duché de Moscovie.

2° Nous avons indiqué une autre chose à noter ; la voici. « Dans la nuit du 31 décembre 1581 au 1er janvier 1582, les ambassadeurs russes eurent avec le « médiateur, dit toujours M. Schœll, une conversa- « tion remarquable. Ils le prièrent de faire en sorte « que, dans l'instrument du traité, on donnât à leur « maître le titre de tzar, auquel, disaient-ils, *ce* « *prince attachait une plus grande importance qu'à la* « *possession des châteaux qu'il était question de cé-* « *der*. Le médiateur leur expliqua *alors la doctrine de* « *la cour de Rome, d'après laquelle il n'existait qu'un* « *seul empereur chrétien auquel le pape avait con-*

« *firmé ce titre;* il leur dit ensuite que si leur maître « désirait être légitimement revêtu d'une dignité nou- « velle, *il fallait qu'il en traitât avec le souverain-* « *pontife*, ainsi qu'avaient coutume de le faire les « autres princes chrétiens. Cette observation amena « les ambassadeurs russes à raconter au P. Jésuite « *que les empereurs Honorius et Arcadius avaient* « *envoyé la couronne impériale à leur grand-duc* « *Wladimir*, et que le souverain-pontife lui avait « confié le titre impérial par l'entremise d'un certain « évêque nommé Cyprien. Possevin leur apprit que « Honorius et Arcadius avaient vécu cinq cents ans « avant leur Wladimir, et il aurait pu ajouter que « l'État russe n'existait pas encore; mais la décou- « verte de cet anachronisme ne les déconcerta pas : « ils répliquèrent que ceux dont ils parlaient étaient « deux autres empereurs contemporains de Wladi- « mir. » Néanmoins ils ne réussirent pas. Ivan IV ne fut appelé que *Magnus Moscoviæ dux.* Il n'est pas possible de douter, après cela, de l'importance qu'avait le titre de tzar dans la pensée des Ivans et dans celle des puissances, puisque des plénipotentiaires, dans un congrès solennel, refusent de le reconnaître.

Après ces discussions et bien d'autres, la paix fut signée le 15 janvier 1582, et confirmée par un baiser de la croix, selon l'usage des Russes; puis chaque partie en rédigea un exemplaire et le signa, et on en fit l'échange, au lieu de prendre de part et d'autre un même instrument revêtu des signatures de toutes les parties contractantes.

X.

Traité de Kiverova-Horka, 1582.

Par ce traité, signé à Kiverova-Horka pour dix ans, 1° le tzar céda au roi de Pologne tout ce qu'il tenait en Livonie, ainsi que Witepsk avec Wielitsch sur la Dwina; 2° le roi de Pologne restitua, de son côté, Weliki-Louki, Newel Sawoloczi, Kholm et les endroits de la province de Pscoff dont il s'était emparé; 3° Polotsk ne fut pas nommé dans le traité. Cette ville, par conséquent, resta aux Polonais, et remplaça Smolensk qu'ils avaient perdu sous Basile IV.

Ainsi les efforts d'Ivan IV, pas plus que ceux d'Ivan III, pour s'ouvrir la Baltique par la Livonie et communiquer immédiatement avec l'Europe, n'avaient pu amener d'heureux résultats. Mais un avantage était obtenu, grâce aux soins malencontreux de la cour romaine trompée par plus fin qu'elle : la Pologne était détachée de la Suède. Maintenant, comme le trait principal de la politique et du génie russes était une patience qui ne se rebutait pas, une persistance qui ne se démentait jamais, battus en Livonie, les tzars vont tenter d'arriver à la Baltique par l'Esthonie, dont les Suédois, moins redoutables par la défection des Polonais, sont encore maîtres : nous allons voir si, jusqu'à la maison de Romanow, ils obtiendront de ce côté un plus durable succès.

CHAPITRE V.

Efforts de la Russie pour s'ouvrir la Baltique par l'Esthonie et la Carélie.

I.

Avec le caractère russe point de paix assurée pour personne.

Avec un Etat qui, vaincu et désirant la paix, se voulait néanmoins réserver des droits sur ce qu'il cédait, en recherchait artificieusement et par des clauses perfides sur ce qu'il ne pouvait céder faute de l'avoir jamais eu, et, dans tous les cas, n'entendait faire qu'un traité décennal, c'est-à-dire une simple trève; qui, enfin, du sein de ses défaites, élevait des prétentions même sur l'occident et qui disposait à son gré d'une population militaire intarissable pour soutenir toutes ces ambitions; avec un Etat, qui, comme Rome ancienne, ne concluait de paix définitive qu'avec des vaincus, et semblait, comme elle aussi, se croire prédestiné à la conquête de l'orient et de l'occident, à la conquête du monde, avec un tel Etat il n'y avait pour personne de repos assuré. La Pologne conserva la Livonie, Gothard Kettler, vassal des Polonais, son

duché héréditaire de Courlande, Magnus l'île d'Œsel et Pilten; et tous ensemble, appuyés sur un traité, et, ce qui valait mieux encore, sur le vainqueur d'Ivan IV, Etienne Bathori, fermaient de ce côté la Livonie aux Russes. Mais dans l'Esthonie, qui avait appelé les Suédois en 1560, et particulièrement dans l'Ingrie et la Carélie, qui, depuis la chute des Porte-glaives, étaient au premier occupant, ne pouvait-on pas s'ouvrir une issue pour arriver à cette limite si enviée de la Baltique? Ne pouvait-on pas, là, faire valoir le droit du plus fort? C'est ce que tenta, non pas Ivan IV, qui ne survécut que trois ans à la paix de Kiverova-Horka et qui, d'ailleurs, depuis la mort d'Anastasie Romanow, qu'il aimait tant, se conduisait avec l'extravagance capricieusement cruelle d'un fou furieux, mais sous son fils et successeur Féodor Ivanowitz, sous lequel gouvernait un homme ambitieux, mais brave, d'un esprit élevé, ardent ami de la civilisation européenne, Boris Godounoff, 1584.

II.

Vaste empire de la Suède dans le nord au seizième siècle. Les Russes cherchent à le démembrer pour avoir la frontière de la Baltique.

A cette époque, la Suède s'était agrandie beaucoup dans ces contrées, et sa vaillante population, commandée par Ponce de la Gardie, semblait déjà vouloir fonder, comme autrefois le Danemarck, un empire du Nord. En 1570, époque du traité de Stettin, reconnue indépendante par les Danois, ses anciens do-

minateurs, elle ne s'était pas contentée de cet avantage, elle avait en outre demandé au roi de Danemarck Frédéric II, que les possessions auxquelles prétendait Magnus du côté de la Livonie, fussent divisées. Magnus n'avait conservé que l'île d'Œsel et la ville de Pilten; toute la partie continentale de l'évêché d'Œsel, c'est-à-dire Hapsal, Pernau, Leal et Lode, plus Revel, le couvent de Padis et la commanderie de Sonnenbourg, étaient abandonnés au roi de Suède Jean III. Il est vrai qu'il était dit dans le même traité, que ces villes et ces propriétés ecclésiastiques, si l'on payait aux Suédois les frais de la guerre, seraient remises par eux aux mains de l'empereur, qui, suzerain depuis l'époque du maître-provincial Walter de Plettenberg, en investirait le Danemarck. Mais les frais de la guerre ne furent pas remboursés et la Suède conserva ces domaines divers qu'elle ajouta à l'Esthonie.

Deux ans après, 1572, quand Ivan IV, avec son protégé Magnus, envahit si terriblement la Livonie, et que, profitant de l'anarchie de Pologne à la suite de l'extinction des Jaghellons arrivée cette année-là même, il y mit tout à feu et à sang, Ponce de la Gardie étendit encore davantage les possessions des Suédois sur la Baltique. Vainqueur des Russes, qui n'entendaient pas la guerre aussi bien que lui, il s'empara de la Carélie, de l'Ingrie et de la ville de Narva, petit port assez actif dans cette dernière province. A la vérité, les choses changèrent un instant de face bientôt après. En Suède, le roi Jean III ne s'était élevé au trône, en 1570, que par la déchéance de son frère

IV.

Anarchie en Russie.

Malheureusement, à la mort de Féodor Ivanowitz, en 1598, l'année du traité de Vervins, de l'édit de Nantes et de la mort de Philippe II d'Espagne dans l'occident, s'éteignit la dynastie de Rurick; et les Russes, ne sachant qui élire tzar, ou un Boris ou un Romanow, parent de l'illustre Anastasie, furent livrés à tous les tiraillements des ambitions rivales et des gouvernements électifs. Ils eurent successivement pour tzars, mais toujours au milieu des plus grands troubles, Boris Godounoff et son fils Borissowitz, puis Chouskoï, puis un roi de Pologne, Wladislas, fils de ce Sigismond III dont nous avons parlé ; et, de plus, trois ou quatre faux Démétrius, qui se faisaient passer pour un frère de Féodor Ivanowitz assassiné par l'ambitieux Godounoff et qui se nommait Démétrius, vinrent compliquer encore les embarras de la situation. Pendant quelque temps, à la vérité, cet état d'anarchie ne fit rien perdre aux Russes de leurs récentes acquisitions, car la Suède avait aussi ses troubles, je veux dire la querelle entre Charles de Sudermanie et Sigismond III.

Charles de Sudermanie s'étant fait proclamer roi en 1600, la rivalité entre deux personnes se changea en une guerre internationale. Ce prince, outre les considérations religieuses, avait fait valoir aux Suédois que la Suède serait sacrifiée à la

Pologne, alors l'Etat prépondérant dans le nord, comme autrefois elle avait été sacrifiée au Danemarck; et qu'ainsi, avec Sigismond III, on s'exposait à perdre tous les fruits des glorieux et pénibles efforts du grand Gustave Wasa, tout ce qui avait coûté à leurs pères tant de sang et de travaux. Et ces appréhensions, que son adroite ambition avait su inspirer et exploiter, semblaient s'être justifiées, puisque Sigismond III, irrité de l'élection de Charles de Sudermanie, avait non pas occupé l'Esthonie en son nom en attendant d'avoir tout le reste, mais réuni cette importante province à son royaume de Pologne. La Pologne se portait pour héritière de l'ordre des Porte-glaives de Livonie, et Sigismond III, plus Polonais que Suédois, soutenait ses prétentions. Ce fut là une nouvelle cause de guerre. Mais Charles de Sudermanie, que nous appellerons Charles IX, triompha de Sigismond et pour le trône de Suède et pour la possession de l'Esthonie, et, assez tranquille du côté de la Pologne, il se tourna contre la Russie pour tâcher de faire changer la paix désavantageuse de Tensin ou de Narva. Une circonstance favorable à ses vues surgit alors en Russie et le dispensa de se donner beaucoup de peine pour les accomplir. La maison de Godounoff ayant fini avec Borissowitz en 1605, les Russes élirent, non sans de grandes difficultés, surtout de la part des Romanow, un boyard nommé Chouskoï. Celui-ci ne voulant pas, aux difficultés intérieures qui entravaient son gouvernement, joindre les embarras d'une guerre extérieure, cherchant même à se faire des amis au dehors, alla jusqu'à de-

mander à Charles IX son alliance. Charles IX ne refusa pas; mais se prévalant de la position embarrassée de ce tzar, élu et non héréditaire, il la lui vendit.

V.

Paix de Wiborg, en 1609.

Par le traité de Wiborg, en 1609, Charles IX obtint non-seulement que Chouskoï renonçât à la Livonie, fort enviée aux Polonais par les Suédois, mais encore qu'il cédât à la Suède Kexholm et la Carélie, et qu'il donnât des subsides à cinq mille soldats que commandait Jacques de la Gardie, fils du célèbre général de ce nom (1). Ainsi la Russie, livrée, en l'absence d'une nouvelle maison héréditaire, à toutes les variations d'une politique personnelle, égoïste et rarement nationale, perdait, sans même y être contrainte par les chances de la guerre, la plupart des avantages qu'elle avait conquis par la paix de Tensin. De toutes ses acquisitions il ne lui restait que l'Ingrie.

VI.

Nouvelle anarchie en Russie.

Quelque nuisible que fût à ses intérêts cette expérience qu'elle faisait depuis dix ans du pouvoir électif, la Russie, à la mort de Chouskoï, en 1610, ne de-

(1) Geyer, *Hist. de Suède*, 1 vol. in 4°, *Règne de Charles IX* (*Panth. hist.*). Puffendorf, introd , t. VI, p. 193 à 201.

vint pas plus sage. Fomenté particulièrement par la Pologne, qui aurait voulu propager partout son régime électif et trop aristocratique, l'esprit de faction l'emporta encore. Le parti de l'éligibilité, qu'on pouvait appeler le parti polonais, élut tzar, non plus un Russe, mais un Polonais même, Wladislas, fils de Sigismond III et roi de Pologne. La Russie s'inféodait à la Pologne. Les Polonais venaient s'intrôniser à Moscou, occuper de nouveau Smolensk, siéger au Kremlin, susciter des disputes sanglantes par leur seule présence, et incendier, pour se défendre contre l'antipathie des Russes, la capitale vénérée de la Moscovie. Pour plus de malheur, les Suédois, pendant ce temps, sous le commandement de Jacques de la Gardie, faisaient aux Russes, dans l'Ingrie, une guerre toujours marquée par des succès.

VII.

Avénement des Romanow en 1613.

Dans cette confusion extrême, quatre patriotes dont l'histoire a enregistré les noms à côté de ceux qui, par d'énergiques et promptes mesures, ont sauvé leur pays ou de la ruine dans l'anarchie ou de l'anéantissement dans la conquête, se réunirent pour chasser les étrangers et élever au trône grand-ducal, non pas, comme précédemment, quelqu'un qui ne représentât que lui-même et mourût tout entier, mais un homme qui représentât un principe, qui fût une dynastie. Ces quatre grands citoyens, qu'on peut comparer aux seigneurs persans qui, dans une circonstance

analogue, élirent autrefois Darius fils d'Hystaspe, furent (1) : 1° Zacharie Lippenoff, négociant de Nijni-Novogorod et ancien soldat, 2° Tchérémétieff, 3° le prince Dimitri Michaïlowitz Pokharskoï, 4° le prince Sergeï Timofewitz Troubetskoï. Ils assiégèrent les Polonais dans le Kremlin, les forcèrent à capituler, et ensuite élirent, en l'absence de Nikitisch, son père, alors métropolitain de Rostoff, Michel Féodorowitz Romanow, qui en 1613 fut le fondateur de la grande maison des Romanow.

La Russie allait donc rentrer dans son état normal. Mais après quinze ans d'anarchie elle ne pouvait pas immédiatement retrouver une forte assiette. Il fallut du temps pour que le calme intérieur se fît sentir sur les événements du dehors. Aussi Jacques de la Gardie, même sous le règne plus tranquille du nouveau tzar, ne cessa-t-il pas d'être heureux contre les Russes. Il les défit à Brônitz, à Staraia-Russia, et un nouvel auxiliaire, le valeureux fils de Charles IX, Gustave-Adolphe, roi de Suède depuis 1611, venant montrer en Russie ses précoces talents militaires, assiégea la grande ville de Pscoff. Les Suédois étaient maîtres de toute l'Ingrie, la seule province qui restât aux Russes, et de plusieurs villes faisant partie du grand-duché de Moscovie. Parmi celles-ci se trouvait la ville même de Novogorod-la-Grande, qui en 1611, plutôt que de reconnaître pour tzar Wladislas, un Polonais, avait mieux aimé se donner aux Suédois. Michel Romanow

(1) Lévesque, t. III, qui va jusqu'à l'année 1613, et Puffendorf, introd., etc., t. VI, p. 220.

avait assez à faire pour affermir la dynastie dont il devait être le fondateur : il désirait donc la paix. Pour l'obtenir, il sollicita la médiation de deux puissances de l'occident, la Grande-Bretagne, alors gouvernée par Jacques Ier Stuart, et les Sept-Provinces-Unies, qui avaient pour stathouder Maurice d'Orange ou de Nassau. Ces deux États voulant rendre service à la Russie en vue du commerce de la mer Blanche où Godounoff avait fondé Archangel, envoyèrent à Gustave-Adolphe, pour le disposer à la paix, l'un, le chevalier Jean Merick, l'autre, le Hollandais Jean Wolpert baron de Brederode.

VIII.

Paix de Stolbova, en 1617, avec la Suède, et paix de Viazma, en 1618, avec la Pologne.

C'est grâce aux actives démarches de ces deux médiateurs que Gustave-Adolphe consentit à la paix. Elle fût signée à Stolbova, près du lac Ladoga, en 1617, et elle en porte le nom. 1° Les Suédois rendirent aux Russes leurs conquêtes sur le territoire du grand-duché de Moscovie, c'est-à-dire Novogorod, Staraia-Russa, Porkhoff, Ladoga et Gdoff; 2° le tzar Michel Romanow leur céda, en retour, toute l'Ingrie, c'est-à-dire les villes de Ivangorod, Iambourg, Koporie et Notebourg, avec leurs dépendances; 3° il s'engagea à payer aux Suédois 20,000 roubles; 4° il confirma la cession de Kexholm et de la Carélie, déjà faite par le traité de Wibourg, en 1609, aux mêmes Suédois.

L'année suivante, 1618, le même tzar, toujours dans le but de s'occuper plus librement de ses affaires intérieures et personnelles, conclut avec la Pologne la trêve de Diwilina, qui, en 1634, devint la paix de Viazma. Par cette paix, les Russes cédaient aux Polonais Smolensk, déjà occupé par la Pologne pendant que sous Wladislas elle régnait à Moscou même, et, de plus, Tchernigoff, Novogorod, Severskoï et leurs dépendances, en un mot, toute la Sévérie (1).

Ainsi tout était, pour les Russes, à recommencer. Du côté de la Baltique, du côté du Niémen ou de la Lithuanie, les mêmes barrières s'étaient relevées. La Pologne vers le sud, la Suède vers le nord, les défendaient; la Pologne, État vieilli de bonne heure par les dissensions civiles qui sont les maladies intérieures du corps social et l'usent vite, mais encore puissante dans sa décadence; la Suède, au contraire, État jeune encore, fier de s'appartenir à lui-même et brûlant du désir de compter pour quelque chose dans le monde européen : mais ces deux États étaient rivaux pour les possessions de la Baltique, et l'on voyait bien que la Suède aspirait à dominer non-seulement dans le nord scandinave aux dépens des Danois, ses anciens maîtres, mais encore dans le monde slave à la place de la Pologne détrônée. Les Romanow, tout occupés de s'affermir et de relever le pouvoir, contempleront quelque temps ces divisions, en attendant

(1) Schœll, t. XXII, ch. xxiv. Lévesque, t. IV. Dumont, *Corps diplom.*, t. VI.

d'en profiter; ils laisseront la Suède travailler avec une infatigable activité et un incroyable bonheur à l'édifice de tant de puissance; ils la laisseront faire de la Baltique un lac suédois et s'intituler la dominatrice de cette Méditerranée du nord, jusqu'à ce que le temps soit venu de se mesurer avec elle, de remettre la Russie sur la voie de ses vieilles tendances, de ses obstinés désirs, et, en renversant dans le nord la domination d'un seul, de conquérir la supériorité sur tous.

LIVRE TROISIÈME.

L'EMPIRE DU NORD PAR LA SUÈDE.

CHAPITRE PREMIER.

Efforts de la Suède, au dix-septième siècle, pour fonder un empire du Nord.

I.

Grands desseins de la Suède, dans le nord et au centre de l'Europe, en s'appuyant sur l'opposition religieuse.

Après la conquête de l'Esthonie, de l'Ingrie et de la Carélie, qui s'ajoutaient à la Finlande, la Suède enfermait déjà dans ses possessions presque toute la Baltique supérieure. En acquérir toutes les côtes et y dominer souverainement, élever par la conquête, et non, comme le Danemarck, par une fragile union fédérative, un vaste empire du Nord, influant et même prédominant sur le reste de l'Europe ; donner pour base à cet empire, non l'homogénéité des peuples, ce qui n'était pas possible, mais une même foi luthérienne, une religion jeune, ardente, à son âge fana-

tique, irritée par la persécution, animée pour la vengeance, ayant besoin d'un bras fort pour se défendre, pour vaincre, pour écraser son ennemie, tels furent les grands desseins de la Suède après la paix si avantageuse de Stolbova, tel est le but que, par la politique et par les armes, ses rois invariablement cherchèrent à atteindre; c'est par là enfin que les Suédois voulaient rétablir dans le monde la terrible réputation et l'antique puissance des Goths dont ils descendaient. Ceux-ci autrefois s'étaient appuyés, dans l'un et l'autre empire romain, sur l'arianisme, qu'ils avaient embrassé et qui partout leur tendait les mains; eux, ils devaient s'appuyer aussi sur l'opposition religieuse, sur le luthéranisme, sur la réforme en général, jouer pour elle et à leur profit, ici le rôle de défenseurs, là celui de libérateurs, et, par les mêmes moyens, se frayer la route à une même domination. Au moment où des troubles religieux déchiraient les États qui composaient la monarchie républicaine de Pologne, au moment où la guerre de Trente-Ans allait embraser l'Allemagne et presque toute l'Europe, l'Angleterre sous les Stuarts abandonnait, bien malgré elle, un rôle auquel Élisabeth avait attaché la force, la grandeur, la prépondérance politique de son pays, le rôle de chef et de soutien du monde protestant; les Suédois devaient s'emparer de cette place laissée vacante, en recueillir tous les bénéfices, la remplir d'autant mieux et se faire accepter d'autant plus facilement, qu'ils étaient plus voisins du théâtre de la lutte, et que déjà en Esthonie, en Ingrie, en Carélie, les réformés avaient éprouvé ce

que pouvait leur protection. Cette maison d'Autriche, d'ailleurs, la colonne du catholicisme allemand, les États catholiques eux-mêmes, dans un intérêt d'équilibre européen, lui jetaient tous la pierre. La Suède, par conséquent, espérait ne rencontrer d'aucune part de grands obstacles à ses desseins. En faisant les affaires du protestantisme et les siennes propres, ne semblerait-elle pas travailler aux affaires mêmes de l'Europe ?

Les deux rois dont les paroles et les actes prouvent le plus l'existence réelle de ces projets et qui en poursuivirent le plus activement la pleine exécution, Gustave-Adolphe et Charles X Gustave, élargirent même l'horizon de leurs ambitieuses espérances. Quand le premier, Gustave-Adolphe, intervint, en 1630, avec une excellente infanterie et huit escadrons de Goths commandés par Éric Soop (1), dans la guerre de Trente-Ans, « il voulait, nous dit « l'historien Geyer (2), fonder *une grande monar-* « *chie* dont les points d'appui eussent été, en Allema- « gne, le jeune électeur de Brandebourg Frédéric- « Guillaume et Bernard de Saxe-Weymar. Le « premier devait épouser sa fille, la fameuse Chris- « tine de Suède, le second sa nièce. *Élever un em-* « *pire protestant*, absolument comme l'ont essayé les « descendants ambitieux de ce même Frédéric-Guil- « laume, l'humble protégé du héros suédois, n'était « pas étranger à ses vues. Il entretenait des rela-

(1) Puffendorff, *Introd. à l'Hist. gén. et polit. de l'Univ.*, ch. x, *de la Suède*, p. 90, in-12, trad. franç.

(2) Geyer, *Hist. de Suède*, ch. xvii, p. 369.

« tions actives avec Ragotski, prince de Transylvanie, « avec les Tartares de la Crimée, avec la Russie « même, pour détruire la monarchie autrichienne « et avec elle l'empire catholique dont la ruine de- « vait consolider *celui qu'il rêvait.* » Il paraît que la Pologne en devait faire partie. « Là, c'est encore « Geyer qui parle, il avait accepté d'être proclamé roi « par les réformés. » De plus, dans le même chapitre, il est dit que le sénat suédois s'attendait chaque jour à recevoir la nouvelle que Gustave-Adolphe avait été *élu empereur par les Allemands protestants.* Et cette croisade intéressée en faveur de la réforme en danger, ne limitait pas les desseins ni les désirs de ce jeune conquérant, qui ne pensait pas mourir à l'âge d'Alexandre sans avoir encore fourni une aussi vaste carrière.

Le patriarche de Constantinople Cyrille, d'une main affaiblie par l'âge et tremblante, *manu senili et tremulâ*, écrivait à Oxenstiern, chancelier de Gustave-Adolphe : « Venez, hâtez-vous de nous se- « courir; venez délivrer les chrétiens grecs de la « domination du Croissant (1). » C'est pour cela que le même historien suédois dit éloquemment, que « le Grec lui-même, gémissant sous le despotisme « musulman, que le chrétien priant et pleurant sur « le saint sépulcre, pensant l'un à sa liberté, l'autre « à la délivrance de la Terre-Sainte, plaçaient en lui « leurs espérances et leurs vœux. (2) » Déjà, du

(1) *Collection de Nordin.*

(2) Même chapitre, p. 360.

reste, Richelieu, au mois de mars 1630, par le diplomate français le baron de Charnacé, avait parlé à Gustave-Adolphe de l'empire d'Orient, en lui promettant, à cet effet, l'appui de la France, et, par ce nouvel appât offert à son ambition, avait espéré l'entraîner plus promptement en Allemagne. « Gustave-« Adolphe, avait dit l'adroit négociateur, était atten-« du en Allemagne comme un Messie ; le peuple « donnerait son cœur pour nourrir ses soldats ; tous « les avantages et la gloire de la guerre devaient lui « rester. Le roi de France ne voulait que voir son « ami admiré de l'Europe et du monde entier, et l'ai-« der à devenir *empereur d'Orient*, si tel était le but « de son ambition. » Et cette citation est confirmée par les paroles mêmes de Richelieu, qui dit dans ses Mémoires, « que si Gustave-Adolphe voulait penser à « l'empire d'Orient, cela ne lui serait pas difficile, « ayant, avec sa vertu et sa réputation, un tel ami « que le roi de France. » Voilà tout ce que paraissait avoir dans la pensée l'Alexandre du nord quand il partait pour l'Allemagne, se fiant à Dieu, disait-il dans sa devise, et à son épée victorieuse, *cum Deo et victricibus armis* (1).

II.

Conquêtes de Gustave-Adolphe sur la côte russe de la Baltique.

Avant son invasion en Allemagne, il avait étendu la base de cet empire du Nord sur la côte slave de la Baltique. Dès l'année 1620, pendant que la période

(1) Geyer, même chapitre, t. XVII, p. 335.

palatine de la guerre de Trente-Ans retenait chez eux les empereurs autrichiens et les empêchait de mettre obstacle à ses entreprises, il avait porté la guerre en Livonie; et comme Sigismond III, roi de Pologne, était mal secondé par une bonne partie de la nation gagnée à la Réforme, il avait conquis non-seulement cette province, mais encore presque toute la Prusse polonaise, la Prusse de Dantzig, et la trêve d'Altmark, conclue avec la Pologne, grâce à la médiation de Richelieu, en 1629, l'avait laissé pour six ans détenteur des territoires qu'il avait conquis.

III.

Gustave-Adolphe en Allemagne.

En Allemagne, sa trop courte vie ne lui permit pas d'accomplir les desseins dont ses grandes victoires de Leipsig et de Lutzen semblaient assurer le succès; mais les généraux qui s'étaient formés à son école, son plan de campagne contre la maison d'Autriche, qu'il leur léguait, et enfin la nouvelle stratégie qu'il avait créée, tout cela était fait pour mener son œuvre à bonne fin. Une guerre qu'il avait prévue avec le Danemarck, à qui des craintes jalouses et les instigations de l'Autriche devaient tôt ou tard, en effet, faire prendre les armes contre la Suède, vint un instant, à la vérité, de 1643 à 1645, distraire les Suédois des affaires d'Allemagne. Mais, outre que, en Allemagne, les Français, leurs alliés, tenaient les impériaux en échec, cette guerre ne fit qu'avancer la

formation de cet empire du Nord qu'avait rêvé Gustave-Adolphe.

Le Danemarck sous Christian IV, en 1625, avait devancé les Suédois en Allemagne. Mais n'étant pas de force à lutter contre Tilly, contre Waldstein, Christian IV était rentré dans ses États, fort heureux d'en conserver, par la paix de Lubeck, 1629, l'entière possession, moyennant sa renonciation à toute intervention ultérieure dans les affaires actuelles de la Germanie. Le Danemarck était épuisé; et puis, la tyrannie commerciale qu'il exerçait dans le Sund, lui attirait beaucoup d'ennemis, en sorte qu'on ne devait pas manquer d'alliés pour soutenir l'attaque contre cet État et concourir à ses défaites. Toutefois, une flotte hollandaise de quarante-huit vaisseaux, qui s'était portée dans le Sund, ne voulait ni donner ni se déclarer, et il fallut que le diplomate suédois Louis de Geer, avec sa promptitude et sa présence d'esprit ordinaires, s'en allât en Hollande emprunter trente vaisseaux à des particuliers ; encore, ajoute Puffendorff, de qui nous tirons ce détail (1), ne purent-ils faire grand'chose. C'est Tortenson qui, en occupant à main armée le Holstein, le Juthland, la Scanie, en menaçant le Danemarck d'une ruine complète, emporta une paix avantageuse, la paix de Bromsebro, qui couronna dignement cet épisode de la période suédoise de la guerre de Trente-Ans.

(1) Puffendorff, *Introd. à l'Hist. univ.*, t. V, ch. x, § 77.

IV.

Paix de Bromsebro, en 1645.

Conclu sous la médiation de la France, que représentait Gaspard Coignet de la Thuillerie, et signé par le comte Corfitz Ulefeld, grand-chancelier du Danemarck, et par Axel Oxenstiern, grand-chancelier de Suède, ce traité portait que le Danemarck, en compensation de tout ce que restituait la Suède dans les pays occupés par ses troupes, céderait aux Suédois la province de Jempland ou Jemptie, de Heriedal ou Heriedalie, qui est située en deçà des montagnes, du côté de la Suède ; qu'il céderait de même l'île de Gothland, avec la ville de Wisby et les petites îles qui en dépendaient, l'île d'Œsel avec la ville d'Arnsbourg et ses dépendances (1). Ainsi la Suède se délivrait peu à peu de la présence des Danois sur le continent suédois, et, par l'acquisition d'Œsel, elle allait posséder un poste avancé, parfaitement situé pour défendre ses possessions de l'autre côté de la Baltique. Mais outre ces agrandissements territoriaux, elle obtenait des avantages commerciaux de la plus grande importance. Les rois de Suède, les sujets et les habitants du royaume de Suède, du grand-duché de Finlande, de l'Ingrie, de l'Esthonie et de la Livonie, étaient déclarés, pour leurs vais-

(1) Schœll, t. XXXIII, p. 95 à 106, et Léonard, *Traités de paix*, t. IV ; Dumont, t. VI.

seaux de guerre ou leurs vaisseaux marchands, et pour tout ce qu'ils transportaient, exempts de tous droits aux douanes d'Elseneur sur le Sund et à celles de Nyborg sur le détroit du Belt. Que les Suédois fussent seuls et sur leurs propres vaisseaux, ou qu'ils fussent mêlés avec des étrangers et sur d'autres vaisseaux que les leurs, il leur suffirait de présenter aux diverses douanes un certificat de nationalité, pour qu'ils jouissent de l'immunité. Si des vaisseaux suédois étaient chargés uniquement pour le compte des étrangers, les marchandises devaient payer les droits; mais les vaisseaux, les patrons et les Suédois devaient passer sans rien payer. Pour les droits de douane perçus par le gouvernement danois à Gluckstadt, les sujets et habitants de Suède, de Finlande, d'Ingrie, d'Esthonie et de Livonie, faisant commerce sur l'Elbe, en étaient aussi déclarés exempts. Enfin le Danemarck renonçait au péage de l'île de Rügen, située en Poméranie, à l'embouchure de la Peene, et il promettait de ne plus en faire usage à l'avenir.

Est-ce là tout? à titre d'hypothèque et de gage pour les franchises et les libertés accordées à la navigation des Suédois, toute la province de Halland, avec ses places, ses forts et ses annexes et dépendances, était remise par le Danemarck au gouvernement suédois, à Christine, fille de Gustave-Adolphe, et cela pour l'espace de trente ans, à l'expiration desquels cette province devait rester comme gage à la Suède ou être remplacée par un équivalent dont la Suède pût s'accommoder, c'est-à-dire que le Danemarck faisait encore le sacrifice de cette province

et qu'il ne lui restait plus, sur le continent suédois, que la province de Scanie.

Deux jours après, la Suède et les États-généraux ou la Hollande conclurent, pour le maintien de la paix de Bromsebro, le traité de garantie de Soderækra. Tout cela était l'œuvre de l'un des premiers diplomates de son siècle, Axel Oxenstiern. Aussi la reine Christine, pleine de reconnaissance pour ce vieil ami de son père qui protégeait de sa haute expérience les débuts de son règne, l'éleva-t-elle à la dignité de comte et lui donna une terre considérable à laquelle ce titre fut perpétuellement attaché.

V.

Traité de Westphalie. Avantages faits aux Suédois, 1648.

La guerre du Danemarck ne servit donc, comme nous l'avons dit, qu'à accélérer l'accomplissement des desseins des Suédois. Le traité de Westphalie, dû aux efforts combinés et aux succès respectifs de la Suède et de la France, vint encore l'avancer d'un pas de plus. Jusqu'alors la domination de la Suède sur la Baltique était concentrée vers les golfes de Finlande et de Bothnie ; elle allait descendre vers la côte germanique de cette mer, d'où elle pourrait serrer de plus près les Danois et ébranler plus facilement leur empire. Une satisfaction d'amour-propre s'ajoutait aux joies de ce considérable agrandissement : le Danemarck n'avait pu figurer dans ce grand traité. A cause de la dernière guerre, la Suède n'en avait

pas voulu pour médiateur. Qu'obtenait la Suède? L'empereur et l'empire lui cédaient 1° la Poméranie antérieure avec l'île de Rügen; 2° la partie de la Poméranie postérieure comprenant les villes de Stettin, Garz, Damm, Golnau et l'île de Wollin, jusqu'à l'Oder; 3° les embouchures de l'Oder, de la Pècre et de la Wine; 4° Wismar avec les bailliages de Poel, de Neukloster et de Wilshausen; 5° l'archevêché de Brême et l'évêché de Verden, que le Danemarck avait de tout temps brigués à titre de biens sécularisés et de duchés. Tout cela était cédé aux Suédois comme fiefs de l'empire et donnant droit de séance et de vote dans les diètes de la Germanie (1).

Le Danemarck sentit vite le danger qui résultait pour lui de ces nouvelles acquisitions. Il ne pouvait se dissimuler que l'empire de la Baltique allait lui échapper pour passer aux Suédois ses anciens sujets; aussi fit-il aussitôt des avances aux Sept-Provinces-Unies pour les attacher à ses intérêts. En 1650, par l'intermédiaire de l'habile diplomate Ulefeld, dont nous avons déjà parlé, Frédéric III, qui avait succédé à Christian IV quelques jours avant la signature du traité de Westphalie, conclut avec les États-généraux une alliance défensive; et, pour intéresser les négociants d'Amsterdam au maintien de ce traité, il accorda aux Provinces-Unies l'exemption des droits du Sund, moyennant 200,000 écus payés immé-

(1) Geyer, ch. XIX, p. 420. Eyriès (Danemarck, *Univ. pittor.*) *Règne de Christian IV*. Schœll., t. XXXIII, p. 111, et Koch, *Tabl. des Révol.*, t. II, pér. VIIe; Puffendorf, t. V, ch. x.

diatement et une rétribution annuelle de 150,000. La Hollande fut ainsi détachée de la Suède, pour laquelle elle avait paru pencher de préférence jusqu'alors. Mais la France resta fidèle aux Suédois, et le chevalier de Terlon fut envoyé par Mazarin auprès de Charles X Gustave, en faveur duquel Christine, par légèreté de caractère autant que par désir de changer de religion, abdiqua en 1654.

VI.

Nouveaux progrès de la Suède sous le règne brillant de Charles X Gustave.

Tels étaient, à l'avénement de Charles X Gustave, les progrès de la Suède vers la réalisation du vaste empire qu'elle ambitionnait; tels étaient aussi les changements d'alliances que ces mêmes progrès avaient occasionnés. Si la France, qui voulait empêcher la maison d'Autriche de se relever de sa chute, était disposée à maintenir à la Suède une puissance considérable, si elle lui demandait le secours de son bras pour tenir la tête courbée aux descendants vaincus de Rodolphe de Habsbourg, il n'en était pas de même des États du nord. Chez eux, la Suède rompait l'équilibre, comme la France, sous Louis XIV après Mazarin, allait le rompre dans l'Europe occidentale. Voilà pourquoi la Hollande, parmi les anciens alliés de la Suède, avait été la première à passer dans un camp opposé. Cet exemple, d'autres États, après les Hollandais, devaient le suivre sous Charles X Gustave. Ce prince, en effet, aspirait à la

gloire de Gustave-Adolphe, dont il avait la hardiesse, le coup d'œil, les talents. Sous prétexte que Jean-Casimir, fils et successeur de Sigismond III, roi de Pologne, refusait de le reconnaître roi légitime de Suède, il envahit aussitôt la Pologne. A peine a-t-il paru, que Varsovie, 1655, tombe en son pouvoir; Jean-Casimir fuit en Silésie, Dantzig est assiégé, la Courlande est conquise et le duc Jacques fait prisonnier. Frédéric-Guillaume, l'ancien protégé de Gustave-Adolphe, plus connu sous le nom de grand-électeur, craint pour l'équilibre du nord, ou plutôt pour la Prusse ducale, dont sa branche a hérité, peut-être pour son Brandebourg, et il s'allie avec la Hollande contre la Suède, comme l'a fait naguère le Danemarck. Charles X Gustave l'attaque immédiatement chez lui. L'électeur effrayé veut traiter; le roi lui fait répondre qu'il ne traitera qu'à Kœnigsberg. En effet, le 17 janvier 1656, par le traité de Kœnigsberg, Frédéric-Guillaume consentait à tenir la Prusse ducale en fief de la Suède (1).

Mais les Polonais s'insurgent sans cessé: leur chef, le brave Czarnecki, est battu deux fois, la première à Golombo, la deuxième à Varsovie, après un combat de trois jours, et, pour surcroît de malheur, ils voient le perfide électeur de Brandebourg, duc héréditaire de Prusse, s'entendre par le traité de Marienbourg, 15 juin 1656 (2), avec Charles-Gustave pour le partage de la Pologne, et se faire donner, par un morcellement anticipé, le duché de Posen, que la Prusse, de nos jours, a fini par acquérir. Heureusement l'empe-

(1) Schœll, t. XXXIII, p. 165. — (2) *Ibid*, p. 167.

reur Léopold Ier, la Hollande, le roi de Danemarck Frédéric III et les Russes d'Alexis Romanow s'arment contre le roi de Suède, sacrifiant à l'intérêt de l'équilibre du nord leur antipathie contre la Pologne; et, de plus, Frédéric-Guillaume, profitant de cette immense levée de boucliers, oblige Charles X Gustave, son nouveau suzerain, à le relever de ses serments de vassalité par le traité de Libau, 20 novembre de la même année 1556 (1), et, bientôt après, se tourne aussi contre lui.

Charles X Gustave néanmoins ne s'effraie pas trop. Il épargne ce lâche et versatile grand-électeur qu'il méprise, et par une marche rapide et inattendue qui rappelle celles de Gustave-Adolphe, pendant qu'on le croit se dirigeant sur Dantzig qu'est venu secourir Frédéric III, il est déjà en Danemarck. Là, deux hommes importants passés de son côté, doivent le seconder, c'est d'abord le comte de Holstein-Gottorp, son beau-père, qui aspire à posséder tout le duché de Holstein ; c'est ensuite le grand-chancelier de Danemarck, le comte Ulefeld, qui, pour se venger d'une disgrâce qu'il regarde comme injuste, lui a offert ses services. Il attaque le Danemarck par terre, tandis que son amiral, Wrangel, l'attaque par mer, et il espère avoir tout fini avant que les Provinces-Unies, qui sont l'État qu'il redoute le plus à cause de sa marine, aient pu secourir leur allié réduit aux abois. Déjà, à travers le Holstein, il est arrivé jusqu'au Juthland; déjà son amiral, par un des

(1) Schœll, t. XXXIII, p. 169.

plus beaux faits d'armes de la marine suédoise, a pris Frédéricia, à l'entrée du Petit-Belt, malgré les six mille Danois de la garnison ; déjà Frédéric III, promptement de retour de Dantzig, a concentré ses forces dans Fionie et dans Sééland ; mais déjà ces deux boulevards de la monarchie danoise sont attaqués, car les deux Belts, malgré la rapidité du courant, sont par extraordinaire entièrement glacés, et l'ingénieur Dalberg déclare qu'une armée de trente mille hommes, avec canons, armes et bagages, peut les traverser sans danger. Aussitôt Charles X Gustave, malgré l'avis contraire de Wrangel et d'Ulefeld, a ordonné le passage à ses troupes, et le passage du Petit-Belt s'est heureusement effectué, et Odensée, avec soixante canons, a été prise, et Nyborg a subi le même sort ; puis, après le passage, plus long et plus dangereux, du Grand-Belt, les Suédois, enivrés, enflammés par le succès de toutes leurs hardiesses, ont foulé la terre de Sééland, emporté Wordingborg le 12 février 1658, et campé enfin devant Copenhague !

« Ah ! s'écrie le jeune héros, si j'obtiens cette belle « fiancée qui mérite bien le sacrifice d'une danse « sanglante, je recevrai en dot la Norwège et le Da- « nemarck, c'est-à-dire la couronne du Nord ! Je « raserai Copenhague, disait-il au chevalier de Ter- « lon, qui était toujours auprès de sa personne et qui « a consigné tous les détails de cette brillante cam- « pagne dans ses intéressants Mémoires (1), et je n'y

(1) *Mémoires du chevalier de Terlon*, ambassadeur en Suède, 1656 à 1661.

« laisserai qu'un fort pour protéger le port et la flotte. « Ensuite je transporterai les priviléges de cette « ville à Malmo ou à Landscrona en Scanie, et je « ferai ma résidence dans cette province, qui devien- « dra le centre de l'État. Je me rendrai, après cette « conquête, maître absolu de la Baltique, et j'aurai « pour cela une flotte de cent vaisseaux de guerre, « quatre-vingt mille hommes de pied et quarante « mille de cavalerie. La conquête de la Norwège et « de ses dépendances sera la suite et la conséquence « de celle du Danemarck. Je lèverai des troupes « dans chacun de ces royaumes, et je les règlerai à « la manière des Suédois. » — Puis il lui arrivait quelquefois, dit toujours le chevalier de Terlon, d'ajouter : « Cette conquête une fois achevée, tous « les princes et tous les États me laisseront tran- « quille. Ils ne songeront guère à donner du secours « au roi de Danemarck pour le rétablir, tous occu- « pés qu'ils seront, à l'envi les uns des autres, de « traiter avec moi et à mon grand profit pour le ré- « tablissement de leur commerce. Ces traités feront « plus que m'assurer de gros bénéfices : par eux et « par les alliances que je ferai, j'unirai et j'affermi- « rai si bien cette conquête à la Suède, qu'elle se « fera craindre alors de tous ses voisins et même des « princes les plus éloignés. Enfin, disait-il encore et « souvent, maître du nord, je veux aller en Italie « avec une puissante armée de terre et de mer, « comme un second Alaric, pour remettre encore « une fois la ville de Rome sous le pouvoir des « Goths ! » Et ces espérances exorbitantes, que l'on

prendrait pour une ambition de jeune homme, si elles ne se basaient sur des succès obtenus et sur d'incontestables talents, se seraient peut-être réalisées; car les Danois étaient encore seuls pour lui tenir tête, et Copenhague, mal fortifiée d'ailleurs, offrant peu d'entente entre la noblesse et les bourgeois, n'avait pas plus de deux mille hommes de troupes exercées pour la défendre. Mais il ne fallait pas s'arrêter en bon chemin, surtout quand l'Angleterre et la Hollande venaient, le 21 mai 1659, de former, en vue du nord, le premier concert de La Haye; il ne fallait pas non plus accepter d'accommodement avant d'avoir pris la ville; il fallait enfin se défier d'Ulefeld, que l'on soupçonna plus tard d'avoir favorisé les Danois (1). Ce ministre, en effet, après avoir exigé des plénipotentiaires envoyés à Charles-Gustave, des conditions intolérables, se relâcha sur les deux points les plus déplaisants pour les Danois, la cession de douze de leurs meilleurs vaisseaux de guerre et l'interdiction de l'entrée du Sund à toute flotte étrangère, ce que ne pouvait souffrir le Hollandais Van Beuningen, et il persuada au roi de Suède d'accepter le traité de Roskhild, 9 mars 1658, moyennant l'abandon de la Scanie et d'autres provinces. Ce traité fut fondu deux ans plus tard dans le traité définitif de Copenhague.

Trois jours après, invité à une entrevue avec Frédéric III et sa femme, l'adroite et gracieuse reine

(1) Schœll, t. XXXIII, p. 206.

Sophie-Amélie, au château de Frédéricsborg (1), Charles X Gustave s'aperçut bien, par tout ce qu'il vit ou entendit, qu'il s'était trompé, qu'il avait eu grand tort de ne pas mieux profiter de sa victoire, de se borner à quelques nouveaux démembrements de la monarchie danoise sur le continent suédois, de se contenter, en un mot, d'un demi-succès. Après un voyage en Scanie, dans la province nouvellement acquise, voyage qui était encore du temps perdu, Charles X Gustave, pour quelques démêlés au sujet d'un établissement suédois dans la Guinée, revint bien prendre le commandement des troupes encore campées dans Sééland et attaquer de nouveau Copenhague ; mais il avait manqué l'occasion. La ville se défendit, la reine elle-même paya de sa personne et se trouva au feu ; et, pour surcroît de malheur, les quarante vaisseaux de Wrangel ne purent, malgré une action des plus vives près de Cronoborg, empêcher trente-cinq vaisseaux hollandais, commandés par l'amiral Opdam, de passer le Sund et de pénétrer dans Copenhague que les Suédois dès lors ne purent prendre. La monarchie danoise, l'équilibre du nord, étaient sauvés. D'un autre côté, dans le Juthland, les Impériaux, les Polonais, les Brandebourgeois, venaient à la hâte prendre à dos les Suédois. Un corps de troupes suédoises, attaqué à Nyborg et par terre et par mer, fut obligé de capituler, livrant aux ennemis cent pièces de canon, onze régiments de cavalerie, et ayant à déplorer la perte de six mille hommes tués ou

(1) *Mém. du chev. de Terlon.*

pris, tandis que les Danois n'en avaient perdu que cinq cents. La monarchie danoise était plus que sauvée : grâce aux armes étrangères, ses ennemis, au moment de tout couronner par un suprême succès, étaient obligés, par la faute de leur chef et comme par une sorte de fatalité, de s'arrêter, de se retirer même humiliés et vaincus. Charles X Gustave n'y survécut pas : un mal intérieur l'enleva devant Copenhague, en 1660, à l'âge de trente-sept ans, à peu près à l'âge de Gustave-Adolphe, avec la même gloire que lui et avec la douleur, non de ne pas avoir assez vécu pour atteindre à son but, mais de l'avoir manqué. Heureusement la France fut là pour exiger que le traité de Roskhild restât la base de celui de Copenhague. Et puis (1) un ancien ministre danois que les Suédois aimaient, Annibal Sehested, sortit de sa retraite et prêcha aux deux peuples rivaux des sentiments réciproques de générosité et l'abjuration de leurs vieilles haines.

VII.

Traité de Copenhague, 1660.

Un bon traité fut donc conclu le 6 juin 1660 sous la médiation de l'Angleterre et de la France : Algernon Sidney représentait l'une, de Terlon l'autre.

1° La cession du bailliage de Bohus et des provinces de Scanie, de Blekingie et de Halland, les plus belles du continent suédois, et de leurs appartenances et

(1) Schœll, t. XXXIII, p. 238.

dépendances, et nommément de l'île d'Hween, fut pleinement confirmée, comme dans le traité de Roskhild.

2° Le roi de Danemarck donna au roi de Suède, en échange de Bornholm, dix-sept terres nobles situées en Scanie, qu'il avait acquises de leurs possesseurs pour une somme de trois millions de rixdalers.

3° Pour répondre aux instances des médiateurs et par un désir sincère de la paix, le roi de Suède céda tous les droits que l'article 6 de la paix de Roskhild lui avait donnés sur le bailliage de Drontheim.

4° Il renonça pareillement à toutes les conquêtes, faites sur le Danemarck, et nommément dans les îles de Séeland, Laaland, Falster et Mon (1).

VIII.

Traité d'Oliva.

Ce traité de Copenhague compléta celui d'Oliva, conclu la même année, le 3 mai, entre la Suède, la Pologne et la Prusse, également sous la médiation de la France qui y fut représentée par M. Antoine de Lombres, l'un des plus habiles négociateurs de son temps. Magnus-Gabriel de la Gardie était le principal des plénipotentiaires suédois ; Jean de Leszno et Christophe Pac, grand-chancelier de Lithuanie, étaient à la tête de la légation polonaise ; Jean de Hoverbecke, Laurent-Christophe de Somnitz et Albert d'Ostau, jurisconsulte distingué, étaient les plénipotentiaires

(1) Schœll, t. XXXIII, p. 239.

de l'électeur de Brandebourg. L'empereur d'Allemagne Léopold Ier, comme allié de la Pologne, y était représenté, entre autres ministres, par le baron de Lisola ; mais le roi de Suède Charles XI ne voulut jamais admettre au congrès d'Oliva les ministres du Danemarck.

1° Jean-Casimir, roi de Suède, renonça pour lui, ses héritiers et successeurs, au royaume de Suède et au grand-duché de Finlande, ainsi qu'à ses biens paternels, et il déclara qu'il retrancherait les armes de la Suède du sceau du roi et de la république de Pologne.

2° Le roi et les États du royaume de Pologne et du grand-duché de Lithuanie cédèrent à la Suède toute la Livonie transdunienne, ainsi que l'île de Rügen.

3° Mais la Livonie méridionale en deçà de la Duna, et nommément Dünabourg, Rositen, Lutzen et Marienhausen, restaient à la Pologne.

4° L'un et l'autre roi pouvait prendre le titre de duc de Livonie.

5° Le duc Jacques de Courlande recouvrait sa liberté ainsi que son duché.

6° Tout lien vassalitique était rompu entre le Brandebourg et la Suède ; chaque État rentrait, en Allemagne, dans les limites de ses possessions.

7° Enfin, comme la Suède soutenait partout le parti de la réforme tandis que la Pologne appuyait le catholicisme, il fut dit que dans les pays rendus ou cédés on userait réciproquement d'une complète tolérance, et qu'aucun habitant, pour sa religion, ne

serait persécuté dans sa personne ni dans ses biens; en un mot, qu'il y aurait pour tous une entière amnistie (1).

C'est sous ce rapport que les traités réunis de Copenhague et d'Oliva sont, pour le nord, le pendant des traités de Munster et d'Osnabruck ou du traité de Westphalie. Un autre trait de ressemblance, c'est que ce qui avait été obtenu en 1648 par la France, dans l'Europe occidentale, par ses armes et à la faveur des troubles religieux, je veux dire la prépondérance sur la maison d'Autriche, la Suède l'obtenait en 1660, par les mêmes moyens, dans le nord, sur le royaume de Pologne jusqu'alors prépondérant. Tout ce qu'avaient rêvé les Gustave-Adolphe et les Charles X Gustave, n'était pas, tant s'en faut, réalisé; la Baltique n'était pas tout à fait un lac suédois, puisque le Danemarck était encore debout; mais la suprématie de la Suède dans le nord et même son importance dans l'Europe centrale étaient assurées.

IX.

Traité de Kardis, 1661.

Le traité de Kardis, qui fut conclu en 1661, le 1er juillet, entre le roi de Suède Charles XI et le czar Alexis Romanow, en achevant la pacification du nord, ne dérangea pas cet édifice de puissance que la Suède venait de s'élever.

1° Le czar restituait à la Suède toutes les places

(1) Schœll t. XXXIII, p. 252 à 303, et Puffendorff, c. x, p. 80 à 82.

qu'il occupait en Livonie, même Marienbourg, qu'il devait rendre quinze jours après l'échange des ratifications.

2° Les négociants suédois pouvaient commercer librement en Russie, et même y exercer leur culte, sans pouvoir toutefois y construire de nouvelles églises.

3° Les Russes conservaient aussi, de leur côté, leur église à Revel (1).

Ainsi l'acquisition de la Livonie septentrionale était consommée. Mais la Suède ne déploiera pas longtemps sans contestation sa force nouvelle et sa prépondérance dans le nord, car voilà le czar Pierre Ier qui va paraître, et, avec lui, les Russes, reprenant leurs vieux projets, dépouilleront les Suédois des provinces acquises, de tous les fondements de leur grandeur, et forceront ainsi les portes mêmes de l'Europe.

(1) Schœll, t. XXXIII, p. 312.

CHAPITRE II.

Prompte décadence de l'empire suédois et décadence correspondante de la Pologne à l'avénement de Pierre-le-Grand.

I.

Fragilité de l'empire suédois.

Composé d'États trop éparpillés, unis à la Suède par des liens trop récents et que la force seule avait formés; d'un autre côté, ne contrebalançant pas à l'intérieur ce vice de sa composition par un gouvernement fort, régulier, exempt de principes trop républicains, l'empire suédois, quelque puissant qu'il fût, ne paraissait pas devoir durer longtemps. Pour être plus assuré d'une longue existence, il aurait dû atteindre sa complète formation, devenir réellement cet empire du Nord, comprenant tout ce qui touche à la Baltique, cet empire qu'avait cherché à fonder Gustave-Adolphe et Charles X Gustave, et qui devait être surtout l'empire exclusif et absolu de la Baltique. Au lieu de cela, il ne se composait que de parties détachées ne constituant pas, ne pouvant pas, à raison de leur éloignement les unes des autres, constituer un

tout uni, compacte, bien arrondi : c'était un commencement d'édifice, c'étaient les premières assises de l'édifice, ce n'était pas encore l'édifice; c'était une domination dans le nord, ce n'était pas un empire du Nord. N'étant pas fort en soi et par lui-même, cet empire avait, de plus, à disputer son existence contre autant et même un plus grand nombre d'ennemis que s'il avait eu cette force intrinsèque et constitutive qui lui manquait, en un mot que s'il avait été complétement formé. Ces ennemis étaient même d'autant plus pressés à l'attaquer, et à l'attaquer vivement, qu'outre leurs souvenirs irritants et leurs ressentiments implacables, ils n'ignoraient pas le vice de constitution de cet empire, et voyaient bien qu'il prêtait les flancs de plusieurs côtés, que ce grand vaisseau, lancé sur la Baltique, n'étant pas achevé, faisait eau pour ainsi dire de toutes parts. La solidité que cet empire pouvait avoir, consistait dans la force même de ses fondateurs, force à laquelle les ressources d'un pays comme la Suède ne promettaient pas une éternelle durée, et qui devait d'ailleurs succomber enfin sous le nombre. C'est le nombre qui avait fait échouer tout récemment les Suédois devant Copenhague, au moment où ils auraient pu se croire invincibles ; et, sans l'appui de la France, qui sait s'ils n'auraient pas perdu la majeure partie au moins de leurs conquêtes ? Mais cette même France, seule, et d'ailleurs bien éloignée de la Suède, ayant à passer pour y arriver entre deux puissances formidables sur mer et hostiles alors aux Suédois, l'Angleterre et la Hollande, n'était pas un appui suf-

fisant, et bientôt même, à cause des longues guerres de Louis XIV, elle allait n'être plus toujours en mesure de les soutenir efficacement.

II.

Le Danemarck se fortifie par une constitution plus monarchique, 1660.

Tous ces côtés faibles de la domination suédoise n'échappaient pas non plus au Danemarck. Composé de parties beaucoup mieux et plus anciennement liées ensemble, et surtout plus favorablement situées entre la Baltique et la mer du Nord, entre l'Angleterre qui le parait à gauche, les Provinces-Unies et les États allemands qui l'appuyaient à la base, et toujours enrichi par la possession lucrative du Sund, l'empire danois, à la rigueur, pouvait, même seul, tenir tête à la Suède, à plus forte raison, lorsque, dans une lutte qui ne pouvait dans tous les cas se terminer que sur mer, il était assuré du concours d'une au moins des deux grandes puissances maritimes dont nous avons parlé. C'est pour cela qu'ayant conscience de leur force, les Danois songeaient à renouveler la guerre qui, dans un de ces moments où les choses humaines semblent conduites par une irrésistible fatalité, avait failli pourtant finir si mal pour eux. Pour mettre de leur côté plus de chances de succès, ils ne voulurent pas que leur gouvernement, avec un sénat ombrageux et exigeant, avec des diètes tumultueuses, avec un pouvoir électif, continuât de tant ressembler à la constitution si anarchique de Pologne et fût même plus

désordonné que celui des Suédois, chez qui la royauté, quoique limitée, était au moins héréditaire. C'est à ces vices de leur gouvernement qui ne laissait pas à la personne royale assez de liberté d'action et de pouvoir, qu'ils attribuaient en grande partie les malheurs qui, dans la dernière guerre, avaient mis la monarchie danoise à deux doigts de sa perte. Convaincus de la nécessité d'une réforme dans un sens monarchique, les états-généraux de Copenhague, convoqués, l'année même 1660, après le départ des troupes suédoises, résolurent de l'opérer immédiatement, et cela se fit sans commotion violente, sans effusion de sang, parce que ce n'est pas le pouvoir, mais la nation même, qui en prit l'initiative. Deux hommes qui représentaient les classes les plus hostiles au principe aristocratique alors dominant dans la constitution, Suane, évêque de Séeland, et Nansen, bourgmestre ou maire de Copenhague, firent cette révolution. Ce sont eux qui même, bon gré mal gré, entraînèrent la noblesse effrayée à leur manière de voir.

Tout le pouvoir législatif aussi bien que le pouvoir exécutif, fut concentré entre les mains du roi et enlevé au sénat. La royauté fut déclarée héréditaire, même pour les femmes, à défaut de toute descendance mâle issue de Frédéric III, et l'ordre de succession, tel qu'il fut réglé, ne pouvait être changé par aucun roi. Nul ne pouvait non plus toucher à la Confession d'Augsbourg, adoptée comme religion nationale, ni à l'intégrité de la monarchie danoise, qui était déclarée indivisible. Tous ces points furent insérés dans une constitution que le roi, en 1660, fut chargé

de préparer, et qui, sous le nom de *loi royale*, abolit toutes les capitulations antérieures et devint en 1665 la nouvelle charte du Danemarck (1).

III.

Les ennemis de la Suède se réveillent. Paix de Lund ou de Lunden, en 1679.

Investi d'un tel pouvoir, Frédéric III, d'ailleurs prince intelligent, se mit à l'œuvre pour réparer tous les maux de la guerre et remettre les affaires du Danemarck sur un meilleur pied. La chose marcha si vite, qu'à la vue de cette prospérité qui renaissait avec la restauration du pouvoir, les ennemis du nouvel empire suédois pressèrent le Danemarck de reprendre les armes contre la Suède, ou au moins de se déclarer pour eux dans leurs démêlés avec cette puissance. Les plus acharnés étaient le grand-électeur Frédéric-Guillaume, qui brûlait d'avoir la Poméranie dont la succession éventuelle lui avait été promise dans le cours de la guerre de Trente-Ans, et la maison d'Autriche allemande, qui en voulait à la fois et à la Suède et à la France, dont l'union étroite lui avait fait tant de mal dans cette même guerre et dans le traité qui la termina. C'était l'époque où la France, gouvernée par Louis XIV, et par Louis XIV seul, alarmait l'Europe et par la guerre de Flandre et par

(1) Koch, t. II, pér. VII. Schœll, t. XXXIV, liv. VII, ch. XV, sect. IV et V. Eyriès, *Hist. du Danemarck*, *Règne de Frédéric III*. Mallet, *Hist. du Danemarck*, t. III.

l'invasion des Pays-Bas. On pouvait penser que la France, fort occupée ailleurs, ne pourrait pas trop secourir les Suédois; mais, d'un autre côté, la Hollande, ce soutien très-désirable du Danemarck, avait besoin de toutes ses forces, de toutes ses ressources, pour tenir tête à un ennemi qui, sur terre, l'écrasait, qui, sur mer, pouvait l'égaler, qui, dans tous les cas, avait sur elle la supériorité des gouvernements absolus sur les gouvernements agités des États républicains. En sorte que le Danemarck ne pouvait rien espérer des Provinces-Unies, dans le cas où, à cette époque, il serait de nouveau en guerre avec la Suède. Il ne se laissa donc pas aller à des instigations dangereuses; du moins il hésita encore. Ce n'est qu'en 1675, quand l'affaire entre les Hollandais et la France fut bien engagée et qu'il vit que la France avait sur les bras presque toute l'Europe, soulevée contre elle par le stathouder Guillaume, qu'il se décida à se déclarer contre la Suède, à attaquer l'une des deux puissances qui menaient l'Europe pendant que tant d'États étaient aux prises avec l'autre. Christian V, successeur et fils de Frédéric III, prit cette grave détermination. Le Brandebourg le seconda sur terre; c'est même comme allié du Brandebourg que ce prince fit la guerre aux Suédois. Il fut constamment heureux. Charles XI, successeur de Charles X Gustave et moins capable que lui, fut battu sur mer aux combats d'Œland et de Kidge, et il fut fort heureux pour lui, à la fin de la guerre, en 1679, que la France pût aller le soutenir. Louis XIV, l'année précédente, avait triomphé de toute l'Europe par la paix de Ni-

mègue : il était plus puissant que jamais. Son intervention seule suffit pour conserver aux Suédois, malgré leurs défaites, toutes leurs possessions telles qu'elles existaient à la mort de Charles X Gustave.

La paix de Lunden, 1679, obligea le Brandebourg et son allié le Danemarck à laisser la Suède jouir en repos d'un empire qui, s'il rompait l'équilibre dans le nord, servait à le maintenir contre l'Autriche et au profit de la France, dans l'Europe occidentale et centrale. En un mot, la paix de Lund ne fut que la confirmation de celle de Copenhague.

IV.

Constitution plus forte en Suède, 1679-1680.

Ainsi l'empire suédois ne se soutenait plus par lui-même, et à peine fondé il était en décadence. Son existence était précaire, dépendante, hors de lui et non en lui, liée à la puissance d'un autre État et paraissant devoir tomber sitôt que cet appui extérieur lui serait retiré. Cette situation fit réfléchir les Suédois, comme une situation analogue, en 1660, avait préoccupé les Danois. A l'exemple de ces derniers, le clergé et les classes inférieures, n'aimant d'ailleurs ni les grands, ni le sénat qui n'était qu'une tyrannie collective, et leur imputant les défaites que la Suède venait d'essuyer, résolurent d'étendre la prérogative royale. Deux diètes furent successivement convoquées, la première en 1679, la deuxième en 1680. Dans l'une et l'autre, les classes que nous venons de

nommer firent la majorité, et, à peu d'exceptions près, elles s'entendirent pour déclarer que le roi était maître absolu et seul dépositaire du pouvoir suprême, qu'il n'était responsable de ses actions à qui que ce fût sur la terre, qu'il avait la faculté de gouverner le royaume selon son bon plaisir, et enfin que le sénat ne devait pas être un ordre intermédiaire entre le roi et les États, mais simplement un conseil du roi, n'ayant qu'une voix consultative et non une voix délibérative (1).

A Rome, quand sa domination se fut démesurément accrue, l'empire d'un seul sauva le monde romain des dangers de son excessive étendue, en se substituant heureusement aux tiraillements dangereux et aux fatigantes lenteurs du gouvernement de plusieurs. Dans l'empire suédois, une révolution analogue détermina un point d'arrêt dans sa rapide décroissance et soutint encore l'édifice sur sa base, jusqu'à ce que, dans une solennelle et suprême lutte, il fut renversé et obligé de laisser d'autres conquérants, sortis primitivement du sein de la Suède, comme nous l'avons dit ailleurs, mais fondus dans la race slave, monter sur le piédestal violemment arraché des glorieuses mains d'un héros malheureux !

(1) Koch, p. 57, t. II.

CHAPITRE III

Décadence de la Pologne correspondant à celle de l'empire suédois.

I.

Les Russes attaquent la Pologne.

Tout sembla favoriser ces conquérants nouveaux et les présenter au monde comme un peuple prédestiné à une domination universelle ou tout au moins à la fondation de cet empire du Nord que les Suédois avaient manqué et à une influence considérable dans le reste de l'Europe. Au moment, en effet, où les Suédois, sentant combien les diverses parties de leur empire étaient peu cimentées entre elles, combien peu elles formaient un ensemble solide et fort, se réfugiaient dans le pouvoir absolu, à l'extrémité centrale de l'Europe s'affaiblissait la principale barrière qui contînt, qui enchaînât les Russes dans leur grand-duché de Moscovie : la Pologne était en pleine décadence. Le *liberum veto*, institué sous Jean-Casimir en 1652, et au moyen duquel tout nonce terrestre ou seigneur territorial, pouvait arrêter les délibéra-

tions dans les diètes, rendait tout gouvernement impossible ; l'unanimité, exigée pour tout décret, entravait l'adoption des meilleurs projets de loi. L'éligibilité de la couronne faisait, depuis surtout l'extinction des Jaghellons, en 1472, que les puissances étrangères présentaient aussi des candidats en concurrence des candidats nationaux, et que la couronne, après la lutte des ambitions, était quelquefois donnée par les électeurs au plus offrant. Tout cela avait usé promptement un État magnifique, ayant une belle étendue entre la Baltique et la mer Noire, appuyé sur l'unité de religion et l'uniformité de race, habité enfin par un peuple intelligent, vif, courageux et qu'on pouvait déjà appeler les Français du monde slave.

Dès lors les Cosaques, les Turcs, tous ceux pour qui la Pologne était une barrière importune, fondirent sur cet État et le ravagèrent à plaisir sous Jean-Casimir. L'hetman ou attaman des Cosaques, Chmielnicki, fut bien, à la fin, vivement repoussé, mais ce ne fut que pour céder la place à un autre ennemi derrière lequel il reparut lui-même : cet ennemi, ce furent les Russes, sous la protection desquels les Cosaques mirent leur territoire de l'Ukraine, et qui, commandés par Alexis Romanow, continuèrent pour leur compte la guerre de Pologne. Par des efforts vigoureux, Alexis reprit Smolensk et alla jusque dans la Lithuanie emporter d'assaut Wilna et quelques autres places. Les Polonais ne s'en tirèrent qu'en faisant, par la trêve d'Andrussoff, en 1667, le sacrifice de Smolensk, de Novogorod-Severskoï, de Tchernigow, de Kiovie et de tout le

territoire des Cosaques au delà du Dniéper, sur lequel ils avaient eu jusqu'alors comme un droit de suzeraineté. La Pologne n'avait que les Cosaques en deçà du Dnieper. Les Cosaques Zaporogues devaient dépendre des deux États, c'est-à-dire qu'ils étaient condamnés à la neutralité. De douleur, Jean-Casimir abdiqua la royauté et vint mourir en France.

Enfin Sobieski parut en 1673, sous le nom Jean III; mais il fut, contre les Turcs, le soutien de Vienne et de l'Autriche, en 1683 et en 1684, plus que celui de la Pologne contre les Russes. Dans ses États, la jalousie et la désunion ne lui permirent pas de faire de grandes choses. Il fut même obligé, pour tenir tête aux Turcs et aux Tartares de la Crimée qui se soutenaient ensemble, de donner les mains, pressé par Léopold d'Autriche, son allié, à la paix définitive signée à Moscou en 1686, après la mort de Théodore Romanow, fils et successeur d'Alexis.

II.

Paix de Moscou, 1686.

Par cette paix, la Pologne, moyennant le secours des Russes contre les Turcs, c'est-à-dire moyennant la chose la moins pénible qu'on pût leur demander, cédait à la Russie, à perpétuité, Smolensk, Belaïa, Dorogobouje, Tchernigow, Starodoub, Novogorod-Severskoï, avec leurs dépendances, de même que tout le pays appelé Petite-Russie et situé sur la rive gauche du Borysthène, entre ce fleuve et la frontière

de Putiwl jusqu'à Perewolotschna. La ville de Kiovie, en deçà du Borysthène, fut aussi comprise dans cette cession avec son territoire. Enfin les Cosaques nommés Zaporogues et Kudaks, qui, d'après la trêve d'Andrussow, devaient dépendre des deux États, furent réservés privativement à la Russie (1).

Les Russes étaient redevables des avantages considérables de cette paix, non-seulement aux embarras intérieurs et extérieurs de Sobieski, mais encore à l'habileté de la princesse Sophie, sœur de Féodor, et à celle d'un ministre des plus éclairés, le prince Galitzin. Ils avaient enfin la frontière du Dniéper ou du Borysthène, et, ce qui était un avantage non moins grand, ils allaient pouvoir disposer de l'audacieuse valeur et de l'ardeur farouche de presque toutes les peuplades cosaques.

III.

La Russie se fortifie aussi sous les Romanow par une meilleure législation civile et politique : l'Oulojénie.

Ce n'était pas là le seul bienfait du règne des premiers Romanow. Pendant que la Pologne se désorganisait, se dissolvait politiquement, et préludait ainsi à la perte future et fâcheuse de son indépendance et de sa nationalité, la Russie se constituait plus fortement encore que sous les Ivans. Alexis, en 1649, lui avait donné un code civil, bien supérieur à tout ce qui existait jusqu'alors, l'Oulojénie,

(1) Koch, p. 71, pér. VII. Schœll, *Traités*, t. III, p. 100.

et dans lequel on remarquait : 1° la prescription de quarante ans pour toutes les affaires de succession ; 2° la défense de prêter serment en justice, sur la croix, avant l'âge de vingt ans ou au moins de quinze ; 3° la défense de soumettre au servage les enfants nés avant la servitude de leurs parents ; 4° la défense de se constituer serf avant l'âge de quinze ans ; 5° la concession d'un délai de six semaines en faveur des condamnés à mort, mesure qui était à la fois et une précaution prudente pour des juges non infaillibles, et un moyen d'amener le repentir dans un accusé coupable ; 6° la défense aux enfants d'accuser leurs parents ou de les actionner en justice ; 7° l'abolition du droit de faire mourir ou de mutiler les esclaves ; 9° l'abolition de la peine de mort pour l'infanticide ; 10° enfin l'interdiction de la légitimation des enfants naturels, même quand le mariage s'en suivait, mesure sévère, mais marquée au coin d'une haute moralité (1).

Alexis avait fait plus que cela. Dans l'intérêt du pouvoir absolu, déjà pourtant si considérable en Russie, surtout depuis Ivan III et Ivan IV, il subordonna par le même code les justices ecclésiastiques aux tribunaux du czar. Vainement le patriarche Nicon, homme savant, intègre et jusque-là dévoué aux Romanow, protesta-t-il ; il ne fut pas écouté, et peu s'en fallut qu'il n'eût le sort de tous ceux qui, dans l'occident, avaient voulu, comme lui et avant lui, défendre les priviléges de l'Église, saint

(1) Schœll, t. XXXV, liv. VII, sect. I.

Anselme, Thomas Becket, Boniface VIII. Il fut déposé par ses collègues, vendus au czar, en 1657, et finit ses jours dans un cloître.

Là ne se borna pas l'œuvre de despotisme à laquelle travaillait Alexis. Dans un concile tenu à Moscou en 1666, et où se trouvaient les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, il fit déclarer que le patriarche de Constantinople n'était pas le seul chef de l'Église grecque, ce qui tendait à instituer en Russie une Église indépendante, comme en Suède, en Danemarck, surtout en Angleterre, une Église nationale; de plus, qu'à l'avenir la nomination d'un patriarche de Moscou se ferait de concert avec le czar. L'Église russe subissait ainsi la même transformation que l'Église gallicane par le concordat de François I[er]: elle passait sous la main du souverain, elle devenait monarchique, elle devenait complétement sujette (1).

L'ordre du clergé avait été abaissé sous Alexis; la noblesse eut son tour, eut même son coup de grâce sous Féodor son fils, en 1682. « Guidé par les conseils d'un ministre éclairé, le prince Galitzin, il conçut le projet hardi d'abolir les rangs héréditaires de la noblesse et les prérogatives qui y étaient attachées. Destructifs de toute subordination dans le civil comme dans le militaire, ces rangs faisaient naître une foule de contestations et de procès dont un tribunal, connu sous le nom de Rozrad, prenait connaissance. Le czar ayant pour lui le nouveau patriarche de Moscou, Joachim, annula en pleine assem-

(1) Pluquet, *Dict. des Hérésies*, art. *Moscovites*.

blée aristocratique, à Moscou, cette hérédité des rangs ; il fit brûler les titres et les registres qui servaient à les constater, et obligea les familles nobles de représenter les extraits qu'elles conservaient de ces registres, afin de les livrer aussi aux flammes (1). » Le mérite seul, et non le hasard aveugle de la naissance, dut dès lors marquer les rangs.

Ainsi, dans l'ordre religieux et dans l'ordre politique, le terrain était tout à fait déblayé : le czar Pierre pouvait paraître.

(1) Koch, p. 72, pér. VII.

LIVRE QUATRIÈME.

L'EMPIRE DU NORD PAR LA RUSSIE.

CHAPITRE PREMIER.

Réformes préalables de Pierre-le-Grand.

I.

La Russie, au commencement du dix-septième siècle, s'ouvre par mer le chemin de l'occident et celui de l'orient.

Le moment était enfin arrivé où, par un chemin ouvert à tous les peuples, par la mer, la Russie allait être en rapport immédiat et constant avec les pays qui étaient l'objet de son attention ou de ses ambitieuses pensées. Au nord, par la Baltique, *par ce grand ruisseau* que Gustave-Adolphe se flattait qu'elle ne sauterait jamais, elle allait pouvoir, directement et à son gré, communiquer avec l'Europe, avec l'occident latin dont elle paraissait alors n'envier que la civilisation; et au sud, par la mer d'Azoff, elle allait s'ouvrir, comme au temps des premiers successeurs de Rurick, le chemin de la mer Noire, le chemin de

Constantinople et de l'orient musulman, dont elle n'ambitionnait pas la civilisation, mais dont elle rêvait la possession. Voilà le double but que, en entrant dans le dix-septième siècle, elle allait atteindre, sous la puissante impulsion d'un homme supérieur, ferme, hardi, qui, devant lutter contre les Européens, contre des peuples à la fois plus habiles à la guerre et plus policés que les Russes, voulut les combattre avec leurs propres armes, avec leurs propres concitoyens attirés en Russie, avec leurs propres arts, étudiés par lui-même sur place et rapportés à grands frais dans son barbare pays.

II.

Les premiers Romanow recherchent les Européens.

Cette marche indispensable était du reste toute tracée par les actes des derniers czars comme par ceux des anciens (1). Alexis Romanow, père de Pierre Ier, avait attiré en Russie l'officier écossais Gordon, le constructeur hollandais Cartens Brandt; et l'ingénieur genevois Lefort, l'instrument le plus actif des réformes de Pierre Ier, était aussi venu à Moscou sous le même czar. A la voix du même prince, des charpentiers de Hollande étaient accourus en Russie, et, sous la direction de Brandt, ils avaient construit à Dodnoff, sur l'Oka, au-dessous de l'embouchure de la Moscowa, le premier vaisseau de guerre russe, l'*Aigle*,

(1) Lévesque, t. IV, p. 215.

nom significatif qui exprimait la première et la plus ancienne ambition des Moscovites. Ce vaisseau avait descendu le Volga jusqu'à Astrakan, et il était destiné à protéger sur la mer Caspienne le commerce de soie entre les Russes et les Perses; il était aussi un commencement de marine. Le Cosaque Stenko-Radzin l'avait incendié; mais, à l'avénement de Pierre Ier, beaucoup de Russes se souvenaient de l'avoir vu et admiré, et l'habile constructeur à qui on le devait, quoique ne travaillant plus pour le compte de l'État, n'était pourtant pas oublié. Sous Féodor Romanow, fils aîné et successeur d'Alexis, sous la princesse Sophie et son frère germain Ivan V, autre fils d'Alexis, un ministre, déjà nommé, qui était tout, qui gouvernait tout au nom de ces divers princes, Galitzin, avait donné plus d'activité encore à ce courant de migration des Européens en Russie. Il aimait, il protégeait tant les étrangers, que ceux-ci lui avaient donné le nom de Grand (1). Ils formaient son entourage, sa société habituelle; avec eux, disait-il, il voulait transformer la Russie; et à la cour il n'était question que de cette transformation, que de cette métamorphose de la Russie en un État européen.

III.

Pierre Ier élevé au milieu d'Européens. Pierre à Pétrobrajenski.

C'est dans ces idées et au milieu de cette attente ou de ces vœux, qu'avait été élevé Pierre Ier; c'est là

(1) Lévesque, t. IV, p. 227.

que, dès l'âge de neuf ans, il avait pris du goût pour les arts de l'Europe et du penchant pour ces heureux Européens qui en avaient le dépôt et le secret, et dont son instinct ou plutôt son précoce génie, plus encore que la vue des honneurs qu'on leur rendait, lui révélait la supériorité. Conseillé par sa mère Nathalie, qui favorisait en lui ses tendances, sans s'y livrer démesurément elle-même, il ne se plaisait qu'auprès des étrangers. Lefort, attaché dès lors à sa personne, était principalement celui qu'il voulait toujours entendre et voir. Génie pratique avant tout, il recherchait les arts utiles et dédaignait tous les autres. A peine lui avait-on enseigné une théorie qu'il en voulait voir aussitôt l'application. Les récits de Lefort, qui avait servi en France et en Hollande et avait observé beaucoup, enflammaient sa jeune imagination et lui faisaient, à un âge si rapproché de l'enfance, exprimer le désir de tout voir par lui-même, de contempler de ses propres yeux ce que son maître et son ami avait contemplé le premier.

Mais c'est surtout l'art de la guerre et l'art maritime tels qu'on les entendait en Europe, qui piquaient sa curiosité et excitaient son intérêt. Pendant que Sophie, avec son frère Ivan V et son favori Galitzin gouvernait à Moscou, lui, retiré avec sa mère dans sa maison de campagne de Petrobrajenski, et entouré, outre Lefort, de plusieurs autres étrangers de distinction, Gordon, Timermann, son maître de fortification, l'officier allemand Chein, etc., il fondait le noyau même de l'armée nouvelle des Russes, par la création du régiment des Poteschnoï ou des Cama-

rades, ou, comme disait la cour de Sophie, de ses *divertisseurs*. Ce régiment s'était formé, comme l'histoire nous apprend que se formèrent dans l'antiquité, et le corps d'élite du pharaon Sésostris, et le corps des Compagnons du père d'Alexandre-le-Grand. Il se composa, dans le principe, de cinquante jeunes boyards de l'âge de Pierre Ier ou à peu près, et recevant comme lui et auprès de sa personne, sous les auspices de Lefort, une éducation toute militaire, à la vérité, mais tout européenne. Celui qui fut plus tard le fameux Menchikoff, pauvre apprenti pâtissier dans son enfance, figurait des premiers sur les cadres de cette troupe choisie, qui portait on peut dire en ses mains l'avenir de la Russie. Lefort en était capitaine; Pierre Ier y servait en qualité de simple soldat, en attendant que, par son mérite, il eût successivement conquis tous les grades, depuis celui de tambour jusqu'à celui de général. C'est ainsi qu'il se soumettait lui-même à la loi sur l'avancement par ordre de mérite, établie par Féodor Romanow à la place des rangs héréditaires. Conformément au goût de Pierre Ier, on faisait surtout, dans ce régiment, de l'application. Avait-on appris un peu comment on s'y prenait en Europe pour défendre ou attaquer une place, aussitôt une citadelle était construite d'après les plans de Timermann; les Poteschnoï se chargeaient, les uns de la défense, les autres de l'attaque; Pierre se confondait dans leurs rangs; Lefort dirigeait l'entreprise, au risque d'être blessé par quelqu'un de ses disciples inexpérimentés, comme cela lui arriva une fois, selon Voltaire, et une action sérieuse commençait, où cha-

cun était appelé à faire preuve de son savoir-faire. Ce premier régiment s'accrut peu à peu prodigieusement : par une émulation qui faisait le plus grand plaisir à Pierre, tout le monde bientôt voulut en être ; aussi les cinquante Poteschnoï primitifs se virent-ils, en 1688, centuplés. On donna à ce régiment le nom du lieu où il avait été créé, celui de Pétrobrajenski. Lefort en organisa promptement un autre, qui, d'une autre localité située aussi dans le voisinage de Moscou, fut appelé le régiment de Séménowski. Ils formèrent les fameux régiments des gardes, et Pierre les destinait à remplacer les Strélitz, qui lui préféraient pour le gouvernement, Ivan V, malgré sa faible capacité, et la princesse Sophie, et qui déjà, par une ou deux révoltes, avaient fait éclater leur mécontentement.

IV.

Pierre Ier s'empare du pouvoir. Ses réformes militaires.

En possession d'une armée organisée et disciplinée à l'européenne, il s'en servit en 1689 pour appuyer une conjuration dont Lefort avait disposé tous les fils et qui aboutit au renversement du gouvernement de Sophie et à l'élévation de Pierre Ier comme seul et unique czar. Alors, ayant appris que Louis XIV, en France, avait révoqué l'édit de Nantes, il publia, en 1689, un ukase pour offrir aux réformés français un asile en Russie (1); et, en même temps, pour

(1) Schœll, sect. III, p. 150, t. XXXV.

élargir en faveur du plus grand nombre possible d'étrangers, les cadres de l'armée, il porta à douze mille hommes le chiffre de chaque régiment. Les grades, les costumes et les termes militaires étaient les mêmes que dans les armées européennes. Ainsi l'Europe, dans toute son étendue géographique, allait offrir, à côté des diversités de religion, de mœurs, de langage et de lois, une grande unité, l'unité militaire, toutes les puissances, même les plus reculées comme la Russie, se mettant sous ce rapport à l'unisson, et d'autant plus qu'elles se mêlaient davantage.

Mais, dans cette armée, ceux qui étaient Russes appartenaient presque tous aux classes inférieures, comme l'indiquait, dit Lévesque, la terminaison de leurs noms en off (1); la noblesse russe y était peu représentée. Cachée dans les campagnes, elle fuyait le service militaire, qui ne devait plus lui procurer d'emblée les postes éminents. Une loi sévère lui rappela son devoir, et elle vint s'enrôler sous le commandement du feld-maréchal Gordon, qui était à la tête de l'armée de terre. Pour encourager les soldats, Pierre Ier déclara que tous ceux qui parviendraient au grade d'officier d'état-major seraient anoblis à perpétuité, et que les simples officiers auraient, leur vie durant, les priviléges de noblesse. Par cet ukase, les serfs qui, s'ils avaient des connaissances, de la conduite et de la capacité, avaient droit comme les autres, aux grades supérieurs, pouvaient espérer de gagner leurs titres de noblesse. Une récompense mi-

(1) Lévesque, p. 257, t. IV.

litaire devenait ainsi une réforme politique. Pour donner à la Russie, sous ce rapport, un aspect plus européen encore, il institua l'ordre militaire de Saint-André, premier apôtre des Russes, à l'instar des souverains de l'Europe, et Avtenom Golowin fut le premier que Pierre Ier décora de cet ordre.

Il n'y avait qu'une chose à faire pour introduire dans les milices russes une complète uniformité, c'était de casser le corps des Strélitz, qui, par jalousie contre les régiments d'élite de Pétrobrajenski, montraient le plus mauvais vouloir, appelaient les costumes militaires nouveaux des costumes hérétiques et répugnaient à toute innovation. Leur révolte en 1698 décida de leur perte et de celle de la princesse Sophie, leur instigatrice. Les régiments des gardes, qui remplacèrent ces janissaires de la Russie, formèrent une infanterie de trente-deux mille hommes; et, avec le reste des troupes, Pierre Ier eut bientôt une armée de deux cent mille hommes, divisée en cinquante-cinq régiments, pourvue de trois cents canons légers et de quatorze mille canons de gros calibre, y compris les mortiers, obtenus en grande partie, comme l'atteste Pierre Ier lui-même dans son Journal, en faisant fondre les cloches des églises et des couvents de l'empire, en l'an 1700 (1). Il y avait, pour cette artillerie, un grand dépôt central et trois dépôts particuliers, voisins des Turcs, des Suédois et des Polonais, des trois peuples dont les possessions gênaient

(1) *Journal de Pierre Ier*, in-4°, p. 33. Ségur, *Hist. de Pierre Ier*, liv. VII.

la Russie dans le libre développement de ses tendances, de ses destinées et de sa grandeur.

Cette armée considérable et si bien équipée comptait un excellent corps d'ingénieurs, surtout un corps d'artilleurs extrêmement capables, et dont la plupart étaient, comme on le pense bien, Européens. Dans ces régiments eux-mêmes, c'est extraordinaire comme on voyait d'Européens dans les grades supérieurs. Dans l'énumération des régiments existant vers l'an 1699, et consignée dans le journal déjà cité, nous trouvons dans la division du général Avtenom Golowin, cinq colonels étrangers, allemands ou anglais, sur huit, les frères Treydel, Bolmann, Fliwerk et Bilce; dans la division du général Weyd, sur huit autres colonels qui en commandent les huit régiments, un seul est Russe; tous les autres, les frères Delden, les frères Balk, Yaunger, Verden et Alexandre Gordon, sont aussi Allemands ou Anglais, et le général lui-même est un étranger; dans la division du général prince Repnin on peut faire la même remarque, et il est probable que dans les régiments de dragons de Schnewentz et de Goultzo, qui sont mentionnés dans le même tableau, au-dessous de ces deux colonels on devait voir beaucoup d'officiers également d'origine européenne; enfin le corps de troupes qui se trouvait à Novogorod, avait pour commandants deux étrangers, dont l'un, Romain Bruce, était Anglais. On le voit, le personnel était européen, comme la manière de combattre, comme les armes, comme les décorations, comme l'uniforme. Il n'y avait pas jusqu'à l'usage de se faire la barbe,

que Pierre-le-Grand ne voulût introduire en Russie à la place des longues barbes asiatiques; il n'y avait pas jusqu'au tabac dont il ne tolérât l'usage, malgré une loi formelle de l'Oulojénie (1) qui punissait l'importation de cette plante du knout, de la torture, de la fente des narines, de la perte du nez, suivant le nombre des contraventions; malgré aussi l'opposition et les imprécations des prêtres russes, qui se plaignaient que les soldats, fumeurs novices et mal appris, venaient fumer jusque dans les églises. En un mot, tout ce qui faisait plaisir aux Européens, tout ce qui pouvait servir à les retenir ou à les attirer, avait immanquablement son approbation. Une guerre avec une puissance européenne, avec la Suède, par exemple, qui fermait comme on sait à la Russie la Baltique, pouvait éclater maintenant, la Russie était prête.

V.

Première marine russe.

La fondation d'une marine européenne avait marché parallèlement avec la formation d'une armée de terre. Pierre Ier avait été frappé, dès qu'il avait pris lui-même le timon des affaires, de l'isolement commercial de la Russie en Europe. Cela tenait à deux causes, d'abord à ce que la Russie manquait de vaisseaux, ensuite à ce qu'elle n'avait encore d'autre port qu'Arkangel, situé sur une mer la plupart du

(1) Schœll, t. V, liv. VII, ch. XVIII.

temps inaccessible. Pierre Ier, dans l'impossibilité de forcer encore la barrière suédoise de la Baltique, voulait essayer de nouer des relations de commerce avec l'Europe par la mer d'Azoff et la mer Noire, et pour cela il projetait la conquête d'Azoff, alors au pouvoir des Tartares de la Crimée que soutenaient les Turcs en vue des Russes. A la vérité, il pouvait opposer à cette alliance turco-tartare le concours assuré du chef des Cosaques du Don et de l'Ukraine, le fameux Mazeppa ; mais ce n'était pas assez : il fallait, pour pouvoir prendre cette place maritime, au moins un commencement de marine.

Un jour qu'il se trouvait au bourg d'Ismaïloff, il aperçut, en visitant un magasin, une vieille chaloupe qui ne ressemblait pas à celles qu'il avait pu voir jusque-là. Son maître de fortifications Timermann, qui l'accompagnait, lui apprit que c'était une chaloupe anglaise. Il voulut aussitôt que tout ce qu'il pourrait construire de vaisseaux fût fait dans les formes et les règles de la construction anglaise, qu'il trouvait supérieure à celle des Hollandais eux-mêmes (1). On chercha de tous côtés Cartens Brandt, qui était revenu à son métier de menuisier ; on le découvrit, et on lui ordonna de radouber cette chaloupe. Pierre Ier, avec Brandt, navigua d'abord sur l'Iaouza, puis de cette rivière sur un étang. Satisfait de ce premier essai, il engagea Natalie, sa mère, à transporter sa cour à Pereslaw-Zaleskoï. Là, Brandt dressa son chantier et construisit, d'après la forme anglaise, deux frégates et

(1) Lévesque, t. IV.

quelques yachts, sur lesquels Pierre et ses compagnons reçurent les premières leçons de l'art nautique. Les manœuvres eurent lieu, non plus sur une rivière ou sur un étang, mais sur un théâtre un peu plus vaste, sur le lac Clechnin. Ils s'y exercèrent pendant quelques années, jusqu'à la mort de Natalie, qui eut lieu en 1693 et qui le laissa plus libre de se livrer à des goûts dont la tendresse d'une mère s'effrayait parfois. Voulant alors, comme toujours, se déployer sur un plus grand théâtre, il se transporte à Arkangel, y fait construire un ou deux vaisseaux, et se lance avec eux sur la mer Blanche, que les czars n'avaient pas vue jusqu'à lui, à la suite d'un convoi de bâtiments anglais et hollandais (1). Tout le monde était dans la crainte et la stupéfaction : il revient sain et sauf, après s'être mesuré avec un élément dont il veut faire la conquête pour la Russie, suivant ses paroles : « Ce n'est pas la terre, dit-il, qui manque à la Russie, c'est la mer. » Puis, sans perdre de temps, dès l'année 1695, il court attaquer Azoff et par terre et par mer. Lefort a été nommé amiral, le Vénitien de Luna, vice-amiral. Le titre du premier est purement honorifique, le second est le véritable chef. Chein et Gordon, encore deux étrangers, commandent l'armée de terre (2). Quoique pas assez nombreuse, la flotte s'empara de deux tours qui défendaient le passage du Don; mais sur terre on n'eut pas le même succès. Pierre I[er] n'avait alors qu'un bon ingénieur, qui était l'Allemand

(1) Schœll, t. XXXV, liv. VII, ch. XVIII, et Lévesque, t. IV.
(2) Schœll, sect. III, p. 150 et suiv., t. XXXV.

Jacob. Cet homme habile et dont on ne pouvait se passer, fut maltraité, et aussitôt il encloua les canons russes, entra dans Azoff et sauva la place (1).

Ce qui caractérisait Pierre 1er, c'était une persévérance opiniâtre qui ne se décourageait jamais, qui méditait sur les causes d'un premier échec, y portait remède, et se relevait par ses propres revers. Il vit que ce qui lui avait manqué pour réussir devant Azoff, c'était un nombre suffisant d'ingénieurs et de vaisseaux. Des ambassadeurs furent envoyés aussitôt à l'électeur de Brandebourg, à l'empereur d'Allemagne et aux Hollandais, qui lui cédèrent une vingtaine d'artilleurs et d'ingénieurs avec lesquels, sur le chantier de Voronesch, il fit achever vingt-trois galères qui étaient déjà commencées, deux galéasses et quatre brûlots, ce qui, avec les deux vaisseaux de guerre qu'on possédait, forma une flotte assez respectable. Elle descendit jusqu'à la mer Noire par le Dniéper et entra dans la mer d'Azoff par le détroit d'Iénikalé. C'était en 1696. Cette fois, le succès couronna l'entreprise : Azoff capitula le 28 juillet de cette année, et le traître Jacob y fut pris. Lefort, Chein et Gordon rentrèrent à Moscou en triomphe. Le czar Pierre, n'ayant pas encore de rang dans l'armée, suivait derrière et à pied ces trois illustres étrangers. Tel autrefois un roi barbare, qui avait dominé sur la Crimée et sur les lieux où s'était élevé Azoff et de là avait aussi porté ses vues sur l'occident, Mithridate-le-Grand, pour honorer les officiers romains que Sertorius, son allié, lui

(1) Lévesque, t. IV.

avait envoyés d'Espagne et qui introduisaient dans ses milices la stratégie et les armes romaines, leur donnait toujours le pas sur lui-même. Plutarque l'atteste dans la vie de Sertorius : « Lorsque Marcus « Varius, dit-il, précédé des faisceaux, entrait dans « une ville, Mithridate le suivait et prenait de lui-« même le second rang, comme s'il jouait auprès de « ce Romain le rôle de courtisan (1). »

Maître d'un port considérable et autrement bien situé qu'Arkangel pour ses vues sur l'occident et sur Constantinople en particulier, Pierre Ier ordonna que dans trois ans Brandt, avec une foule de charpentiers venus des Pays-Bas ou de Venise, lui construisît une flotte de cinquante-cinq vaisseaux de guerre. Les frais de construction et d'équipement furent répartis entre l'État et les classes les plus aisées. Pierre Ier en paya seul neuf des plus grands, de soixante canons et pouvant chacun porter cinq cents hommes. Le patriarche, à lui seul aussi, en fournit six de cinquante canons et de trois cent soixante hommes.

VI.

Premier voyage de Pierre Ier en Europe, 1697.

En attendant que cette flotte, si importante pour la Russie de ce temps, fût achevée, lui-même, incognito, sous un habit allemand et avec le nom roturier de Pétré Michaïloff, ayant l'air d'accompagner Menchikoff, Golowin et Lefort dans leur ambassade simulée au-

(1) Plutarque, *Vie de Sertorius*, ch. VII.

près des cours de l'Europe, il voulut aller étudier l'art nautique sur les lieux mêmes où il était le mieux entendu. Le prince Féodor Romanowitz tint sa place en son absence, et Patrice Gordon commanda les armées et veilla sur les Strélitz, qui ne furent cassés qu'à la suite de ce voyage. Il avait avec lui deux cents personnes, toutes habillées aussi à l'allemande (1). Il partit en 1697. Il alla droit à Amsterdam, d'où il se rendit aux chantiers de Saardam. Là, il travailla de ses propres mains à la construction des vaisseaux; et Lévesque, qui avait composé son chapitre sur Pierre-le-Grand en Russie, dans le palais des Menchikoff et dans la chambre même où le czar venait souvent dîner avec ce favori, dit avoir vu, dans le cabinet de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, son habit de matelot et ses gros bas de laine, dont les mailles étaient en partie cachées par les reprises qu'il avait faites lui-même (2). Et remarquons bien qu'il travailla non pas en amateur, mais comme ouvrier; qu'il était inscrit comme tel dans le chantier de Saardam, et que, de plus, pour mieux cacher l'incognito, il vivait comme s'il était de cette classe, poussant l'égalité jusqu'à faire avec ses camarades de dégoûtantes orgies (3). Les loisirs que lui laissaient ses travaux, il les consacrait à étudier l'anatomie chez le célèbre Boerhawe, et l'histoire naturelle dans le muséum du bourgmestre Witsen.

Il ne resta pas longtemps à Saardam. La vue de

(1) Lévesque, t. IV, p. 231. (2) *Ibid*, p. 237.

(3) Schœll, t. XXXV, sect. III.

quelques vaisseaux anglais de haut-bord lui donna l'envie d'aller promptement étudier la construction anglaise, qu'il avait toujours admirée. Il arriva à Londres en 1698. En Hollande, dans une république, il n'avait pas voulu se faire connaître ; il se fit connaître en Angleterre, dans une monarchie. Le savant évêque de Salisbury, Burnet, qui nous a laissé une histoire très-estimée de son temps, fut chargé par Guillaume III et Marie de satisfaire la curiosité du czar sur les matières politiques et religieuses qui pourraient l'intéresser. Guillaume III lui donna le spectacle d'un combat naval et lui fit présent d'un yacht richement orné, nommé *Royal-Transport*, sur lequel ce roi avait coutume de passer en Hollande (1). De Londres, Pierre Ier alla se loger à Deptford, dans une maison située près du chantier royal, et c'est là qu'il apprit la construction anglaise, d'après un plan et des proportions mathématiques (2). Les résultats qu'il obtint le transportaient d'une joie telle, qu'il regrettait tout le temps passé en Hollande, et qu'il disait souvent que s'il n'était pas czar de Russie, il voudrait être amiral anglais. Il fit connaissance avec l'amiral Thomas Osborne, qu'il vit souvent; il connut aussi un habile architecte nautique, Antoine Dean, dont il attacha le fils à son service. Fergusson, bon géomètre écossais, et John Perry, habile ingénieur anglais, consentirent aussi à le suivre. Avec eux se trouvait une foule d'ouvriers, qu'il avait vus à l'œuvre et qu'il avait recrutés partout où il était passé,

(1) Lévesque, *ibid*, p. 261. (2) Schœll, *ibid*.

après avoir constaté leurs talents. Cette colonie ouvrière, il la fit aussitôt transporter au port d'Arkangel par le *Royal-Transport*. Burnet nous dit, dans son histoire, qu'il tenait du czar Pierre que tous ses efforts tendaient alors vers un seul but : il voulait construire une flotte immense sur la mer d'Azoff, et chasser, à son profit, de l'Europe, le mahométisme ottoman comme il avait achevé d'en expulser le mahométisme tartare (1). Mais, chose remarquable, Burnet ne le croyait pas capable de mener cette entreprise à bonne fin. En Angleterre, comme plus tard en France, le grand homme échappa ; on n'aperçut pas le génie qui civilise une nation et qui fonde des empires, sous les manières brusques, sous le ton peu distingué et la simplicité toute militaire de l'illustre voyageur. « Il paraissait, dit Burnet, destiné par la « nature plutôt à être charpentier de vaisseaux que « grand prince. » Burnet sans doute lui aurait prêté un esprit plus élevé, s'il avait su qu'au moment de quitter Moscou, il avait fait partir pour l'Italie Boris Tchérémétieff avec de jeunes boyards, leur recommandant de s'instruire dans cette patrie des arts, à Venise, où Tchérémétieff quitta le premier, de lui-même, la longue robe russe pour prendre le costume européen, à Rome, à Naples, à Malte enfin, où le grand-maître lui donna la croix de son ordre ; s'il avait su que ce voyageur aux rudes manières allait à la rencontre des nobles russes, Golowin, Dolgorouky, qui revenaient, plus éclairés, de quelque

(1) Burnet, *Hist de mon Temps*, t. II.

grand voyage en Europe, et les faisait monter à côté de lui dans sa voiture, disant publiquement qu'il voulait honorer en eux, à la face de toute la Russie, le savoir, les lumières, la distinction (1) !

VII.

Continuation de ses établissements maritimes après son retour.

De retour à Moscou, il ne tarda pas à fonder, non loin d'Azoff, le port de Taganrok; ensuite, mais beaucoup plus tard, il créa pour les jeunes nobles une école de marine appelée l'école *des cadets de marine*. Il acheva la flotte en construction et il l'augmenta : il eut trente vaisseaux de ligne, un nombre proportionné de frégates et autres bâtiments, et des matelots expérimentés. Parmi ses marins, plusieurs même étaient Russes, comme Apraxin, qui, après la mort de Lefort en 1713, fut fait amiral: en sorte que Pierre I[er] pouvait espérer que la Russie, formée par les étrangers, pourrait un jour se passer d'eux, et que les instituteurs des Russes seraient décidement remplacés par leurs élèves (2). Cette flotte imposante, il la réunit à Azoff et il se tint prêt à marcher sur Constantinople, sur l'ancienne *Tzaragrad*..... Mais auparavant il fallait achever une guerre qui avait éclaté dans le nord et qui exigeait le concours de toute l'armée de terre. Il fallait forcer aussi les portes de la Baltique. La flotte, même

(1) Ségur, *Hist. de Pierre-le-Grand.*
(2) Ségur, *ibid*, et *Journal de Pierre-le-Grand.*

à sa naissance, avait fait ses preuves devant Azoff et avait de ce côté ouvert la Russie à l'Europe; il fallait que l'armée de terre fît ses preuves à son tour et conquît sur la Baltique la place où, pour un empire transformé, devait s'élever une capitale nouvelle et plus européenne, Saint-Pétersbourg.

CHAPITRE II.

Charles XII et Pierre-le-Grand jusqu'à la bataille de Pultawa, 1709.

I.

Les possessions suédoises faciles à démembrer.

Bien que les Suédois fussent encore regardés comme les meilleurs soldats de l'Europe, leur empire sur la Baltique était pourtant très-fragile, et il ne devait pas être difficile aux Russes de le démembrer et de s'ouvrir ainsi définitivement la mer Baltique. A toutes les causes de faiblesse dont nous avons déjà parlé, insuffisance de la population militaire et surtout des ressources de la Suède, nombre considérable de nations jalouses prêtes à s'armer contre elle, il faut ajouter une administration maladroite et peu propre à rattacher au pays conquérant les États subjugués. Comme l'Espagne, après l'épuisement occasionné par les longues guerres de Philippe II, la Suède frappait sur ses nouveaux sujets d'énormes impositions. En Livonie, la diète suédoise de 1680 avait ordonné que les fiefs ayant appartenu au clergé

et à l'ordre des chevaliers Porte-glaives, fussent réunis à la couronne; les biens des familles nobles avaient été, contrairement au droit public du temps, soumis à des contributions si fortes que plusieurs maisons en avaient été ruinées (1). Aussi n'y avait-il pas de province où la domination suédoise fût plus à charge que dans la Livonie. Et puis les Russes, sans valoir encore les Suédois à la guerre, n'étaient pas des ennemis à dédaigner. La Russie était une pépinière intarissable de soldats; le czar Pierre pouvait sacrifier des hommes jusqu'à ce que, à l'école même des Suédois, il eût appris à vaincre, sans crainte de tarir la source abondante où il les puisait.

Déjà au seizième siècle, au temps d'Ivan IV, pendant les premières guerres de Livonie, le Suédois Egidius Girs, auteur de la chronique de Jean III, avait dit des Russes : « La valeur avec laquelle ils « défendent les places fortifiées, vient de ce qu'on « les habitue, dès l'enfance, à supporter les plus « rudes travaux et la faim même, et qu'il leur « faut peu de chose pour subsister, de la farine, « du sel et de l'eau. Ils savent aussi que, s'ils abandonnaient une ville fortifiée, ils seraient hon- « teusement décapités, fussent-ils en proie à la plus « affreuse disette, ou dans un pays étranger, entourés « d'ennemis auxquels ils ne pourraient pas résister. « C'est pour cela qu'ils se défendent jusqu'à la der- « nière extrémité. Tant qu'ils n'en sont pas réduits « là, ils regardent comme un péché irrémissible la

(1) Lévesque, t. IV, p. 281.

« faiblesse de capituler, et ils aiment mieux mourir « en défendant la place que de s'en rendre coupa- « bles (1). »

Cet éloge qu'un Suédois avait eu la franchise d'accorder aux Russes d'Ivan IV, les Russes du czar Pierre le méritaient au même degré. Un des plus grands hommes d'État d'Angleterre au dix-septième siècle, Robert Walpole, parlant à la fois, dans son Testament politique, et de leur multitude inépuisable et de leurs qualités militaires, disait pour l'instruction de sa nation : « Les hommes sont, à pro- « prement parler, *la monnaie des czars*. Ils ne leur « coûtent rien : leur marche n'est point dispendieuse, « les frais de leur entretien sont peu considérables. « Ils sont durs, sobres et faits à la fatigue ; de l'eau, « un peu de suif et de la farine de riz forment toute « leur nourriture ; ils s'enterrent comme des lapins « et se battent comme des lions. » Et il ajoutait : « Avec de telles troupes, que ne peut point oser et « entreprendre un chef (il parlait du czar Pierre) qui « a de l'intelligence et qui sait leur faire goûter les « avantages de la discipline moderne (2) ? » Les Suédois ne pouvaient donc baser la solidité de leurs conquêtes sur la faiblesse de leurs ennemis, pas plus que sur les bonnes dispositions des peuples vaincus.

(1) *Chronique de Jean III*, par Egidius Girs, dans Geyer, page 215.

(2) *Testament de Robert Walpole*, t. II, p. 236 ; Amsterd., 1767.

II.

Portrait de Charles XII. Jugement sur ce prince.

Enfin, celui qui devait défendre leur empire dans la lutte suprême qu'on allait engager contre lui, Charles XII, avait tous les défauts de ses qualités. En lui, une juste et salutaire confiance dans ses forces et sa valeur, se changeait en présomption et en témérité. Il se croyait trop au-dessus des Russes, et, en général, de tous les ennemis qu'il avait à combattre. Se mesurer avec les Saxons, avec des Allemands, et montrer que, sous son commandement, les Suédois méritaient toujours d'être appelés les *Fléaux de l'Allemagne*, suffisait à peine pour satisfaire son amour-propre de guerrier. Aussi, tandis que les autres compensaient leurs côtés faibles par la prudence, la sagesse, la réflexion, l'attention à profiter de leurs revers comme de leurs succès, lui, il ne prenait aucune précaution pour mettre toutes les chances de son côté : il se jouait avec la fortune et pour ainsi dire avec son étoile, comme si la raison et la prudence n'étaient rien dans les événements humains. Il semblait même professer ce principe, puisqu'il disait à l'officier de génie suédois Gyllenkrok, la veille de sa défaite à Pultawa : « Il faut tout oser, tant « que la fortune ne nous abandonne pas ! » Il n'était pas seulement passionné pour la gloire à la manière d'Alexandre et de César dont les vies faisaient sa lecture habituelle, il était vain. Lancé dans les déserts

de l'Ukraine et n'en pouvant plus de fatigue et de faim : « Vite, vite, demandez le chemin de l'Asie, « dit-il au même Gyllenkrok, stupéfait de cette de-« mande ; il nous y faut aller. » — Et pourquoi? « — Pour que nous puissions dire un jour que nous « avons touché le sol de l'Asie (1). » Et il prit aussitôt le chemin de cette contrée. Dès l'âge de neuf ans on lui avait entendu dire : « Il faut être doux comme un « mouton envers ses amis, mais il faut être un lion « contre ses ennemis. » Il fut fidèle à cette maxime; mais il ne garda aucune modération ni dans l'amitié, ni dans la haine ; surtout il se laissa dominer à un tel point par son ressentiment ou ses antipathies, qu'il ne pouvait souffrir ni délai, ni trêve, et qu'il laissait pour s'y livrer les entreprises les plus graves inachevées. Il en voulait surtout à Auguste II personnellement (2), électeur de Saxe et roi de Pologne, rival de Stanislas Leczinski que protégeaient les Suédois. Il n'eut pas plutôt vaincu les Russes à Narva, dans un combat qui fut plutôt une surprise qu'une défaite et qui dans tous les cas ne pouvait être décisif, que, sans essayer de les anéantir et de poursuivre sa marche, puisqu'il était en si bon chemin, il courut en Pologne afin de réduire, comme il disait, les Polonais au point de pouvoir *les rouler entre ses doigts comme un morceau de papier*. En sorte que, incapable de maîtriser ses mouvements intérieurs, il choisissait pour ses premières ou du moins pour ses principales at-

(1) Geyer, liv, II, ch. IV et V, p. 476 et 481.

(2) Voir les dépêches manuscrites de M. de Bonnac, Biblioth. imp., fin du t. II, S. F. 4439.

taques, non les plus forts et les plus redoutables de ses ennemis, mais les plus détestés. La présomption ou la haine l'aveuglait sur le point principal du danger. Voilà pourquoi, tandis qu'il s'acharnait contre Auguste II, tantôt à Varsovie, tantôt à Dresde, et qu'il y remportait de moins décisifs succès, il oublia les Russes, qui, plus unis et non moins braves, étaient plus à craindre et plus forts que les Polonais divisés, et il les laissa s'emparer sur la Baltique de toutes les possessions suédoises, s'y fortifier, y élever Saint-Pétersbourg, y établir le nouveau siége de leur empire, pensant qu'il n'aurait qu'à paraître sans doute pour tout reprendre à l'instant. Au moins, si après avoir écrasé Auguste II et élevé à sa place, pour n'être pas entre deux feux, Stanislas Leczinski, il avait couru au milieu des provinces perdues sur les côtes de la Baltique, en regard de la Suède et à portée de recevoir de ce pays et de l'Europe intéressée à son succès, de continuels renforts, comme le voulait le prudent Gyllenkrok (1) ; mais il n'en fut pas ainsi. Il aima mieux tourner l'empire russe par le sud, à quatre ou cinq cents lieues de la Baltique, comme s'il allait, d'un coup d'épaule, pour ainsi dire, ébranler le colosse, l'enlever de dessus sa base, le renverser et le briser sous ses pieds. Les Cosaques devaient tous se ranger de son côté ; Mazeppa le lui avait promis ; donc il en était sûr. Et puis, c'était plus hardi, plus grandiose d'agir ainsi ; et Charles XII, esprit enthousiaste plutôt que réfléchi, n'hésitait ja-

(1) Geyer, ch. v, liv. II.

mais à préférer le grandiose à ce qui était praticable et utile. Pultawa lui apprit s'il avait raisonné juste, ou plutôt lui apprit, mais sans aucun fruit pour lui, qu'il n'avait jamais bien raisonné, jamais calculé, jamais pesé dans une entreprise le pour et le contre, et qu'en lui les mouvements d'un cœur ardent, les illusions d'une imagination exaltée, n'avaient jamais laissé place à la froide raison. Supposons d'ailleurs que tout lui eût réussi : une défaite, surtout dans ces contrées éloignées et désertes, pouvait bien l'anéantir lui-même ; mais une défaite analogue pouvait-elle anéantir les Russes? L'affermissement ou la ruine de leur empire tenait-il au succès d'une seule journée? Charles XII pouvait-il se flatter de cela, et ne savait-il pas le contraire? Ne savait-il pas que les Russes avaient l'espace derrière eux, qu'ils pouvaient toujours se sauver en reculant, comme les anciens Scythes dont ils occupaient en partie le pays, en démantelant derrière eux toutes les places, chassant les bestiaux et les habitants, coupant les récoltes, ravageant tout, brûlant tout, changeant tout en désert, ruinant un ennemi vainqueur en l'attirant sur leurs pas, en l'affamant d'autant plus qu'il les poursuivait plus longtemps dans leur fuite, plus dangereuse qu'un combat? Ainsi Charles XII avait, dans le caractère et dans la trempe d'esprit, des défauts qui devaient infailliblement le conduire à sa perte, et qui l'y conduisirent en effet sans retour.

III.

Portrait de Pierre Ier. Sa rivalité avec Charles XII.

Une seule chose aurait pu le sauver des conséquences de ses défauts, c'est que Pierre Ier, son principal adversaire, eût été aussi aventureux, aussi irréfléchi, aussi inconséquent que lui-même. Mais Pierre Ier était loin de lui ressembler. Prince politique autant que guerrier, ne confiant rien au hasard, agissant toujours après mûre réflexion, étudiant les causes de ses revers pour les prévenir, et tirant de cette étude et des précautions qu'elle lui suggérait, de quoi soutenir sa confiance et relever ses affaires; ne poursuivant pas plusieurs choses à la fois, ne s'appliquant sérieusement, dans sa lutte contre Charles XII, qu'à un seul objet, à forcer, aux dépens des Suédois, les portes de la Baltique et à s'y installer d'une manière solide et inexpugnable; augmentant de plus en plus le matériel de ses troupes, appelant sans cesse des étrangers pour former les Russes, ne perdant pas un instant, créant toujours, fondant sans cesse, rendant la Russie aussi forte, aussi bien pourvue que les États les mieux organisés de l'Europe, et, en sachant se borner, se donnant plus de chances de réussir, tel était Pierre-le-Grand, tout l'opposé de ce qu'était Charles XII. A Narva en 1700, il est vaincu, avec trente-deux mille hommes, par dix-huit mille Suédois que commandait Charles XII

en personne. Mais il se rend compte de cette défaite. Ses troupes, il le dit lui-même dans son journal (1), n'étaient que des recrues; les plus vieux régiments étaient ceux de Lefort, les régiments de Pétrobrajenski et de Séménowski, et ils n'avaient jamais vu, pas plus que Lefort lui-même, de guerre de campagne, ils ne s'étaient par encore essayés dans une guerre européenne. De plus, dit Lévesque (2), l'un des officiers suédois qui étaient attachés à son service, le trahit, passa du côté de Charles XII et apprit à celui-ci tout le plan d'attaque des Russes. Cette défection ne fut même pas la seule. Le duc de Croï, général flamand passé au service de la Russie, et le général Allard, qu'avait envoyé Auguste II, allié de Pierre Ier, en firent autant, ne pouvant s'entendre avec les généraux russes. Enfin, ajoute l'historien suédois Geyer, les Russes eurent la neige dans les yeux et en combattant ils ne savaient ce qu'ils faisaient. Cette défaite ne prouvait donc pas l'irrémédiable infériorité des Russes. D'ailleurs, c'était un premier engagement. Les Suédois, enflés de leur gloire passée et de leur renommée présente, pouvaient bien fonder là-dessus de grandes espérances, ils pouvaient bien en augurer que sous Charles XII ils seraient les dignes héritiers de Gustave-Adolphe et de Charles X Gustave, mais permis aux Russes, tout vaincus qu'ils étaient, de croire qu'il fallait plus que cela pour les écraser. Ils se confirmèrent davantage dans cette idée, lorsqu'ils virent

(1) *Journal de Pierre-le-Grand*, p. 200.

(2) Lévesque, p. 285, t. IV.

Charles XII, au lieu de profiter de ce premier succès, au lieu de frapper toujours les Russes au moment où leur organisation militaire était si loin de valoir encore celle des Suédois, quitter les champs favorables de Narva, s'en aller en Pologne contre Auguste II, qui était, pour ainsi parler, sa bête noire, et leur laisser le champ libre sur les bords de la Baltique, dont la possession était alors le seul objet de leur ambition. Ils le virent en outre, par un sentiment déplacé de mépris pour les Russes, ne laisser dans ces lieux que ses plus mauvaises troupes et ses généraux les moins distingués. Qu'arriva-t-il ? C'est que le général russe Tchérémétieff, en Livonie, battit les Suédois à Dorpat et à Pernau, 1702. C'est le nombre qui l'emporta, ainsi que l'attestent les propres paroles de Pierre Ier : « Grâce à Dieu, nous voici parvenus à « vaincre les Suédois, *quand nous sommes deux contre « un* (1). » Mais c'était un avantage immense comme effet moral. Dans cette lutte contre les lieutenants de Charles XII, les Russes se regardaient comme à l'école, et ils pouvaient voir que leur application, leurs études, leurs observations n'étaient pas sans fruit. Aussi pouvaient-ils dire avec Pierre Ier, « peut-être « battrons-nous un jour les Suédois à nombre égal. »

Dans l'antiquité grecque, lorsque les Thébains, sous le commandement d'Epaminondas, eurent repoussé devant Tégyre les Spartiates qui leur étaient si supérieurs à la guerre, qui étaient même la terreur de toute la Grèce et qu'auparavant ils n'avaient ja-

(1) *Journal de Pierre-le-Grand.*

mais osé, dit-on, regarder en face dans un combat, ils espérèrent pouvoir soutenir la lutte. Tégyre fut, pour Epaminondas, le gage de Leuctres et de Mantinée. De même pour les Russes, qui, bien que très-nombreux, avaient grand'peur des Suédois et craignaient peut-être de ne pouvoir jamais les vaincre, les combats heureux de Dorpat et de Pernau commencèrent à leur donner un peu de confiance et semblèrent présager les glorieux et décisifs vainqueurs de Pultawa.

La flotte, d'un autre côté, manœuvrait aussi heureusement que l'armée. Sur le lac Ladoga et sur le lac Peipous, à la même époque, elle avait eu l'avantage sur les Suédois, pourtant mieux exercés et plus habiles. Tous ces succès simultanés avaient été suivis de triomphes continus et de la prise rapide d'une foule de villes, chose où les Russes excellaient depuis longtemps, de Wiborg, la clé de la Finlande, par Menchikoff; de Marienbourg, de Notebourg, qui commandait le cours de la Néva, et de Nieutchantz, port sur la Baltique, par Tchérémétieff. « Enfin nous voilà « sur la Baltique ! » s'était écrié Pierre I[er], qui avait pris part au siége de toutes ces places comme capitaine de bombardiers, et qui, devant Nieutchantz, avait consenti à être décoré de l'ordre de Saint-André. Et aussitôt, assemblant ses généraux, tous complétement dans ses idées, il leur déclare que c'est là qu'il veut transporter le siége de son empire. On délibère pour savoir si Nieutchantz aura ce privilége ; mais le conseil n'est pas de cet avis. On préfère un emplacement situé au fond du golfe de Finlande, à l'embou-



chure de la Néva, qui sort du lac Ladoga, lequel se relie au lac Onéga, qui lui-même, par divers cours d'eau, communique avec le Volga et par conséquent avec la mer Caspienne. C'est sur cet emplacement qu'on élève immédiatement la nouvelle capitale de la Russie, Saint-Pétersbourg, en 1702. Nieutchantz est détruit, et ses habitants incorporés dans la nouvelle cité. Les marchands et la noblesse de province sont invités à venir aussi s'y établir, et, bon gré, mal gré, ils s'y rendent. Dans l'île de Ketline, que Pierre Ier visite lui-même, il fait bâtir la forteresse et creuser le port de Cronstadt, pour ouvrir une autre entrée aux Européens et servir de boulevart à Saint-Pétersbourg. Il fait élever aussi, dans la seule passe praticable entre cette île et la côte de l'Ingrie, les forts de Kronslot et de Pierre Ier. Croit-on qu'il s'arrête là? Menchikoff, bientôt après, s'empare du port de Narva et de celui d'Ivangorod, construit autrefois par Ivan III dans le même but que Saint-Pétersbourg; et Tchérémétieff, de son côté, prend la ville d'Iambourg. Dans la Livonie, l'Ingrie, la Carélie, l'Esthonie, rien ne reste à conquérir; les Suédois Horn et Schlipenbach ont tout perdu. Il n'est pas jusqu'à la Courlande où les armes russes ne pénètrent et ne parviennent à chasser les Suédois (1). Pierre lui-même enlève, dans cette province, Mittau au général Lévenhaupt.

Une chose remarquable, c'est que Pierre Ier, malgré la dureté native de son caractère et la rudesse

(1) Schœll, tome XXXIV, section XX, XXI, XXII. Voltaire, *Charles XII*.

habituelle de ses mœurs, savait user de modération et de douceur envers les vaincus. Lévesque nous dit qu'à la prise de Narva, deux soldats ayant voulu se livrer au pillage, il les perça de son épée, et qu'il fit mettre des gardes aux portes des églises et à celles des maisons considérables ; il ajoute qu'il alla droit ensuite à l'Hôtel-de-Ville et jeta son épée sur une table en s'écriant : « Elle n'est pas teinte du sang des habi-« tants, mais de celui de mes soldats que j'ai versé « pour sauver les bourgeois de Narva. » Il ne s'oublia qu'à l'égard du général Horn, qui avait été pris après une assez vive résistance, et qu'il frappa au visage aussitôt qu'on le lui eût amené en sa présence.

Ailleurs, dans la ville de Mittau, dit toujours le même historien, les Russes, en entrant dans la principale église, trouvèrent les tombeaux non-seulement dépouillés de leurs ornements, mais ouverts et violés. Les corps des anciens ducs de Courlande étaient arrachés du lieu de leur sépulture et gisaient épars dans le caveau. Aussitôt ils craignirent qu'on ne les accusât de ce brigandage sacrilége, commis avant eux. En conséquence, ils refusèrent de prendre possession du temple profané, jusqu'à ce que le colonel suédois qui avait commandé la place, leur eût donné un certificat écrit, attestant que cette violation des tombeaux n'était que l'ouvrage des Suédois (1) : exemple bien significatif des lois sévères imposées à l'armée russe, et de la sagesse prévoyante de celui qui les avait portées.

(1) Lévesque, t. V.

L'effet de cette modération, de ces précautions scrupuleuses que prenait le czar pour détruire l'idée que les Russes n'étaient que des barbares, était d'autant plus grand, que Charles XII ne procédait pas toujours ainsi à l'égard des vaincus. Il recommandait à ses lieutenants en Pologne d'imiter, disait-il, les Impériaux, c'est-à-dire d'extorquer de l'argent de toutes les manières et autant qu'ils pourraient. Et Dieu sait si ces recommandations étaient ponctuellement et cruellement observées par tous ceux à qui elles étaient adressées. De plus, il rendait les Livoniens ennemis irréconciliables des Suédois, en faisant périr dans un affreux supplice un homme qui, par ses écrits et par ses armes, avait voulu défendre les libertés de la Livonie, le brave Patkul. Auguste II qui, aux abois, voulait faire sa cour à Charles XII, le livra aux Suédois qui le condamnèrent au supplice de la roue, et un officier suédois lui trancha la tête pendant qu'il respirait encore. Sans doute Patkul était coupable, et Pierre Ier lui-même ne désapprouvait pas sa condamnation à mort; mais il eût été plus politique d'amener adroitement Patkul à des actes qui permissent de lui accorder un utile pardon (1).

Enfin, le moment suprême était arrivé. Charles XII avait réglé les affaires de la Pologne. Par le traité d'Alt-Ranstadt, en 1706, Auguste II, complétement vaincu, avait dû céder la couronne polonaise à son rival Stanislas Leczinski, le chef du parti national, toujours incompatible avec le parti russe. Ce

(1) Geyer, chap. XV et V, sur Charles XII, dans le liv. II.

n'était peut-être pas là, malgré les apparences sur lesquelles se fondait l'opinion générale, le candidat qui aurait eu les préférences intimes et véritables de Charles XII. M. de Bonnac, dans ses curieuses dépêches, prête à ce roi certaines vues personnelles, qui lui auraient commandé un autre choix que celui de Stanislas; et pour avoir été toujours assez mystérieuses, ces vues n'en auraient pas été moins réelles. Charles XII, à ce qu'il croit, avait traité secrètement avec un autre Polonais, Jacques Sobiesky, nom fameux, bien fait pour inspirer de l'ambition à celui qui le portait et excuser en lui un peu de jalousie. Jacques Sobiesky s'était engagé à lui céder la Courlande et à payer ainsi, par un démembrement de la monarchie polonaise, le sceptre royal que Charles XII lui avait promis. Ce qu'il y avait de certain, ajoute le marquis de Bonnac, c'est que le roi de Suède avait nommé dans la Courlande aussi bien que dans les autres provinces occupées par ses troupes, un gouverneur et des officiers, ce qu'il n'avait pas fait, dit-il, depuis sept ou huit mois qu'il était maître du pays. Il n'était pas moins vrai, d'un autre côté, qu'il entretenait avec Jacques Sobiesky, avec ce candidat caché, plus envieux que patriote, un commerce actif de lettres clandestines, et l'on disait même qu'il avait eu avec lui une longue et occulte entrevue (1).

Quoi qu'il en soit, c'était à Stanislas, à un roi plus indépendant et plus noblement ambitieux, qu'a-

(1) Dépêches de Louis XIV à M. de Bonnac et réponses manuscrites, Biblioth. Impér. S. F. 4430-4440. T. II, p. 66.

vait été dévolue et confirmée la couronne de Pologne, et Charles XII maintenant, laissant sauvegardés derrière lui l'intérêt européen étroitement lié alors à l'intérêt suédois, croyait pouvoir marcher lui-même contre les Russes. Mais, d'abord, on sait dans quels lieux reculés et déserts il alla les attaquer, sur la foi et les assurances de secours du Cosaque Mazeppa, d'un homme ambitieux et léger qui voulait se servir des Suédois pour se faire dans l'Ukraine une position indépendante, tout en disant qu'il n'avait en vue que de sauver les libertés des Cosaques menacées par Pierre Ier; d'un homme que Charles XII, dans tous les cas, ne connaissait pas assez pour juger de la valeur de ses promesses, et pour lui livrer ainsi, dans une campagne décisive, l'honneur des armes suédoises et le salut d'un grand pays. Les Russes d'ailleurs s'étaient tellement bien formés à l'école de leurs ennemis, que le général Menchikoff, envoyé en Pologne en 1706, avait vaincu à la fois à Kalisch, dans une bataille plus difficile que celles qui avaient été livrées sur la Baltique après Narva, les Polonais et les Suédois de Stanislas. Charles XII lui-même eut aussi l'occasion de remarquer les progrès des Russes dans un art où il croyait seul exceller. Avant la grande bataille de Pultawa, Tchérémétieff était allé à la rencontre du général Lévenhaupt, l'avait battu et avait empêché sa jonction avec Charles XII; de plus, sous les murs de Pultawa, les Russes engagèrent contre Charles XII un petit combat qui détourna l'attention des Suédois de ce qui se passait ailleurs, et qui permit à Golowin de faire en-

trer dans cette place neuf cents hommes bien armés. « Je vois bien, dit Charles, un peu confus du succès « de ce stratagème, je vois bien que nous avons ap- « pris aux Russes l'art de la guerre. » Il s'en convainquit davantage à la grande mêlée, à la mêlée définitive de Pultawa en 1709. Au lieu des seize mille Cosaques annoncés par Mazeppa, il n'en eut que quelques-uns, environ 1,500 mercenaires, levés par ce perfide et inconséquent personnage (1) ; et Charles XII fut écrasé, perdit tout, prit la fuite, ne toucha pas, ne vit même pas ce sol de l'Asie dont il désirait pouvoir parler dans son pays, et il fut fort heureux que les Turcs, rivaux alarmés des Russes, voulussent lui donner asile dans la ville de Bender, à plus de six cents lieues du littoral allemand de la Baltique. « Pultawa, écrivit aussitôt Pierre Ier à un de ses « généraux, consolidera la pierre sur laquelle est « bâti Saint-Pétersbourg (2). »

(1) Schœll, t. XXXIV, sect. XXII.

(2) *Journal de Pierre-le-Grand.*

CHAPITRE III.

Attitude de Louis XIV après Pultawa. Pierre-le-Grand et le régent. Robert Walpole loue Louis XIV et avertit l'Angleterre et l'Europe.

I.

La guerre de Charles XII contre Pierre-le-Grand est regardée comme une question européenne, surtout après Pultawa.

C'est surtout après la journée de Pultawa que la lutte de Charles XII contre Pierre-le-Grand prit une importance tout à fait européenne. Tant qu'il avait tenu bon, on l'avait généralement regardé comme un héros avide de gloire, désireux d'égaler Alexandre en écrasant celui qu'il traitait comme un nouveau Darius, et l'on n'avait guère songé que, dans la rivalité de ces deux hommes du nord, la sûreté des nationalités européennes, de celles qui représentaient la vieille et la véritable Europe, fût en cause aussi bien que l'empire suédois. Mais Charles XII une fois tombé dans les champs de Pultawa, toute la grandeur de l'abîme que sa chute allait creuser pour l'Europe, apparut subitement à tous les yeux, et il n'y eut que les puissances marchandes et maritimes qui, ayant

toute leur existence, toute leur force, toute leur vie sur mer, ne se préoccupèrent point des réels dangers du continent ; il n'y eut qu'elles qui virent avec indifférence la route de mer enfin ouverte aux Russes par la Baltique, et celle de terre forcée aussi par eux et gardée bientôt après par leur créature, Auguste II, redevenu roi de Pologne. « Les journalistes de Hol-« lande, dit un contemporain, M. de Grimarest, auteur « de l'excellent ouvrage *Des Campagnes de Char-« les XII*, étaient ceux qui publiaient avec le plus « d'empressement les mauvaises nouvelles sur le « compte de Charles XII, et qui les colportaient le « plus, en les exagérant, en les interprétant d'une « manière malicieuse, parce qu'ils étaient vendus à « la Russie pour de vils intérêts commerciaux. Ce sont « eux qui annoncèrent les premiers le désastre de Pul-« tawa et qui ajoutèrent foi à la première nouvelle qui « leur en fut donnée, sans en attendre la confirma-« tion (1). » Quant aux Anglais, alors gouvernés par Anne Stuart, ils agissaient auprès du sultan Achmet pour qu'il n'armât pas en faveur de son hôte contre Pierre-le-Grand (2).

II.

Attitude de Louis XIV vis-à-vis de Pierre-le-Grand.

C'est surtout dans la France de Louis XIV, que l'é-

(1) *Campagnes de Charles XII*, 1700 à 1711, t. IV, p. 237.

(2) Voltaire, *Charles XII*, p. 250, in-8°.

crasante défaite de Charles XII fut envisagée sous son véritable aspect et dans toute sa portée ; c'est là que, malgré les désastres de la guerre pour la succession d'Espagne, on chercha le plus promptement à y porter remède. « D'abord, dit M. de Grimarest, on ne vou-« lut pas y croire ; et, lorsque enfin on vit que tout « cela ne se trouvait malheureusement que trop vrai, « ceux qui prirent le parti de cette vérité eurent le dé-« plaisir de voir presque tout le monde faire des ef-« forts pour la détruire, en faveur d'un prince qui « mérite le respect et l'admiration des nations (1). » On regardait la grande famille européenne comme en danger, et l'on s'intéressait à tout ce que faisaient les Suédois, soit sur la Baltique, soit à Bender, comme à une affaire d'intérêt national. La situation périclitante de l'Europe, voilà ce qui inquiétait tous les esprits éclairés. « Il n'y a personne, dit le « même auteur en apprenant une tentative des Sué-« dois sur Saint-Pétersbourg, il n'y a personne, *pour « peu qu'il ait connaissance des intérêts de l'Europe*, « qui ne voie de quelle importance il est que le czar « *ne possède point Saint-Pétersbourg* (2). » Plus tard, lorsqu'enfin les Turcs se décident à prendre les armes pour le vaincu de Pultawa, le langage de M. de Grimarest est encore plus expressif : « La rupture était « prochaine, dit-il avec satisfaction, entre le czar et le « sultan : guerre nécessaire, ajoute-t-il, pour soutenir « un grand roi *et pour arrêter les progrès d'un prince*

(1) *Campagnes*, etc., t. IV, p. 241.

(2) *Ibid*, p. 371.

« formidable par le nombre de ses forces *et par la* « *grandeur de ses desseins*, qu'il faisait apercevoir à « *toute l'Europe* par ses démarches. »

En France donc, la question n'était pas seulement suédoise, elle était européenne. Avant sa guerre avec Charles XII, Pierre-le-Grand avait prié Louis XIV de comprendre la Russie dans ses relations diplomatiques comme un véritable État européen; Louis XIV avait répondu par un refus qui explique pourquoi Pierre-le-Grand, dans son premier voyage en Europe, ne passa pas, ne put point passer par la France. Après Pultawa, les mêmes demandes, renouvelées avec plus d'instance, furent encore plus mal reçues. C'est Robert Walpole qui nous apprend ce détail, peu connu même de son temps, bien qu'il soit une révélation nouvelle sur le génie politique d'un grand roi. « Louis XIV, dit-il, refusa constamment « d'entrer en correspondance avec Pierre-le-Grand « ou de faire quelque traité avec lui : grande leçon « qu'il donna à l'Europe... Les ambassadeurs que le « czar Pierre reçut des différentes cours de l'Europe, « lui firent connaître, en effet, l'importance du rôle « qu'il allait jouer..., l'influence que pourrait avoir « son existence sur les intérêts respectifs des États « européens; c'était ouvrir une vaste carrière à son « ambition et lui décrire le chemin par lequel il pou- « vait venir faire pencher la balance...; il faut donc « mettre au rang des traits de la politique la plus « éclairée cette conduite de Louis XIV...; et, bien « qu'elle soit, à ce qu'il paraît, peu connue et peu « sentie par les Français, puisqu'ils n'en parlent

« point, elle fera toujours honneur à la mémoire de « ce roi. La postérité louera en lui cette sage et « éclairée prévoyance *qui pénétrait jusque dans « l'obscurité de l'avenir*... Et, en effet, ajoute Wal- « pole (car cette citation fait trop bien connaître « aussi la profonde perspicacité de ce grand homme « d'État, pour ne pas la donner tout entière), en effet, « si l'Europe continue à regarder d'un œil tranquille « et indifférent la puissance russe, nous devons nous « attendre à voir la Russie *justifier, à notre grand « désavantage, les prédictions tacites qui motivèrent « la conduite de Louis XIV* (1). »

On ne se borna pas, en France, à ces regrets sincères et à ce refus significatif. Déjà, avant et après la bataille de Narva, Louis XIV avait activement cherché à rétablir la paix entre la Suède et la Pologne. Il avait employé à cette œuvre importante un fin et délié diplomate du comté de Foix, très-versé dans les affaires des cours du nord, le marquis de Bonnac, qui avait pour secrétaire un autre méridional qui fut plus tard le premier ambassadeur français en Russie, M. de Camprédon. De son côté, le roi de Pologne, qui ne demandait pas mieux que d'échapper par quelque prompt accommodement aux coups terribles qui l'attendaient, avait mystérieusement envoyé auprès de Charles XII, à Libau, Mme la comtesse de Kœnigsmarck. Malheureusement, Charles XII n'était pas homme à se laisser conduire par les avis d'autrui, surtout par ceux d'un

(1) *Test. de Robert Walpole*, Amst., 1767, t. II, p. 237, 238, 239.

III.

Conduite des autres puissances. Traité du Pruth, 1711.

Cette rupture, à laquelle travaillait aussi, dans l'intérêt de Stanislas Leczinski, l'habile agent de Charles XII, Poniatowski, eut lieu en 1710 ; et Pierre-le-Grand, complétement battu près du Pruth, qu'il avait eu l'imprudence de passer sur l'avis du prince grec Cantémir, et enfermé derrière cette rivière par une armée de cent cinquante mille Turcs et de quarante mille Tartares, pouvait s'écrier avec raison : « Me voilà, pour le moins, aussi mal que mon « frère Charles l'était à Pultava (1). » Mais, au lieu de prendre le czar et de le traîner captif à Constantinople, comme il le pouvait, le nouveau grand-vizir, Méhémet-Baltagi, se laissa gagner par un présent de la valeur de 200,000 roubles, que lui fit accepter une femme habile, Catherine, épouse de Pierre I[er] ; et il engagea le sultan Achmet à traiter de la paix, moyennant la seule reddition du port d'Azoff. Ce changement fâcheux dans les dispositions du gouvernement turc n'était pas uniquement du reste le fruit des intrigues de l'adroite Catherine : « Ces liaisons qu'on « prenait à Constantinople avec le czar, dit Voltaire, « étaient aussi le fruit de la *médiation des ambassa-* « *deurs d'Angleterre et de Hollande*... Le ministre « de l'empereur allemand, ajoute-t-il quelques lignes

(1) Voltaire, *Charles XII*, p. 269.

« plus bas, était aussi de la partie, et tous ensem-
« ble ils traversaient les négociations et les efforts
« du comte Désalleurs (1). » Le saint Siége lui-même, qui l'aurait cru? flatté par d'adroits négociateurs dans ses antiques prétentions à la suprématie sur les têtes couronnées, consentit à délier les Polonais de leur serment de fidélité envers Stanislas Leczinski, à relever Auguste II de la renonciation qu'il avait faite solennellement, par le traité d'Alt-Ranstadt, au trône de Pologne, et se déclara par conséquent, en faveur du czar. Aussi le traité du Pruth fut-il conclu avec Pierre-le-Grand en 1711, et on le laissa sortir libre de ces fourches caudines de la Russie, moyennant le sacrifice d'Azoff et la fermeture de la mer Noire aux Russes. « Charles XII, à
« cette nouvelle, alla droit à la tente du grand-vizir :
« Pourquoi, lui dit-il avec un visage enflammé de
« colère, as-tu conclu un tel traité ? — J'ai le droit,
« répondit le grand-vizir d'un air calme, de faire la
« guerre et la paix. — Mais, reprit le roi, n'avais-tu
« pas toute l'armée moscovite en ton pouvoir ? —
« Notre loi nous ordonne, repartit avec la même dé-
« sespérante gravité le vizir, de donner la paix à nos
« ennemis quand ils implorent notre miséricorde.
« — Hé ! t'ordonne-t-elle, insista le roi, de faire un
« mauvais traité quand tu peux imposer telles lois
« que tu veux ? Ne dépendait-il pas de toi d'amener
« le czar prisonnier à Constantinople ? — Et qui gou-
« vernerait son empire en son absence ? dit sèchement

(1) Voltaire, p. 269.

« et ironiquement le Turc poussé à bout. Il ne faut « pas que tous les rois *soient hors de chez eux.* » Charles XII répliqua par un sourire d'indignation : il se jeta sur un sopha, et regardant le vizir d'un air plein de colère et de mépris, il étendit sa jambe vers lui, et embarrassant exprès son éperon dans la robe du Turc, il la lui déchira, se releva sur-le-champ, remonta à cheval et retourna à Bender le désespoir dans le cœur (1). Voilà tout ce que produisit cette rupture tant désirée et sur laquelle reposaient tant d'espérances de salut et de nouvelle prospérité.

Pour comble de malheur, tous ceux qui, en Europe, étaient jaloux de la prépondérance de la Suède dans le nord, les Danois, les Prussiens, les Mecklembourgeois, les Hanovriens, les Saxons, semblaient s'être donné le mot pour se précipiter, à l'envi les uns des autres, sur ses nombreuses possessions, surtout pour renverser Stralsund, qui en était le boulevart dans la Germanie. Ce fut en vain que Charles XII, accompagné du fidèle During, accourut, déguisé, à travers toute l'Allemagne, et se jeta soudain, pendant la nuit, en novembre 1714, dans la ville assiégée : sa subite arrivée fut un coup de foudre pour les assiégeants ; il ne put néanmoins sauver la place. Vainement aussi Louis XIV, son ami, se débarrassa-t-il de la guerre d'Espagne par les traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bade, 1713 à 1714, ce qui lui laissa plus de liberté d'action et d'esprit pour la question suédoise : une prompte mort, en 1715,

(1) Voltaire, *Charles XII*, p. 277, 278.

priva Charles XII de l'influence puissante, sinon des secours réels, d'un roi qui restait toujours fidèle à ses alliés, heureux ou malheureux.

IV.

Le Régent et Pierre-le-Grand.

Pour couronner tous ces contre-temps, le Régent, qui gouverna la France pendant la trop longue minorité de Louis XV, changea toute la politique extérieure de Louis XIV à l'égard de l'Angleterre, de l'Espagne, de la Prusse, de la Suède, et même à l'égard de la Russie, qui, pourtant, pouvait alors bien peu pour la réalisation de ses prétentions éventuelles à la couronne de France. Louis XIV avait fermé au czar les portes de la France; le Régent les lui ouvrit à deux battants en 1717. Louis XIV avait refusé de correspondre d'une manière quelconque avec le czar; le Régent le reçut et le fêta à Paris, à Versailles. Louis XIV n'avait jamais voulu conclure de traité avec le czar; le Régent signa avec lui un traité de commerce (1). Louis XIV avait soutenu de son crédit et de son argent, les Suédois et leur héroïque roi; le Régent promit au czar que, le traité de subsides fait avec la Suède une fois expiré, il ne le renouvellerait point; il fit plus, il lui garantit d'avance toutes les conquêtes faites par les Russes sur Charles XII et que la future paix pouvait leur assurer. Le

(1) Flassan, t. IV, p. 447.



czar, en revanche, ne venait-il pas, du fond de la Russie, prendre sous la garantie des Barbares du nord les stipulations des traités de Bade et d'Utrecht concernant un prince français? ne venait-il pas garantir au cas échéant, les droits et les espérances du régent ? Enfin, Louis XIV s'était gardé sans cesse d'envoyer un ambassadeur à Saint-Pétersbourg ; le régent y envoya M. de Campredon ; il alla même jusqu'à souffrir que le czar outrageât impunément, par son impolitesse, la majesté grave d'une noble dame que Louis XIV avait aimée et épousée, et qui vivait alors retirée chez ses filles de Saint-Cyr. Assurément M[me] de Maintenon valait bien Catherine I[re], l'ancienne esclave d'Esthonie ; mais aux yeux de Pierre I[er], elle avait le tort de représenter l'odieux système d'exclusion d'un monarque qui avait trop bien su le pénétrer..... La France sous le Régent, ou plutôt le Régent seul malgré les sympathies constantes de la France, fit donc défaut à Charles XII, et dès lors tout lui manqua.

Le baron de Gortz, ministre fort entreprenant du roi de Suède, essaya bien de compenser cette défection irréparable par une ligue avec le fameux Albéroni, ministre du premier Bourbon d'Espagne, avec un homme aussi hardi qu'il pouvait l'être lui-même ; tout cela ne servit à rien. Les Suédois d'ailleurs étaient las de la guerre, et leur pays était épuisé d'hommes autant que d'argent : ils tuèrent eux-mêmes, assure l'historien suédois Geyer (1), leur trop obstiné héros, ce roi *tête-de-fer*, comme l'avaient

(1) Geyer, *Hist. de Suède*, p. 500.

surnommé les Turcs à Bender, et ils le firent en 1718, au siége de la ville norwégienne de Frédérischall, que Charles XII voulait enlever aux Danois. Il n'avait que trente-six ans, l'âge environ où avaient péri ses glorieux prédécesseurs, Gustave-Adolphe et Charles X Gustave !

C'était une fatalité : les plus grands rois de Suède de l'ambitieuse maison de Wasa, si l'on excepte son fondateur, mouraient tous jeunes, sans pouvoir ni rien finir, ni rien réparer. Les czars de Russie, au contraire, tout aussi ambitieux, vivaient leur vie d'homme. L'avenir, du moins dans l'Europe du nord, semblait devoir infailliblement leur appartenir.

Pendant que Charles XII tombait, à dix heures du soir, frappé d'un coup de pistolet, Pierre I[er] revenait tranquillement de sa promenade politique dans toutes les cours de l'Europe, et il rentrait en Russie, non pour proposer la paix, mais pour l'imposer comme il la voulait, à l'aide de nouveaux succès. Il avait encore, disait-il, assez d'argent pour continuer la guerre pendant vingt ans sans être obligé d'emprunter (1).

V.

Les trois traités de Stockholm.

Que pouvait faire la Suède contre un tel ennemi, surtout n'ayant plus à son service l'épée de Charles XII, cette épée aventureuse sans doute, mais

(1) Ségur, *Hist. de Russie et de Pierre I[er]*.

assez jeune encore pour pouvoir devenir prudente? Ulrique-Éléonore, sa sœur et reine de Suède après lui, suivant le conseil de M. de Campredon, ne trouva rien de mieux à faire que de diviser ses ennemis, de traiter séparément avec chacun d'eux et de les détacher de l'alliance des Russes, qui, isolés, pourraient être plus traitables. C'est pour cela qu'en 1719 elle céda à perpétuité, par la première paix de Stockholm, au roi d'Angleterre George Ier, comme électeur de Brunswick-Lunebourg ou de Hanovre, les duchés de Brême et de Verden, au même titre qu'ils avaient été adjugés à la Suède par le traité de Westphalie, c'est-à-dire avec voix à la diète germanique pour la défense des intérêts de ces duchés. Frédéric de Hesse-Cassel, son époux et son successeur, marcha sur ses traces. Un mois en effet après l'abdication de cette princesse, il accorda à la Prusse, en février 1720, par le second traité de Stockholm, Stettin, avec le district entre l'Oder et la Peene, l'île de Wollin, l'île d'Usedom, l'embouchure de la Swine et du Dniépenau, le Frisch-Haff, et l'Oder jusqu'à l'endroit où il tombe dans la Peene, au même titre que spécifiait aussi le traité de Westphalie. Les seules conditions, imposées soit à l'Angleterre, soit à la Prusse, dans chacun de ces traités, c'est qu'aucune de ces puissances n'assisterait le czar dans ses démêlés avec la Suède. Enfin par la troisième paix de Stockholm (1), au mois de juin de la même année 1720, la Suède renonça à protéger à l'avenir le duc de Hol-

(1) Tous ces traités dans Schœll. sect. II, liv. VII, t. XXXIV.

stein-Gottorp, auquel elle voulait procurer tout le Sleswick ; elle renonça ainsi à détacher le Sleswick de la couronne du Danemarck, et moyennant ces renonciations, les cours de Versailles et de Londres, qui étaient médiatrices, lui firent rendre par le Danemarck la Poméranie jusqu'à la rivière de la Peene, la ville de Stralsund, l'île et la principauté de Rügen, la ville de Marstrand dans le gouvernement de Bohus en Suède, et Wismar ; mais elles ne purent lui conserver la franchise des droits du Sund et des Belts. Le Danemarck renonça aussi à toutes prétentions nouvelle sur la Scanie.

Voilà comment se restreignaient pour la Suède ses possessions allemandes, qui lui donnaient un pied sur le continent et maintenaient son influence en Europe.

VI.

Traité de Nystœdt, 1721.

Du moins le but qu'elle poursuivait par ces sacrifices partiels, et qui consistait à rendre les Russes plus traitables pour la Livonie et les autres provinces slaves de la Baltique, ce but put-elle l'atteindre? Point du tout. Les Russes, quoique seuls à faire la guerre, furent plus terribles que jamais et sur terre et même sur mer. Ils firent une descente en Suède sous l'amiral Apraxin, prirent Norköping, Niköping, battirent les Suédois près de Stockholm, et si l'on veut adopter la computation de Lévesque qui ré-

sume tous leurs ravages, de préférence à celle de Schœll qui les expose en détail, ils rasèrent huit villes, mille trois cent soixante-un villages, cent quarante-une maisons nobles, quarante-trois moulins, deux mines de cuivre, quatorze usines, seize magasins, tuèrent cent mille bestiaux, brûlèrent une forêt qui avait quatre-vingts lieues d'étendue, pour détruire les mines de cuivre et de fer qu'on y exploitait, et jetèrent à la mer quatre-vingt mille barres de fer : c'était une guerre d'extermination ; c'était toute la richesse de la Suède qui s'en allait dans les flammes ou dans les flots. Un congrès se réunit enfin à Nystœdt en 1721, sous la médiation de la France, la seule puissance dont la Russie, irritée contre ses anciens alliés qui l'avaient abandonnée, voulût accepter les bons offices.

Mais pendant les délibérations de ce congrès, les Russes se battaient toujours afin de faire accepter par force leurs propositions. « Les soldats russes, voilà mes plénipotentiaires, » répétait Pierre Ier. Le moyen lui réussit ; il fallut en passer par tout ce qu'il voulut, quelqu'intérêt que M. de Campredon, au nom du régent, témoignât, mais un peu tard, pour la Suède aux abois. Par la paix de Nystœdt, signée le 11 septembre 1721, et due à l'habileté du baron russe d'Ostermann qui jeta l'argent à pleines mains, la Russie obtint définitivement la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie, une partie de la Carélie, le district et la ville de Wiborg en Finlande, avec les îles d'Œsel, Dago, Moen, et toutes celles qui se trouvaient le long de la côte, depuis la frontière de la Courlande jusqu'à Wiborg. Pour toute compensation, les Suédois recouvraient le

reste de la Finlande et ils se réservaient la permission de faire acheter des grains à Riga, Revel, Arensbourg, sans payer aucun droit, et cela en tout temps, hormis les années de disette où la Russie serait obligée d'interdire absolument l'exportation des céréales. Il y eut amnistie entière pour les sujets respectifs de Frédéric de Suède et du czar Pierre. On n'excepta que les Cosaques qui avaient pu passer au service des Suédois, parce que Pierre Ier voulait saisir cette occasion pour les frapper, pour détruire leur existence trop libre et trop indépendante : Pierre Ier pouvait-il avoir oublié la conduite de Mazeppa? Le roi de Pologne Auguste II était compris dans la paix, et le traité d'Oliva, conclu autrefois entre la Pologne et la Suède, était remis en complète vigueur.

C'en était donc fait : l'empire suédois s'en était allé presque tout entier, pièce à pièce. Une foule de puissances s'en étaient enrichies ; mais la Russie, par la conquête des provinces maritimes qui étaient leur grenier, avait la plus belle part. Avec ce lot, elle allait dominer dans le nord à la place de la Suède, en même temps que, installée enfin et solidement sur la Baltique, elle allait porter des regards plus assidus et plus fermes sur l'occident, et se mêler à son tour à la politique européenne en attendant de la régler et de la placer, elle aussi, sous sa fatale domination.

CHAPITRE IV.

Pierre-le-Grand en face de l'Europe, quand il s'est ouvert la Baltique.

I.

Vues de Pierre-le-Grand touchant l'Europe.

Nul doute, en effet, que Pierre-le-Grand, aussi bien et avec plus de fondement que les czars du seizième siècle, dont nous avons fait connaître la précoce ambition, ne rêvât pour son pays non-seulement la conquête de Constantinople, mais la conquête « même de l'Europe. « Intervenez à tout prix, dit-il « dans ses instructions à ses successeurs, dans les « querelles de l'Europe; mettez aux prises la France « et l'Autriche; flattez l'Angleterre, qui se laisse faci« lement gagner par des avantages commerciaux, et « profitez de ces divisions d'une part, de cette neu« tralité intéressée de l'autre, pour tout envahir (1). » Nous avons entendu d'autre part M. de Grimarest et Robert Walpole, l'un en France, l'autre en Angleterre, confirmer par leurs appréhensions les craintes encore vagues de l'Europe. Les tendances de ses prédécesseurs

(1) Esneaux, *Hist. philos. de la Russie*, t. V, et *Écho français*, numéro de janvier 1844, pour le Testament de Pierre-le-Grand.

étaient donc les siennes ; elles prenaient même sous lui une consistance, une forme systématique qu'elles n'avaient pas eues au même degré jusqu'alors, et qui provenaient de la connaissance plus exacte que Pierre I[er] avait acquise par lui-même de l'état religieux et politique de l'Europe. Mais, quels que fussent les côtés faibles des puissances européennes sous ce double rapport, il avait le coup d'œil trop sûr et trop juste, il était trop convaincu de la supériorité stratégique et maritime des Européens sur les Russes, et de la force de plusieurs États, surtout de la France sous Louis XIV, pour croire, comme l'outrecuidant Ivan IV s'en était flatté pour lui-même, qu'une telle conquête pouvait s'effectuer de son vivant. Il pensait au contraire que la vie d'un homme était loin de suffire à cette immense tâche, et qu'elle ne pouvait être accomplie qu'avec le temps et peu à peu, par les progrès incessants des Russes sur la Baltique au nord, sur la mer Noire au sud, et du côté de la Pologne au centre. Pour lui, dans la question européenne, il ne se croyait destiné qu'à opérer trois choses : 1° à achever la transformation de la Russie en un État européen, sous le rapport des sciences, des mœurs de société et des arts, comme sous le rapport militaire, et à procurer ainsi à la Russie le droit de bourgeoisie européenne ; 2° à assurer pour toujours les rapports de la Russie avec l'Europe par des conquêtes territoriales sur la Baltique; 3° enfin, à établir solidement l'influence de la Russie en Europe et particulièrement en Allemagne, comme moyen de faciliter ses envahissements ultérieurs et de préparer son universelle domination.

II.

Son œuvre de civilisateur.

Pour terminer cette métamorphose désirable de la Russie, il ne suffisait pas d'ordonner aux personnes laïques de se couper la barbe, sauf à payer, les paysans un kopek par tête à l'entrée des villes, et les autres, un droit annuel de cent roubles; ce n'était pas assez d'imposer à toutes les classes, excepté toujours aux ecclésiastiques, le costume européen, l'habit allemand ou français, et de vouloir que les femmes, vêtues comme à Paris ou à Vienne, fréquentassent la société, au lieu de ne paraître que pour verser l'eau-de-vie aux convives, quand il plaisait au mari de leur faire cet honneur; ce n'était pas assez d'introduire en Russie les réunions à la manière des Européens, de permettre à tout homme de distinction, soit maître ouvrier, soit constructeur de navires, d'y aller de quatre à dix heures du soir avec sa femme, d'exiger qu'on saluât en entrant et en sortant, sous peine de vider d'un trait le grand-aigle ou gros bocal d'eau-de-vie; d'instituer en Russie les cafés, où, comme en Europe, on se livrait aux excès du tabac et de la boisson (1); enfin ce n'était pas assez d'avoir introduit le calendrier grégorien, prenant l'année au premier janvier, à la place du calendrier grec qui la commençait au mois de mars : tous ces changements étaient extérieurs;

(1) M. de Ségur, *La Russie et Pierre-le-Grand,* liv. VII et suiv.

l'écorce seule était changée ; le fond restait russe, c'est-à-dire barbare.

III.

Voyages et éducation à l'européenne.

Il fallait des réformes qui agissent davantage sur les mœurs, qui amenassent peu à peu chez les Russes d'autres idées, une manière de voir et de penser différente, qui changeassent, en un mot, l'homme tout entier. Or, le czar Pierre ne pouvait arriver à ce but que par deux moyens : par les voyages et par l'éducation. Il n'en négligea aucun, et il les employa pour ses sujets avec autant de persévérance et de soin que pour lui-même. On sait que dans son premier voyage il avait une suite de trois cents personnes, et qu'avant de partir il engagea Tchérémétieff à visiter l'Italie avec plusieurs jeunes gens des meilleures familles. Fidèle à ce principe, il faisait constamment voyager en Europe sa jeune noblesse, et lorsque les voyageurs revenaient en Russie plus éclairés, plus dépouillés de préjugés nationaux, plus Européens, tels que Golowin, Dolgorouky, il allait lui-même à leur rencontre, les faisait monter à côté de lui dans sa voiture et les introduisait en triomphe dans la capitale de la Russie. Avant lui, il était défendu aux Russes de quitter la Russie, sous peine de mort. Il abrogea cette loi, contraire à ses vues, et jamais on ne rencontra plus de Russes voyageurs, par tous les États de l'Europe, que sous son règne.

Il ne s'occupa pas avec moins de sollicitude de

l'éducation. Outre l'école des Cadets de marine dont nous avons parlé, il augmenta le nombre des écoles de langue latine et créa bon nombre d'écoles de langue allemande ou française (1). Pour forcer les classes aisées à les fréquenter, il déclara que tout héritier de 500 roubles de bien serait tenu d'étudier sa langue et en même temps quelque langue ancienne ou étrangère, sous peine de perdre son héritage. Parmi les langues étrangères, l'allemand était la plus recommandée, parce que la Russie, sous Pierre-le-Grand, dirigeait surtout son attention et ses pensées vers l'empire d'Allemagne. A ces écoles élémentaires, il faut ajouter un collége pour les sciences exactes, espèce d'école préparatoire, et une école d'anatomie, de médecine et de pharmacie. Les professeurs, dans ces diverses écoles, étaient Allemands, Anglais ou Français! c'était un moyen de plus d'introduire en Russie les idées européennes. Dans les grandes familles, on recherchait aussi, sur son invitation, les instituteurs étrangers; on le faisait également d'après son exemple, car son fils Alexis, qui était né de son mariage avec Eudoxie qu'il répudia dans la suite pour épouser une pauvre prisonnière de guerre, une pauvre esclave d'Esthonie, celle qui fut Catherine Ire, n'était entouré que de maîtres étrangers, dont le principal était l'Anglais Romain Bruce. Les livres élémentaires, que l'on suivait dans ces écoles avaient été composés aussi par des étrangers à qui le czar Pierre en avait donné

(1) *Journal de Pierre-le-Grand*, p. 12.

commission. Le savant Élie Kopiewitz, Lithuanien, né grec schismatique et devenu luthérien, avait été chargé, malgré les idées luthériennes qu'il avait embrassées, d'en composer une première collection; la seconde avait été faite par un autre luthérien, Ernest Gluck, de Livonie, que le czar Pierre appela même à Moscou, et où, sans s'inquiéter du mécontentement du clergé moscovite, il le mit à la tête d'une école communale dans cette importante cité (1).

Tout lui était bon pour instruire les jeunes Russes, pourvû qu'on fût Européen ou qu'on eût les idées européennes. Sur la demande de l'empereur Joseph Ier, il accorda aux catholiques romains, dans toute l'étendue de son empire, le libre exercice de leur culte et la permission de bâtir à Moscou une église en pierre à la place de l'église en bois qu'ils y possédaient. Il fit plus; il admit les Jésuites dans ses États, et ils purent fonder, en 1690, une école à Moscou même, où les jeunes enfants de familles nobles furent élevés. Le patriarche de Moscou, alors appelé Adrien, s'en étant plaint : « Vous êtes ja-
« loux de ces bons Pères, lui dit sévèrement le czar
« Pierre, ainsi qu'à une foule d'évêques russes as-
« semblés à Moscou ; vous en êtes jaloux, parce que,
« dans votre ignorance profonde, vous autres, tant
« que vous êtes, vous ne savez pas enseigner ma jeu-
« nesse. » Et il alla même jusqu'à ajouter, pour répondre à leur plus grande objection : « Eh bien ! si

(1) *Vicissitudes des deux Églises en Russie*, par un Oratorien, avec Préface de M. de Montalembert, t. I. (*Note du Trad.*)

« ma jeune noblesse veut embrasser la religion ca« tholique romaine, tant mieux pour elle, je m'en ré« jouirai (1). » Les Jésuites restèrent donc à Moscou, et plus tard, quand Saint-Pétersbourg fut fondé, en 1702, ils eurent l'autorisation de s'établir et d'ouvrir de nouvelles écoles, à l'instar de leurs écoles d'Europe, dans cette nouvelle capitale.

Un autre moyen dont se servit Pierre Ier pour déraciner en Russie tous les vieux préjugés nationaux et y répandre les lumières européennes, c'est l'imprimerie. Jusqu'à lui, dit l'historien Lévesque (2), avec un peu d'exagération toutefois provenant de ses opinions philosophiques et anticléricales, jusqu'à lui on n'avait imprimé à Moscou que le calendrier pour les fêtes mobiles et pour l'indication des saints fêtés dans l'Église grecque. L'imprimerie même, autrefois établie par Ivan IV, était tout à fait tombée. Le savant luthérien dont nous avons parlé, Élie-Kopiewitz, appelé à Moscou, y organisa des presses nouvelles et meilleures que celles qui s'y trouvaient. Dès lors, au lieu d'imprimer seulement des calendriers, l'imprimerie de Moscou produisit des livres de toutes sortes (3), mais tous d'une utilité pratique, le czar Pierre Ier n'en aimant pas d'autres (4) : c'étaient des ouvrages sur le génie, sur l'artillerie, sur la mécanique, sur l'histoire, etc. Parmi les ouvrages d'his-

(1) *Vicissitudes des deux Églises*, t. I.

(2) Lévesque, t. V.

(3) Schœll, t. XXXV, p. 163.

(4) *Journal de Pierre-le-Grand*, p. 10, année 1699.

toire on remarquait l'*Introduction à l'Histoire universelle*, de Puffendorff, qui alors faisait beaucoup de bruit en Europe. Il l'avait fait traduire par un moine instruit de ses États, et ayant su que le traducteur avait retranché l'endroit où Puffendorff peint l'ignorance et la grossièreté des Russes, il voulut qu'on rétablît le passage omis, afin que ses sujets rougissent des ténèbres où ils étaient plongés en voyant le jugement que les Européens portaient sur eux, et qu'ils se disposassent à changer l'opinion de l'Europe. Lui-même il traduisit, mais seulement pour son usage et sans les faire imprimer, le *Traité d'architecture*, de Leclerc, l'*Art de construire des écluses et des moulins*, de Sturm, et l'*Art du Tourneur*, son occupation favorite, de Plumiers (1). Pour donner à la jeunesse studieuse des matériaux à consulter, il fonda la Bibliothèque impériale, un Cabinet de médailles, un Cabinet d'anatomie, un Jardin-des-Plantes, un Observatoire et une Galerie de tableaux, sur le modèle des établissements de ce genre qu'il avait admirés à Paris dans son second voyage.

Toutes ces créations furent couronnées par une fondation non moins importante et qui devait instituer, en Russie comme en France, un sénat de la science, celle de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, qu'il établit en 1724, après son voyage de Paris. Tout ce qui se rapportait aux sciences intéressait plus particulièrement le czar; les études purement littéraires lui paraissaient futiles; ce n'est pas

(1) Lévesque, t. V; Schœll, t. XXXV, et Ségur.

la beauté idéale qu'il cherchait, c'est la beauté, c'est, nous l'avons déjà dit, la vérité pratique.

IV.

Instruction répandue parmi les femmes.

Notons enfin qu'il ne négligeait pas de répandre l'instruction parmi les femmes de la société, et que, pour cela comme pour tout le reste, il prêchait d'exemple. Ses filles Élisabeth et Anne, qu'il avait eues de Catherine, avaient étudié sous des maîtres européens avec le plus grand soin (1). « Que vous « êtes heureuses, leur disait souvent le czar Pierre « en visitant leurs travaux, et que j'envie votre édu- « cation ! Oui, je donnerais l'un de mes doigts pour « en avoir reçu une pareille ! » Il paraît qu'Anne surtout, qui était l'aînée et qui avait été formée la première par une mère intelligente, d'un esprit ferme, élevé et tout à fait dans les idées larges et avancées de Pierre I[er], n'aurait pas été déplacée, par son esprit, sa grâce, sa distinction, ses connaissances variées, autant que par sa beauté et par sa taille aussi majestueuse que celle de son père, dans les salons les plus brillants de la société parisienne. La princesse Natalie, leur jeune tante, leur donnait aussi l'exemple de l'étude, du goût, de l'émulation. C'est elle qui composa la première pièce du théâtre russe (2).

(1) M. de Ségur, p. 512.
(2) Lévesque, t. V.

V.

Les couvents deviennent des hôpitaux militaires et civils.

Dans un autre ordre de faits et d'idées, le czar Pierre calquait aussi la Russie sur l'Europe, et imitait les institutions européennes, tout en les modifiant selon son génie propre et ses réflexions personnelles. Il avait admiré, à Paris, l'Hôtel des Invalides, cette royale retraite offerte aux soldats infirmes par le grand roi de l'occident, son contemporain et aussi son modèle. Il voulut doter la Russie d'une fondation semblable. Mais il n'institua pas d'Hôtel général des Invalides. C'est dans les couvents d'hommes qu'il chercha un asile pour eux; chaque couvent, à cet égard, devint un hôtel des invalides (1). C'était son principe, et les entretiens qu'il avait eus à Paris avec la société du Régent, avec les esprits forts, avec les philosophes du temps dont le Régent était le chef, l'y avaient confirmé; c'était, dis-je, son principe, qu'il fallait que les religieux et les religieuses se rendissent utiles à la société autrement que par une oisive contemplation et par le secours très-indirect de la prière. Aussi, après son retour de Paris, ordonna-t-il que les moines, sous la conduite de leur archimandrite ou supérieur, se consacreraient au service des vieillards infirmes et des enfants; que les religieuses en feraient autant pour les femmes, et que, afin de laisser dans

(1) M. de Ségur, p. 512.

les couvents assez de place pour les infirmes des deux sexes, les archimandrites ne recevraient qu'un certain nombre de novices, déterminé par la loi. Il voulut en outre que les moines qui seraient sans occupation, cultivassent eux-mêmes les terres des couvents, et que les religieuses également inoccupées, filassent pour les manufactures ou se livrassent à d'autres ouvrages utiles. Ces mesures, qu'il est permis d'approuver, étaient fort du goût du parti avancé et philosophique qui se formait alors à Paris, et étaient un habile et précoce hommage rendu par le souverain d'une nation à peine sortie de la barbarie, à l'esprit réformateur du dix-huitième siècle, et spécialement à l'esprit français qui en était le foyer.

VI.

Admiration du czar pour toutes les illustrations européennes.

Comment, après cela, l'Europe aurait-elle refusé d'admettre dans sa société un État qui mettait tant d'empressement et de bonne volonté à la copier en tout et pour tout? Au milieu de ces établissements et de ces réformes puisées à une source européenne, le glorieux représentant de cet État ne témoignait-il pas son admiration pour toutes les illustrations passées et présentes de l'Europe? En 1712, obligé d'aller aux eaux de Carlsbade pour sa santé, il avait voulu voir, à Wittemberg, le tombeau de Luther et la chambre qu'il avait habitée (1); et l'Allemagne protestante

(1) Lévesque, t. IV, p. 409.

n'avait pas été insensible à cette attention, à cette marque d'estime pour le génie terrible de son grand réformateur. Un disciple de Luther, mais l'un de ceux qui, par suite de ses relations avec Bossuet, s'était rapproché le plus du catholicisme, Leibnitz, la plus forte tête philosophique de l'Allemagne à cette époque, était honoré des bienfaits du czar. Il en recevait une pension et des titres de noblesse, et Pierre entretenait une correspondance suivie avec lui. En France, il avait témoigné son admiration pour le génie politique de Richelieu, et, à la vue de son mausolée, qu'on lui montra dans l'église de la Sorbonne : « Grand homme ! s'était-il écrié en embrassant sa statue, si j'avais vécu de ton temps, je t'eusse donné « la moitié de mes États pour apprendre de toi à « gouverner l'autre. » Puis il avait visité tous les savants, soit individuellement, soit réunis en corps. Il avait surtout visité l'Académie des sciences. Il y avait corrigé de ses propres mains une carte de la Russie et une autre de la mer Caspienne, et il lui envoya plus tard de Saint-Pétersbourg une carte très-exacte de cette mer, exécutée sous sa direction (1). Enfin, il avait accepté de dîner chez le duc d'Antin, ministre des arts, alors si connu en Europe par son goût exquis pour les beaux-arts, et si magnifique envers ceux qui les cultivaient avec succès ou qui annonçaient du talent. Il n'y avait donc pas une célébrité en Europe que le czar Pierre n'eût vue, entendue, souvent entretenue lui-même, et parfois attachée à sa personne.

(1) Lévesque, t. V.

Aussi, quand il fit son second voyage, tous les souverains dont il traversa les États, le traitèrent-ils de frère et le reconnurent pour un prince tout aussi européen qu'eux-mêmes.

C'est surtout à Paris que, par les soins du Régent et par suite d'une curiosité assez naturelle, on se piqua de le bien recevoir. A la fin du repas avec le duc d'Antin, Pierre I[er] reçut, des mains de ce seigneur, son portrait, qui venait d'être à l'instant exécuté. A la Monnaie des médailles, une pièce qu'on venait de frapper sous ses yeux roula à ses pieds : c'était lui-même, représenté sous la forme d'une Renommée posant son pied sur un globe, et avec cette exergue : *Vires acquirit eundo. — Plus il va, plus il grandit.* Pour mettre le sceau à cette adoption européenne, Paris, la ville la plus européenne du monde, le reçut, en 1717, de l'Académie des sciences (1) !

On le voit, Pierre-le-Grand avait atteint son but, et la courtoisie un peu vaniteuse d'un peuple enthousiaste, dont souvent il relevait lui-même la légèreté, l'avait admirablement servi : la Russie faisait définitivement partie de la société européenne. Nous allons voir si son influence politique marchait de pair avec cette sorte de naturalisation.

(1) Lévesque, t. V, et Lemontey, *Histoire de la Régence*, ch. IV, t. I.

CHAPITRE V.

Influence de la Russie en Europe, et spécialement en Allemagne, sous Pierre-le-Grand.

I.

Conditions de l'influence politique d'un État.

Ce n'est pas à son degré plus ou moins grand de culture intellectuelle et morale, ou bien à sa civilisation, qu'est précisément attachée l'influence politique d'un État. Ce sont les armes, la richesse, c'est une imposante étendue de pays jointe à sa situation géographique et à la bonne organisation de son gouvernement, c'est la force matérielle, en un mot, qui, le plus souvent, en décide. Le monde, sous ce rapport, est soumis à la loi non du plus noble, du plus distingué, mais du plus fort. Toujours, dans l'antiquité grecque, la cité de Périclès l'emporta sur les autres États de la Grèce en lumières, en élégance, en civilisation ; et toujours, au contraire, la cité de Lycurgue, au milieu de l'émulation générale des peuples grecs pour les arts de l'esprit, resta rebelle à tout mouvement intellectuel et fut une cité barbare parmi

tant d'États civilisés. Pourtant c'est ordinairement la république de Sparte qui, dans la Grèce, exerça la prépondérance politique et qui pesa dans la balance presque toujours plus qu'Athènes.

Chez les peuples modernes, si on les prend au moyen âge, y eut-il rien de plus éclairé que les principautés et les républiques italiennes? Il y avait certainement plus de lumières, des mœurs plus policées, un plus grand mouvement d'idées, plus de civilisation, enfin, dans la plus petite ville de l'Italie, que dans le plus grand État du continent européen. Mais où étaient l'influence, la suprématie, la prépondérance politique en Europe? Elle était là où était la force : c'est l'empire d'Allemagne avec ses barbares Germains, qui l'exerçait habituellement, et quelquefois la France avec ses Francs, qui, par rapport aux Italiens, étaient aussi des barbares. Et combien d'autres exemples, dans les temps modernes comme dans les temps anciens, ne pourrait-on pas citer à l'appui de cette incontestable vérité? Si donc Pierre-le-Grand se fût borné pour la Russie à un simple travail de civilisation, il n'aurait pu, surtout ayant à lutter contre l'inconvénient de sa situation à l'extrémité de l'Europe, exercer sur les États européens une grande influence politique. Mais il vainquit la Suède, qui, au dix-septième siècle, eut tant d'importance en Europe; il triompha de Charles XII, de celui qui avait fait trembler tant d'États, et il hérita naturellement de l'influence des Suédois en Europe et dans l'Allemagne en particulier. La force le dominait, la force le grandit; sans parler que ses conquêtes sur

la Baltique rapprochèrent la Russie de l'Europe et firent disparaître l'inconvénient, signalé déjà, de sa situation trop reculée.

II.

Nombreux États qui recherchent les Russes comme alliés, sous Pierre-le-Grand.

Tant d'États, d'ailleurs, désiraient abaisser la Suède, qui dans le nord avait un pied partout, que les Russes, par qui les Suédois étaient battus à Dorpat, à Pernau, à Pultawa, les Russes, qui pouvaient indéfiniment renouveler leurs armées et avaient de l'argent en quantité, devaient être recherchés comme alliés, afin d'écraser par eux et de dépouiller l'ennemi commun. C'est ce que firent, surtout après Pultawa, en 1710, Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse, Frédéric IV, roi de Danemarck, Georges, électeur de Hanovre, le même qui, en 1714, devint roi d'Angleterre à la mort d'Anne Stuart, puis l'empereur Joseph Ier et son frère Charles qui lui succéda en avril 1711, sans compter Auguste II, électeur de Saxe et roi titulaire de Pologne. Mais, se servir des Russes pour donner le coup de grâce à la Suède, c'était leur accorder, c'était leur reconnaître, tout barbares qu'ils étaient encore, une indispensable influence. Aussi trouvons-nous dans l'historien Lévesque, que le czar Pierre Ier, se prévalant, dès l'année 1710, de la nécessité de son concours pour achever la ruine des Suédois, dicta la loi à l'Allemagne tout entière.

Il voulait, à tout prix, maintenir sur le trône de

Pologne Auguste II de Saxe, qui y était remonté à la place de Stanislas Leczinski aussitôt après la journée de Pultawa. Il lui importait, en effet, que cette barrière de la Russie, du côté de l'Europe continentale, fût occupée par une de ses créatures. Sans cela elle devait être pour les Russes comme une porte de fer qui leur fermerait à tout jamais par terre le chemin de l'Allemagne, le chemin de l'Europe. Mais si, à travers l'Allemagne, le général suédois Krassau, qui était en Poméranie, pouvait envahir à son gré la Saxe ou la Pologne, le but que se proposait Pierre Ier pouvait être manqué. Il demanda donc, contre l'invasion éventuelle de Krassau, la garantie de l'empire, c'est-à-dire que l'empire lui répondît de la sécurité de son protégé en Pologne et de la conservation de sa propre influence dans cet État. Il déclara à la diète de Ratisbonne que si on ne lui accordait pas cette garantie, si l'empire ne s'opposait pas, en proclamant sa neutralité dans cette affaire, à toute invasion de la part de Krassau, il enverrait aussitôt, en vertu du droit de la guerre, ses Russes et leurs alliés par toute l'Allemagne, à la poursuite de leur ennemi. L'empereur, qui était encore Joseph Ier, avait toujours sur les bras la guerre pour la succession d'Espagne en faveur de son frère l'archiduc Charles; il n'osa pas refuser la demande impérieuse que lui faisaient les Russes. On devine ce qui en résulta; c'est que, pour la Poméranie suédoise qui faisait partie de l'empire, les Suédois furent sommés d'accepter cette neutralité, et que, malgré les protestations de Charles XII, Krassau ne put sortir à main armée de cette province,

sans s'exposer à rencontrer une armée fédérale de quinze mille hommes, levée tout exprès pour l'arrêter (1). Bien plus, nous trouvons dans un ouvrage déjà cité de M. de Grimarest, que le czar fit proposer par son envoyé à l'électeur de Brandebourg, d'obliger les Suédois à n'avoir en Poméranie que six mille hommes pour la garde des places, et à licencier ou rappeler le reste, qui leur était inutile, après le décret de neutralité porté par les États d'Allemagne (2). Le czar pria l'empereur de faire la même chose.

Deux autres puissances, la Hollande et l'Angleterre, qui tenaient à l'Allemagne par certaines possessions, mais qui voulaient acquérir des titres à la faveur de la Russie dans l'intérêt de leur commerce, prirent ce décret sous leur garantie, et complétant par leur adhésion l'abstention de l'empire germanique dans la question polonaise, permirent aux Russes de prédominer en Pologne et d'abaisser ainsi la barrière centrale de l'Europe en attendant de la briser!

III.

Nouvel avertissement de Robert Walpole aux Anglais, relativement aux Indes.

Pourtant les Anglais pouvaient être un jour attaqués, dans leurs Indes mêmes, par une puissance qui possédait le nord de l'Asie et arrivait jusqu'aux mers

(1) Lévesque, t. IV, p. 372, et Schœll, t. XXXV.
(2) *Campagnes de Charles XII*, t. IV, p. 347.

qui baignent la Chine. Pierre-le-Grand, pour l'avenir, visait à l'acquisition de ce centre commercial du monde ancien et du monde moderne. « Pénétrez-vous bien « de cette idée, écrivait-il dans son testament pour « ceux qui régneraient après lui, que celui qui tient « les clés du commerce des Indes est le maître du « monde. » Sans doute on n'avait pas à se préoccuper encore de cette éventualité ; mais si les Anglais n'avaient pas à redouter les Russes dans les Indes comme de prochains ennemis, ils pouvaient les craindre comme des rivaux. C'était là, dès le commencement du dix-septième siècle, l'opinion de Robert Walpole, qu'il faut toujours consulter quand on veut savoir la politique que l'Angleterre doit suivre à l'égard des diverses puissances de l'Europe.

« Si, se modelant sur le Danemarck, dit-il, la « Russie forme, encourage et soutient une compa- « gnie de commerce et parvient à s'établir des comp- « toirs, notre commerce, ainsi que celui de la Hol- « lande, sera-t-il en état de supporter cet échec ? Et « si, éclairée par un calcul un peu suivi, cette puis- « sance, qui ne sait où et comment employer ses « hommes, s'attachait à augmenter sa marine et à « multiplier ses vaisseaux, pour être, à l'instar des « Hollandais, des rouliers de mer, que deviendraient « les États-Généraux et quels dommages n'éprou- « verions-nous pas nous-mêmes?... La faculté qu'a « la Russie de construire des vaisseaux, justifie mes « inquiétudes. Beaucoup de bois, la main-d'œuvre à « bon marché, des hommes qui ne cherchent qu'à être « employés pour se signaler ou pour sortir de l'état de



« misère où la nature du climat les réduit : autant de « raisons qui doivent nécessairement déterminer un « jour la cour de Pétersbourg à tirer tout le parti « possible des vues de Pierre-le-Grand..... Et qu'im« porterait, d'ailleurs, à un czar russe, de renoncer « entièrement à l'obéissance de quelques malheureux « habitants de Sibérie et autres lieux éloignés, *pour « s'approcher des contrées les plus heureuses de l'u» nivers?*... La Russie ne craignant guère d'invasion » de la part d'aucune puissance de l'Europe (quelle « est celle, en effet, qui aurait la folle ambition de con« quérir des déserts?), *l'esprit de conquête ne doit-il « pas nécessairement entrer dans sa constitution?*... « D'où je conclus, disait en terminant Robert Wal« pole, que toutes les démarches de la Russie sont « d'un grand intérêt pour nous, et que *nous devons « voler au secours de la Pologne*, si jamais les Russes « font de nouvelles entreprises contre elle (1). » On peut penser d'après cela que, s'il avait été au pouvoir en Angleterre au moment de la triste journée de Pultawa, il aurait joint ses efforts à ceux de la France pour soutenir le héros suédois et Stanislas Leczinski qui tombait avec lui. Mais il ne fut ministre que sous George Ier de Hanovre, en 1717; encore quitta-t-il promptement le ministère, qu'il ne trouvait pas assez national dans sa politique et qu'il flétrit de ministère *hanovrien*, de ministère *allemand*. Il ne rentra aux affaires, pour les diriger avec les whigs pendant

(1) *Testament de Robert Walpole*, p. 236, 239, 240 et 241. C'est un véritable Manuel de politique extérieure pour l'Angleterre.

vingt ans, qu'en 1719, c'est-à-dire à une époque où il n'était plus possible d'ôter un pouce de terrain aux Russes, et où il fallait subir ce qu'on ne pouvait plus empêcher (1).

IV.

Les Russes dans tous les petits Etats d'Allemagne, sous Pierre-le-Grand.

La maison de Hanovre, d'ailleurs, avait un intérêt personnel à ce qu'il en fût ainsi. C'est George Ier d'Angleterre qui, en 1715, comme électeur de Hanovre, appela les Russes en Allemagne, pour enlever aux Suédois Brême et Verden (2). Le duc de Mecklembourg, Charles-Léopold, en fit autant de son côté pour avoir Wismar, et le roi de Prusse l'imita pour avoir Stettin. Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, fit plus que tous les princes dont nous venons de parler. Le roi de Danemarck l'avait dépouillé du Sleswick et de la ville de Tonningue ; Ulrique-Éléonore, en se démettant du trône de Suède en faveur de son époux, l'avait frustré d'une couronne à laquelle il avait des droits du chef de sa mère. Que fit-il? Il courut, en 1723, à Saint-Pétersbourg, se jeter entre les bras de Pierre-le-Grand. Pierre l'accueillit fort bien; il le prit sous sa protection; il lui fit obtenir du sénat de Stockholm le titre

(1) *Études anglaises*, de M. Philarète Chasles, t. I, Robert Walpole.

(2) Lévesque, t. IV, p. 457 et 459.

d'Altesse royale, qui était une reconnaissance de ses droits à la couronne suédoise; il le fit même asseoir à côté de lui, dans un grand banquet de la cour; enfin, de concert avec Catherine Ire, il l'entoura d'une telle affection, qu'on disait qu'il lui destinait, après lui, la couronne de toutes les Russies (1).

Il faut avouer aussi que les Suédois ne s'étaient pas fait aimer en Allemagne, pas plus, comme nous l'avons vu, qu'en Livonie; ou plutôt, hâtons-nous de dire que le protestantisme allemand n'ayant plus besoin d'appui étranger pour se défendre, désirait de se débarrasser de ses anciens tuteurs. Les efforts qu'avait faits un moment Charles XII en Saxe pour se poser comme le soutien de l'Allemagne protestante, n'étaient plus de circonstance, et ils furent inutiles parce qu'ils ne répondaient plus à un besoin. Les Russes, voilà le peuple qu'il fallait à présent aux États protégés autrefois par la Suède. Aussi Pierre Ier, lors de son second voyage en Europe, en 1716, fut-il reçu par les habitants de Brême, entre autres, comme un libérateur, et partout ailleurs les fêtes ne lui manquèrent pas (2). Les affections changeaient avec les intérêts.

Tous ces petits États allemands semblaient en vérité ne pouvoir se passer un seul instant des Russes. Le duc de Mecklembourg, que nous avons nommé plus haut, eut quelques difficultés avec sa noblesse

(1) Schœll, t. XXXV, p. 118, et Lévesque, t. V, p. 117, 118 et 119.

(2) Lévesque, t, IV, p. 459.

après Pultawa : aussitôt il appela les Russes à son secours; et les Russes accoururent, comme on les a vus accourir de nos jours, avec un empressement calculé, dans la plupart de ces mêmes États, pour défendre aussi l'autorité, non plus contre la noblesse, mais contre la démocratie. Autre temps, autre principe. C'est ainsi que le czar pratiquait lui-même ce que, dans ses instructions, il recommanda plus tard à ses successeurs, « qu'il fallait, à tout prix, soit par la force, « soit par la ruse, se mêler des querelles de l'Europe « et surtout de celles de l'empire germain (1). »

V.

Influence de la Russie en Allemagne, fondée sur des mariages, sous Pierre Ier.

Tout conspirait donc à la dangereuse grandeur de la Russie; et la position qu'elle avait conquise en Europe, pour être récente, n'en avait pas moins d'importance et de solidité. Nous venons de voir que cette position reposait sur des victoires remportées et sur des services rendus à divers États allemands. Pierre Ier voulut l'asseoir sur une troisième base, sur des alliances matrimoniales. Il avait deux nièces, filles de son frère Ivan V, Catherine et Anne. Il maria la première au duc de Mecklembourg, et la seconde au duc de Courlande (2). Sa fille aînée, sa fille de prédilec-

(1) Esneaux, *Hist. phil. de la Russie*, t. IV, fin du règne de Pierre Ier.

(2) *Journal de Pierre-le-Grand*, p. 357.



tion, Anne Pétrowna, il lui donna pour époux le duc de Holstein, dont nous avons parlé.

Ne croyons pas que ces mariages eussent uniquement pour but le maintien de l'influence russe en Allemagne; ils avaient aussi pour objet de préparer l'agrandissement de la Russie par la réunion éventuelle, ou de la Courlande, ou du Mecklembourg, ou du Holstein, si un prince de ces diverses maisons venait à monter sur le trône des czars. Pierre Ier fondait des espérances plus vastes sur le mariage d'Anne Pétrowna avec le duc de Holstein-Gottorp. Ce prince avait des droits sur la couronne de Suède : il pouvait donc arriver que lui ou l'un de ses descendants héritât à la fois et du trône de Suède et du trône de Russie, ce qui procurerait sans efforts à la Russie cet empire du Nord qui s'était brisé deux fois déjà, la première entre les mains des Danois, la seconde entre les mains des Suédois. Car Pierre-le-Grand aspirait à posséder la Suède, et, dans ses instructions, il indiqua la politique à suivre pour arriver à la conquérir si l'on ne pouvait pas s'y établir par des mariages. Il fallait, suivant lui, entretenir la jalousie de l'Angleterre, du Danemarck et du Brandebourg ou de la Prusse, contre la Suède, et par là on devait finir par la subjuguer (1). Voilà pour le mariage du duc de Holstein.

Celui de sa nièce Catherine avec le duc de Mecklembourg, cachait aussi d'autres intentions. On pensait que son dessein était d'engager son gendre à lui

(1) Esneaux, t. IV.

profit de son commerce, qui prit le devant, qui prévint même les désirs de Pierre Ier, et cela dès l'année 1710. A cette époque, les Anglais avaient fait arrêter pour dettes un ambassadeur russe à Londres, nommé Matveoff. Le czar Pierre se plaignit; et aussitôt les Anglais, ayant peur pour les priviléges commerciaux dont ils jouissaient à Arkangel et à Saint-Pétersbourg, mirent en liberté l'ambassadeur. Non contents de cela, ils envoyèrent lord Withworth en Russie, pour faire, au nom de la reine Anne, des excuses au czar. Ils allèrent plus loin : Withworth, conformément à ses instructions, donna le titre de très-haut et très-puissant empereur à Pierre Ier. Le discours de Withworth fut prononcé en anglais; il fut lu ensuite, à la même audience, pour donner plus d'éclat à la chose, en allemand et en russe, et des copies en furent répandues par l'habile czar dans toute l'Allemagne, c'est-à-dire dans l'empire de ceux dont Pierre aspirait à devenir le rival (1).

Les Provinces-Unies, dans les mêmes vues, ne voulurent pas rester en arrière de ces flatteries intéressées de l'Angleterre. Elles reconnurent immédiatement le nouveau titre que les Anglais avaient donné à l'heureux réalisateur des grandes vues d'Ivan IV. Les choses en restèrent là jusqu'en 1720. La guerre avec la Suède étant à peu près finie alors, le czar produisit à la Porte ottomane la demande du titre impérial, le 16 novembre 1720; mais ce fut en vain, dit Ham-

(1) *Journal de Pierre-le-Grand*, p. 281, et Lévesque, t. IV, p. 372.

mer (1) qui a fait connaître ce détail : il lui fut répondu que la Porte ne reconnaissait que deux empereurs, celui des Romains et celui des Ottomans. Cela ne l'empêcha pas, en 1721, après la signature du traité de Nystœdt, de se le faire donner solennellement à Saint-Pétersbourg.

Le czar Pierre avait créé ou réformé en Russie deux institutions politiques : premièrement, la chancellerie d'État, sorte d'inquisition politique aussi terrible que celle de Venise, en 1698. Il l'avait établie en vue des conspirations que les partisans des Strélitz et de l'ancien ordre de choses pourraient tramer. Cette cour a existé jusqu'en 1762. En second lieu, il institua un nouveau sénat, seulement consultatif et composé de ses créatures au nombre de sept ou huit. Il le substitua au conseil de législation ou ancien sénat russe, composé de soixante-sept boyards, de cinquante-sept juges et de trente-huit conseillers, et présidé par le czar. Ce conseil était trop puissant; il en voulait un qui fût à sa dévotion (2). Il se satisfit; et c'est de ce nouveau sénat, assisté du synode ou concile permanent de Russie, qu'en 1721 il reçut le surnom de Grand, de Père de la patrie et d'empereur. Immédiatement il procéda au couronnement de Catherine Ire en qualité d'impératrice, et il fit connaître la résolution où il était de lui laisser l'empire après lui, comme étant la personne la plus capable de maintenir son œu-

(1) Hammer, t. III, p. 386.
(2) Schœll, t. XXXV, p. 150.

vre (1). Sans retard, il fit notifier aussi aux puissances le nouveau titre qu'il prenait; et comme il les avait pour la plupart disposées en sa faveur dans son dernier voyage, il obtint de promptes adhésions.

Les Provinces-Unies, la Prusse, le Danemarck et la Suède, alors gouvernée par Frédéric de Hesse-Cassel, par celui qui avait signé la paix de Nystœdt, furent les premiers à le reconnaître. L'empereur d'Allemagne fit le plus de difficultés; mais on lui rappela la lettre par laquelle Maximilien I[er], dès le quinzième siècle, avait donné le titre d'empereur au czar Vasili-Ivanowitz (2). D'ailleurs, le titre de czar était donné, dit Schœll, par les Russes, aux monarques élevés au-dessus des rois, par exemple aux empereurs grecs, tandis qu'ils appelaient simplement les rois de l'occident *koroli* ou *kroul*. Et Lévesque ajoute que les souverains de Moscovie avaient joint déjà au titre de czar celui de *poveditel*, qui signifie littéralement empereur, du verbe *povelet*, qui correspond au verbe latin *imperare* (3). En sorte que Pierre-le-Grand ne faisait qu'un changement de mots, en quittant le titre de *poveditel* pour prendre celui d'empereur. Il aimait mieux exprimer la même chose par un nom latin que par un terme de la langue russe. C'était une ressemblance de plus avec l'Europe. Mais l'empereur d'Allemagne ne vit pas là une sim-

(1) Geyer, liv. XII.
(2) Schœll, t. XXXV, p. 118.
(3) Lévesque, t. V, p. 85.

ple querelle de mots ; il y vit une tendance, une intention, une ambition alarmante. C'est pour cela qu'il se refusa à reconnaître au czar le titre d'empereur. La France, l'Espagne, la Grande-Bretagne elle-même, naguère si empressée (1), et la Pologne, montrèrent la même répugnance. L'adhésion officielle de ces puissances n'arriva que de 1742 à 1764. M. de Hammer ne nous dit pas que la Turquie, dans cet intervalle, ait donné la sienne.

VII.

Principes républicains maintenus en Pologne.

Mais pour conserver, surtout en Allemagne, cette influence si puissante que Pierre I[er] y avait acquise, il était un point sur lequel il fallait veiller avec soin, c'est que le trône de Pologne fût constamment occupé sinon encore par les czars de Russie, du moins par leurs créatures, afin que le chemin de l'Allemagne et de l'Europe par terre ne leur fût jamais fermé. De là l'impérieuse nécessité de veiller au maintien des principes républicains de la constitution de Pologne, le *liberum veto*, l'élection des rois. Pierre-le-Grand n'y manqua pas, même contre son protégé Auguste II. Celui-ci, en effet, après Pultawa, tendait à rendre la couronne de Pologne héréditaire dans sa maison et à fonder son pouvoir souverain sur

(1) Schœll, t. XXXV.

les ruines des institutions républicaines (1). C'est pour cela qu'il gardait en Pologne bon nombre de troupes saxonnes. Sur les instances des Polonais, Pierre I[er] intervint, engagea son protégé à modérer ses prétentions, à ne pas prendre des airs de souveraineté qui étaient des airs d'indépendance à l'adresse de la Russie, et il l'obligea de renvoyer ses troupes saxonnes. Bien plus, il convint avec le sultan Achmet, par la paix perpétuelle de Constantinople, en 1720, renouvelée de celle du Pruth, que la Porte et la cour de Saint-Pétersbourg s'entendraient pour empêcher que la république de Pologne ne devînt une monarchie héréditaire : il craignait qu'elle n'acquît ainsi une force et une stabilité tout à fait contraires à ses desseins. C'est ainsi qu'il observait lui-même la politique qu'il recommande à ses successeurs, quand il leur dit, dans ses instructions secrètes : « Alimentez l'anarchie en Pologne : tel est le moyen de « subjuguer tôt ou tard cette république (2). »

Nous avons étudié la Russie, sous Pierre-le-Grand, en face de l'Europe; nous avons vu comment les bases de sa grandeur présente étaient calculées en vue de sa puissance ou de sa domination future : nous allons la placer maintenant en face de l'ancienne ville des Césars, en face de Constantinople, et examiner quelle espèce de résultat les armes ou la politique russes purent alors obtenir en orient.

(1) Schœll, liv. VII, ch. XVI, sect. IV, et sect. XX du même livre, t. XXXIV.

(2) Schœll, t. XXXV, liv. VII, sect. IV, ch. XVIII. Esneaux, t. IV.

CHAPITRE VI.

La Russie et Constantinople, sous Pierre-le-Grand.

I.

Les Turcs plus à redouter que les Suédois au dix-septième siècle.

Ce n'est pas sous Pierre-le-Grand que la Russie abandonna ses tendances à l'égard de Constantinople. Posséder l'ancienne capitale de l'empire grec avait été la première ambition des souverains de la Russie. Y établir les Russes sur les ruines des Turcs ottomans et rendre par eux et pour eux à l'Église schismatique grecque sa liberté d'autrefois, son étendue, sa grandeur, à la place de l'islamisme renversé, fut aussi le désir de Pierre-le-Grand. Mais l'empire turc était encore dans l'âge de sa force : le fanatisme, entretenu par de constantes guerres avec les États chrétiens, n'avait pas cessé d'alimenter et de vivifier la valeur native des Ottomans.

Non-seulement ils étaient forts et non dégénérés comme peuple, mais, de plus, ils avaient une organisation redoutable comme État. Tout obéissait à

l'autorité religieuse et politique du sultan. Il avait à sa disposition une importante marine, fondée autrefois par Soliman-le-Magnifique, et la fameuse infanterie des Janissaires, milice turbulente sans doute, mais qui pourtant, tout à fait fanatisée, marchait bien à l'ennemi et avait battu les armées de divers princes chrétiens dans maint combat. Remarquons d'ailleurs que les forces des Turcs, soit sur terre, soit sur mer, valaient ce qu'il y avait de mieux en Europe, et qu'elles entendaient l'art de la guerre et celui de la navigation aussi bien que les États européens. La Turquie, sous ce rapport, était vieille déjà, à la différence de la Russie, chez laquelle toutes ces choses, telles du moins que les pratiquaient les puissances européennes et les Turcs, étaient encore ou à naître ou à leur naissance. Les Turcs, en outre, dont l'empire s'étendait sur trois parties du monde, l'Europe orientale, l'Afrique septentrionale et l'Asie occidentale, tiraient des nombreux pays soumis à leur puissance, des armées inépuisables, et elles étaient d'autant plus dévouées que, pour elles, le sultan était plus que le chef suprême du monde musulman contre les chrétiens, il était aussi le défenseur de l'orthodoxie musulmane; il était le gardien de la *sunna*, que l'on estimait être le vrai, le seul vrai mahométisme. La doctrine des *schiites*, qui était celle des Perses, était traitée d'hérésie. Les armées turques étaient donc attachées aux sultans par un double lien, celui du musulman et celui, pour ainsi dire, du sectaire. Enfin, les tributs des peuples vaincus et les exactions

à l'égard des chrétiens faisaient au gouvernement des finances très-prospères. Il s'en fallait beaucoup que les Suédois, quoique aussi habiles que les Turcs dans l'art de la guerre, les égalassent en force matérielle. Pierre-le-Grand ne l'ignorait pas; il savait bien que, tôt ou tard, avec ses inépuisables armées et ses trésors toujours abondants, il en viendrait à bout. « Le « czar, dit M. de Grimarest, ne songeait qu'à tuer « ou à prendre des Suédois, et il ne s'embarrassait « guère de perdre des Moscovites (1). » Voilà pourquoi il avait attaqué d'abord la Suède. S'établir à Constantinople fut, pour lui, une affaire tout à fait secondaire et qui se présenta à son esprit dans un avenir encore lointain : il s'en occupa pourtant, et fit même prendre à cette question un aspect qu'elle n'avait pas eu jusqu'à lui. Voyons ce qu'il fit et quel résultat obtinrent son habileté et ses efforts.

II.

Germes de ruine dans l'empire turc.

Ce qui devait miner l'empire turc et causer tôt ou tard sa chute en Europe, du moins quand l'âge du fanatisme serait passé, c'étaient la haine et les ressentiments de la race grecque, et, en général, des races chrétiennes vaincues, opprimées, persécutées. C'est là ce qui facilitait les succès, soit des Vénitiens, soit des Autrichiens contre les Ottomans. « Les Morlaques

(1) *Campagnes de Charles XII,* t. IV, p. 185.

« et les Albanais, dit Hammer, étaient pour les Vé-
« nitiens; les Clémentins et les Serviens pour la cour
« de Vienne (1). » Le grand-vizir Mustapha-Couprouli, qui était au pouvoir au moment où Pierre-le-Grand avait commencé à gouverner seul et par lui-même, c'est-à-dire vers l'an 1690, était convaincu de cette vérité. « Il comprenait, dit le même historien,
« que la tyrannie des Ottomans à l'égard des chrétiens
« devait inévitablement amener la ruine de l'empire.
« Il voulut, en conséquence, que l'on confiât les gou-
« vernements de Morée, de Moldavie et de Valachie,
« à des princes chrétiens. Il était partisan de ce sys-
« tème (2). » Cela se fit comme il le désirait; et, néanmoins, telle était la haine des chrétiens contre leurs vainqueurs musulmans, qu'il n'en obtint pas, comme nous le verrons, de très-grands fruits.

III.

Pierre Ier entre dans une ligue contre les Turcs. Paix de Carlowitz, en 1698.

Pierre Ier vit bien tout le parti qu'il pouvait tirer de ces dispositions des chrétiens grecs à l'égard des Turcs, et les espérances qu'il pouvait fonder sur la conformité de croyances religieuses entre les Russes et cette malheureuse nation. Il savait que les Grecs, pour cette raison, n'étaient pas éloignés d'accepter

(1) De Hammer, *Hist. de l'Empire ottoman*, t. IV, p. 242.
(2) *Ibid.*

les Russes pour leurs défenseurs, et qu'ils étaient assez portés, sous les fers dont ils étaient chargés, à tendre vers eux leurs mains. Il n'ignorait pas non plus qu'ils se souvenaient d'avoir obtenu, en 1686, la reconstruction d'un temple, grâce à l'intervention de l'ambassadeur russe à Constantinople, et qu'enfin ils n'avaient pas vu avec peine ce même ambassadeur délivrer de l'esclavage ottoman trois cent quarante prisonniers russes, qui étaient, pour les Grecs, autant de frères en religion (1). Toutefois, c'est comme allié de l'empereur d'Allemagne Léopold Ier et des Vénitiens, qu'il attaqua d'abord les Turcs devant Azoff, en 1695. Il s'en empara pendant que le doge Morosini gagnait le surnom de Péloponésien en conquérant la Morée, et que le prince Eugène battait les Turcs sur les bords de la Théiss.

Le traité de Carlowitz, conclu entre la Porte d'un côté, les Vénitiens, l'empereur Léopold, la Pologne et la Russie de l'autre, en 1698, assura aux Russes la possession de ce port, en même temps qu'il arracha des mains des Turcs, pour les rendre à l'Autriche, la Transylvanie et la Hongrie tout entière, ainsi que la Morée et la Dalmatie qui furent cédées aux Vénitiens (2).

Le czar Pierre n'aurait pas voulu que l'on fît encore la paix avec la Porte ottomane, parce qu'il voyait que les Russes, dans le cas probable d'une réaction de la part des Turcs, n'étaient pas encore en

(1) Hammer, t. III, p. 209.

(2) Hammer, t. III. p. 282.

mesure de soutenir seuls la lutte avec des chances de succès. C'est pour cela qu'en passant à Vienne, en 1698, à son retour de son premier voyage, il demanda à l'empereur de se liguer avec lui trois ans de plus si les Turcs ne voulaient pas ajouter au port d'Azoff la ville de Kertch. C'est pour cela aussi que, dans la même capitale, il eut, au sujet de la paix, des explications très-vives avec le comte Kinski, principal ministre de Léopold. « Et qui donc « insiste pour la paix? lui dit-il. — L'empire romain, « répondit le ministre, l'Espagne, l'Angleterre, la « Hollande, toute la chrétienté. — Mais, reprit le « czar, qui connaissait parfaitement le caractère de « toutes ces puissances, il ne faut, en aucune façon, « s'en remettre à l'Angleterre et à la Hollande, car « ces puissances ne sont occupées que des intérêts de « leur commerce et ne songent nullement à leurs « alliés (1). » La paix ne s'en fit pas moins, parce que, dit avec raison M. de Hammer, ce n'était que l'année précédente que l'on avait terminé par le traité de Ryswick la guerre pour la succession d'Angleterre, qui avait mis toute l'Europe sur pied, et que les principaux États européens n'en pouvaient plus (2); Kertch fut refusé aux Russes. A ce prix les Turcs voulurent bien conclure, en 1700, avec le czar, une paix de trente ans dont il avait besoin pour soutenir la guerre de Suède. Mais ils n'en préparèrent pas moins une énergique réaction contre la Russie.

(1) Hammer, t. III, p. 280.

(2) *Ibid*, p. 281.

IV.

La question des Lieux Saints sous Pierre-le-Grand.

Que fit Pierre-le-Grand en attendant qu'elle éclatât? Il entretint des intelligences secrètes avec les chrétiens, soit slaves, soit grecs, qui gémissaient sous le sabre des Turcs; aux uns, il fit valoir la communauté de race; aux autres, les liens de parenté qui, depuis Wladimir-le-Grand, les unissaient aux Russes; à tous, les affinités religieuses qui les confondaient avec eux dans une même communion, c'est-à-dire dans le schisme grec, dont les Russes avaient toujours été les zélés défenseurs : et pour leur donner de ses sympathies religieuses une preuve significative, il chargea Tolstoï, son ambassadeur auprès de la Porte, de demander que les prêtres grecs obtinssent en tout la préférence sur les prêtres latins.

La France, depuis Charlemagne, exerçait sur les Lieux Saints un protectorat que les Croisades avaient consolidé davantage et que, sous Louis XIV, à une époque où elle remplaçait l'Espagne à la tête du monde catholique romain, elle n'était pas disposée à céder. Les Turcs d'ailleurs, qui n'avaient qu'à se louer, depuis François I[er], des bons offices des rois de France, ne mettaient aucun obstacle à l'exercice de ce droit. Chose singulière, il semblait qu'il fût de leur intérêt de favoriser le culte schismatique plutôt que la religion romaine, pour se concilier les

sympathies des Grecs; et pourtant, afin de n'avoir pas l'Europe tout entière contre eux et d'y compter quelque allié, ils étaient obligés de faire tout le contraire. L'ambassadeur russe essaya d'amener un changement de politique. Il demanda, à la grande joie de tous les prêtres grecs qui se trouvaient à Constantinople, que les clefs du Saint Sépulcre fussent ôtées aux Latins et remises aux Grecs (1). Par là, on le voit, le protectorat des Lieux Saints aurait été déplacé; il serait passé, non pas aux sultans, mais à ceux dont les efforts auraient arraché à la Porte ce précieux firman. Pour appuyer sa demande, Tolstoï fit au grand-vizir Couprouli-Ogli-Nououman, un présent de la valeur de 25,000 écus. On ne put pas s'entendre. Les Turcs, à cause de l'intérêt que ce nouveau grand-vizir portait à Charles XII, exigeaient que le roi de Suède pût regagner ses États par la route qu'il voudrait. La France, d'un autre côté, avait alors à Constantinople une influence trop grande pour que la demande de Tolstoï pût être accordée. On lui répondit donc par un refus formel : bien plus, on lui déclara que les Turcs allaient armer en faveur de Charles XII. Le sultan Achmet III, en effet, poussé par deux personnages que les habiles agents du roi de Suède avaient su gagner, son médecin, le Juif Fonséca, et la sultane Validé (2), s'était décidé à profiter de cette occasion pour tâcher de reprendre

(1) Hammer, t. III, p 341.

(2) Voltaire, liv. v, p. 233, 1 vol. in-8°, édition de Beaudoin frères, 1826.

aux Russes la ville d'Azoff. Pour que Tolstoï n'en pût douter, on se saisit de lui, selon l'usage, et on l'enferma aux Sept-Tours (1).

V.

Croisade russe contre les Turcs avec l'appui des Grecs et de beaucoup de Slaves sujets des Turcs.

Pierre-le-Grand ne s'effraya pas de l'insuccès de sa demande en faveur de l'Église grecque, ni de la nouvelle d'une guerre à laquelle il s'attendait. La démarche de Tolstoï avait produit un effet moral considérable. Ce fut bien pis lorsque les Grecs apprirent ce qui s'était passé à Moscou, la déclaration de guerre faite aux Turcs par le czar dans la cathédrale de cette antique cité, au milieu du clergé et d'un peuple immense ; le drapeau rouge arboré au lieu du drapeau blanc de la Moscovie, et sur ce drapeau, les inscriptions traditionnelles des guerres saintes : *Au nom de Dieu et pour le Christ*, surtout ces mots : *In hoc signo vinces*, par ce signe, tu vaincras. C'était une croisade qui allait sortir de l'auguste basilique de Moscou ; c'était le labarum sacré de Constantin-le-Grand qui allait précéder les pieux guerriers de la Russie. Le czar Pierre était un nouveau Constantin (2) venant écraser l'islamisme ottoman avec les mêmes armes dont le premier s'était servi pour abattre le paganisme romain. Toute la

(1) Lévesque, t. IV, p. 380.
(2) Hammer, p. 341, t. III.

race grecque s'ébranla sourdement et se tint prête à passer au besoin dans les rangs de ses futurs libérateurs. Les Monténégrins offrirent au czar de faire une diversion en sa faveur, c'est-à-dire de se soulever de leur côté pendant qu'il se mesurerait lui-même avec les Turcs, et ils lui dépêchèrent leur *vladica* ou chef, pour lui faire part de leurs dispositions. Le *vladica*, comme on le pense bien, ne fut pas mal reçu et ne revint pas les mains vides. Il rapporta 35,000 ducats qui furent distribués aux Monténégrins, et une lettre de remercîments où le czar faisait habilement étalage d'un grand dévouement à la cause des chrétiens grecs (1). Le vaïvode de Moldavie, Cantémir, Grec de naissance et de religion, quoique descendant, dit-on, de Genghiskan, alla plus loin : il quitta immédiatement les Turcs pour offrir ses services aux Russes (2). Brancovan, hospodar de Valachie, de la grande famille grecque des Cantacuzènes, en aurait fait autant s'il n'avait pas craint d'être éclipsé auprès du czar (3) par le prince Cantémir, dont il était le rival. Les patriarches grecs ne se remuèrent pas moins que ces deux princes et que les Monténégrins. « Ce sont eux, dit Voltaire (4), « qui encouragèrent Cantémir à sa défection. » Car à leurs yeux surtout, les Russes étaient des croisés chrétiens venant au secours de leurs frères opprimés.

(1) Lévesque, t. IV, p. 385, et Hammer, t. III, p. 364.
(2) Voltaire, *Vie de Charles XII*, p. 267.
(3) Hammer, t. III, p. 365.
(4) Voltaire, *ibid*, p. 267.

Les Slaves, comme les Grecs, étaient dans ce sentiment. « Au premier bruit de guerre, dit Lévesque (1), les nations grecque et *slavonne*, soumises « aux Turcs, virent dans Pierre Ier leur libérateur. « Une fraude pieuse, ajoute-t-il, les confirma dans « cette opinion et augmenta leur confiance. On fit « courir le bruit qu'il avait été trouvé, sur le tombeau de Constantin, une prophétie qui annonçait « que les Ottomans seraient chassés de Constantinople par une nation *rousse*, et l'on entendait par là « les Russes. » Nul doute, d'après cela, qu'un grand soulèvement parmi les chrétiens schismatiques-grecs, n'eût éclaté dans l'empire des Turcs, si les Russes avaient réussi tant soit peu dans leur première rencontre avec les Turcs. Mais s'étant laissés enfermer derrière le Pruth, en 1710, ils furent écrasés. C'est Cantémir, c'est un Grec, qui entraîna les Russes au delà du Pruth et qui fut la cause involontaire de leur décisive défaite,

VI.

Traité du Pruth, 1711.

Ils furent obligés de signer, par le traité du Pruth, l'abandon d'Azoff, la démolition du port de Taganrok et de toutes les forteresses qu'ils y avaient construites (2). Terrifiées par cette triste nouvelle, les nations grecque et slave ne bougèrent pas; elles

(1) Lévesque, p. 385, t. IV.

(2) Voltaire, *Charles XII*, p. 269.

affectèrent même un grand attachement pour les Turcs, que Voltaire (1) veut bien regarder comme sincère. Mais elles virent bien, malgré l'affreuse position de l'armée russe derrière le Pruth, que le czar leur resterait fidèle quand même. De tous les articles que les vainqueurs lui demandèrent, il n'en refusa qu'un, ce fut de livrer le prince Cantémir; et tous les Grecs se dirent, de l'un à l'autre, les belles paroles qu'il prononça à cette occasion : « Qu'il aimait mieux « s'exposer à toutes les extrémités, que de trahir un « infortuné qui s'était remis à sa foi (2). » Aussi ne cessèrent-ils de conserver avec lui les relations les plus amicales et les plus suivies.

Mais, quelques précautions qu'on prît pour les cacher, ces rapports n'échappèrent pas toujours à la connaissance de la police ottomane. Le prince Brancovan Cantacuzène, entr'autres, fut découvert en 1714. On se contenta d'abord de le mettre à la torture avec ses fils; mais, deux ans après, 1716, tous ces Cantacuzènes furent étranglés à Constantinople (3). Les Turcs savaient si bien que les Grecs, malgré tout, penchaient toujours pour les Russes à cause de la similitude de religion, que, dans le traité du Pruth de 1711, ils firent insérer une clause d'après laquelle, à l'exception des marchands, *aucun représentant de la Russie ne pourrait séjourner à Constantinople* (4). Mais les Russes saisirent les moindres

(1) Page 268 de la *Vie de Charles XII*.
(2) Lévesque, t. IV, p. 397.
(3) Hammer, p. 365, t. III.
(4) Hammer, p. 347, t. III.

prétextes pour retourner dans cette ville, non pas à titre d'ambassadeurs résidents, mais à titre de chargés d'une mission.

Un an après cette glorieuse paix de Passarowitz, que le prince Eugène, en 1718, avait imposée aux Turcs, et par laquelle l'Autriche acquérait Cerigo, Semendria, Belgrade, une partie de la Servie et de la Valachie, Voniza, Prevesa, Butrinto et les châteaux dalmates, tandis que les Vénitiens ne recouvraient que la Morée (1) ; un an donc après cette paix, Pierre-le-Grand envoya à Constantinople Dascoff, pour se plaindre de nouveau des trop grandes faveurs, accordées toujours, dans les Lieux Saints, aux Francs ou Latins de préférence aux Grecs et de certains brigandages qu'exerçait le gouvernement turc sur les terres des Russes. Cet ambassadeur devait aussi, disait-on, se concerter avec le sultan au sujet de Rakotzi, que le czar proposait pour le trône de Pologne. Feinte que tout cela : au fond, c'était pour intriguer encore auprès des Grecs. Aussi, malgré tout le déplaisir qu'en éprouvait la Porte ottomane, prolongeait-il sans cesse et indéfiniment son séjour à Constantinople. Le fait est certain. Le résident anglais Stanyan, qui n'avait pas, sur les diverses questions agitées par Dascoff, la même manière de voir, le combattit; « mais, dit Hammer (2), il ne « toucha que légèrement *aux intelligences de la « Russie avec les Grecs*, pour ne pas exposer ceux-

(1) Hammer, p. 379, t. III.
(2) Hammer, p. 386, t. III.

« ci à des enquêtes et à des poursuites qui auraient « fait bien des victimes. »

On ne put se débarrasser de Dascoff que lorsqu'on eut modifié la paix du Pruth. On supprima le tribut que les Russes payaient encore au khan de Crimée, protégé des Turcs, et l'on rendit à la Russie la faculté d'avoir un résident à Constantinople, c'est-à-dire le moyen de favoriser, d'encourager, de solder, sur les lieux mêmes, l'opposition grecque.

Non content de cela, le czar Pierre se dédommagea encore du côté du Caucase et de la mer Caspienne, des pertes qu'il avait faites sur la mer Noire et qu'il n'avait pu que très-imparfaitement réparer. Là, intervenant en faveur du shah de Perse que menaçait un usurpateur nommé Mahmoud, il acquit d'importants établissements. Le sultan Achmet III eut beau arriver pour s'opposer à ses progrès, il ne put empêcher le czar, par un traité de partage entre la Russie, la Perse et la Porte ottomane en 1720, d'acquérir le Daghestan et une partie du Schirwan, plus le port de Derbent. Les Russes pouvaient de là donner la main aux chrétiens de la Géorgie et de la Turquie d'Asie (1).

Ne croyons pas que les Grecs fussent mécontents de voir les Russes prendre tous les moyens pour arriver jusqu'à eux. Ils ne le furent pas non plus quand ils apprirent que Pierre Ier, à son retour de Paris, avait, pour faire la cour aux philosophes

(1) Lévesque, t. IV, et Schœll, t. XXXV.

français qu'il venait de quitter, chassé les Jésuites de ses États. S'il avait par là complété ses titres au droit de bourgeoisie française, et surtout parisienne, il avait aussi, d'une manière éclatante, fait acte de bon catholique grec (1).

Un grand résultat était donc obtenu dans la question de Constantinople : il n'était plus douteux pour personne que les Russes ne fussent regardés et acceptés comme les chefs du monde grec schismatique et des nations slaves soumises aux Turcs. La révolution religieuse que le czar opéra à Moscou, en 1721, ne changea rien aux dispositions des Grecs. La dignité de patriarche de Moscou fut abolie, et toute la souveraineté spirituelle sur l'Église russe passa au czar et à un saint-synode dont lui seul nomma les membres (2). Ainsi le lui avait conseillé, dit le duc d'Antin dans ses Mémoires, le roi d'Angleterre Guillaume III, qui jouissait de cet avantage dans l'empire britannique et qui trouvait cela on ne peut plus commode.

Qu'avait à faire maintenant Pierre-le-Grand pour que ses successeurs ne perdissent pas le fruit de sa politique et de ses efforts? Il n'avait qu'à leur recommander de suivre, à l'égard des Grecs, la même marche que lui. C'est ce qu'il fit dans son testament, qu'un ambassadeur français apporta, dit-on, de Saint-Pétersbourg à la cour de Versailles : « Servez-vous, leur dit-il, de l'ascendant de la religion

(1) Lévesque, t. V, année 1718.

(2) Schœll, *Hist. des États européens*, t. XXXV, sect. III.

« sur les Grecs schismatiques répandus en Turquie,
« en Asie, en Hongrie et dans les parties méridio-
« nales de la Pologne : c'est le moyen de ruiner
« l'empire turc. »

Une réflexion se présente à notre esprit. Dans la guerre contre les Turcs, en 1710, Pierre I[er] avait fait tout ce qu'il avait pu pour apparaître aux Grecs comme *un autre Constantin.* L'année précédente, après sa grande victoire de Pultawa, il avait triomphé à Moscou à la manière *des anciens Romains*, traînant derrière son char triomphal les généraux faits prisonniers. Cet appel fait par lui aux souvenirs grecs et aux coutumes romaines, montrait bien qu'il était occupé de l'empire romain d'Occident comme de celui d'Orient, qu'il pensait à l'un et à l'autre, qu'il était le digne héritier du czar Ivan IV, son précurseur du reste, sa règle et son modèle (1) !

(1) Ségur, liv. XI, ch. VI, p. 483.

CHAPITRE VII.

Progrès de la Russie du côté de la Baltique et de l'Europe après Pierre-le-Grand, jusqu'à l'avénement de Catherine II, en 1762.

I.

Politique générale des successeurs de Pierre-le-Grand.

Les successeurs de Pierre-le-Grand ne dévièrent pas du chemin qu'il leur avait tracé par ses instructions et par ses exemples. Placés désormais, par l'heureux résultat de ses travaux, en contact immédiat avec l'Europe centrale et occidentale, ils ne négligèrent aucune occasion d'intervenir dans les affaires générales de ce continent. Dans deux guerres européennes, la guerre de la Succession d'Autriche et la guerre de Sept-Ans, ils hâtèrent par leur intervention armée, par leur arrivée sur le Rhin, qui n'avait vu encore aucun soldat russe sur ses bords, la fin des hostilités. Ils se mêlèrent aussi des affaires particulières des États européens, surtout de ceux qui, par leur situation géographique, étaient plus rapprochés de leur sphère d'action, et où, par cette raison, il leur était plus utile d'avoir de l'influence

et du crédit. En Suède, ils appuyèrent la faction des Bonnets qui défendait les intérêts aristocratiques contre celle des Chapeaux qui représentait les intérêts du pouvoir royal. En Pologne, ils prêtèrent main-forte aux partisans des institutions républicaines et de l'anarchie, qui se recrutaient également parmi les grands ; et, dans l'empire ottoman, ils ne manquèrent pas, suivant la recommandation de Pierre-le-Grand, de patroner leurs co-réligionnaires, soit slaves, soit grecs.

A l'extrême occident de l'Europe se trouvaient deux royaumes puissants, l'Angleterre et la France. Le premier, dès le seizième siècle, s'était lié avec la Russie par des rapports commerciaux ; les czars cultivèrent son amitié en vue de leurs entreprises soit sur la Baltique, soit sur la mer Noire et sur la mer de l'Archipel. Le second, si l'on excepte l'époque du Régent, tout à fait à part dans l'histoire de la maison de Bourbon, n'offrait pas les mêmes précédents. De plus, après cette régence, le seul moment où la France leur eût été favorable, Louis XV, reprenant le système préventif de son aïeul, songea à épouser la propre fille de Stanislas Leczinski, ce qui était une menace pour la Russie et une marque nouvelle d'intérêt pour la Pologne. L'année même, en effet, où mourut Pierre-le-Grand, et quelques mois seulement après sa mort, le 5 septembre 1725, ce mariage, qui avait une grande portée politique et qui était un événement, s'accomplit à Paris : en sorte que l'ancienne lutte de Charles XII en faveur de la Pologne semblait devoir recommencer avec de nouveaux champions, au

moment où la Russie perdait le prince qui pouvait le mieux la soutenir. Telle était, en face de cet État, l'attitude respective des deux grandes nations de l'Occident. L'Angleterre n'avait paru se préoccuper que de ses intérêts commerciaux ; la France, pénétrant de bonne heure la pensée des czars et se posant, dès lors, comme le bouclier de l'Europe, avait écouté plutôt un intérêt politique, un intérêt européen.

Dans l'impossibilité de la détourner de cette ligne de conduite, la politique des czars envers la France, après Pierre-le-Grand, fut de la contrecarrer partout : elle était pour les Chapeaux en Suède, ils furent pour les Bonnets. Elle soutenait en Pologne le parti national et catholique, ils appuyèrent le parti des *Mal-contents* ou Anarchistes, et celui des Dissidents. En orient, elle protégeait les Turcs, dans l'intérêt de l'équilibre européen, ils offrirent du secours aux Grecs. Dans l'empire germanique, elle en voulait toujours à la maison d'Autriche ; eux, au contraire, ainsi l'avaient fait et conseillé Pierre-le-Grand et ses prédécesseurs, s'allièrent toujours avec cette maison. Enfin, dans le monde scandinave, la France penchait pour la Suède, ils se prononcèrent pour la partie adverse, pour le Danemarck, qui, tenant les clefs de la Baltique et n'ayant pas joué le rôle de rival de la Russie, était pour eux un allié agréable autant que nécessaire et plus sûr.

Dans un autre ordre de faits et de vues, ils continuèrent à se poser dans le monde, ainsi que l'avaient fait autrefois Ivan IV et tout récemment Pierre-le-Grand, comme les héritiers des Césars, et en parti-

culier des Césars grecs; seulement ils n'affichèrent pas, avec la ridicule ostentation du premier de ces princes, leurs étranges prétentions. Le pouvaient-ils, quand il s'agissait d'empires qui jamais n'avaient été, de droit, héréditaires? Pour constater ces prétentions d'une manière plus sérieuse et plus politique, ils cherchèrent à se faire reconnaître partout le titre d'empereur, que Pierre-le-Grand avait pris le premier, que Pierre-le-Grand leur avait légué, cette reconnaissance paraissant devoir légitimer davantage à leurs yeux les droits dont ce titre était l'image et le garant.

Il ne faudrait pas croire que dans les cours de l'Europe, et particulièrement, comme de raison, à Constantinople et à Vienne, on ne prît pas la chose au sérieux. En 1767, les Turcs allaient être en guerre avec les Russes, alors gouvernés par Catherine II; ils voulaient tâcher de gagner les Autrichiens ou du moins de les engager à la neutralité. Quel moyen emploient-ils à cet effet? Nous trouvons dans l'*Histoire de l'Empire ottoman* de M. de Hammer (1), que le grand-vizir Mohammed-Amin, adressa au prince Kaunitz une lettre extrêmement amicale, dans laquelle, après avoir articulé tous les griefs qu'il avait contre la Russie, il déclarait que *depuis le temps de Nuschirwan*, le souverain de l'Autriche, héritier de la couronne de Hongrie, *était seul digne du titre impérial usurpé par la czarine de Russie.* Il est si vrai, en outre, que, à cause de l'ambition bien connue des czars, on ne regardait pas ce titre en Europe comme une chose

(1) Hammer, t. III, p. 591.

indifférente, qu'il n'y eut d'abord que des puissances de second ordre, la Hollande, la Suède, le Danemarck, la Prusse, qui voulurent l'agréer du vivant de Pierre-le-Grand, de 1721 à 1723; les grands États, la France, l'Espagne, et même l'Angleterre qui pourtant avait fait, dans le temps, aux souverains de Russie, des avances à cet égard, montrèrent une longue répugnance à le reconnaître. Elles ne s'y décidèrent que de 1742 à 1764 (1). Quant aux empereurs de la maison d'Autriche et aux empereurs turcs, ils se firent attendre plus long-temps. Les seconds ne souscrivirent à ce titre impérial qu'en 1774, au temps de Catherine II, et après que les Russes leur eurent arraché cette reconnaissance le fer à la main. Les premiers, prétendant aussi à la possession de tout l'ancien empire romain et ne voyant dans les czars, comme dans les sultans, que des rivaux, se refusèrent à suivre l'exemple des Turcs.

Les successeurs de Pierre-le-Grand ne tinrent pas moins à l'autorité qu'il s'était appropriée sur l'Église russe; ils cherchèrent même à en étendre la base et l'action. Les catholiques-grecs, sujets des Turcs, furent peu à peu portés à accepter la suprématie religieuse universelle de ceux qui, ayant seuls la force de les délivrer, en montraient si bien le désir, la ferme volonté. Cette conquête, en quelque sorte spirituelle, qui annonçait l'autre et la préparait, marcha même si vite, que nous voyons dans l'empire ottoman, vers l'an 1767, des prélats grecs, entre

(1) Schœll, t. XXXV.

autres l'évêque de Monténégro, qui s'étaient fait sacrer, non plus à Constantinople où se trouvait encore, mais sans pouvoir, un successeur de Photius, mais à Saint-Pétersbourg, là où étaient les véritables chefs, où était l'espérance de tous les schismatiques grecs (1).

On le voit, les successeurs de Pierre-le-Grand n'oublièrent ni l'Europe ni Constantinople. Avancer et influer de plus en plus sur l'une et hâter chaque jour la conquête de l'autre, furent leur règle constante. Nous l'avons démontré par ce tableau de leur politique générale ; voyons maintenant les résultats particuliers et matériels qu'ils réussirent à obtenir, et d'abord leurs progrès en face de l'Europe jusqu'en 1762.

II.

Progrès des czars sur la Baltique. Ernest de Biren et la Courlande.

C'est sur la Courlande qu'ils jetèrent leurs premiers regards. Là, un mariage qui avait eu lieu par les soins prévoyants de Pierre-le-Grand, celui d'Anne, sa nièce, avec le souverain du pays, devait préparer la réunion de ce duché à l'empire moscovite et compléter l'acquisition de tout le littoral russe de la Baltique. Mais il ne restait pas d'enfants de ce mariage ; à la mort du duc de Courlande, son frère Ferdinand Kettler dut donc lui succéder et Anne ne fut que du-

(1) Villemain, *Essai sur l'état des Grecs après* 1453, p. 310.

chesse douairière de ce pays. Elle avait ce titre quand, après le règne très-court de Catherine Ire, veuve de Pierre-le-Grand, après celui de Pierre II, fils de l'infortuné czaréwitch Alexis, elle devint, en 1730, impératrice de Russie. Elle fit aussitôt tous ses efforts pour morceler la Courlande ; elle chercha aussi, voyant Ferdinand Kettler déjà vieux et non marié, à faire tomber ce duché au moins entre les mains de quelqu'une de ses créatures.

En 1733, ayant fait élire roi de Pologne, à l'exclusion de Stanislas Leczinski, l'électeur de Saxe Auguste III, son protégé, elle s'assura dans la Courlande, par l'intermédiaire de ce prince, qui, comme roi de Pologne, en était suzerain, certains districts qui formaient son douaire (1). Quatre ans après, en 1737, la mort de Ferdinand Kettler lui permit d'accomplir en Courlande le second objet qu'elle se proposait. Les habitants de ce duché avaient déjà élu en 1726, comme successeur futur de Ferdinand, Maurice, comte de Saxe, frère naturel d'Auguste III (2). Anne ne voulut pas de ce candidat. Elle n'eut aucune peine à tourner contre lui Auguste III, sa créature comme roi de Pologne ; elle parvint ainsi à faire élire un Allemand qu'elle aimait, dont les parents étaient depuis longtemps attachés à son service, mais que les Courlandais détestaient, non pas seulement parce qu'il n'était que le petit-fils d'un simple piqueur de Jacques III, un de leurs anciens ducs, mais à cause

(1) Schœll, t. XLIV, liv. VIII, ch. XXIII.
(2) Lévesque, *Hist. de Russie*, t. V, liv. VII, p. 201.

de son intrigante ambition (1). Il se nommait Ernest de Biren. Par l'élévation de ce favori, la Courlande se trouva placée, comme le voulait Anne, sous l'influence toute-puissante de la Russie.

Il semblait que la mort de cette impératrice, arrivée en 1740, dût démolir immédiatement le frauduleux édifice de la fortune de ce favori. Il n'en fut rien : à la surprise de tout le monde, Biren exhiba un testament de sa royale amante, qui, par une dernière marque de son amour, mettait le comble à sa prospérité en le nommant, pendant la minorité d'Ivan VI, fils adoptif de cette princesse, régent de toutes les Russies. Rien n'égalait la grandeur de ce parvenu. Il n'était question que de lui en Russie et en Europe. Maurice de Saxe qui, mécontent, était allé demander du service en France, où il devint le célèbre maréchal de Saxe, était obligé de refouler en lui-même l'espoir, que lui avait un instant donné la mort d'Anne, de recouvrer son duché de Courlande, et il frémissait de dépit. Biren était triomphant. Mais la perte d'Anne se fit bientôt sentir. Les Courlandais, se soulevant, chassèrent le petit-fils du piqueur de Jacques III. En Russie, la cabale de deux autres Allemands très-estimés de Pierre-le-Grand, Munnich et Ostermann, le renversa et le fit exiler en Sibérie en 1741. Dès lors la Courlande fut soustraite à l'influence immédiate de la Russie; car Auguste III de Pologne, comme suzerain de ce duché, y fit élire duc son jeune frère

(1) Lévesque, t. V, page 201.

Charles de Saxe. Mais le système d'Anne était trop dans l'intérêt de la Russie pour qu'on n'y revînt pas. Sous Élisabeth, qui, seconde fille de Pierre-le-Grand, succéda à Ivan VI en 1750, Biren fut rappelé de son long exil en Sibérie, au moment où la guerre de Sept-Ans mettait toute l'Allemagne en feu et occupait surtout Auguste III de Pologne aussi bien que Marie-Thérèse d'Autriche. On l'opposa, en Courlande, à Charles de Saxe; il ne put l'emporter, ni sous Élisabeth, ni sous Pierre III, son successeur d'un jour en 1762. Mais l'année suivante, 1763, année de la guerre de Sept-Ans, on fit à Auguste III, de la reconnaissance de Biren comme duc de Courlande, une condition *sine quâ non* du secours qu'il demandait contre le roi de Prusse Frédéric-le-Grand; et la Courlande alors, sous Ernest de Biren, sous un duc qui avait gagné sa seconde fortune par la cruelle expiation de la première, retomba dans la dépendance où la voulaient tenir les souverains de Russie (1). Elle resta dans cet état jusqu'en 1795, époque à laquelle la démission du fils de Biren la fit passer, avec la Sémigalle, en leur complet pouvoir.

III.

Affaire de la succession de Suède.

Une seconde affaire, qui occupa les successeurs de Pierre-le-Grand, fut la question de la succession de

(1) Heeren, *Manuel du système politique moderne*, IIe période, p. 223, t. I.

Suède. Là aussi, un mariage, accompli sous Pierre-le-Grand, pouvait procurer aux Russes la Suède qu'ils n'avaient pu avoir par les armes : c'était celui de sa fille aîné, Anne Petrowna, avec le duc de Holstein-Gottorp, héritier légitime d'Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII. Mais les Suédois, pour ne pas dépendre d'un gendre de leur ennemi, lui avaient préféré l'époux même d'Éléonore, Frédéric Ier, landgrave de Hesse-Cassel, qui, en 1720, était devenu roi de Suède. Pierre-le-Grand, content d'obtenir, en 1721, de ce roi encore peu affermi et ayant besoin de la paix, le traité avantageux de Nystœdt, s'était borné à faire nommer son gendre prince royal de Suède. Ce titre ne lui donnait pas le trône, mais consacrait son droit éventuel. Après lui, Charles-Pierre-Ulrich, qui était né du mariage d'Anne Pétrowna, porta le même titre, et, en 1741, la czarine Élisabeth l'ayant déclaré son héritier, on voit quelles immenses espérances reposaient sur la tête de ce prince, sans parler qu'il avait aussi, également par son père, des prétentions à la couronne du Danemarck. S'il réussissait, c'en était fait : l'empire du Nord était fondé et en faveur d'un czar de Russie, d'un petit-fils de Pierre-le-Grand !

Mais les Suédois comptaient bien éviter une éventualité dont la réalisation devait les soumettre aux Russes, leurs acharnés ennemis. Ils espérèrent même, à la faveur de certains désordres que la rivalité des anciens généraux de Pierre-le-Grand, les uns russes, les autres étrangers, faisait naître à la cour d'Élisabeth, pouvoir chasser les Russes au moins de la

Finlande. Poussé par le parti des Chapeaux, par le parti de Gyllembrog et par l'ambassadeur français Castéja, Frédéric Ier ne tarda pas à faire dans ce but la guerre aux Russes. La jeunesse belliqueuse répétait ces paroles de l'ambassadeur de France : « Qu'un « ministère composé des Bonnets n'était pas bon « pour la Suède, et qu'il fallait, comme du reste un « grand comité secret l'avait reconnu, tenir à l'amitié « de la France, appuyer le roi Stanislas et abaisser « la Russie..... » Un traité de subsides pour dix ans fut conclu avec Louis XV, qui s'engagea par chacune des trois premières années, à fournir à la Suède 300,000 thalers. Ces arrangements dataient déjà de 1738. Le traité de Vienne, qui, cette année-là, vint régler l'affaire de la Pologne en faveur du candidat russe, l'électeur de Saxe, n'empêcha pas pour cela la guerre. Elle se fit en 1741, au moment où la France de son côté allait combattre Marie-Thérèse, dont les Russes étaient les fidèles alliés. Elle ne fut pas heureuse; les généraux suédois Sevenhaupt et Buddenbrog, attaqués près de Frédéricshamn, se retirèrent devant l'armée ennemie sans se défendre, lâcheté qu'ils payèrent bientôt, l'un et l'autre, de leur vie; et au lieu de recouvrer la Finlande, ils la perdirent tout entière. Cependant les Suédois tinrent toujours bon ; ils firent même une chose qui dut irriter beaucoup la czarine Élisabeth : les paysans dalécarliens se soulevèrent, parlant hautement de donner la couronne de Suède au duc de Deux-Ponts, déjà héritier de Christian VI alors roi de Danemarck. Contre leur attente peut-être, ce qui semblait

devoir envenimer les hostilités fut ce qui y mit fin.

En ce moment, Kaunitz s'occupait activement de rétablir la paix du nord, afin que les Russes pussent descendre au secours de Marie-Thérèse contre la France. Pressée par les agents de cet habile homme d'État, Élisabeth obtint d'abord de Charles-Pierre-Ulrich qu'il se démît de ses droits à la couronne suédoise en faveur de son cousin Adolphe-Frédéric, chef de la branche cadette de Holstein-Gottorp; cela fait, elle fit aussitôt dire au congrès réuni à Abö, qu'elle se tiendrait pour contente si les Suédois voulaient reconnaître pour leur futur roi ce dernier prince à la place du duc de Deux-Ponts, et même qu'elle leur rendrait la majeure partie de ses conquêtes dans la Finlande. « Les Suédois, dit leur « historien national Geyer, étaient profondément humiliés de recevoir un roi de la Russie comme con- « dition de paix. » Il fallut pourtant se décider, et c'est sur cette base que fut conclu, le 17 août 1743, le traité d'Abö, par lequel la Russie ne gardait en Finlande, pour les ajouter au district de Viborg acquis par Pierre-le-Grand, que la province de Kymenogord, la forteresse de Kyslot et les îles situées à l'embouchure du Kymené; ce fleuve devait servir de limite. Mais le candidat de la Russie au trône de Suède, Adolphe-Frédéric, de la branche cadette de Holstein-Gottorp et déjà évêque de Lubeck, était déclaré solennellement Prince royal, c'est-à-dire héritier présomptif de Frédéric Ier de Hesse-Cassel, alors roi de Suède (1).

(1) Voir Geyer, p. 503 à 509; Schœll, t. XLIV, p. 222.

En 1751, en effet, Adolphe-Frédéric de Holstein-Gottorp devint roi de Suède, où il fut le premier de cette maison. En 1762, à la mort d'Élisabeth, Charles-Pierre-Ulrich, de la branche aînée de la même maison, fut proclamé empereur de Russie sous le nom de Pierre III. Cette année-là donc, la Russie avait réalisé dans le nord la même grande combinaison que Louis XIV, dont Pierre-le-Grand avait profondément étudié la politique et les plans, avait, dès le commencement du siècle, fait triompher pour la France dans le midi. Ici, de deux États depuis longtemps rivaux, la France et l'Espagne, l'un avait écrasé l'autre au nom de l'équilibre de l'occident et se l'était ensuite, par les conséquences heureuses d'un mariage important, incorporé en quelque sorte, en lui donnant pour roi un cadet de sa dynastie ; là, pareillement, après des succès analogues suivis de semblables nœuds, la Russie s'était uni la Suède en lui imposant pour roi le cadet aussi d'une maison dont elle-même possédait la branche aînée.

Ainsi, le génie politique et les grandes vues de Pierre-le-Grand revivaient dans ces czarines qui savaient porter son sceptre, Catherine Ire, Anne Ivanowná, surtout dans sa fille Élisabeth. Et pourtant ce grand ministre anglais que nous avons souvent cité et qui, en 1743 (1), dans sa tranquille retraite, écrivait sur son passé, voyait et jugeait le présent et ne pouvait ignorer les progrès des Russes sous ces illustres impératrices, appelait cela de l'inaction : « Ne

(1) T. I, p. 1. du *Testament de Walpole*.

« devons-nous pas même, dit-il, regarder aujourd'hui « l'*inaction* des impératrices, non comme une insuf- « fisance, mais plutôt comme une préparation à de « grands coups ? » Il semblait voir, dans un prochain avenir, les hardies entreprises de Catherine II (1), auprès desquelles, en effet, les actions de ces impératrices pourront être regardées presque comme un repos, sinon comme une inaction !

(1) *Testament*, t. II, p. 238.

CHAPITRE VIII.

Nouvelles tentatives de la Russie contre Constantinople, depuis Pierre-le-Grand jusqu'à Catherine II.

I.

Nouvelle guerre contre les Turcs, sous Anne.

Nous nous occuperons en son temps de cette femme extraordinaire, de cette seconde Sémiramis du Nord. Il faut voir auparavant quels progrès fit la Russie du côté de Constantinople, sous les premiers successeurs de Pierre-le-Grand.

Quand mourut ce czar fameux, c'était pour les Russes un devoir d'honneur en même temps qu'une inspiration ambitieuse de religion, de reprendre la croisade contre les Turcs, d'aller réparer la honte de la journée et du traité du Pruth. Ils ne firent rien sous les règnes, ou courts ou agités, de Catherine Ire et de Pierre II Alexiowitz. Mais Anne, qui succéda à Pierre II, résolut d'armer contre les oppresseurs de ses co-réligionnaires grecs, et, nièce de prédilection de Pierre Ier, elle apporta à ce renouvellement de la guerre sainte l'ardeur reconnaissante qu'elle devait à une pieuse mémoire. Elle s'entendit, dans la Moldavie, avec un grand parti, celui du prince Cantémir,

réfugié, comme on sait, en Russie (1) ; elle gagna une bonne partie du clergé grec (2) ; elle eut aussi des intelligences parmi les Tartares de la Crimée, qui étaient *shiites*, et dont le khan lui-même, vassal des Turcs, fut, en 1737, dépouillé de sa dignité par son suzerain comme suspect (3). Avec ces appuis divers, elle commença seule la guerre en 1735, et débuta par la prise d'Azoff dont s'empara le maréchal Munnich. Mais des auxiliaires lui arrivèrent bientôt.

Dès l'année 1733, l'empereur Charles VI avait signé avec la France, au sujet de Stanislas Leczinski et des Deux-Siciles, les préliminaires de la paix de Vienne ; mais cette paix, même en 1737, n'avait pas été encore changée en un traité définitif (4). Cela faisait que le cardinal Fleury, alors principal ministre en France, était toujours, à son égard, dans une attitude hostile. Le marquis de Villeneuve, ambassadeur de France à Constantinople, eut donc mission de susciter aux Autrichiens le plus d'embarras possible (5). Rakoczi ou Ragotzi, chef émigré d'une dernière insurrection hongroise, une foule d'autres émigrés auxquels les Turcs, rivaux de l'Autriche, avaient donné asile, et enfin le fameux comte de Bonneval, renégat français, très-influent auprès du sultan Achmet III, se joignirent à l'ambassadeur

(1) Hammer, t. III, p. 484.
(2) Villemain, *État des Grecs*, p. 295.
(3) Hammer, t. III, p. 470.
(4) Hammer, t. III, p. 466, 2e colonne.
(5) Hammer, t. III, p. 462, 2e colonne.

français. Tous ensemble ils répétèrent sans cesse aux membres du divan, que l'empereur Charles VI était affaibli par les pertes qu'il avait éprouvées, soit en Pologne, soit en Italie, et qu'il ne pouvait guère plus compter sur le prince Eugène, qui était trop avancé en âge ; qu'ainsi l'occasion était bonne pour les Turcs s'ils voulaient revenir sur la désastreuse paix de Passarowitz. Ils ajoutèrent que les Autrichiens d'ailleurs s'allieraient tôt ou tard avec les Russes, dont l'entrée en campagne était une réelle invitation ; que ce qui leur faisait craindre cette alliance, c'était que la cour de Vienne avait vu de très-mauvais œil les ouvrages élevés par les Turcs à Widdin, sur le Danube, tout près des possessions que cet avantageux traité lui avait procurées (1). Ils dirent qu'en outre la diplomatie russe, habile dans l'art de corrompre, cherchait par tous les moyens à entraîner l'Autriche à une rupture ouverte avec la Turquie. Dans ce cas, fallait-il attendre les Autrichiens? Ne valait-il pas mieux les prévenir? Ces raisons étaient spécieuses ; elles ne purent cependant persuader le grand-vizir Sidi-Mohammed-Pacha, qui craignait de s'exposer gratuitement à avoir deux ennemis à combattre au lieu d'un. Une conférence qu'il eut immédiatement avec l'internonce ou ambassadeur autrichien, le comte de Talman (2), et où celui-ci sembla approuver que les Russes voulussent déchirer le traité du Pruth, conclu, disait-il, dans une circons-

(1) Hammer, t. III, p. 466, 2e colonne.
(2) Hammer, t. III, p. 462, 2e colonne.

tance où Pierre-le-Grand avait le couteau à la gorge, ne lui fit pas plus d'impression.

Ceux qui voulaient, à tout prix, une rupture de l'Autriche avec la Turquie, furent plus heureux à Vienne. La cour de Vienne pourtant devait tenir beaucoup plus à la paix, de peur de compromettre, dans une guerre toujours incertaine, les avantages tant enviés du traité de Passarowitz. Mais on dit à l'empereur qu'il était question, à Constantinople, d'une expédition contre Belgrade ; l'ambassade russe confirma de tout son pouvoir cette communication ; l'internonce de Talman, interrogé, ne la démentit point : et aussitôt Charles VI envoya à la Porte ottomane le comte de Kœnigseg pour déclarer la guerre aux Turcs, prétextant le refus, fait par eux, de détruire les ouvrages de Widdin ; il signa en même temps, 1737, l'alliance austro-russe, et ses troupes, se mettant en marche, allèrent s'emparer, pour protéger Belgrade, de la forteresse de Nissa, située au cœur de la Turquie, derrière les montagnes qui servent de rempart à la Roumélie, à la province qui possède Constantinople. Il vit bien, plus tard, qu'il était allé trop vite, qu'il avait été abusé ; mais le gant était jeté et il avait été relevé. Il l'avait été à la grande joie du cardinal de Fleury, qui obtint alors, en 1738, que les préliminaires de Vienne fussent convertis en un traité définitif ; il l'avait été à la grande joie du parti de M. de Villeneuve, de Rakoczi et de Bonneval, qui prédisaient aux Turcs, sur l'Autriche affaiblie, des succès éclatants : il n'y avait donc pas moyen de reculer.

II.

Ultimatum de l'ambassadeur russe Schaffiroff. Guerre et négociations à ce sujet.

Le maréchal russe Munnich ne pouvait contenir son insolente joie. La prise de Nissa par les Autrichiens était le pendant de celle d'Azoff par ses soldats. « Nous voulons, dit le plénipotentiaire russe Schaf- « firoff, au congrès de Niemirowa, qui s'assembla « aussitôt, au mois d'août 1737, pour couper court « à la guerre par une prompte paix, nous voulons : « 1° l'abrogation de tous les traités antérieurs à « celui qui se conclura en ce moment ; 2° la cession « du Kouban et de tous les Tartares à la Russie ; 3° la « *reconnaissance de la Valachie et de la Moldavie,* « *comme principautés indépendantes, sous le protec-* « *torat de la Russie;* 4° l'obligation, pour les sultans, « *de donner le titre impérial* aux souverains mosco- « vites; 5° la libre circulation des vaisseaux russes « *sur la mer Noire, le Bosphore, l'Hellespont* et la « Méditerranée (1). » Il voulait, en un mot, et surtout au sud, des frontières naturelles pour la Russie, et il les reculait jusqu'au Danube; puis il exigeait un port sur la mer d'Azoff et la faculté de passer avec des flottes devant Constantinople, pour attaquer au besoin la ville et s'en emparer soudain. La même liberté d'aller et de venir, dont les Russes jouissaient

(1) Hammer, t. III. p. 468, 1re colonne.

enfin sur la Baltique, ils la réclamaient sur les mers que forme la Méditerranée. Cet exorbitant ultimatum ne fut pas bien reçu. Le marquis de Villeneuve conseilla fortement de le rejeter.

III.

Exploit de Munnich, surnommé l'Eugène du Nord.

Munnich chercha donc à arracher par les armes, le consentement des Turcs à ces cinq importantes demandes. Après une vaine tentative pour conquérir la Crimée, pour soumettre à la Russie ce débris vivace de l'ancienne domination mongole, il parut sur les bords du Dniester, prit Oczacoff et Kilburn, battit les Turcs à Stavushane, franchit le Pruth en vainqueur et entra dans la Moldavie. « Nous venons à vous, fit-« il dire aussitôt aux montagnards grecs de la Thes-« salie et de l'Épire, en leur envoyant par de secrets « émissaires de l'or et des proclamations, nous ve-« nons à vous, tenez-vous prêts à nous recevoir et à « nous seconder (1). » La nomination d'un Grec, du prince Cantémir, en qualité de vaïvode de Moldavie, à la place d'Alexandre Ghika, l'élu des Turcs, leur donna une plus forte preuve de la politique et des intentions de cet Eugène du Nord (2). Mais les Autrichiens, malgré les talents du prince Charles de Lorraine, beau-frère de Marie-Thérèse, n'étaient pas

(1) Villemain, *État des Grecs*, p. 295.
(2) Hammer, t. III, p. 484, 1re colonne.

aussi heureux. Les Turcs leur enlevèrent Nissa et les chassèrent presqu'entièrement de la Servie et de la Valachie. Ils songeaient déjà à faire un traité séparé et pour leur propre compte avec leurs vainqueurs. Les Russes aussi, par leur plénipotentiaire, le comte Ostermann, proposaient la paix aux Turcs, offrant, s'ils y consentaient, la restitution de Kilburn et d'Oczakoff. La constance et la fermeté n'étaient pas alors ce qui manquait aux Turcs. Il fut répondu aux Russes et aux Autrichiens que le sultan Achmet III ne mettrait bas les armes qu'après avoir repris Azoff, Belgrade, et même, au delà de Belgrade, la forteresse de Temeswar, qui, possédée par les Turcs, eût assuré en Hongrie et en Transylvanie le triomphe des émigrés hongrois. Il fallait conquérir tout cela. Le grand-vizir Jegen se mit à l'œuvre. Le 22 juillet 1739, après un combat qui dura depuis cinq heures du matin jusqu'au coucher du soleil, il remporta sur le général autrichien Wallis, triste successeur du prince Eugène, la sanglante victoire de Krozka, où les Autrichiens eurent plus de cinq mille morts et plus de quatre mille blessés (1). Cinq jours après, le 27 juillet, il parut sous les murs de Belgrade. Après un tel succès, on pense bien que les Turcs ne se relâchèrent pas de leurs prétentions concernant les Autrichiens ; et quant à l'ultimatum de Schaffiroff, ils persistèrent à le rejeter en entier.

Cependant Munnich, toujours vainqueur de son côté, acheva la conquête de la Moldavie par la prise de

(1) Hammer, t. III, p. 483.

seulement de nécessité, à céder aux Turcs Belgrade même, avec tous les ouvrages de défense qu'y avaient élevés les Autrichiens, il n'eut rien de plus pressé, à l'insu de ses collègues, que d'aller offrir cela au grand-vizir (1). Mais le duc de Lorraine tint bon encore et ne voulut pas rendre la place, tant que Wallis et Neipperg, qui étaient les principaux plénipotentiaires, n'auraient pas reçu d'instructions formelles à cet égard. Ces deux plénipotentiaires furent alors chargés de faire un rapport sur l'état de Belgrade, de bien examiner une brèche dont le commandant de la place, Sukoff, avait parlé comme rendant désormais toute résistance inutile. Il paraît, d'après l'exposé critique que M. de Hammer a fait des négociations de la paix de Belgrade, qu'on ne se donna pas la peine de visiter cette brèche, « négligence d'autant plus grave, dit « M. de Hammer, que le général Schmettau, venu « deux jours auparavant pour inspecter les fortifica- « tions, n'avait trouvé aucune ouverture à l'enceinte « extérieure et n'avait pas aperçu d'ennemi. Ce fut « pourtant sur la déclaration du lâche Sukoff, que « Wallis, dans ses rapports particuliers, et Neipperg, « dans l'exposé confidentiel que lui avait demandé « l'empereur, se prononcèrent sur l'impossibilité de « maintenir Belgrade. » L'empereur céda. Neipperg ne songea donc qu'à obtenir, en restituant Belgrade, la démolition des fortifications. Il insista sur ce point; mais le grand-vizir savait par le colonel Grosz que l'empereur céderait aussi sur cet article. Il répondit

(1) Laugier, *Histoire de la Paix de Belgrade*, liv. II et suiv.

donc qu'il n'avait qu'un Dieu, qu'une parole, et qu'il n'écouterait de propositions de paix qu'après la remise des clefs mêmes de Belgrade (1). Et aussitôt il fit pousser le siége avec plus de vigueur. Enfin, le 1er septembre 1739, dans la tente de M. de Villeneuve, devant Belgrade, tout fut accordé; on s'entendit aussi sur tous les autres points, et les préliminaires de la paix furent signés. Neipperg déclara bien, après cela, au plénipotentiaire russe Cagnoni, qu'il ne signerait pas de paix définitive sans lui; mais c'était une mauvaise plaisanterie, car dans la situation critique où nous avons laissé Munnich, situation qui s'était aggravée par la défection des Autrichiens, les Russes ne pouvaient plus rien faire. Le marquis de Villeneuve le fit entendre à Cagnoni, qui était venu le trouver; il lui dit que les Turcs, qui avaient obtenu Belgrade des Autrichiens, n'iraient pas se relâcher, pour Azoff, en faveur des Russes, surtout des Russes restés seuls. Sur le rapport de Cagnoni, Anne Petrowna ordonna donc de rendre Azoff.

IV.

Traité de Belgrade, 1739.

Le traité de Belgrade, conclu sous la médiation de la France le 18 septembre 1739, porta : 1° la cession de Belgrade, dans l'état actuel où elle était, à la Porte, plus Orsowa et Czabacz; les deux premières de ces villes défendaient le cours du Danube jusqu'à

(1) Laugier, liv. II.

l'endroit où il entre dans la Valachie ; la troisième défendait la Save, dont le cours, à partir de Belgrade, devenait la limite des deux empires ; 2° la Servie et la Valachie autrichiennes étaient abandonnées, et l'Autriche ne conservait, au delà du Danube, que le banat de Temeswar ; 3° quant à la Russie, elle restituait Choczim et tous les points occupés dans la Moldavie ; elle s'obligeait à raser les fortifications d'Azoff, dont le territoire devait être inhabité ; *elle ne pouvait entretenir des flottes ni construire des vaisseaux sur la mer d'Azoff pas plus que sur la mer Noire ;* elle avait seulement la liberté d'élever une forteresse sur le Kouban, sous prétexte de tenir en respect les Tartares, ses secrets alliés. La question du titre impérial était ajournée.

Voilà, grâce à l'immense ascendant que le traité de Vienne de 1738 avait donné, en Europe, à la France et au cardinal de Fleury, quelle suite on avait donné au superbe ultimatum de Schaffiroff ; voilà comment, grâce à l'adresse de M. de Villeneuve, secondé par la négligente précipitation de Neipperg, la France avait fait reculer les Autrichiens et les Russes réunis. Elle les avait forcés non-seulement à renoncer à leur projet de démembrement de l'empire ottoman, mais encore à toutes leurs conquêtes antérieures, et ils avaient dû souscrire à l'entier rétablissement de la Turquie dans ces mêmes frontières naturelles que, du côté de l'Autriche, elle a toujours, ou, à peu de chose près, conservées depuis (1).

(1) Heeren, t. I, IIe période ; Laugier, *Hist. de la Paix de Belgrade*, liv. II ; Schœll, t. XXXVIII, liv. VIII, ch. VII, et Hammer, t. III, liv. XIX ; Koch, pér. VIIIe, t. II.

V.

La Pologne profita-t-elle de ces guerres, fomentées en grande partie pour elle par la France.

Si les Polonais n'avaient pas été si divisés, s'ils avaient voulu s'unir tous, comme le faisaient les Turcs contre les Russes, leurs ennemis acharnés, nul doute qu'avec le soutien fidèle de la France ils n'eussent été aussi heureux contre la Russie qu'avaient pu l'être les Turcs. La France, par la dernière guerre dont nous venons de parler, avait eu l'intention de les débarrasser des Russes et des Autrichiens ; mais un grand parti, celui de l'anarchie aristocratique, celui du *liberum veto*, qui s'était couronné avec Auguste III, les appelait et les retenait en Pologne. Pourtant, en 1753, la czarine Élisabeth menaça par deux fois ce royaume d'un démembrement. Elle voulait enlever (1) Dantzick aux Polonais ; cela aurait dû leur ouvrir les yeux et les engager à ne pas sacrifier ainsi le salut de la patrie à d'aveugles intérêts de castes, à des rivalités obstinées de famille ou de partis. Il n'en fut pas ainsi : l'alliance contre les Russes, proposée aussitôt aux Turcs par l'ambassadeur français, le comte Desalleurs, put seule épargner à la Pologne l'exécution de ce précoce projet de démembrement.

Dix ans après, en 1763, quand mourut Auguste III

(1) Hammer, t. III, p. 538.

de Pologne, les Polonais continuèrent les mêmes divisions. On leur disait d'accorder, pour plus de paix, la liberté religieuse et civile aux dissidents, soit protestants, soit schismatiques grecs; ils s'y refusèrent. La grande et noble famille des Czartoriski leur proposait un gouvernement plus monarchique, plus capable de faire plier toutes les résistances anti-patriotiques; ils n'en voulurent pas. On leur conseillait de s'entendre tous pour appuyer le jeune Xavier de Saxe, dont le Dauphin de France avait épousé la sœur, contre Poniatowski, que les Russes avaient gagné; ils n'écoutèrent rien (1). Soutenu par la confédération catholique et nationale, mais trop exclusive, de Bar, et repoussé par la cabale des Malcontents et des Dissidents qui étaient les plus riches propriétaires du pays, Xavier de Saxe eut le dessous. Il fallut que la France, pour préserver la Pologne d'une ruine imminente sous Poniatowski, sous un prince qui d'avance l'avait vendue à l'étranger, fomentât, en 1763, une nouvelle guerre entre les Russes et les Turcs, comme elle l'avait fait, en 1737, entre les Turcs et les Autrichiens. La Pologne fut encore sauvée.

Nous devons nous arrêter ici. Une grande figure se présente à nous : l'année même 1763, Catherine II a ceint la couronne de toutes les Russies, et avant d'exposer comment les Russes, sous cette princesse célèbre, posèrent les bases de leur prépondérance continentale en Europe, il faut voir comment la

(1) Rulhière, *Anarchie de Pologne*, t. IV; de Ferrand, *Les trois part. de la Pologne*, t. I.

France, sous un roi non moins fameux, usa de celle que lui avaient acquise, aux dépens de la maison d'Autriche, les traités de Westphalie et des Pyrénées, dont nous avons fait l'histoire, et comment aussi, après ce monarque puissant, deux prêtres hommes d'État, continuateurs inégaux de cette série curieuse de cardinaux-ministres, surent, l'un compromettre au dehors le fruit de ses travaux, et l'autre en reprendre glorieusement, malgré les imperfections ou les lenteurs inhérentes à son âge, le développement et la grandeur. Nous allons, en un mot, présenter le tableau général de la diplomatie européenne sous Louis XIV, et, après lui, sous le prudent et habile cardinal de Fleury, en passant par le ministère déviateur du cardinal Dubois. Cela fait, nous reprendrons aussitôt le fil interrompu de l'histoire diplomatique de la Russie pendant le dix-huitième siècle sous la grande Catherine II, mais en la rattachant à celle des autres pays européens. Car la Russie alors ne marchera plus seulement à la tête du nord, elle n'influera plus seulement sur les destinées de l'Europe centrale, elle étendra ses longs bras sur l'Europe entière et aspirera déjà à conquérir le monde.

ÉTUDE COMPLÉMENTAIRE

SUR LES NÉGOCIATIONS

DE PONCE DE LA GARDIE

DIPLOMATE ET GÉNÉRAL SUÉDOIS.

1565 A 1586.

J'ai retracé la marche générale de la diplomatie slave et scandinave jusqu'à l'avénement de Catherine II, jusqu'à l'époque où l'intervention politique de la Russie en Europe va devenir universelle et où commence réellement pour elle le dix-huitième siècle. Je voudrais à présent m'arrêter un peu plus que je n'ai pu le faire dans un tableau d'ensemble, sur une curieuse physionomie gasconne, établie dans la Péninsule scandinave au temps du roi de France Charles IX, sur Ponce de La Gardie, devenu, comme diplomate et comme général, le fondateur d'une des plus grandes et toujours des plus éminentes familles de la Suède. Les détails que je donnerai sur ses guerres et principalement sur ses négociations en Russie, en Allemagne, en France, dans les États-Romains, dans le royaume de Naples, seront puisés en majeure partie à l'ouvrage d'un con-

temporain qui, en sa qualité d'historiographe du roi de Suède Charles IX, eut à sa disposition les archives de l'État, et auquel Magnus-Gabriel de La Gardie, alors chancelier de Suède et petit-fils de Ponce de La Gardie, permit de fouiller dans tous les papiers de son illustre aïeul (1). Grâce à l'autorité de cette source abondante, à laquelle Puffendorff, Fryxel, Geyer, de Thou et Mézeray lui-même viendront ajouter quelques faits particuliers ou leurs propres réflexions, j'ose espérer que je n'aurai pas réuni un instant sans quelque profit les enseignements plus spéciaux de la biographie aux leçons plus générales de l'histoire. On en connaîtra mieux, dans tous les cas, l'état de la Suède dans ses rapports avec la Russie et même avec l'Europe au seizième siècle. Peut-être aussi, en intéressant un pays ami, réveillerai-je quelques sympathies dans la France moderne, qui offre encore, notamment dans les d'Hautpoul, d'illustres parents des La Gardie, et qui, grande à nos yeux par les héros qu'elle a gardés dans son sein, ne l'est pas moins aux yeux des étrangers par ceux qu'en tous les temps elle leur a fournis.

Dans la seconde moitié du seizième siècle, à l'époque où les calvinistes étaient, sous les noms divers de Puritains, de Gueux, de Huguenots, poursuivis par les gouvernements catholiques d'Écosse, d'Espagne, de France et même par l'anglicane Élisabeth, le lu-

(1) *Vita illustrissimi herois Ponti de La Gardie, etc.*, par Claude Arrhenius Œrnhielm, historiographe de *S. R. M. S.*; 1 vol. in-4°. Leipsick, 1690. Préface.

théranisme, quoique religion dominante et voulant régner, montrait dans tous les États scandinaves des idées moins exclusives que partout ailleurs. Pour lui, dans ces pays, le calvinisme n'était, sous une nuance différente, qu'un nouvel enfant de la Réforme et avait droit à la même liberté. La religion romaine seule était l'objet de ses persécutions, parce qu'entre elle et lui tout pacte était impossible; et s'il n'y avait pas néanmoins et à proprement parler d'unité religieuse réelle dans la Scandinavie, tous pourtant se rangeaient sous le même drapeau de la libre interprétation, non de la morale, mais de la foi chrétienne. Attirés par l'appât de cette tolérance assez logique, sinon tout à fait juste et philosophique, beaucoup de calvinistes, pendant les guerres religieuses, allèrent chercher dans le nord scandinave la sécurité que Marie Stuart, Philippe II, Henri II ou Charles IX refusaient à leurs personnes à cause de leurs doctrines.

C'est à la Suède surtout que les calvinistes français, qui ne purent ou ne voulurent pas courir chez eux les chances de la guerre, demandèrent asile. Un traité d'alliance défensive, conclu à Calmar en 1542 avec Gustave Wasa, par le ministre français Richers, au nom de François I[er], et suivi bientôt après d'un traité de commerce, devait naturellement attirer leurs regards vers ce pays (1). Ils y accoururent donc dès le règne de Henri II, et de ce nombre furent Denys Beurré, qui en 1553 devint le précepteur d'Éric XIV, fils aîné de Gustave Wasa, Charles de Mornay et

(1) Dumont, *Corps diplom.*, t. IV, p. 228.

Claude Collart, qui tous les deux furent en Suède des officiers distingués et commandèrent souvent avec succès les troupes suédoises (1). C'est par le second de ces réfugiés que Ponce de La Gardie fut introduit à la cour de Suède, où il prit aussi du service, et, plus avisé que lui, sut devenir le chef d'une grande maison.

Originaire du petit château de La Gardie, situé entre Castres et Alby, dans ce coin de la France qui a produit les Lapeyrouse, les Soult, les Rochegude, les d'Hautpoul, des généraux, des amiraux, des navigateurs renommés, et qui a formé depuis le riche et pittoresque département du Tarn, il était destiné par son père, Jacques de La Gardie, seigneur de La Gardie, de Russol et d'Hornazons, et par sa mère, Catherine de Sainte-Colombe, à l'état ecclésiastique, et on l'avait envoyé dès son adolescence au couvent de Montolieu, dont son grand-oncle, Guillaume de La Gardie, était abbé, et qui est encore aujourd'hui une assez importante école monastique. Mais son goût pour le métier des armes l'ayant emporté sur le désir qu'il pouvait avoir de plaire à sa famille, il quitta cette religieuse et savante maison pour suivre en Italie le maréchal Brissac. Il combattit contre les Espagnols sous les auspices de ce général, vrai modèle des plus hautes et des plus austères vertus militaires; et il montra assez de capacité pour être jugé digne, au bout de quelques années, de commander

(1) Puffendorff, *Introd.*, t. V, liv. v, p. 357; Geyer, ch. x, p. 183.

un régiment de cavalerie que le roi Henri II envoyait en Écosse au secours de Marguerite, régente de ce royaume et sœur des Guises (1). Quand il vit rétablies les affaires de cette princesse, il paraît qu'il ne retourna pas en France. Étant le plus jeune des fils de Jacques de La Gardie, qui étaient au nombre de trois, il n'avait pas grande fortune à attendre et voulait s'en créer une par son épée.

La France venait de conclure en 1559 le traité de Cateau-Cambrésis. Par cette paix précipitée et qui laissait à l'Espagne autrichienne toute son immense puissance, alors que par les Gueux des Pays-Bas on aurait pu l'abattre, elle rendait tôt ou tard inévitable le renouvellement des guerres d'équilibre, que, moins pressée, elle aurait pu heureusement et plus avantageusement terminer. Au lieu de cet horizon de libre développement et de grandeur du côté de ses frontières du nord, qu'elle se fermait brusquement, fourvoyée qu'elle était par le concert de deux cardinaux que protégeait la plus séduisante des femmes, elle aimait mieux ouvrir impolitiquement l'ère sanglante des dissensions civiles et substituer à la plus juste, à la plus honorable des guerres extérieures, la plus inique, la moins glorieuse, la plus ingrate aussi des guerres civiles, la guerre religieuse, celle qui s'attaque, non à des erreurs anti-sociales ou anti-morales, mais à des choses d'opinion ou de foi.

(1) *Vie de Ponce de La Gardie*, par Cl. Œrnbielm, p. 3 à 11, et de Thou, *Hist. univ.*, in-4°, p. 200.

Rarement de telles luttes sont du goût de l'âme d'un guerrier ; il n'y peut guère fournir une grande et belle carrière, et d'ailleurs son élévation, basée sur le sang versé de ses concitoyens, lui laisserait au cœur quelque chose de triste et qui ressemblerait à du remords. Ce n'est pas au héros des guerres civiles qu'un pays décerne la gloire militaire ; il veut une source plus pure et cherche des vainqueurs qui ne triomphent pas uniquement sur lui-même. Si Jules César n'avait remporté d'autres trophées que ceux de Pharsale oú de Munda, je doute, quelques talents peut-être qu'il y eût déployés, que Rome et la postérité l'eussent exalté comme un grand capitaine. Mais les brillantes campagnes des Gaules avaient précédé ces deux journées ; celles des Parthes et d'autres encore les avaient ou suivies ou accompagnées : à ces lauriers conquis sur l'étranger, on reconnaissait un vrai fils de Mars là où, sans cela, on n'eût vu qu'un chef de parti ou un rebelle.

Ponce de La Gardie s'aperçut vite que tout avenir était arrêté pour un guerrier dans un pays où les vertus militaires allaient céder le pas à l'ambition factieuse et au fanatisme. Une guerre ayant éclaté dans le nord, non pas entre des religions ou des classes rivales, mais entre deux États, la Suède et le Danemarck, il courut y prendre part, et c'est aux Danois qu'il offrit d'abord le secours de son bras. Il les servait depuis plusieurs années avec un courage actif et intelligent, lorsqu'au siége de la ville de Walberg, que Éric XIV prit lui-même d'assaut le 28 août 1565, il fut du nombre des soldats étrangers,

allemands, français, écossais, à qui l'on fit quartier, parce que, dans l'impossibilité de continuer la défense, ils mirent bas les armes. Comme les autres, on l'emmena prisonnier en Suède, et c'est là qu'il connut Charles de Mornay, contre lequel il avait combattu à Walberg, et qui venait d'obtenir, par le poste de commandant de cette place, une récompense de ses services et un accroissement de crédit. Recommandé par ce compatriote qui, sur le même sol, ne pouvait plus voir en lui un ennemi, et agissant même d'après ses conseils, il se présenta à la cour de Stockholm; il plut à Éric, et aussitôt, ayant obtenu de Frédéric, roi de Danemarck, une lettre honorable qui le libérait de ses premiers engagements, il passa au service des Suédois (1).

Soldat de fortune et d'aventure, il commençait à être fatigué de ce genre de vie et souhaitait donner à son existence la solidité d'une demeure fixe. Il se sentait fait pour la direction, le maniement des affaires et le commandement; il était parvenu d'ailleurs à cet âge moyen où l'homme, arrivé à la plénitude de sa force intellectuelle et en ayant conscience, veut être quelque chose, acquérir de l'importance, jouer un rôle, à l'âge, en un mot, où l'ivresse des plaisirs est plus décisivement combattue par les soins plus positifs et les attraits de l'ambition : aspirations inutiles toutefois et besoin irréalisable tant qu'on ne s'attache pas à un pays, tant qu'on n'adopte pas une nouvelle

(1) Vie de Ponce de La Gardie. Puffendorff, t. VI, p. 32, 33, 38; Geyer, ch. XII, p. 214.

patrie à la place de sa patrie véritable, et que, monté constamment sur un même char, on ne parcourt pas une seule et même arène sous l'œil attentif d'une même nation. Ponce de La Gardie résolut donc de s'établir dans un pays déterminé, et il choisit la Suède, dont le souverain lui témoignait de la bienveillance et de l'estime et où les Français étaient bien vus, en général, et du peuple et des grands. Mais connaissant le caractère ombrageux, bizarre et changeant d'Éric XIV, il se conduisit pendant tout son règne avec prudence et circonspection (1), afin de n'avoir pas le sort de Denys Beurré, que ce prince tua de sa propre main dans l'épaisseur d'une forêt, et d'autres favoris qui furent victimes aussi de sa cruauté capricieusement soupçonneuse.

I.

Première ambassade de Ponce de La Gardie en France, 1566.

Ce qui distinguait surtout Ponce de La Gardie, en dehors de ses qualités militaires, c'était l'intelligence des affaires, la souplesse, la dextérité, l'esprit fin et insinuant qu'exige l'art délicat de la diplomatie. Éric XIV ne tarda pas à s'en apercevoir, et il lui fournit l'occasion d'exercer ses rares talents dans la France même, qu'il avait quittée soldat et qu'il revit ambassadeur. La Suède avait à soutenir l'assaut de trois puissances coalisées, le Danemarck, la Pologne, la

(1) Vie de Ponce de La Gardie, p. 14.

régence de Lubeck ; elle ne pouvait compter sur l'amitié promise, mais perfide, du Moscovite (1), et elle voyait Claude Dancey, résident français à Copenhague, favoriser, malgré les traités existants, la cause des Danois, qui, par son entremise, obtenaient de Catherine de Médicis la permission de lever en France de nombreux soldats (2). Éric XIV chargea Ponce de La Gardie d'aller à Paris conjurer ce fâcheux contre-temps.

C'était après la paix d'Amboise qui, en 1565, avait un instant suspendu les guerres religieuses pour courir reprendre aux Anglais le Havre, que, dans leur aveuglement, les Huguenots leur avaient livré. Catherine de Médicis et Charles IX ne demandaient pas mieux que d'envoyer au dehors les protestants à qui il pourrait sourire d'aller servir des princes réformés, comme l'étaient ceux de la Scandinavie. Il s'en écoulait un certain nombre par le Danemarck ; ils n'étaient pas fâchés qu'il en partît d'autres, et des catholiques même s'il le fallait, à leurs yeux trop batailleurs, ayant la Suède pour destination. Ils allaient ainsi pourtant opposer toujours Français à Français ; mais qu'importait, pourvu que ce ne fût pas en France qu'eût lieu, entre des mercenaires de la même nation, cette guerre impie. Sans vouloir se priver de l'avantage que leur offrait déjà le Danemarck, ils acceptèrent donc le nouveau débouché que venait leur proposer Ponce de La Gardie, et par considération

(1) *Moscovitarum infida semper amicitia*, Vie de Ponce de La Gardie, p. 16.

(2) Puffendorff, t. VI, liv. VI, p. 32.

pour les anciens traités dont néanmoins les secours fournis aussi au Danemarck étaient toujours l'infraction, ils accordèrent au roi de Suède à titre de service, ce qu'ils lui auraient plutôt, ainsi qu'à d'autres encore, demandé comme une faveur (1). Le nombre de soldats que put enrôler Ponce de La Gardie, peu considérable si c'eût été pour la France, l'était pour des États aussi peu peuplés que ceux du nord : c'étaient trois mille fantassins et trois mille hommes de cavalerie, munis d'armes de toute espèce. Avec cette troupe et après son heureuse et facile négociation, Ponce de La Gardie retourna en Suède le 30 mai 1566.

II.

Ponce de La Gardie fait la révolution suédoise de 1568.

Une plus grave affaire l'y attendait. Éric XIV était malheureux dans la guerre qu'on lui avait déclarée. Trop d'ennemis l'attaquaient à la fois et de tous côtés, et six mille soldats, même français, ne pouvaient suffisamment en contrebalancer la force, d'autant plus que ses adversaires en comptaient peut-être un égal nombre dans leurs rangs. Le sentiment de cette affligeante et fatale situation irritait la nation suédoise, et bien qu'on ne pût l'attribuer au roi Éric, on était plus disposé à s'aigrir des torts qui pouvaient lui être plus justement imputés. Surtout on devait

(1) *Ut arma ac militem conducere liceret non minus, sibi quàm Dano.* Vie de Ponce de La Gardie, p. 15.

voir avec une peine extrême tout ce qu'Éric entreprendrait contre un frère dont il était jaloux, contre Jean, duc de Finlande, qui, gendre de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, par son mariage avec Catherine Jaghellon, était regardé par plusieurs comme l'instrument d'un utile rapprochement avec les Polonais, le plus fort appui de la coalition. Mais Éric était plus violent que politique. Jean avait accepté en gage de son beau-père, pour de l'argent prêté, les villes de Livonie, qui, mal protégées contre les Russes mêmes par la Pologne, de qui elles relevaient, s'étaient données au roi de Suède. Il était l'héritier présomptif de la couronne. Une telle acceptation, quoique ayant l'air d'une frauduleuse soustraction, ne semblait donc pas constituer pour son auteur un bien grand crime et devenir matière à de très-inquiétants soupçons. Éric y vit l'indice d'un complot contre sa couronne; et son caractère méfiant, joint aux alarmantes prédictions de certains astrologues, lui en exagérèrent la certitude et le prochain danger. Avec le même emportement de mesures sévères dont il avait usé à l'égard de son précepteur Denys Beurré et dont il s'était tout de suite condamné et repenti, il fit arrêter son frère Jean, le tint enfermé longtemps dans le château de Gripsholm, enveloppa dans ses accusations les serviteurs et les ministres de ce prince, une foule d'hommes illustres aussi, et, comme complices d'un crime vrai de haute trahison, il les fit punir de mort ou aveugler avec des coins. Mais il eut le tort d'étaler un tel spectacle aux yeux du peuple, que les sévérités les plus justes ne manquent jamais de révolter quand

elles sont barbares. De tous côtés on cria à la tyrannie, et la mise en liberté du duc Jean, au lieu de calmer les esprits, ne fit que les enhardir contre un pouvoir qui ne savait pas se soutenir et trahissait une secrète peur. Le duc Jean lui-même, qui naguère peut-être n'avait été qu'un prêteur prudent et non malintentionné, devint par ressentiment un conspirateur réel, et Ponce de La Gardie, qu'Éric lui donna comme gage apparent d'une fausse réconciliation, partageant le mécontentement général, l'entretint dans ces idées et lui promit son appui (1). Le parti luthérien ou aristocratique, qui était en majorité dans la Suède et que le roi avait souvent froissé par les opinions calvinistes que son précepteur, le huguenot Denys Beurré, lui avait fait épouser, se joignit au duc irrité (2). Ceux enfin qui tenaient encore, parmi les basses classes surtout, à l'ancienne religion romaine, espérant au moins protection sous Jean, dont la femme était catholique, ne manquèrent pas d'exprimer à celle-ci leurs vœux mystérieux et l'encouragèrent lui-même par ces indirectes excitations.

Il fallait bien que le caractère et le gouvernement d'Éric n'inspirassent pas de confiance et ne méritassent aucune sympathie, pour que, bien différent de son frère Jean, qui n'avait pourtant que l'expectative du trône tandis qu'il en avait la possession, il ne trouvât, dans toute l'Europe, aucune princesse qui voulût de lui pour époux. A l'instigation de Denys Beurré,

(1) Vie de Ponce de La Gardie, p. 15 et 16.

(2) Alzog, *Hist. de l'Église*, t. I, p. 203.

il avait recherché la main d'Élisabeth d'Angleterre, qui s'était écartée du calvinisme comme organisation extérieure du culte, mais le professait comme dogme (1) ; il avait aussi demandé en mariage Christine de Hesse : il n'avait obtenu que des refus, et ses démarches auprès de Renée de Lorraine et de Marie Stuart relativement au même objet, ne devaient pas être, on le conçoit, couronnées d'un meilleur succès (2). C'était là un affront qui retombait un peu sur les Suédois, que dans tous les cas ils ressentaient vivement eux-mêmes et qui aigrissait davantage encore le mécontentement national. Ce fut bien pis, lorsque Éric, voulant à tout prix un héritier et ne consultant qu'un inutile dépit, s'arrêta à une union déshonorante pour un roi et dont la Suède ne devait pas accepter les fruits. En déclarant qu'il était résolu d'épouser Catherine Mansdotter, fille d'un de ses officiers, et dont il avait eu déjà plusieurs enfants dans les loisirs licencieux de la vie des camps (3), il acheva de se perdre ; car ce n'était pas un affront indirect fait à la nation suédoise par des souverains étrangers, mais un outrage personnel qu'elle recevait de son propre roi, et elle ne pouvait que s'indigner à l'idée d'être obligée de saluer du nom de reine et d'entourer d'un convenable respect la plus obscure maîtresse. On ne sait comment la princesse Sophie, sœur d'Éric et ma-

(1) Puffendorff, *Hist. univ.*, t. V. liv. v, p. 357.

(2) Vie de Ponce de La Gardie, p. 16.

(3) Vie de Ponce de La Gardie, p. 17. *Quam non unâ prole matrem habuerat in contubernio.*

riée au duc de Basse-Saxe, put se décider à venir relever et aussi approuver par son assistance les pompes d'un tel hymen. La noblesse, ne trouvant pas assez de bons motifs pour justifier cette étrange démarche, chercha à se l'expliquer par le caractère dangereux d'Éric. On supposa que ce prince méditait quelque grand coup, et que la princesse Sophie n'avait été invitée à la fête nuptiale que pour y attirer plus facilement les grands, adroitement abusés, et renouveler contre eux la sanglante et néfaste journée des Saintes-Reliques (1).

C'est ainsi qu'à la même époque, 1568, l'opposition luthérienne et aristocratique en Suède faisait, à l'occasion d'un mariage, courir les mêmes bruits qu'en France les Huguenots à l'approche du mariage d'Henri de Navarre avec Marguerite de Valois. Ils se trompaient, je crois, les uns et les autres : Éric était un fou parfois furieux, ce n'était pas un profond et astucieux Néron; et, quant à Catherine de Médicis, elle tenait trop à pouvoir faire contre-poids, par les seigneurs et les princes protestants, à la maison de Lorraine dont maint libelle déjà dénonçait la haute ambition, pour se priver, par un massacre insensé, d'un nécessaire appui. Jamais personne ne fut plus propre que cette subtile et dissimulée Italienne à cette politique de balancement et de bascule; mais jamais aussi conduite gouvernementale, sous un roi comme Charles IX, ne fut commandée par de plus fortes raisons d'État. La Saint-Barthélemy fut la

(1) *Certumque debere opprimi ni opprimant.* Vie de Ponce de La Gardie, p. 17.

conception spontanée du sombre et calculateur Henri de Guise, et les guerres interminables qu'elle engendra n'auraient profité qu'à ce précoce Cromwell catholique, sans le coup hardi et décisif du digne fils d'une fourbe, mais pénétrante régente (1).

Quoi qu'il en soit, si piége il y eut, les protestants français s'y laissèrent prendre. Il n'en fut pas de même des Suédois. Ponce de La Gardie, sur lequel ils avaient jeté les yeux comme étant homme de tête et d'action, croyant, lui aussi, que le repas de noces serait, comme au temps de Christian II, le guet-apens choisi pour un nouveau massacre de Stockholm, conseilla aux grands de ne pas s'y rendre, mais plutôt de se disperser dans les provinces pour sonder les esprits et en revenir ensuite de tous côtés avec force gens armés. Ce conseil fut aussitôt suivi, car on n'avait pas un instant à perdre si l'on voulait attaquer Éric à l'improviste. Il était à craindre aussi que, durant les retards ou les délais, n'arrivât subitement d'Écosse, où Éric l'avait envoyé, un guerrier redouté, un calviniste, ardent ami du roi, un Français, naguère protecteur du Français La Gardie, mais ne suivant pas la même ligne et devenu son en-

(1) « On disait que les Guises voulaient *tuer le roi Charles IX et usurper l'État*... La reine-mère voulait tenir comme un contrepoids des princes protestants et du sang à la maison de Guise... En quoi elle fit paraître un trait de politique de *reine et de mère bien avisée*, ne voulant pas laisser tomber le roi son fils et le royaume en autre gouvernement que le sien. » (*Mémoires relatifs à l'Hist. de France*, par Michaud et Poujoulat, t. XXXIII; *Mém.* de Castelnau, p. 38 et 133.)

nemi. On se pressa donc, et tout était fini, même depuis longtemps, quand Charles de Mornay rentra en Suède : Holmia, où s'était transporté Éric, avait été pris par Ponce de La Gardie qui y avait pénétré par un faubourg ; Éric lui-même s'était rendu ; Jean avait été élu roi sous le nom de Jean III ; Ponce de La Gardie avait été placé au-dessus de tous les ministres par ce prince reconnaissant ; la paix avec la Pologne s'était faite immédiatement par les soins influents de la nouvelle reine de Suède ; la guerre contre le Danemarck avait été reprise avec plus de confiance et de vigueur ; Ponce de La Gardie, blessé dans un combat, fait prisonnier et rendu libre bientôt par les Danois, avait reçu de Frédéric II roi de Danemarck, des lettres de délivrance des plus honorables, et de Jean III la baronie d'Eckholm avec le titre de baron et le droit de prendre, en Suède, les armes de sa famille ; il était entré, en un mot, dans la première noblesse en même temps que dans les premières dignités suédoises, et Charles de Mornay, arrivé en Suède avec trois mille Écossais pour tuer Jean III et délivrer Éric, n'atteignit d'autre but que celui de mourir sur l'échafaud avec son complice le calviniste Gilbert, et de laisser, au milieu d'une révolution triomphante, son ancien et plus prudent protégé jouir en paix du haut rang qu'il s'était acquis dans le pays et dans l'État (1).

(1) Vie de Ponce de La Gardie, p. 12 et 23; Geyer, *Hist. de Suède*, ch. XI, p. 208.

III.

Ambassade de Ponce de La Gardie, 1571 à 1572, à Lubeck, à Hambourg, en France, dans les Pays-Bas et à Munster.

Privés du concours de la Pologne et exhortés à la paix par Claude Dancey, cette fois protecteur de la Suède, les Danois et les Lubeckois avaient aussi renoncé à la guerre et conclu avec leurs ennemis, en 1570, le traité de Stettin (1). Libre de ce côté, Jean III pouvait dès lors s'occuper de la Livonie, de ces villes livoniennes qui autrefois s'étaient données à son prédécesseur, et sur lesquelles tout récemment avaient été hypothéquées en quelque sorte les sommes qu'il avait prêtées au roi de Pologne, son beau-père. Mais il n'était pas facile d'en expulser les Russes d'Ivan IV, tant qu'ils pourraient recevoir d'Europe, par le port de Narva, situé en Esthonie, presque au fond du golfe de Finlande, les munitions de guerre que leur pays ne pouvait encore suffisamment leur fournir. Comme, pour aller à Narva, les navigateurs étaient obligés, soit à la hauteur de Gothland ou de Bornholm, soit vers les côtes de la Livonie ou de la Finlande, de traverser les eaux de la Suède, Jean III leur faisait la chasse avec les vaisseaux suédois; mais beaucoup échappaient à ses vigilantes poursuites, et il était à craindre en outre que

(1) Voir ce Traité, plus haut, liv. I, ch. III.

les États auxquels ils appartenaient, fatigués de ses attaques, de ses vexations ou de ses captures sur leurs marchands, ne l'inquiétassent à leur tour ou même ne se joignissent à ses ennemis. Il est vrai qu'il était protégé par un sentiment de répulsion qu'aurait excité chez plusieurs, même dès cette époque, une alliance russe, surtout avec le czar que les étrangers n'appelaient que le Terrible. Mais il n'était pas moins certain qu'il y avait du péril dans cette situation, et qu'il fallait employer, auprès des États intéressés, des moyens amiables pour le conjurer ou l'amoindrir. Ces États étaient Lubeck, Hambourg, les Pays-Bas, et spécialement les villes de la Frise, de la Hollande et des provinces flamandes, l'empire d'Allemagne et la France. Ponce de La Gardie eut mission d'aller plaider auprès de chacun d'eux la cause de la Suède, qui dès lors, comme le prouvent quelques-unes des réponses qui lui furent faites aussi bien que ses propres paroles, semblait se confondre avec les craintes mêmes de l'Europe. L'ambassadeur suédois s'attacha en effet à montrer en présence et en lutte la civilisation et la barbarie, l'esprit de possession tranquille et l'esprit incessant d'invasion, la nécessité enfin d'élever au torrent moscovite une forte barrière, si on ne voulait pas le voir tout envahir; et les réponses, même négatives, des États auxquels il porta ses demandes, ne contredirent en rien cette curieuse et frappante manière d'envisager, au seizième siècle, la question pendante entre les Russes et les Suédois.

Il commença par Lubeck, et il y arriva le 15 novembre de l'année 1571, avec un jeune seigneur de

la cour, plein de sagesse et de sens, Claude Bielke, qui lui avait été donné moins comme collègue sans doute que comme un diplomate qui voulait se perfectionner à son école (1). Son secrétaire était Hermann Bruser. Le 20 du même mois il eut son audience du sénat de Lubeck. Il rappela aux sénateurs et aux consuls le sincère rapprochement qu'avait opéré entre la Suède et les Lubeckois la récente paix de Stettin, et se plaignit qu'au mépris de ce traité les citoyens de Lubeck fournissent continuellement à la Russie, par la ville de Narva, toute espèce d'approvisionnements, comme si le Moscovite était pour eux un ami et le roi de Suède un ennemi. Il ajouta qu'une telle conduite de leur part avait d'autant plus étonné Jean III, que, en dehors même de la pacification de Stettin, ils n'ignoraient pas qu'Ivan IV n'avait, pour attaquer l'Esthonie, la Livonie, la Finlande, que des prétextes dignes d'un roi barbare. Il aurait voulu en effet que, conformément à la promesse que n'avait pas craint de lui faire Éric XIV, Jean III lui cédât pour épouse sa propre femme, Catherine Jaghellon, qui serait ainsi devenue la mère de leurs communs enfants (2). Telle était la cause impie des ravages dont il couvrait toutes ces malheureuses contrées, de l'arrestation des ambassadeurs suédois, contrairement au droit des

(1) *Juvenem magnæ virtutis ac prosapiæ...* Vie de Ponce de La Gardie, p. 23.

(2) *Bello impiè desponcentem regis conjugem, ab Erico olim promissam, communium liberorum matrem.* Vie de Ponce de La Gardie, p. 24.

gens, et des mauvais traitements que les Russes leur infligeaient, selon une vieille coutume de cette barbare nation (1). Ponce de La Gardie demanda donc à la régence de Lubeck de suspendre provisoirement ce trafic de leur ville avec les Russes par Narva, ou bien, si cette interruption leur devait porter trop de préjudice, de se diriger plutôt, jusqu'à la fin des hostilités, par la mer Blanche vers le port d'Arkangel, dont Ivan IV avait commencé la construction, ou vers celui de Saint-Nicolas. Il insista beaucoup sur ce moyen terme qui conciliait toutes choses, puisque si les Russes continuaient de commercer avec les habitants de Lubeck, ce ne pourrait être que pour bien moins de temps, la mer Blanche étant beaucoup plus tôt glacée que la Baltique, outre que les frais de transport seraient plus considérables et les prix de vente trop ruineux pour les finances encore mal réglées de la Russie.

Mais, chargés de veiller aux intérêts d'une ville marchande, les sénateurs et les consuls lubeckois prétendirent que l'on pourrait nuire aux Suédois par la première de ces mers autant que par la seconde ; que d'ailleurs les Russes ne profitaient pas seuls de ce commerce maritime avec Narva ; qu'il était aussi très-avantageux aux États voisins de la Russie, et qu'en privant ceux-ci des ressources qu'ils en tiraient, c'était aller contre le but de la guerre actuelle, c'est-à-dire leur ôter le moyen d'arrêter ces féroces enva-

(1) *Ex veteri moris barbari ferocia.* Vie de Ponce de La Gardie, p. 24.

hisseurs et de les faire rentrer dans leurs anciennes limites (1).

Le sénat de Lubeck rendait justice au caractère éminemment moral de la guerre contre le grand-duc de Moscovie; il convenait même que les rois et les princes chrétiens avaient eu raison de s'entendre avec l'empereur Maximilien II, dans le congrès de Stettin, pour régler cette navigation de Narva de manière à ce qu'elle ne préjudiciât en rien *à l'intérêt de la chrétienté*, engagé dans la question qui divisait les Suédois et les Russes (2). Mais il répondit que, faisant partie de l'empire germanique, Lubeck attendait la sanction d'une diète pour se conformer aux stipulations commerciales du traité de Stettin, et que, jusque-là, elle ne renoncerait jamais au bénéfice d'une décision de Ferdinand Ier, pacifique prédécesseur de Maximilien, qui avait en son temps formellement déclaré cette navigation entièrement libre pour tous les peuples allemands, imitant son glorieux frère, Charles-Quint, qui, dans ses guerres avec les Français et les Turcs, n'avait jamais voulu frapper le commerce d'aucune interdiction et n'avait demandé ses succès qu'à la force invincible de ses armes (3).

(1) *Hoc commercium si sustuleris vel ad tempus adtribueris, brevi ipsos feceris ad ferociæ ejus resistendum invalidos, aut ad ejus imperium intrà veteres terminos coercendum, dominationique proferendæ viam straveris.* Vie de Ponce de La Gardie, p. 24.

(2) *Cum regum principumque christianorum scitu assensuque, nec non cum Cæsare, ut eò navigandi studium, in rei christianiæ fraudem, minime cederet. Ibid*, p. 25.

(3) *Ibid*, p. 26.

Ponce de La Gardie répliqua que les seuls peuples riverains à qui les condamnables trafics des Lubeckois pussent être utiles aussi bien qu'aux Russes, c'étaient les Polonais, les Livoniens et les Suédois; que les premiers n'avaient aucun port sur la Baltique, à moins de regarder la Prusse comme faisant partie de leur domaine; que les seconds ne pouvaient se défendre eux-mêmes, et que, quant à eux, ils iraient à Lubeck s'approvisionner de ce qui leur serait nécessaire. Puis, voulant opposer à l'autorité impériale de Ferdinand I[er] des décrets plus respectables encore dans le Saint-Empire romain, il cita deux bulles curieuses des papes Honorius III et Alexandre III, la première de 1220, la seconde de 1287, frappant l'une et l'autre d'anathême et d'excommunication, en faveur du royaume de Suède, tout commerçant, tout souverain même, fût-ce l'empereur, qui fournirait des armes ou d'autres approvisionnements aux barbares de la Sarmatie (1). Il ajouta du reste en terminant, qu'il était envoyé par le roi de Suède à divers princes et rois, sans excepter l'empereur, pour le même objet, et que ceux qui refuseraient d'obtempérer à ses justes désirs, contrairement aux usages toujours suivis par les peuples civilisés (2), le feraient, comme les Lubeckois, à leurs risques et périls. Cette réplique imposante et ferme fit un peu perdre contenance aux sénateurs et aux consuls de Lubeck;

(1) Vie de Ponce de La Gardie, p. 28 et 31.

(2) *Consuetudine passim usurpatâ cultississimis populis....* *Ibid*, p. 33.

mais, comme ils savaient que Ponce de La Gardie devait partir le lendemain, ils déclarèrent que l'affaire était trop grave pour pouvoir la décider immédiatement; qu'ils assembleraient tous les citoyens de Lubeck pour en conférer avec eux, et qu'ils enverraient par un courrier leur réponse définitive au roi de Suède.

Ponce de la Gardie quitta donc la ville de Lubeck sans avoir rien obtenu de ces avares négociants. Il fut plus heureux à Hambourg et dans plusieurs autres villes hanséatiques, telles que Stralsund, Rostock, Wismar, qui, moins puissantes que leur arrogante métropole, furent aussi plus traitables.

Satisfait de ce succès, il se rendit à Munster qui était une riche et belle principauté ecclésiastique et dont le possesseur était alors Jean Bruchusius, issu d'un fils naturel de Gustave Wasa. Là, outre la demande relative à l'importation des provisions ou des munitions de guerre chez les Russes par Narva, Ponce de La Gardie pria le seigneur-évêque, en lui exposant les plus hautes raisons de convenance et d'humanité, de lui permettre d'enrôler des troupes sur son territoire pour faire la guerre à un peuple qui s'élevait pour la ruine des Suédois aussi bien que pour celle des autres peuples et rois chrétiens (1). Mais l'adroit évêque éluda l'une et l'autre demande, en disant qu'il ferait là-dessus ce que l'empereur et l'empire décideraient, et déclinant toute initiative personnelle sur ces délicates questions.

En Frise, en Hollande, en Belgique, le duc d'Albe,

(1) Vie de Ponce de La Gardie, p. 34.

gouverneur de ces pays pour Philippe II, se retrancha aussi derrière le décret d'empire qu'il fallait préalablement obtenir, rangeant toute l'étendue de son gouvernement parmi les provinces qui relevaient des dix cercles germaniques. Quant aux livraisons de sel pour lesquelles Ponce de La Gardie était aussi chargé de lui parler, il répondit avec une brièveté conforme à la dureté brusque de son caractère, qu'il en écrirait au roi Philippe II et qu'il lui transmettrait la décision de ce prince (1).

Ces négociations et ces voyages en plein hiver, dans des pays dont quelques-uns, comme les Pays-Bas, étaient en proie à la plus furieuse guerre d'indépendance et de religion, et à une époque où les communications et les moyens de transport étaient aussi lents que difficiles, avaient pris beaucoup de temps. Cinq mois s'étaient déjà écoulés, et l'on était en avril 1572, lorsque Ponce de La Gardie arriva en France. Il trouva, le 27 du même mois, Charles IX, Catherine de Médicis, Henri de Navarre, Marguerite de Valois, toute la cour, au château de Blois et en grands préparatifs d'un double mariage : c'était d'abord le mariage du chef de la maison de Bourbon et des Huguenots avec la catholique Marguerite, et celui de Charles IX avec Élisabeth d'Autriche, fille du tolérant empereur Maximilien II. Il n'était pas possible de s'y tromper : ces unions étaient véritablement un symbole de paix et de réconciliation entre

(1) Vie de Ponce de La Gardie, p. 51. *Pars non ignobilis Imperii*, p. 56.

les partis, et la seconde, dont la célébration était également prochaine, confirmait les espérances et les desseins fondés sur la première. Tout le monde était dans la joie, et Ponce de La Gardie pensait que cette situation heureuse ne pourrait que profiter au succès de sa mission. Jean III, roi de Suède, avait d'ailleurs employé ses bons offices auprès de Maximilien II, pour que, malgré la situation agitée de la France et les préventions que pouvait avoir contre Catherine de Médicis la Réforme allemande, il ne refusât pas la main de sa fille à Charles IX. Il avait agi aussi, nous dit le biographe de Ponce de La Gardie, en faveur du roi de Navarre pour son mariage avec Marguerite de Valois ; et chacun de ces princes, ajoute-t-il, se félicitait de l'obligeance de ses démarches à cet égard (1) ; ces détails semblent prouver que l'opposition protestante ne voyait pas avec moins de plaisir que le gouvernement une union qui, du côté des catholiques, froissait, surtout à cette époque, les plus vives répugnances, et était en quelque sorte, de la part de Catherine de Médicis, un insultant défi jeté à leurs préjugés et spécialement à la tyrannie des Guises. L'ambassadeur d'un prince dont on se louait devait être le bienvenu, et en effet, Ponce de La Gardie, avec Claude Bielke, fut bien reçu de Charles IX à Blois. Il faut suivre l'ordre et les détails de ses négociations auprès de la cour de France.

Il vit d'abord Charles IX : il le remercia, au nom de Jean III, de la paix avantageuse qu'il avait ména-

(1) Vie de Ponce de La Gardie, p. 68.

gée à la Suède par l'intervention de Dancey; il demanda le renouvellement des traités antérieurs, et fit part des vœux du roi, son maître, relativement à la navigation de Narva. Après la formalité de cette audience officielle, la négociation commença.

Catherine de Médicis, sous un roi jeune, de mœurs douces et non marié, n'avait jamais perdu l'autorité prépondérante qu'elle devait à son titre de mère et à son génie gouvernemental. A côté d'elle s'était élevé, avec son agrément, une autre puissance, celle d'Henri de Navarre, auquel les avances de la cour donnaient naturellement beaucoup de crédit et qui remplaçait l'étoile un peu éclipsée des princes lorrains. Ponce de La Gardie ne manqua pas de visiter chacun de ces personnages. Il se présenta à Catherine de Médicis avec une lettre de Catherine Jaghellon, amie d'une reine de France et comme Polonaise et comme catholique, et il appuya sa demande au sujet de l'interruption provisoire de toute navigation pour Narva, des instances et des raisons contenues dans cette pièce importante.

Auprès de celle qui réglait tout par l'organe du roi, il avait imploré une décision favorable; auprès du Navarrais il sollicita une efficace recommandation. Mais l'auteur de la vie de Ponce de La Gardie cite un détail curieux et qui prouve avec quel soin l'opposition protestante, en France, s'enquérait de tout ce qui intéressait la Réforme au dehors. La révolution qui, en Suède, avait renversé Éric XIV pour élever Jean III, avait été présentée à Henri de Navarre sous un très-mauvais aspect. Le roi déchu était favorable

aux calvinistes, et Jean III était l'élu des luthériens. On disait même que, influencé par sa femme Catherine Jaghellon, il n'était pas éloigné d'embrasser le catholicisme ou de faire quelque chose du moins dans ses États pour ce culte détrôné et banni. C'est ainsi qu'on doit interpréter la manière vague et générale dont notre biographe rapporte ce fait (1). D'après cela Henri de Navarre, en sa qualité de calviniste, ne devait pas voir sans quelque prévention l'envoyé d'un prince aussi suspect que l'était à ses yeux le nouveau roi de Suède. Il fallut que Ponce de La Gardie lui peignît avec les plus vives couleurs l'état réel de la Suède avant cette révolution, les excès du roi Éric, les plaintes et l'indignation générales, pour qu'il pardonnât aux nobles suédois leur soulèvement et à Jean III sa déplaisante élévation (2). Encore ne dit-on pas qu'Henri de Navarre voulut tout de suite promettre d'appuyer auprès du gouvernement français la demande de l'ambassadeur suédois. Celui qui avait cherché à justifier la révolution suédoise de 1568 n'en était-il pas le principal auteur, n'en était-il pas le fortuné héros, et n'était-il pas en quelque sorte payé d'avance pour amnistier son propre et si avantageux ouvrage? On le voit : la négociation de Ponce de La Gardie en France ne laissait pas que d'être assez délicate ; car, si sa présence plaisait aux uns,

(1) *Sueciæ faciem*, dit-il, *quam deturpare hunc apud principem ubivis nitebantur rerum ignari quidam et malevoli, ob exautorati à rege fratris, ut volebant, maculam*. Vie de Ponce de La Gardie, p. 67.

(2) *Post depictam ad vivum rerum Sueciæ faciem. Ibid.*

elle réveillait dans d'autres des susceptibilités de secte ou de parti qu'il n'était pas bon d'avoir contre soi. Cependant il ne dut pas être trop mécontent du résultat qu'il obtint. Le roi Charles IX, dans une dernière audience, lui répondit qu'il avait donné ordre à Claude Dancey, son ambassadeur près la cour de Copenhague, de renouveler les anciens traités entre la France et la Suède, avec les modifications qu'il jugerait à propos d'y introduire, et que pour la navigation de Narva, s'il ne l'interdisait pas d'une manière absolue, du moins il défendrait d'importer dans cette ville tout ce qui pourrait être contraire aux conventions nouvelles qui seraient faites avec le gouvernement suédois (1). Puis il entretint familièrement Ponce de La Gardie de la guerre qu'il se proposait de faire au roi d'Espagne Philippe II dans les Pays-Bas en faveur des Gueux (2), et, par conséquent, de l'intention un peu tardive, mais réelle, où il était de revenir à la politique de son père Henri II, politique que Ponce de La Gardie avait aimée et qu'il avait autrefois secondée de tous ses efforts en Italie sous le commandement du maréchal Brissac. C'était assurément faire plaisir à un ancien Français, partisan du système de François Ier et d'Henri II, et bien plus zélé encore pour leurs idées depuis qu'il était devenu le sujet et le serviteur d'un prince protestant.

Ce projet de guerre, dont Charles IX lui faisait pour ainsi confidence, eut-il réellement quelque

(1) *Ne quid adferrent legibus pactorum contraria.* Vie de La G.

(2) P. 68. *Ibid.*

suite? Oui, répond notre auteur, tout en rattachant cet envoi de troupes calvinistes dans les Pays-Bas au vaste et ténébreux complot de la Saint-Barthélemy, auquel il croit en sa qualité de luthérien et qu'il met sur le compte de Charles IX. C'était, dit-il, pour dégarnir de troupes les chefs huguenots qui se trouvaient à Paris et qu'on espérait par là prendre plus facilement au piége qu'on leur tendait dans l'ombre; et, quant à ces renforts mêmes, on avait secrètement prévenu l'ennemi, c'est-à-dire le duc d'Albe, de leur arrivée, ce qui fit qu'ils furent entièrement détruits avant d'avoir pu être d'aucune utilité à ceux pour qui on les disait pompeusement destinés (1). Il pouvait bien se faire, en effet, que quelque avis secret eût été donné au duc d'Albe ou par les agents de Philippe II si nombreux en France et particulièrement à Paris, ou par le duc de Guise si fort opposé à l'envoi de ces secours et par lequel fut assassiné l'amiral Coligny, qui les avait obtenus du roi et qui devait, dit-on, aller les commander. Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai que des troupes, chargées de soutenir les Gueux, étaient parties pour les Pays-Bas. Ponce de La Gardie, après avoir pris congé de Charles IX, de Catherine de Médicis, du roi de Navarre, et reçu d'eux, sans même excepter ce dernier, les meilleures assurances de paix et d'amitié pour le roi de Suède, les vit de ses propres yeux, en passant par la Belgique. Il vit aussi dans

(1) Vie de La Gardie, p. 71. *Paulò priùs quàm hæ fierent* (la Saint-Barthélemy), *Geusiis delectas Hugonottis rex submisit copias, specie opem ferendi, etc.*

cette malheureuse contrée des soldats de toute nation, des Italiens, des Espagnols, des Allemands, des Lorrains, qui s'y étaient donné rendez-vous pour livrer ou soutenir les grands combats de la Réforme. La Belgique était devenue un vaste camp. Toute communication était interceptée. Ponce de La Gardie y arriva de Blois vers le milieu du mois de mai et y fut retenu jusqu'à la mi-août, sans pouvoir jamais, comme il le désirait, traverser le pays.

Durant ce long retard, il reçut, par l'intermédiaire du duc d'Albe, une lettre de Philippe II, datée de Madrid, dans laquelle ce prince promettait de faire livrer par ses sujets flamands, au roi de Suède et aux bourgeois de Stockholm, le sel, le houblon et autres denrées dont ils pourraient avoir besoin, et dont les Lubeckois, alors un peu en froideur avec le gouvernement suédois, étaient les ordinaires fournisseurs (1).

Ponce de La Gardie employa aussi ce temps à visiter de nouveau l'évêque de Munster. Il le pria de s'intéresser auprès du duc d'Albe en faveur des comtes de Basse-Saxe ou d'Ostfrise, trop voisins du théâtre de toutes ces guerres pour ne pas en ressentir quelquefois les plus fâcheux contre-coups. L'un de ces comtes, comme on s'en souvient, était le mari de Sophie, cette sœur bien-aimée d'Éric, qui avait dû voir de mauvais œil l'élévation de son second frère Jean III. C'était adroit de lui rendre, spontanément et à son insu, quelques bons offices. Ponce de La Gardie sut si bien s'en acquitter, en inspirant

(1) Vie de La Gardie, p. 69.



à l'évêque de Munster, d'ailleurs parent des Wasa, les plus sincères idées de tolérance chrétienne, que toutes les fois que le duc d'Albe priait ce prélat de le secourir et d'imiter en cela plusieurs autres seigneurs ecclésiastiques de l'empire, celui-ci lui faisait cette ferme et noble réponse : « Qu'une telle con« duite était incompatible avec son ministère, à qui « il convenait d'enseigner, non de combattre (1).

Avant de quitter soit la principauté de Munster, soit la Belgique, Ponce de La Gardie raconta dans les lettres qu'il écrivit en Suède, un trait non moins curieux et que son biographe nous a transmis. Philippe II avait épousé en quatrièmes noces Anne, fille de Maximilien II d'Autriche. Or, cette princesse avait été élevée par un père prudent et qui voulait ménager en Allemagne l'opinion protestante, dans de justes sentiments d'humanité pour toutes les sectes réformées. Ainsi l'exigeait l'intérêt dynastique de la maison d'Autriche, fortement compromis dans un empire électif par l'ardeur intolérante de Charles-Quint. Mais Anne allait épouser Philippe II, le digne et vrai fils de ce grand et formidable empereur, celui que les protestants n'appelaient partout que le Néron du midi, et elle devait habiter l'Espagne où, de temps en temps, quelque sanglant auto-da-fé viendrait, au nom d'un redouté tribunal, réclamer sa royale assistance. Cette perspective l'effrayait, et néanmoins elle n'en cherchait qu'avec plus de soin les

(1) *Cui docere, non bellare, a sacris canonibus prescriptum*, Vie de Ponce de La Gardie, p. 72.

moyens de donner cours, même dans ce pays, aux idées de mansuétude et de modération dont elle était pénétrée. La matière n'y manquerait pas, elle le savait: mais le pouvoir accompagnerait-il toujours les élans généreux de sa volonté? Elle pensa que si, à ses premières couches, elle donnait un fils à son terrible époux, il ne lui refuserait pas, en faveur d'un premier-né, quelque demande à cet égard. Cette inspiration compatissante prit aussitôt dans son cœur la forme inviolable et sacrée d'un vœu, vœu d'indulgence et de paix pour des erreurs de foi qui ne sont jamais des crimes, vœu tout chrétien, que le fanatisme d'un siècle tourmenté et cruel aurait traité d'hérétique à cause de son principe, mais qu'enregistra fidèlement sur le livre éternel du bien une divinité clémente. Ses désirs furent accomplis : la première année de son mariage, au mois de septembre 1571, elle mit au monde un fils qui fut appelé Ferdinand; et, à la joie qu'en montra Philippe II, elle vit bien qu'il lui accorderait ce qu'elle voudrait, lors même que sa demande concernerait les condamnés du Saint-Office. Parmi les personnes qui vinrent aussitôt lui offrir leurs félicitations, il y en avait qui étaient déjà sous le coup de quelque poursuite de l'Inquisition, et qui, à l'expression de leurs compliments et de leurs vœux, joignirent aussi de riches présents. A leur grand déplaisir, la gracieuse et royale mère refusa modestement cette dernière marque de leur sympathique bonheur (1), et elle les pria de vouloir bien ac-

(1) *Modeste repudians.* Vie de Ponce de La Gardie, p. 71.

cepter plutôt eux-mêmes une seule chose qu'elle désirait beaucoup. Ce refus, qu'ils ne pouvaient trop s'expliquer, les disposant à la peur, ils ne promirent qu'en tremblant ce qu'elle leur demandait. Mais quelle ne fut pas leur réjouissante surprise, lorsqu'elle leur dit qu'en se rendant en Espagne, elle avait fait vœu de rendre la liberté aux prisonniers de l'Inquisition, si elle venait à avoir un fils, et que, ne voulant pas être ingrate envers Dieu, qui avait exaucé ses désirs, elle allait solliciter la grâce de tous ceux qui étaient poursuivis ou détenus pour cause de religion, pourvu qu'ils ne fussent accusés d'aucun autre crime. Je laisse à penser avec quelle jubilation ils s'empressèrent de donner leur assentiment à ce précieux cadeau qu'elle leur destinait de son côté. Ponce de La Gardie assure, dans ses lettres, que beaucoup d'hérétiques avaient été en effet délivrés en Espagne, et que cette clémence royale, provoquée par la tolérante foi d'une femme, ayant été aussi, selon le souhait de cette reine, étendue à la Belgique, il avait vu lui-même de ses propres yeux bon nombre de ces malheureux, délivrés de leurs fers, quitter aussitôt leur patrie, sachant bien que cet arrêt de grâce de la part de l'obstinée cour de l'Escurial était une complaisance momentanée pour une jeune mère et non l'adoption de ses modérés sentiments (1).

Quel tableau offrait alors l'Europe! Partout la guerre entre les peuples et les gouvernements; par-

(1) *Quâ occasione se vidisse, compedibus solutis, Belgio excedentium numerum...* Vie de Ponce de La Gardie, p. 72.

tout l'abusive extension du principe d'autorité aux matières de foi amenant d'effroyables réactions de la liberté de penser; partout l'esprit humain, libre de son essence, se soulevant contre le joug imposé à sa nature; partout la raison, créée pour discuter le monde religieux comme le monde physique, et ne reconnaissant comme inviolables et sacrées que la religion et la loi naturelles, cherchant à conquérir les droits de sa destination et de sa fin; partout des hommes, comme tant d'autres sous toutes les religions et à tous les âges du monde, victimes, non d'actes socialement coupables, mais de leurs opinions, c'est-à-dire de la libre et primordiale allure de leur individualité; partout enfin une religion, sublime par sa morale, mais pouvant trouver comme ses devancières, les esprits rebelles à ses systèmes dogmatiques et à sa théodicée, exerçant sur les autres les persécutions qu'elle avait elle-même subies, les tourments qu'elle souffrait et qu'elle bravait encore dans les parties païennes du globe, et versant le sang ou provoquant la mort de ceux qui pourtant, fidèles à l'unité de Dieu, c'est-à-dire à son essence même, au principe de ses premiers et glorieux combats, ne s'écartaient de ses idées que sur quelques points de discipline, d'organisation ou de théogonie. Le seizième siècle, annoncé çà et là par les explosions rationalistes des âges précédents, était en travail des temps modernes, temps de tolérance, de justice et de liberté pour les choses de la pensée, et qui n'opposent au développement de l'homme que la gêne indispensable des lois fondamentales de toute société; il était pressé par les

efforts de leur irrésistible venue, plutôt qu'il ne les ouvrait lui-même, et il était douloureux et agité comme toutes les époques critiques de définitif enfantement.

Au milieu de ce désordre immense, de ces combats multipliés, de ce déploiement universel d'appareils militaires, on conçoit que Ponce de La Gardie n'ait pu aller en Espagne pour parler de la navigation de Narva à Philippe II lui-même, comme il en avait aussi mission. Il ne se rendit pas non plus à Vienne pour voir l'empereur Maximilien II, bien que certains des princes ou des Etats auxquels il s'était présenté, eussent subordonné leur propre décision à celle du chef du Saint-Empire romain. L'historien de Ponce de La Gardie ne nous en donne pas la raison. Mais il est probable que la situation de la Livonie, plus que jamais foulée par les farouches soldats du czar, fut la cause de l'abandon ou du moins de l'ajournement de ce nécessaire voyage. Jean III avait besoin de l'expérience et des conseils de son puissant et dévoué serviteur. C'est même à ses talents éprouvés qu'il avait dessein de confier la guerre de Livonie contre les Russes. Aussi, après avoir, sur la recommandation de ce prince, recruté en Belgique surtout, comme le faisaient à la même époque les agents anglais de la reine Élisabeth, tous ceux des ouvriers habiles qui voulurent, sous de sincères promesses, aller enseigner leurs arts aux Suédois, Ponce de La Gardie se mit-il en route pour la Suède, où un vaisseau de Lubeck le transporta, le 30 septembre 1573, après une absence de dix mois.

IV.

Ponce de La Gardie en Livonie et en Suède après son retour, 1573 à 1576. Réaction catholique appuyée par Catherine Jaghellon. Opinions de Ponce de La Gardie.

Il ne resta longtemps ni en Suède ni en Livonie. L'indiscipline et le désordre régnaient dans l'armée suédoise envoyée à la défense des villes livoniennes. Le gouverneur de la Finlande, Hermann Flemming, et le général en chef n'étaient pas d'accord. Le premier aurait voulu couler à fond, devant le port de Narva, de vieux bâtiments remplis de pierres, pour couper court aux approvisionnements des Russes par cette place maritime. L'autre s'y était refusé, et bientôt après s'était fait battre par Ivan IV sous les murs de Wiborg. Les régiments étrangers n'étaient pas plus unis : la légion écossaise et la légion allemande, l'une composée de puritains, l'autre de luthériens, ne pouvaient se souffrir. Les Écossais, n'aimant pas Jean III par antipathie de religion, s'entendaient avec Charles de Mornay, qui venait alors d'arriver d'Écosse pour le renverser et le tuer, tandis que d'autres passaient du côté des Russes plutôt que de le servir. Ponce de La Gardie, chargé de la conduite de la guerre de Livonie, découvrit tous les fils du complot, en expédia toutes les preuves écrites à Stockholm, où l'on sait le sort qu'eurent Mornay et ses complices, puis cassa la légion écossaise, et enfin rétablit dans le camp la discipline et la subordination,

base première de tout succès. Pour Narva, il n'eut pas d'ordre pour rendre impossible l'entrée du port par le moyen qu'avait proposé Hermann Flemming. En sorte que les Russes, malgré les actives poursuites des corsaires suédois, recevant par contrebande tout ce qui leur était nécessaire, ayant soin de se l'assurer en payant bien, ne manquant jamais en outre de soldats et possédant déjà leurs redoutables Strélitz armés de bons fusils, avaient sur les Suédois, ce qui fait que la résistance peut survivre à maint revers, la supériorité du nombre et celle peut-être des approvisionnements. Il fallait donc à tout prix empêcher cette pernicieuse navigation de Narva ; car les restrictions insérées dans des ordonnances ou des traités, étaient dérisoires, les marchands trouvant toujours moyen de faire passer toutes sortes d'objets de contrebande sous le voile d'un commerce ordinaire et inoffensif; et comme c'étaient surtout des ports de l'Allemagne que se faisaient pour Narva et pour la Russie ces dommageables et frauduleux transports, il était de toute nécessité de dépêcher au plus tôt quelqu'un en Germanie, pour aller droit à Maximilien II et solliciter de lui un décret qui liât pour quelque temps tout le commerce maritime allemand. Jean III, voyant rétablie en Livonie la discipline militaire et la possibilité de mieux tenir tête aux Moscovites, s'y décida, et c'est sur Ponce de La Gardie qu'il jeta de nouveau les yeux pour cette urgente mission. Mais ce n'était pas la seule affaire qu'il eût à lui confier, soit pour l'utilité de la Suède, soit pour son avantage personnel. A Stralsund, dans l'Ostfrise ou Basse-Saxe,

dans le royaume de Naples, ailleurs encore, il avait à régler des différends ou des questions d'intérêt qui, depuis le retour de Ponce de La Gardie jusqu'à l'année 1576 où l'on se trouvait actuellement, avaient surgi dans l'un ou l'autre de ces divers États. Surtout il voulait terminer avec la cour romaine une grande affaire religieuse qui mettait toute la nation suédoise en émoi et dont il était lui-même fortement préoccupé.

Quoique sympathique au haut clergé et aux classes riches ou éclairées, le luthéranisme en Suède n'offrait plus l'aspect d'un corps qui a conscience de son rôle et de ses devoirs : il ne fournissait ni orateurs pour la chaire sacrée, ni professeurs pour l'enseignement des lettres chrétiennes ou de la théologie ; il n'y avait plus d'émulation, de mouvement, de vie, et il semblait qu'en perdant ses deux principaux apôtres et soutiens, le chancelier Andersson et l'archevêque d'Upsal Laurent Pétersson, mort en octobre 1573, il eût été privé du dernier souffle qui l'animait (1). Il est certain que, tout en étant conforme au génie plus flegmatique, moins enthousiaste et moins empreint d'ancienne civilisation romaine, des races scandinaves aussi bien que des peuples germains, le luthéranisme perdait insensiblement de sa force chez les Suédois et semblait n'avoir plus foi en lui-même, à l'avénement de Jean III.

Ce monarque aurait pu en faire, comme du temps de Gustave Wasa, une Église sérieuse, puisque, ayant un grand cachet national, ce culte devait réagir sans cesse contre les succès passagers de ses ennemis et

(1) Geyer, *Hist. de Suède*, ch. XII, p. 217.

paraissait aussi indestructible en Suède, comme en d'autres contrées, que le génie même de la nation. Jean III était politique et réfléchi comme tous ceux dont l'ambition adroite a su tourner une révolution à son profit. Il savait qui l'avait fait roi, quelles tendances, quelles opinions, quelles passions de classe ou de religion l'on avait voulu couronner dans sa personne et affermir par sa royauté. Il voyait d'un autre côté l'attitude jalouse et envieusement expectante de son frère Charles, duc de Sudermanie, luthérien d'autant plus ouvert et exalté, que l'époux de Catherine Jaghellon pouvait devenir plus réservé et plus froid, et qu'il sentait que là était en Suède le plus fort levier d'un prince qui aspirait à régner (1). Jean III avait donc parfaitement connaissance du caractère et des exigences de sa situation, et il ne se souciait pas d'ébranler la couronne sur sa tête en mentant à son origine et en tournant entièrement le dos à son puissant parti. Mais la guerre inégale de Livonie le préoccupait aussi au plus haut degré, absorbait ses pensées et exerçait la plus grande influence sur ses déterminations. Il aurait voulu que la Pologne, cette république alors puissante, considérable et essentiellement militaire, s'alliât avec lui contre les Russes, pour les presser de tous côtés et lutter avec eux à nombre égal. Au lieu de cette union, il voyait la mésintelligence grandir chaque jour entre elle et les Suédois, au sujet même de cette Livonie où Jean III avait des troupes et que les Polonais, anciens suze-

(1) Geyer, *Hist. de Suède*, p. 211.

rains des Porte-glaives, revendiquaient pour eux seuls. Il pensait d'après cela que quelque similitude religieuse entre la Suède et la Pologne pourrait adoucir les esprits et amener, au profit des Suédois, un désirable rapprochement. La papauté, d'ailleurs, toujours influente en Pologne, ne manquerait pas de lui prêter son concours et de récompenser par ses bons offices ce qu'il aurait fait pour l'ancien culte du pays. Catherine Jaghellon, désireuse d'attacher à son nom le triomphe récupéré du catholicisme en Suède, le flattait de cet espoir, et tous les Jésuites, qui formaient en quelque sorte la cour de cette princesse, ceux de l'université de Louvain, Florent Feyt et Laurent Norvégus, plus connu des Suédois sous le nom de Kloster Lasse, le Polonais Warnéwicki, son aumônier Herbst et surtout l'Italien Possevin, envoyé spécial du pape, le Suédois Pierre Fechten, secrétaire du roi, enfin le cardinal d'origine polonaise et résidant à Rome, Stanislas Hosius, entretenaient oralement ou par écrit Jean III de cette éventualité et soutenaient de ce grand intérêt les premières lueurs de ses favorables dispositions (1). On lui faisait entrevoir aussi un autre avantage. Catherine Jaghellon avait par sa mère Bona Sforza des prétentions sur les duchés de Naples, de Bari et de Rossani, qui appartenaient au roi d'Espagne Philippe II. Le pape, toujours suzerain, nominal du moins, du royaume de Naples, devait user de son influence, sinon de son autorité, auprès de ce

(1) Geyer, *Hist. de Suède*, p. 217, 220. Vie de Ponce de la Gardie, p. 166.

prince, pour que Jean III obtînt ce qu'il réclamait ou un juste dédommagement. Une lettre du P. Possevin au pape Grégoire XIII, pour lui recommander cette affaire, dont il pense bien que le Saint-Père ne manquera pas de s'occuper, ne permet pas de douter qu'on ne fît briller aux yeux de Jean III ce nouvel avantage terrestre en vue de ses intérêts spirituels (1).

Avec une conviction bien peu solide et qui, incapable de tenir, comme nous le verrons, devant l'insuccès de temporels desseins, ressemblait plutôt à un calcul, Jean III se prêta donc, dans une certaine mesure, à la reconstitution du catholicisme en Suède. Les postes vacants d'évêques, dont le titre était rétabli, ou de professeurs des sciences ecclésiastiques dans les universités, furent donnés à des partisans de cette réaction. L'importante et ancienne université d'Upsal fut entièrement renouvelée d'après ce plan. Un collége royal, fondé à Stockholm par Jean III, fut livré aux Jésuites. C'est aussi par un religieux de cet ordre, Laurent Nicolaï, que fut occupée la chaire de théologie dans l'université de cette ville ; et, comme les établissements d'instruction publique étaient insuffisants en Suède ou ne répondaient qu'imparfaitement aux vues des ardents promoteurs de ce mouvement, on invita par tous les moyens possibles les grandes familles du pays à envoyer leurs enfants aux colléges de Jésuites de Rome, de Vienne ou de Varsovie. Plus

(1) *Cum autem rex per suas litteras negotia sua neapolitana commandet, vix est, quod de eâ re, quæ justissima est, vestræ beatidudini quidquam ampliùs scribam.* Collection de Nordin, et dans Geyer, ch. XII, p. 221.

tard, quand mourut, en 1583, Catherine Jaghellon, on sut que cette vertueuse et sincère princesse avait donné, par testament, 10,000 thalers au séminaire de Braunsberg, dans la Prusse polonaise (1), pour l'éducation gratuite des jeunes Suédois qui voudraient se consacrer au sacerdoce catholique. Mais Jean III faisait une objection : il craignait que son autorité sur l'Église de Suède redevenue orthodoxe, ne fût pas aussi grande que sur le clergé luthérien. La création d'un patriarche ou primat de Suède, dont il aurait la nomination et par lequel la royauté tiendrait, comme autrefois, les ecclésiastiques de tout rang sous sa main, fut la solution qu'on lui présenta. Elle ne satisfaisait qu'à demi les préoccupations jalouses de ce roi; car au-dessus du patriarche, au-dessus de lui-même, dans l'ordre spirituel si souvent mêlé alors à l'ordre temporel, il voyait planer la souveraineté pontificale, dont il s'effrayait beaucoup. Néanmoins, il se laissa aller au courant dans lequel on voulait à tout prix l'entraîner. L'ancienne liturgie catholique, après toutes les réformes préparatoires que nous venons d'exposer, redigée par Pierre Fechten d'après un missel de l'Église romaine, fut substituée partout, avec les jeûnes et la confession, au rite luthérien, et un Formulaire, contenant dix-sept articles] conformes à l'enseignement orthodoxe, fut adopté en 1576 et signé par Jean III. Ici parut Ponce de La Gardie.

Bien que ses descendants aient été élevés dans le

(1) Collection de Nordin, et Geyer, p. 220, 221.

luthéranisme, il n'était lui-même, à ce qu'il paraît, ni calviniste ni luthérien, puisqu'il fut chargé d'aller présenter à l'approbation du pape un *Formulaire catholique*, et qu'on n'a pas oublié la considération dont l'entourait Catherine Jaghellon. Mais son catholicisme n'était ni formaliste ni rigide ; il admettait des tempéraments, des modifications de discipline, d'état civil du prêtre ou de suprématie, qui lui semblaient demandées par l'opinion publique ou par l'intérêt de la royauté. En France, il eût été du parti de Michel de Lhôpital, du parti des catholiques modérés ou des politiques. En Suède, il pencha constamment, dans toutes ces questions religieuses, pour l'autorité supérieure du roi plus que pour celle du pape ; et, s'il fut catholique, il fut plus encore homme d'État dévoué, qui ne cherche que l'intérêt de son maître et veut toujours sauvegarder l'indépendance de son pouvoir. Il ne lui était pas difficile de faire accepter de telles idées à un roi qui connaissait le génie du peuple suédois et n'ignorait pas non plus tout ce qu'une restauration catholique pouvait lui faire aventurer. Au fond, tout en ayant l'air d'être emportés par le mouvement, Ponce de La Gardie et Jean III en furent donc les maîtres ; ils ne lui firent que des concessions volontaires, et, au milieu de la pétulante ardeur du vulgaire, eurent ensemble leur pensée et leur but. Pour mieux du reste les faire pressentir, Ponce de La Gardie, par l'ordre de Jean III, eut aussitôt avec le duc de Sudermanie, avec un prince dont l'opinion et les avis étaient loin d'être indifférents, une entrevue, que son biographe rapporte en passant comme un fait po-

litique peu important, mais qui nous semble avoir une très-grande signification, car on devait s'y entretenir de choses très-graves, dit-il (1); et c'est après avoir sans doute donné à ce dangereux frère du roi des explications où sa profonde et tacite ambition ne put trouver d'assez plausibles motifs de rébellion, que Ponce de La Gardie partit du port d'Holmiâ le 11 octobre 1576.

V.

Ambassades de Ponce de La Gardie à Stralsund, en Basse-Saxe, en Autriche, à Rome, à Naples, 1576-1578, en vue surtout de la Russie.

Ses instructions comprenaient la question religieuse et une foule d'autres affaires confiées à sa méthodique et nette intelligence. Envoyé en ambassade auprès des deux premières puissances de la chrétienté, le pape et l'empereur, il avait une suite imposante et nombreuse, digne de sa destination et capable de donner une haute idée du pays qu'il allait représenter. Mais un terrible et soudain accident vint, à la hauteur de l'île de Bornholm, retarder le commencement de cette série de négociations dont il était chargé, et faillit même enlever à Jean III un si nécessaire et si sage ami. Il fit naufrage, et les trente-deux personnes qui composaient sa suite, avec Fechten, qui lui avait été adjoint, avec son secrétaire Pierre Michel, jeune

(1) *Jussu regis de quibusdam negotiis regni gravioribus invisit ducem Sudermaniæ. Inde reversus, conscensâ nave, è Sueciâ discessit.* Vie de Ponce de La Gardie, p. 115.

et savant linguiste suédois, avec la majeure partie de ses instructions, de ses papiers, de ses bagages, de ses provisions de route, furent engloutis et périrent dans la mer. Il ne se sauva lui-même que par miracle sur les rochers à fleur d'eau qui entourent Bornholm et contre lesquels son navire s'était brisé. Une maladie dont il fut atteint à la suite de cette triste inauguration de son voyage, jointe à la mort de l'empereur Maximilien II, arrivée à cette époque, lui amenèrent encore du retard. Il fallut, non pas recopier les modèles d'instructions et les lettres qui pouvaient lui avoir été données, mais en refaire d'autres avec d'autres noms, avec d'autres formes, avec des modifications ; car celui qui succédait à ce prudent empereur était Rodolphe II, un catholique exalté, qui, voyant le gouvernement français aux prises avec la Ligue et dans l'impossibilité d'intervenir, comme autrefois, en faveur de la Réforme allemande, vrai ligueur lui-même, était décidé à déchirer enfin le masque de tolérance dont ses deux prédécesseurs, pour faire durer leur impériale maison, avaient jugé à propos de se couvrir. Cette circonstance, du reste, coïncidant avec les tendances orthodoxes de la cour de Stockholm, était heureuse et semblait promettre aux négociations de l'ambassadeur de Jean III, pour ce qui était de l'Autriche du moins, plus de chances de succès. Ouvrons-en donc la nombreuse et intéressante série, et transportons tout de suite Ponce de La Gardie, avec son nouveau secrétaire Hermann Bruser, dans la cité hanséatique et maritime de Stralsund.

Là, il n'eut à s'occuper que d'affaires mercantiles

concernant l'Etat, le peuple suédois ou certains particuliers de Stockholm et de Stralsund même. Mais Stralsund était une des villes nourricières de la Suède, et tout ce qu'allait y faire Ponce de La Gardie, relativement aux approvisionnements qu'on en tirait, devait être agréable aux Suédois. Il ne fallait pas oublier d'ailleurs que, sur la fin de son règne, Éric avait été appelé *le roi des paysans et le tyran des nobles* (1). Sans être l'ennemi de ceux-ci, Jean III, un roi issu d'une révolution faite contre Éric, ne voulait pas abandonner ceux-là pas plus que la classe moyenne, et son attention aux questions de commerce avait pour but de satisfaire cette juste préoccupation. Or, les habitants de Stralsund étaient exempts, en Suède, de tout droit de douane; mais, sous leur nom, des marchands, appartenant à d'autres cités vindéliques comme l'était Stralsund, usurpaient frauduleusement cette immunité, au grand préjudice des revenus de l'Etat, ou bien encore les Stralésundiens prenaient sur leurs bâtiments des marchandises étrangères et les faisaient passer comme étant à eux. Double abus, dont Ponce de La Gardie voulut prévenir le retour en exigeant que les citoyens de Stralsund se munissent, en partant, de lettres de leur sénat certifiant leur nationalité et la réelle propriété de leur cargaison. Le sénat accorda cette demande.

Ponce de La Gardie obtint aussi qu'à l'avenir les tonneaux de cervoise provenant de Stralsund, porteraient une marque particulière et fixe, constatant

(1) Geyer, ch. XII, p. 212.

la bonne qualité de cette sorte de bière, très-recherchée par le peuple pour son modique prix et son origine stralésundienne, et il fut dit que tout tonneau non marqué de ce signe convenu, serait soumis aux droits ordinaires d'importation.

Les poids et mesures dont se servaient les marchands de Stralsund dans leurs trafics avec les Suédois, n'étaient pas toujours les mêmes. Ponce de La Gardie demanda au sénat de faire cesser ces fâcheuses variations.

Il fit aussi rendre justice à un simple particulier de Stralsund, Benoît Furstenau, riche armateur, à qui le roi de Suède avait fait don d'un vaisseau que les Suédois avaient pris pendant leur dernière guerre avec le Danemarck et la Régence de Lubeck, mais que retenait injustement le haut-conseil de Stralsund.

Enfin il se fit l'organe de deux bourgeois de Stockholm, André Larsson et Paul Saxon, qui avaient porté plainte au roi de Suède contre la même cité de Stralsund. Ils réclamaient des marchandises renfermées dans un bâtiment que les Stralésundiens avaient capturé dans leurs eaux durant la même guerre, et qui consistaient, pour Paul Saxon, en une grande quantité de boulets. Mais le sénat de Stralsund déclara que c'était son droit, parce que Stralsund était neutre dans cette guerre, et qu'en conséquence ce bâtiment n'aurait point dû passer par ses eaux. Il ne consentit donc à cette restitution que moyennant une convenable indemnité (1).

Toutes ces petites affaires une fois réglées, Ponce

(1) Vie de Ponce de La Gardie, p. 117 à 119.

de La Gardie, en ayant soin, sur son chemin, d'éviter les embûches du margrave de Brandebourg, jaloux déjà des rois de Suède (1), se dirigea vers la Basse-Saxe pour y voir le duc François-le-Vieux, et de là vers le Brunswick, pour parler au duc régnant, Eric. Dans chacun de ces duchés il avait certaines questions importantes à traiter; mais, comme aucune décision ne put être prise, et que l'un et l'autre prince le renvoya à l'empereur, nous ne nous arrêterons avec lui ni à Atlerbourg, où il conféra avec le prince saxon, ni à Hanovre, où il fut reçu par le duc de Brunswick, et nous nous hâterons de le placer, à Prague, en présence de Rodolphe II, devant lequel toutes ces questions, avec bien d'autres encore, furent reproduites à côté de celles qui regardaient plus directement le pouvoir impérial.

C'est dans un seul et même discours que le 1er février 1577, deux jours après son arrivée à Prague, il les exposa à Rodolphe II, en formulant sur chacune d'elles les désirs du roi de Suède Jean III. Nous les rapporterons dans l'ordre qu'il adopta et que ses instructions lui traçaient : seulement, pour être plus court et éviter de fatigantes lenteurs, nous dirons, après chaque affaire, la réponse de l'empereur et les moyens employés par Ponce de La Gardie pour en assurer ou en augmenter l'effet.

Il s'occupa d'abord des intérêts de son auguste maîtresse, Catherine Jaghellon, dans le royaume de Naples, qui appartenait, depuis l'abdication de

(1) Vie de Ponce de La Gardie, p. 120.

Charles-Quint, au roi d'Espagne Philippe II. Là, les fonds qu'avait apportés Bona Sforza ou Bone de Milan à son époux Sigismond II Auguste, père de Catherine, avaient été placés sur les revenus des duchés de Bari, de Rosani, et aussi, à ce qu'il paraît, de Foggi et de Naples même, c'est-à-dire que ces revenus avaient été achetés avec ces fonds, et qu'ils étaient perçus aux frais et pour le compte de Bone, tandis que le gouvernement napolitain avait pour lui l'intérêt du prix d'achat (1). Mais, depuis le décès de Bone de Milan, les autorités de Naples avaient tout repris et tout gardé, et les filles de Bone, qui étaient Catherine Jaghellon, déjà nommée, et Anne, épouse d'Étienne Bathori, roi de Pologne après l'abdication de Henri d'Anjou en 1574, étaient privées l'une et l'autre de ce qui pouvait leur revenir de la dot de leur mère. Ponce de La Gardie insista auprès de l'empereur sur l'injustice de ce procédé, et il lui rappela que, du vivant de Maximilien II, Jean III, roi de Suède, n'avait pas agi ainsi envers un Napolitain nommé Charles Brancati. Celui-ci, en effet, ayant réclamé en Suède des biens que sa femme, Suédoise d'origine, avait reçus en héritage de sa mère, Jean III, sur la recommandation de l'empereur Maximilien II, avait fait droit à sa demande. Ponce de La Gardie ajouta qu'en mémoire de cet acte d'officieuse amitié de la part du roi de Suède pour Maximilien II, il aimait à espérer qu'il trouverait

(1) *Barriensis et Rasanensis ducatûs emptis reditibus*, p. 126 et 164. Vie de Ponce de La Gardie.

dans son digne fils la réciprocité d'obligeance qu'il aurait certainement obtenue de son glorieux père (1).

Rodolphe II répondit qu'il donnerait des ordres pour que des lettres, à cet égard, fussent adressées au roi d'Espagne Philippe II, souverain du royaume de Naples. Mais Ponce de La Gardie ne s'en tint pas à cette promesse, et ne se donna de relâche qu'il n'eût ces lettres, duement signées de l'empereur et revêtues de son sceau, en son pouvoir et entre ses mains. Non content de cela, cet homme diligent et précautionné se présenta à la mère de Rodolphe II, qui était une ancienne infante d'Espagne, ainsi qu'à d'autres personnages qu'il savait influents auprès de Philippe II, et il en obtint également des lettres de recommandation, propres à le faire arriver, dans la question napolitaine, à la solution qu'il désirait (2).

Catherine Jaghellon avait souffert un autre tort de la part d'un seigneur allemand relevant directement de l'empereur et plus soumis à son autorité que ne pouvait l'être Philippe II. Une seconde sœur de cette reine, Sophie, avait épousé Henri-le-Jeune, de la branche cadette de Brunswick-Lunebourg et duc de Wolfenbuttel. Étant morte sans enfants et sans testament, elle laissait naturellement pour héritières ses deux sœurs, la reine de Suède et la reine de Pologne. Pourtant, Jules de Brunswick, que Henri-le-Jeune avait eu d'un second mariage et qui lui avait succédé, possédait en entier le douaire de Sophie, ce qui était

(1) Vie de Ponce de La Gardie, p. 126.
(2) *Ibid*, p. 143, 144.



une criante injustice. Le roi de Suède s'en était plaint, il avait écrit, il avait réclamé ; tout avait été inutile. Ponce de La Gardie, de son côté, avait vu à Hanovre le duc Eric, chef de la branche aînée de Brunswick. Mais que pouvait ce seigneur, malgré l'autorité de son titre et de son rang dans la grande maison de Brunswick? Il avait dit qu'il écrirait à Jules de Wolfenbuttel; que, si ses lettres ne produisaient aucun effet, il lui proposerait son arbitrage; que, dans tous les cas, il ferait en sorte que la querelle ne s'envenimât pas trop, et qu'à cette fin il conseillait au roi de Suède, comme il le faisait à Jules lui-même, de se relâcher un peu de ses droits, de ne pas s'en tenir trop rigoureusement à ses prétentions, sans vouloir jamais en démordre : voilà tout ce qu'avait pu répondre le duc Eric. Il fallait évidemment avoir recours à un tribunal supérieur, et ce tribunal ne pouvait être que celui de l'empereur. Ponce de La Gardie supplia donc Rodolphe II d'user de tout le pouvoir que lui donnaient les constitutions de l'empire ou son titre en pareille matière, sinon on serait obligé d'en venir aux armes avec un insolent détenteur du bien d'autrui.

Rodolphe répondit qu'il avait nommé arbitres, pour juger ce différend à l'amiable, l'électeur de Saxe et le duc de Brunswick, et qu'il ferait écrire au duc de Wolfenbuttel, afin de le disposer à écouter plus favorablement les justes réclamations des reines de Suède et de Pologne. C'était beaucoup d'avoir pour soi l'empereur dans une question où la partie adverse était un membre éminent de l'empire; mais

ces lettres impériales, qui pouvaient être décisives; il fallait les avoir, non en espérance, mais en réalité. C'est ce que Ponce de La Gardie tâcha aussitôt d'obtenir, et elles lui furent, en effet, remises peu de jours après. Cette affaire eut une solution assez satisfaisante pour le roi de Suède, grâce aux missives de l'empereur, qui ressemblaient à un ordre plutôt qu'à une officieuse invitation (1).

Après les intérêts de la reine de Suède, Ponce de La Gardie traita ceux de deux sœurs de Jean III, mariées avec des princes allemands. La première était cette Sophie, dont nous avons parlé à propos du mariage d'Éric, roi de Suède, avec Catherine Mansdotter, et qui avait épousé Magnus, fils aîné de François-le-Vieux, duc de Basse-Saxe. Hélas! si son infortuné frère Éric Wasa avait perdu son trône, elle avait été dépouillée de son douaire et son mari du duché qui lui revenait de droit, par François-le-Jeune, second fils du duc de Basse-Saxe, et elle était en ce moment en Suède avec Magnus, nourrie et entretenue aux frais du roi Jean III! Voici comment cette catastrophe était arrivée.

François-le-Vieux, pour faciliter à son fils aîné un établissement plus honorable et plus riche, avait abdiqué la couronne ducale en sa faveur, et c'est ce qui avait permis à Magnus d'obtenir en mariage, avec une belle dot, la princesse suédoise Sophie Wasa. Mais il n'avait pas tardé à s'en repentir, parce que Magnus, outre les murmures qu'occasionnait, en Saxe,

(1) Vie de Ponce de La Gardie, p. 121, 123, 127, 132, 138.



son humeur farouche, avait rendu le duché solidaire pour des dettes personnelles qu'il avait contractées avant l'abdication paternelle. François-le-Vieux, reprenant aussitôt les rênes de l'État, s'était tourné du côté de son plus jeune fils, qu'il avait substitué à l'aîné. Dans cette situation, que devait faire Magnus? recourir à la Chambre impériale ou au Conseil aulique, comme le lui conseillait le sage Eric de Brunswick, et non se mettre dans son tort en employant la voie, désormais illicite, des armes. Il n'avait pas écouté cet avis, et il en était résulté que son frère, partout victorieux, l'avait chassé du pays et lui retenait même, soit pour ses dettes, soit pour les frais de la guerre, non-seulement sa part de patrimoine, mais encore la dot de la princesse Sophie. Ponce de La Gardie, en passant à Hanovre, s'en était entretenu avec Eric, duc de Brunswick, qui, fâché contre Magnus, bien qu'il lui donnât raison, au moins sur la question dotale, ne put que remettre à l'ambassadeur suédois une lettre de sa part pour l'empereur Rodolphe II. C'était toutefois continuer noblement, à l'égard de Magnus, son rôle d'ami, et Ponce de La Gardie était satisfait de pouvoir se présenter à Rodolphe avec une recommandation qui empruntait du caractère éminemment équitable et estimé d'Éric une très-haute valeur. L'empereur, en effet, la prit en grande considération, et il répondit à Ponce de La Gardie qu'un tribunal d'arbitrage était nommé pour vider le différend entre les deux princes saxons. Il se composait de l'électeur de Cologne, de Jules, duc de Wolfenbuttel, qui, malgré les griefs qu'on pouvait avoir contre lui, était

bien avec Magnus, et du landgrave de Hesse; et c'est en présence de Ponce de La Gardie que furent expédiées à chacun de ces seigneurs les lettres de commission. Mais pour Magnus, pour un prince qui avait à redouter en Allemagne les piéges d'un frère inquiet et jaloux, il fallait nécessairement un sauf-conduit. Rodolphe le promit; Ponce de La Gardie pria qu'on le lui donnât sans retard; il l'obtint, et il l'envoya aussitôt en Suède au prince exilé, en lui faisant connaître le nom des arbitres et lui demandant ce qu'il pensait de chacun d'eux. Magnus ne fit pas attendre sa réponse. Il dit à Ponce de La Gardie que, sauf Jules, duc de Wolfenbuttel, aucun des autres ne lui convenait et qu'il désirait beaucoup qu'on mît à leur place l'évêque de Lubeck et Eric, duc de Brunswick. Heureusement Ponce de La Gardie avait prévu ce cas.

Pendant le court séjour qu'il avait fait dans la Basse-Saxe, il avait gagné les ministres du duc François-le-Vieux, père de Magnus, et il avait obtenu de François lui-même qu'il parlerait de cette affaire à son troisième fils, Henri, archevêque de Brême, et qu'au besoin il ferait intervenir l'empereur pour accorder les deux frères ennemis. Cela étant, et voyant d'ailleurs Rodolphe II peu disposé à changer les arbitres déjà nommés, de peur de les désobliger, Ponce de La Gardie demanda qu'on permît plutôt à Magnus de venir s'aboucher avec son père et de s'entendre avec lui sur tous ses griefs. C'était, vu les dispositions que l'habile et conciliant négociateur avait su inspirer au père, le moyen le plus simple, le plus heu-

reux et le plus court. Mais toute cette sollicitude fut en pure perte. Magnus, après avoir encouru la disgrâce paternelle, ne sut pas non plus conserver l'amitié si obligeante de Jean III. Il vivait mal en Suède; et, incapable d'écouter aucune observation, il rompit avec Jean III, qui s'était permis de lui en faire, quitta la Suède, sa femme, son fils Gustave, tout enfin, et, avec une vile courtisane, s'en alla tenter encore la fortune en Germanie. Sans ressources et sans appui, il ne craignit pas de faire une tentative contre son frère, qui le prit et l'enferma au château de Ratzebourg, où il mourut seulement en 1603. Sa triste épouse n'avait pas vécu aussi longtemps; le chagrin avait, en Suède, vite abrégé ses jours. Quant à Gustave, son fils, il périt en 1604, un an après son malheureux et incorrigible père, d'une blessure que lui fit au genou et à la cuisse l'explosion d'une arme à feu, pendant une revue que passait, à Holmiâ, Charles de Sudermanie (1). Il ne paraît pas que Ponce de La Gardie, au milieu de ces nouvelles incartades de Magnus, ait pu obtenir aucun règlement quelconque au sujet de la dot de la princesse Sophie.

Ces questions, du reste, n'étaient pas rares en Allemagne. Princes catholiques, princes protestants, les uns pour la résistance, les autres pour l'attaque, ramassaient, par tous les moyens possibles, des biens et de l'argent. L'Allemagne allait être encore une

(1) Vie de Ponce de La Gardie, p. 120, 121, 122, 123, 124, 132, 138, 139, 140.

fois, elle était même, au temps de Rodolphe II, en guerre avec elle-même, et les choses les plus injustement retenues ne pouvaient qu'à peine, par la force même des armes, être arrachées aux détenteurs. C'est ainsi qu'une autre sœur de Jean III, veuve du margrave de Bade, courait grand risque à la même époque, comme la princesse Sophie, de perdre, à la suite des vives disputes de ses deux beaux-frères, la dot qu'elle avait apportée à son mari et qui lui avait été garantie par contrat de mariage. Organe de cette crainte et envoyé pour prévenir ce malheur, Ponce de La Gardie en parla à Rodolphe, qui, sur sa demande, écrivit aux princes badois pour que, relativement au douaire de la margrave, ils ne fissent rien de contraire à la stricte justice et aux plus saintes lois (1).

Ce n'était pas avec des princes seulement, mais aussi avec des villes d'Allemagne que Ponce de La Gardie avait, au nom du roi dont il était le mandataire, à régler des questions d'intérêt. Les villes de Magdebourg, de Leipsick, de Lunebourg et plusieurs autres, appartenant au margraviat de Brandebourg, avaient emprunté certaines sommes au gouvernement suédois et n'acquittaient jamais la rente annuelle à laquelle elles s'étaient obligées. Ponce de La Gardie obtint, pour les trois premières, des lettres impériales qui leur rappelaient leurs engagements et les invitaient à y être à l'avenir plus fidèles. Quant aux autres, comme elles étaient plus immédiatement

(1) *Ut quantòquivis se conformiter gerant æquitati ac justitiæ.* Vie de Ponce de La Gardie, p. 132.

placées sous l'autorité du margrave de Brandebourg, Rodolphe II aima mieux écrire, sous le même titre, à ce dernier et aux différents ordres du margraviat. Cela lui parut plus convenable pour sauvegarder les droits du pouvoir ; et l'avertissement adressé par là aux villes de Brandebourg, quoique exprimé d'une façon indirecte et générale, devait avoir quelque chose de plus solennel. Ponce de La Gardie n'objecta rien contre cette manière de procéder; mais il savait que si ces lettres étaient expédiées par la poste ou par un courrier de peu de valeur, on n'y aurait pas autant d'égard que si le messager avait quelque importance; qu'on les regarderait plutôt comme ayant été données par complaisance et pour se débarrasser d'un importun et ennuyeux solliciteur, au lieu de les tenir pour de sérieuses et réelles dépêches, et que loin d'avoir leur effet, elles n'auraient peut-être pas même de réponse. Il pria donc l'empereur de lui donner à lui-même les lettres autographes pour le margrave et pour les différents ordres du Brandebourg, et, après les avoir fait transcrire pour le roi de Suède, il envoya son secrétaire Hermann Bruser dans le Brandebourg, pour les présenter aux villes récalcitrantes avec qui l'on avait affaire, lui recommandant de les expliquer, de les commenter, de ne rien oublier de ce qui pouvait leur donner plus de poids, de menacer au besoin de les remettre au margrave, et d'obtenir enfin, par tous ces moyens habilement exploités, ou le remboursement des créances avec les rentes arriérées, ou le renouvellement des obligations avec des garanties solides pour l'exact paiement des intérêts an-

nuels. Il n'était pas possible, comme on voit, d'agir auprès des bons et avares bourgeois du Brandebourg avec plus de discernement, de finesse et de tact : aussi, grâce à cet habile arrangement, la négociation d'Hermann Bruser réussit-elle à souhait (1).

Ponce de La Gardie passa ensuite à des questions plus politiques. Il parla d'abord de l'affaire des trois couronnes que le roi de Suède prétendait avoir le droit de porter sur son écusson, et qui étaient réclamées aussi par le Danemarck en vertu de l'ancienne union de Calmar. La paix de Stettin ayant, en 1570, rompu définitivement ce pacte fédéral, il semblait que les Danois et les Suédois ensemble auraient dù effacer sur leurs armes tout ce qui pouvait raviver les querelles passées. Mais la Suède avait ses vues, et son vieux ressentiment contre le Danemarck n'était pas fait pour l'en détourner. Ces trois couronnes, d'ailleurs, ornaient son écusson, disait-elle, antérieurement à ses démêlés avec le gouvernement danois. Pourquoi renoncerait-elle à les porter, lorsque, indépendante aujourd'hui, elle pouvait s'en servir pour légitimer ses desseins ultérieurs de représailles et d'ambition? Telle était son arrière-pensée dans sa réclamation au sujet des trois couronnes. Une clause du traité de Stettin n'avait procuré à cet égard qu'un arrangement provisoire. Voilà pourquoi des conférences devaient avoir lieu à Rostock pour terminer définitivement le procès. Les plénipotentiaires suédois n'a-

(1) Vie de Ponce de La Gardie. (Lettre particulière écrite sur ses négociations par Ponce lui-même), p. 127, 139.

vaient pas manqué de s'y rendre; mais on y avait attendu en vain ceux du Danemarck. Rien donc n'étant fini, Ponce de La Gardie pria l'empereur, le plus important des médiateurs de la paix de Stettin, de vouloir bien se prononcer sur la question qui divisait encore les deux États. Cette demande était quelque peu étrange, parce que, pour une question exclusivement scandinave, Rodolphe II n'avait pas plus de loi à imposer aux Danois qu'aux Suédois eux-mêmes, le Danemarck ne relevant de l'empire que pour le Sleswick et le Holstein. L'empereur déclara qu'il ne pouvait rien répondre sur cette affaire à l'ambassadeur de Jean III, sans avoir entendu toutes les parties. Il est probable que cette réponse ne surprit pas Ponce de La Gardie, et que sa démarche auprès de Rodolphe II, pour la question des trois couronnes, n'était qu'une manière plus solennelle de protester contre les inductions qu'on pouvait tirer de la non-comparution des Danois aux conférences de Rostock, et de maintenir les prétentions de la Suède et de Jean III. Il n'insista donc pas et traita tout de suite l'affaire la plus importante entre toutes celles dont il était chargé, la guerre des Suédois et des Russes en Livonie. Quels que fussent les projets manifestes des rois de Suède sur ce pays, il le présenta comme faisant partie, à titre de province vassale, de l'empire allemand, dont les Suédois, à défaut des Germains eux-mêmes et pour répondre à l'appel d'un peuple délaissé, n'étaient en quelque sorte que les champions, et il sollicita le secours de l'empereur comme une conséquence de sa suzeraineté sur les

domaines des anciens ordres de chevalerie de la Baltique. Il annonça, pour appuyer sa demande, que les Suédois étaient dans l'impossibilité de repousser les Russes avec leurs seuls moyens, et il s'attacha à effrayer autant qu'il put l'Allemagne et l'Autriche du voisinage de ce peuple barbare et nécessairement envahisseur. « Les Russes, dit-il, en empruntant une « comparaison dont le latin seul pouvait supporter « l'horrible énergie, sont des vautours affamés, prêts « à déchirer de leurs griffes cruelles tous ceux qui « s'approchent d'eux et à assouvir de leurs cadavres « sanglants leurs gloutonne voracité. Véritable peste, « qui n'a pas plutôt infecté un endroit qu'elle en- « voie ses mortels poisons dans tous les lieux voi- « sins ; ou bien encore véritable cancer, qui dévore « les membres l'un après l'autre, sans pouvoir, une « fois grandi, être jamais extirpé (1). » Il ajouta que cette connaissance du caractère dangereux et de l'insatiable ambition des Moscovites, était ce qui avait détourné le roi de Suède de faire aucun traité avec eux, bien qu'il en eût eu plus d'une fois l'occasion ; car il aurait fallu peut-être céder à ce peuple avide quelque coin de la Livonie ou de l'Esthonie, et il « n'avait pas voulu que ces terribles oiseaux de proie « pussent y bâtir quelque part leur nid ou plutôt le « centre affreux de leurs carnages. Il savait d'ail-

(1) *Vultures isti ingluviem expleturi cujusvis appropinquantis cadavere. Et mala hæc pestis, unum locum inficiens, in vicina omnia mittet contagium. Nec aliter ut cancer membrum unum depascet post alterum.* Vie de Ponce de La Gardie, p. 129.

« leurs à quoi s'en tenir sur la bonne foi de la Russie, « *et il aimait mieux, en continuant la guerre, se mé-* « *nager à lui-même et aux nations voisines, une* « *sécurité durable pour l'avenir qu'une paix insi-* « *dieuse et perfide pour le présent* (1). »

Qu'est-ce qui pouvait arrêter les Allemands? dit Ponce de La Gardie en terminant l'exposition de ce premier point. « *Ne savaient-ils que le colosse russe* « *grandissait tous les jours, et que si l'on n'avisait* « *assez tôt à lui opposer une forte barrière, si on le* « *laissait prendre solidement assiette, ce serait en* « *vain que plus tard les spectateurs de ses inces-* « *sants progrès chercheraient à renverser ce qui par* « *leur faute aurait pris des proportions gigantesques* « *et les plus inexpugnables positions?* Serait-ce, par « hasard, dans la crainte d'agrandir trop les Suédois « par des acquisitions en Livonie, qu'ils refuseraient « de se rendre aux vœux du roi Jean III? *Mais se-* « *ront-ils plus avancés si, pour priver la Suède d'un* « *accroissement inoffensif, ils laissent tomber cette* « *province au pouvoir des Russes, s'ils découvrent* « *leurs propres flancs par cette perte, et si, devenus* « *plus faibles, ils s'exposent aux coups plus immédiats* « *et plus terribles de ces farouches conquérants* (2)? »

(1) *Pacem noluit... sed suæ suorumque, necnon vicinorum principum populorumque saluti, malens eam in futurum plus stabilem, quam in præsens insidiosam, noluit usquàm nidum in Livoniâ figi...* Vie de Ponce de La Gardie, p. 129.

(2) *Quasi servatis Sueciæque adjunctis Livonis, magni nimis futuri Sueones; ac non, iisdem Livonis subversis, imbecilliores evasuri Germani.* Vie de Ponce de La Gardie, p. 129.

Voilà comment dans le seizième siècle, à propos seulement de l'invasion des Russes dans les contrées reculées où s'élève encore aujourd'hui la grande ville de Riga, un ambassadeur de Suède, un ancien soldat et gentilhomme français, interpellait l'Allemagne entière dans la personne de son suprême souverain. Et ce langage, que les Allemands, toujours expectants ou divisés, se sont laissé tenir à toutes les époques avec des raisons de plus en plus fortes et avec aussi peu de résultat; ce langage, malheureusement encore aujourd'hui si palpitant d'actualité et qui vient confirmer tout ce que nous avons dit de l'état de l'opinion publique en Europe au sujet de la Russie dès le temps des Ivan; ce langage enfin qui, faute d'avoir été assez tôt écouté, explique comment de jour en jour, d'année en année, d'âge en âge, par cette politique d'attente et de pusillanimité, les choses ont été adroitement conduites au point de force et d'universel danger où on les voit maintenant, personne alors, pas plus que de nos jours, n'en contestait la prévoyance et la justesse; mais personne ne bougeait, chacun ne songeait qu'à soi et au présent, et chassait de ses regards, comme un importun fantôme, cette perspective effrayante d'inévitable domination que Ponce de La Gardie, nouveau Démosthènes, en quelque sorte, en face de nouveaux Philippes de Macédoine, déroulait nettement aux stupides Germains.

Il était certes bien en droit de se plaindre et de s'étonner qu'aucun État d'Allemagne, pas même les plus rapprochés du théâtre de la guerre, ne fût venu prêter

main-forte aux Suédois, gardiens publics et zélés défenseurs de la liberté des Livoniens ; que beaucoup, au contraire, ne consultant qu'une haine aveugle ou une absurde jalousie, eussent suscité, dans un empire aussi difficile à faire mouvoir qu'un empire fédératif, mille difficultés, mille obstacles divers au louable dessein de secourir Jean III et de se sauver eux-mêmes (1).

Ponce de La Gardie demanda qu'au moins l'empereur Rodolphe II interdît pour quelque temps à tous les Allemands la navigation de Narva, et qu'il n'écoutât ni les Lubeckois, sur lesquels des captures de vaisseaux avaient dû être opérées, ni les habitants insensés de Riga, que le roi de Suède avait traités sévèrement parce qu'ils fournissaient des articles de contrebande aux Russes, après avoir, comme les autres villes de Livonie, appelé les Suédois.

Mais l'empereur fut sourd à toutes ces raisons. La mer Baltique, dans toute son étendue, devait rester libre, et il l'ordonnait en vertu des droits régaliens qu'il prétendait avoir sur cette mer. La paix de Stettin, en vue des Russes, avait défendu le transport à Narva, par des marchands allemands, de toute munition ou arme de guerre ; mais il n'appartenait pas à

(1) *Dolere regem Sueciæ Germanicorum principum neminem, ac ne proximorum quemquam accurrisse, manumque commodasse Sueco, publico libertatis Livoniæ vindici .. Quin horum non paucos agitasse consilia, quibus laudabili ipsos tuendi proposito, difficultates objicerentur omnium maximæ, odium ac invidiam ergà Suecanum potentiam.* Vie de Ponce de La Gardie.

l'empereur de faire ni de permettre qu'on fît dans les navires allemands aucune perquisition à ce sujet. Bien plus, Lubeck et Riga, surprises en flagrant délit de contrebande et de violation de ce traité, avaient raison de se plaindre, et les Suédois devaient rendre aux Lubeckois les onze vaisseaux qu'ils leur avaient pris. Quant à la guerre de Livonie, on disait bien sans doute qu'elle intéressait l'Allemagne, mais sous ce rapport que la Livonie relevait de l'empire et qu'elle devait y être réunie ; que, contre un peuple qui ne connaissait que le droit du plus fort, c'était la diplomatie qu'il fallait employer plutôt que la force, et qu'en conséquence *une ambassade auprès d'Ivan IV avait été décrétée* par la diète germanique ; que tout manquait encore à cette ambassade, la *rédaction des instructions*, *le vote des frais de route et d'entretien*, *la nomination enfin de ceux qui devaient la composer*, mais qu'on s'occuperait bientôt de ces quelques formalités. On n'y croirait pas, en vérité, si l'on n'avait sous les yeux la réponse officielle de Rodolphe II et l'analyse constatée des dépêches de Ponce de La Gardie à son gouvernement (1).

L'empereur sembla vouloir réparer le mauvais effet produit par ces aveux, en disant qu'il se proposait de soumettre la question de Livonie à une nouvelle

(1) *His a legato regio allatis in hunc modum responderi jusserat Cæsar : nihil deesse, præter confectorum agendorum commentarios, denominationem eorum quæ præfuturi sunt negotio, nec non sumptus ei conficiendo necessarios...* Vie de Ponce de La Gardie, p. 135.

diète qu'il allait convoquer à Francfort; mais c'était pour inviter les Suédois à ne faire aucune entreprise dans cette province jusqu'à la décision de l'assemblée germanique, c'est-à-dire à laisser les Russes ravager, conquérir, coloniser ce pays, sans y rencontrer ceux qui, ayant seuls le courage de s'opposer à leur funeste établissement sur les côtes slaves de la Baltique, méritaient seuls de s'y installer l'arme au bras, comme les sentinelles avancées de l'Europe. Cette pompeuse, plus que puissante diète, ne devait, en effet, se tenir que le 1er août, dans cinq mois; et le temps qu'il lui faudrait pour prendre une décision et pour y donner des suites dans le cas où elle serait favorable, devait prolonger jusqu'à l'année suivante l'armistice qu'on demandait des Suédois. Il n'en fallait pas tant pour que les Russes pussent tout ruiner dans la Livonie.

Donnons l'explication de cette étrange conduite. En 1574, quand Henri d'Anjou eut abdiqué la couronne de Pologne, l'empereur régnant, Maximilien II, se mit sur les rangs en même temps qu'Étienne Bathori, vaïvode de Transylvanie et gendre du dernier Jaghellon, Sigismond II Auguste. Il fut élu par un parti; mais ayant refusé d'accorder les garanties qu'on lui demandait pour la religion et pour la liberté, il fut abandonné de ceux qui lui avaient d'abord donné leurs voix, et qui les reportèrent, cassant leur première élection, sur le prince transylvain. Maximilien II n'avait pas voulu souscrire à ces évolutions capricieuses des électeurs polonais, et, regardant Bathori comme un intrus ou un usurpateur, il s'é-

tait entendu avec le czar Ivan IV, pour le renverser et se mettre de vive force à sa place. Ivan IV devait attaquer le roi de Pologne par la Lithuanie et profiter de cette occasion pour subjuguer les Livoniens, tandis que, par la Prusse polonaise, Maximilien II arriverait avec ses légions. Une diète germanique avait été convoquée à cet effet, parce que Maximilien II, pour la satisfaction d'une égoïste ambition, désirait le concours de l'Allemagne entière. La mort, hélas! se jouant de ses desseins, était venue le surprendre (1). Mais Rodolphe II, son successeur et son fils, sans alléguer des prétentions et des droits qui, dans un royaume électif, ne pouvaient qu'être personnels et non héréditaires, n'aimait pas, comme on le pense bien, l'ancien rival de son père, lui préférait dans ses sympathies le duc barbare de Moscovie, et comme, avant d'arriver à la suzeraineté de l'empire, la Livonie avait à passer d'abord par celle de la Pologne, c'est aussi à la Pologne et à son odieux souverain qu'il laissait le soin exclusif de défendre ce malheureux pays. La Pologne, en effet, quand Étienne Bathori se sentit bien assis, embrassa cette tâche, et c'est avec les Suédois, comme nous le verrons, qu'elle partagea ce fardeau de personnelle et déjà européenne conservation.

Après cela, Ponce de La Gardie vit les ministres de Rodolphe pour leur demander ce qu'il entendait par ses droits régaliens sur la Baltique, où certainement Jean III ne consentirait jamais, dans

(1) Vie de Ponce de La Gardie, p. 115, 116.

les portions de cette mer qui relevaient de ses domaines, à recevoir la loi d'aucun prince étranger, fût-ce même l'empereur. Mais ceux-ci se bornèrent à lui donner à entendre qu'il ne fallait pas trop s'effrayer de ce mot ni le prendre à la lettre. La ville de Lubeck faisait partie de l'Allemagne, et l'empereur n'avait pu s'empêcher de montrer qu'il avait égard aux lettres fréquentes et aux supplications réitérées de ses habitants. Ils lui dirent cela en confidence (1), car les concessions à faire aux Lubeckois dépendaient absolument de Rodolphe II, qui n'avait nullement l'intention de contraindre un roi ami et avec lequel il voulait conserver de bons rapports, à quelque chose qui lui répugnerait ou serait contre ses intérêts.

Ainsi les réponses confidentielles et privées au sujet de la Baltique, de Lubeck et par suite de la navigation de Narva, différaient du langage officiel. Que fallait-il en conclure ? C'est que l'empereur n'avait pas envie de s'occuper de cette question de Livonie, et qu'il voulait la laisser débattre entre les Russes, les Suédois ou les Polonais, en dehors de toute participation de ses apathiques Germains ; aussi Ponce de La Gardie ne s'arrêta-t-il pas au conseil que lui donna le chancelier impérial, de faire envoyer tous les ans aux diètes allemandes ou à la cour de l'empereur, quelqu'un qui représentât la Suède et pût y discuter par écrit ses demandes ou ses intérêts. Il ne l'écouta pas

(1) *Quod tamen privatim cancellarius et ex peculiari fiduciâ legato dici vellet...* Vie de Ponce de La Gardie, p. 142.

davantage, quand il lui dit qu'au milieu de l'encombrement des affaires personne d'abord n'était renvoyé de sa demande ; que ce n'était qu'à la longue et dans le jugement de chacune d'elles qu'on pouvait voir de quel côté était le droit, et que les absents, comme toujours, avaient très-souvent tort. Tous ces propos ne parurent au grave et positif ambassadeur suédois que des paroles oiseuses, quand on réclamait de l'empereur et de l'empire, soit pour la guerre de Livonie, soit pour la navigation de Narva, une franche et prompte coopération. Il ne resta donc pas plus longtemps à Prague, et le 10 mars 1577, il partit pour Rome, où il arriva le 1er avril, après avoir passé par les villes de Parme, Rhégium, Modène, Ferrare, Bologne, Lucques, Florence et Sienne.

Nous allons voir enfin quelles instructions particulières avaient été données à Ponce de La Gardie relativement à la restauration catholique poursuivie en Suède, et quelles étaient les intentions secrètes du gouvernement suédois. Nous saurons aussi ce que put obtenir ce négociateur d'une cour qui, semblable, il faut le dire, à l'ancien sénat de Rome républicaine, ne ratifiait jamais les transactions et les moyens termes adoptés par ses agents, et trouvait une plus imposante et plus durable force à maintenir rigoureusement son principe.

Introduit auprès de Grégoire XIII, il se soumit aux formalités prescrites dans les réceptions pontificales ; mais, à côté de la liturgie et du formulaire écrit qu'il le pria de sanctionner de son approbation, il lui présenta certains articles qui ne l'étaient pas et

dont chacun comprendra les motifs et la portée.

Il demanda au Saint-Père :

1° Qu'il fût permis aux prêtres, jusqu'à des temps meilleurs, de lire à voix basse, dans la messe catholique, les prières pour les morts et celles qui étaient adressées aux saints;

2° Que les offices fussent célébrés en langue vulgaire;

3° Que le calice fût rendu aux fidèles et pût être touché par les laïques, dans la Cène, comme l'avaient si hautement exigé les Hussites de Bohême;

4° Que le roi pût, sans inconvénient, assister aux cérémonies des cultes dits hérétiques, jusqu'à l'entier rétablissement du catholicisme dans le pays;

5° Que, dans le collége royal de Stockholm, où s'enseignait secrètement la religion romaine, les professeurs pussent porter un autre habit que l'habit religieux;

6° Que les rois Gustave et Éric, et tous les nobles morts hors du sein de l'Église catholique, pussent reposer en paix dans les chapelles ou les temples de ce culte, sans jamais être troublés dans leurs tombeaux;

7° Que les prêtres pussent se marier;

8° Que, dans les prières qui devaient être ordonnées pour le rétablissement du catholicisme dans les États du nord, la Suède ne fût pas nommée;

9° Enfin, que les évêques fussent jugés par le roi dans les affaires capitales et pour crime de lèse-majesté (1).

(1) Geyer, *Hist. de Suède*, ch. XII, p. 219, 220; Puffendorff, t. VI, liv. VI, p. 87; Alzog, *Hist. de l'Église*, t. I, p. 315; Vie de Ponce de La Gardie, p. 163, 164.

On le voit, ce n'était qu'un catholicisme déguisé et travesti que Jean III voulait rétablir en Suède, un catholicisme d'accommodement et de conciliation, une sorte d'intérim, comme celui qu'avait autrefois imaginé en Allemagne Charles-Quint pour rapprocher deux cultes ennemis et en guerre. Sous ces dehors hétérodoxes, l'enseignement et le dogme catholiques se seraient glissés, timides, inaperçus, ayant peur de se montrer, dans la crainte, comme le disait Ponce de La Gardie au pape de la part de Jean III, que si l'on avait en Suède le moindre soupçon d'une abolition projetée de la doctrine luthérienne, aussitôt il ne s'élevât dans ce pays un cri universel suivi d'une guerre générale (1).

Comment avec cette crainte, dont devait se préoccuper plus que d'autres un gouvernement nouveau et sorti d'une réaction luthérienne, Jean III, un roi présenté comme prudent, circonspect, cauteleux presque, pouvait-il avoir sérieusement l'intention de rétablir le catholicisme dans ses États? Le pape ne le croyait pas (2). L'influence de Catherine Jaghellon, d'une épouse intelligente, active et chérie, et celle des avantages temporels dont devait être récompensé Jean III s'il laissait faire, telle était la cause de ce revirement apparent de conduite et de principe dans la nouvelle cour de Stockholm. Jean III arrêtait le mouvement plutôt qu'il ne le conduisait,

(1) *Ne quis suspicaretur præsentem doctrinam Lutheri esse tollendam, hinc enim magnus rumor et bellum posset excitari.* Lettre de Jean III au pape, dans Geyer, p. 219.

(2) Geyer, p. 219.

qu'il ne le voulait, et il faisait en sorte de conserver à tout ce qui s'effectuait dans le sens catholique, une physionomie protestante. Aussi le pape fut-il loin d'être satisfait de demandes qui trompaient considérablement son attente. Ponce de La Gardie, dans une ville italienne et où il savait qu'il fallait beaucoup parler aux yeux, eut beau étaler le splendide appareil d'une suite superbe et plus nombreuse, afin de faire plus d'honneur au saint Siége et de lui donner une grande idée de la puissance de Jean III; il eut beau faire agir le cardinal de Warmie, Stanislas Hosius, et deux influents prêtres suédois, Olaüs Magni et Botvidius Néri, la cour romaine refusa tout *mezzo termine* et voulut un changement tout à fait radical.

Ponce de La Gardie n'était pas autorisé à accorder davantage au pape; il conseilla même secrètement au roi de persister dans l'arrangement proposé. Était-il possible qu'il fît autrement, lorsqu'en Suède un seul des anciens évêques, Érasme Nicolaï de Westeras, premier prédicateur du roi, avait approuvé la nouvelle liturgie; lorsqu'il avait fallu renouveler tout l'épiscopat pour obtenir des adhérents, et faire intervenir le chapitre de l'archevêché primatial dans l'élection d'un évêque, comme le chapitre de la localité; lorsqu'au seul bruit de la chose, l'évêque de Linköping, aux applaudissements unanimes des grands et du haut clergé, n'avait appelé le pape, dans une brochure railleuse, que l'*antéchrist;* lorsqu'enfin on avait dû casser les deux plus savants professeurs de l'université d'Upsal, et bannir de Stockholm une

foule de prêtres, hardis et fougueux ennemis de tout ce qui sentait le *papisme?* Le luthéranisme s'affaiblissait, cela était vrai, mais comme enseignement, non comme instinct national et comme principe. Dans ces mesures, Jean III n'avait été déjà entraîné que trop loin par une femme, dont le prosélytisme ardent ne connaissait pas de bornes, et se faisait illusion sur la possibilité de rétablir le catholicisme sans compromettre la stabilité de son royal époux. Toutefois, on espérait toujours, à la suite d'une certaine conformité religieuse et grâce à l'intermédiaire de la cour romaine, une solide alliance avec la Pologne et une bonne solution aux questions qu'on avait à traiter à Naples. C'est ce qui fit qu'on ne révoqua rien et qu'on laissa même les Jésuites, ces négociateurs ordinaires du souverain-pontife, continuer leurs démarches pour avoir tout ce que la cour romaine désirait. En attendant, Ponce de La Gardie prit congé de Grégoire XIII le 27 mai, sans lui ôter tout espoir, et, quatre jours après, il arriva à Naples.

Il y fut aussitôt atteint d'une violente fièvre, qui l'obligea de loger à la campagne afin de respirer un meilleur air. Mais de temps en temps il se faisait transporter à la ville pour les affaires dont il était chargé. Philippe II était alors à Naples : il le vit, il lui fit part des intérêts qui l'amenaient auprès de lui; il lui présenta des recommandations et des lettres de Rodolphe II, de la mère de cet empereur, sœur du roi d'Espagne, et sans doute aussi du souverain-pontife, et il obtint que la cause de Catherine Jaghellon fût plaidée solennellement devant les autorités napo-

litaines. Il y eut des retards et des longueurs, comme il arrive dans toute poursuite judiciaire. Après trois mois de séjour à Naples ou dans ses environs, Ponce de La Gardie attendait encore une décision. Il partit même sans avoir vu la fin du procès; mais il le gagna pourtant, puisque, par une lettre du 1er août 1580, Nicolas Brancati, celui que Jean III avait autrefois si bien traité pour une question analogue en Suède, écrivit à ce prince que les juges de Naples avaient décidé qu'il lui serait payé, comme équivalent de sa part dans le douaire de Bone Sforza, cinq cent quarante-un mille ducats (1).

En quittant Naples, le 28 août, Ponce de La Gardie repassa par Rome, où il revit les personnages dont nous avons parlé plus haut, pour s'assurer qu'ils soutiendraient toujours les intérêts de la Suède auprès du saint Siége. Il les eut chaque jour à sa table, et les combla de présents. Il visita aussi les nobles romains; puis, quand il crut tout bien disposé, il fit partir avant lui pour la Suède deux hommes de sa suite, Laurent et Typot, dont il sera bientôt question sous d'autres rapports, et il ne tarda pas à les suivre lui-même à travers l'Italie, la Bavière, l'Alsace, la Lorraine, la Basse-Saxe, jusqu'à Stralsund, où il arriva le 20 février seulement de l'année 1578, et d'où il s'embarqua pour la Suède. Dix-neuf mois avaient été consacrés à ces diverses et en grande partie importantes négociations.

(1) Vie de Ponce de La Gardie, où est rapportée cette lettre, p. 164.

lance entre l'esprit luthérien des Suédois et l'esprit ultramontain des catholiques ; accorder à ceux-ci, les laisser même espérer davantage, et chercher l'apaisement des murmures de ceux-là dans la réalisation d'une alliance que tous désiraient et qu'il viendrait leur présenter lui-même comme le mot de l'énigme, comme le couronnement de ses efforts et de sa diplomatie, telle fut la politique du profond et habile successeur d'Éric.

Sa joie fut extrême quand il reçut la copie authentique du traité conclu avec son beau-frère le roi de Pologne, Étienne Bathori ; et comme il en attribuait le premier mérite et en quelque sorte l'origine à la manière dont Ponce de La Gardie avait su agir auprès de la cour romaine, c'est aussi cet heureux et fidèle négociateur qu'il voulut en récompenser. Déjà il l'avait gratifié de la baronie d'Eckholm, qui était une conquête de La Gardie et dont le titre devait justifier sa nouvelle noblesse aux yeux des Suédois, en perpétuant le souvenir du fait d'armes qui la lui avait value. Il fit plus : en 1581, il lui donna la main de sa fille naturelle, Sophie Gyldenheim, avec une dot magnifique et qui s'accrut encore par la mort du frère et de la sœur de cette éminente dame (1). La cérémonie nuptiale eut lieu dans l'antique basilique de l'abbaye royale de Wasthena, le Westminster de la Suède, avec toutes les pompes, avec toute la noble assistance d'un mariage princier. C'étaient là des marques bien vives de considération et d'attachement ;

(1) Vie de Ponce de La Gardie, p. 174.

Jean III voulut pourtant y en ajouter une autre. Avec le titre de grand-maréchal de Suède, il donna à Ponce de La Gardie celui de commandant en chef de l'expédition suédoise qui devait, en Livonie, combiner ses opérations avec les troupes polonaises d'Étienne Bathori.

Hélas ! cet utile accord, ces attaques simultanées des Polonais et des Suédois durèrent peu ! Pressés de tous côtés et par la Pologne et par les Tartares, que les agents de Ponce de La Gardie avaient fait soulever (1), les Russes eurent presque partout le dessous. Le général suédois leur prit Kexholm, Ivangorod, Jamagorod, Coporie, Neuschloss, Weissenheim, Narva enfin où il passa 7,000 Russes, qui composaient la garnison, au fil de l'épée, et où désormais la contrebande lubeckoise, et en général allemande, n'eut plus accès. De là il courut droit à une autre ville très-importante, à Pernau, dont il commença le siége.

VII.

Efforts de la diplomatie russe pour rompre cette alliance. Rôle de la cour romaine.

Mais trois choses fâcheuses survinrent alors. Un secrétaire du roi, dont il a été naguère question, Jacques Typot, gagné par les étrangers, vint censurer auprès de Jean III la conduite de Ponce de La Gardie, peignit des couleurs de la jalousie ou de la haine quelques-uns de ses actes, et chercha, en le

(1) Puffendorff, t. VI, p. 99.

perdant, à délivrer les Russes d'un si terrible ennemi. Heureusement il s'adressait mal : le roi de Suède était plutôt un ami qu'un maître pour Ponce de La Gardie, pour ce Languedocien si sûr, si propre à tout, à la guerre comme à la paix, aux négociations comme aux combats, au succès d'une révolution comme à la marche d'un gouvernement régulier, et qui, maniant son intelligence comme d'autres manient leur voix, en faisait littéralement, au profit du roi de Suède comme au sien, tout ce qu'il voulait. Jean III écouta donc avant de frapper, et comme Ponce de La Gardie réfuta toutes les allégations de Typot, c'est sur ce dernier que tomba tout le courroux du roi. Il fut condamné à une prison perpétuelle, à laquelle à la vérité il parvint à se soustraire, mais pour aller mener en Allemagne la vie misérable de l'exilé et continuer contre Ponce de La Gardie son métier de détracteur. Il ne pouvait plus l'atteindre dans sa conduite militaire ; il dénigra sa famille, la présenta comme une des plus obscures de France, comme appartenant aux plus infimes degrés de la roture, et, par conséquent, fit de ce général un aventurier, un vil imposteur, qui avait édifié sur des mensonges les commencements de sa fortune et de son frauduleux crédit.

Il est certain pourtant que les La Gardie étaient nobles, qu'ils remontaient au moins jusqu'à l'année 1382, au plus fort de la guerre de Cent ans, et qu'ils pouvaient citer les plus belles alliances, entre autres le mariage d'Étienne de La Gardie avec Jeanne d'Hautpoul en 1428, celui de Guillaume de La Gardie avec Jacqueline de Bellegarde en 1469[1], celui de Jean de

La Gardie, fils d'un frère de Ponce, vers 1560, avec Marie d'Exéa, fille du baron de Talairan, etc. (1). Aussi tout ce venin de malice et de ressentiment ne diminua-t-il en rien l'amitié de Jean III pour ce vrai Sully que la France avait donné à un monarque du nord. Plus facile eût été peut-être de rompre l'alliance suédoise et polonaise, que de détruire la bonne harmonie entre deux hommes qui s'étaient éprouvés et jamais ne s'étaient fait défaut l'un à l'autre. Les Russes essayèrent donc d'ébranler cette union terrible de deux braves nations ; bien qu'étant si récente encore, elle parût à l'abri de leurs efforts pour en briser les liens. Mais, du fond de la Russie, ils savaient que le nœud de cette association armée était à Rome ; que l'espoir d'amener la complète conversion des Suédois en les appuyant, avait décidé la cour romaine à réunir la Pologne avec la Suède contre la Moscovie, et ils pensaient qu'en faisant concevoir la même espérance au saint Siége pour les Russes schismatiques, ils obtiendraient, eux aussi, ses bonnes grâces, et parviendraient à conjurer un peu les dangers de leur critique situation. Un ambassadeur russe fut donc, en grande pompe et à grands frais, envoyé à Rome. Il baisa la mule du pape, après toutefois d'assez longues hésitations dont on pouvait se servir au besoin pour rehausser le mérite de sa pieuse complaisance, et il promit au pape que le czar Ivan IV, maître souverain dans ses États, soumettrait l'Église russe à l'Église romaine, si l'on

(1) Vie de Ponce de La Gardie, p. 3, et Puffendorff, t. VI, p. 101.

daignait lui accorder quelque protection dans la guerre que lui faisaient deux puissants ennemis.

Leurrée par les assurances d'une diplomatie perfide, la cour romaine déclara qu'elle s'intéresserait en faveur des Russes; et ceux-ci de se présenter aussitôt avec plus de confiance aux Polonais, pour les engager à se séparer de leurs alliés les Suédois. Les Polonais étaient jaloux des exploits de la Suède en Livonie, en Esthonie, en Carélie; ils voyaient que cette puissance avide voulait trop profiter de la clause du traité d'après laquelle chacun garderait ce qu'il aurait conquis (1); qu'elle se pressait de tout attaquer et de tout prendre, et qu'à la conclusion d'une paix générale, loin de pouvoir la déloger de certains points occupés, on serait obligé de lui laisser tout et de subir sa loi. Dans cette disposition d'esprit, ils reçurent un ambassadeur russe qui s'engagea, au nom d'Ivan IV, à leur reconnaître par un traité solennel la possession exclusive de la Livonie, et leur dit que les Russes, si la Pologne le désirait, consentiraient même à prendre le saint Siége pour médiateur. Les Polonais acceptèrent ces offres; ils se décidèrent, contrairement à leurs engagements envers les Suédois (2), à conclure une paix séparée; et c'est alors, comme nous l'avons exposé dans notre ouvrage, que s'ouvrit, en 1582, sous la présidence d'un légat du pape, le fatal congrès de Kiverova-Horka. La Suède

(1) Puffendorff, t. VI, p. 99.

(2) *Neutra pars pacem factura esset in fraudem alterius.* Vie de Ponce de La Gardie, p. 182.

y fut trompée, le saint Siége mal inspiré et dupe, la Pologne précairement récompensée de sa trahison, et tout le profit fut pour l'astucieuse nation qui avait su diviser ses ennemis, recouvrer sa supériorité de forces en les réduisant à un seul, peut-être même n'en avoir plus à craindre en les brouillant ensemble, jouer tout le monde enfin, et sortir, sans être entamée, d'une lutte où l'on pouvait la battre et la tailler à merci.

VIII.

Jean III, la cour romaine et la Pologne, après la rupture de cette alliance.

Jean III ne pouvait contenir sa fureur contre les Polonais, auxquels il était obligé de remettre ce qu'il avait conquis en Livonie, et contre le pape, qui lui causait le désagrément de cette cession et était venu dérouter tous ses calculs. A l'égard de la Pologne, il se contenta des plaintes et des reproches que fut chargé d'exprimer au roi Etienne Ponce de La Gardie, lui disant : « Qu'il restait encore dans la Suède « bon nombre de ces anciens Goths qui avaient au- « trefois fait trembler l'Europe et l'Asie, et qui ne « craindraient nullement les sabres des Polonais « pas plus que ceux des Moscovites (1). » A l'égard du saint Siége, ce fut autre chose : il voulut lui bien prouver qu'en poursuivant, au détriment de la Suède, un but chimérique en Russie, il s'était exposé à

(1) Puffendorff, p. 103, t. VI.

tout perdre chez les Suédois. Il avait fait de la réaction catholique; il fit aussitôt de la réaction protestante, et il s'acharna à la destruction facile de son ouvrage, afin d'accumuler à son tour sur une cour, à ses yeux déloyale autant que maladroite, tous les plus pénibles désappointements. Le titre de catholique redevint, comme autrefois, une injure et un crime. Le curé de Stockholm, Laurent Forssius, qui, croyant remplir les vues du gouvernement suédois, avait embrassé la religion romaine, fut publiquement destitué, et des ordonnances royales menacèrent du bannissement tous ceux qui suivraient son exemple ou qui, catholiques déjà, ne retourneraient pas au culte protestant. L'église qu'avaient obtenue à Stockholm les fidèles de cette communion, fut fermée; les Jésuites durent quitter le royaume, et le collége qu'ils avaient dans la capitale même, fut donné à leurs propres adversaires. Jean III ne maintint de ses réformes religieuses que la liturgie, l'organisation extérieure et hiérarchique de l'Église suédoise, une sorte d'Église anglicane qu'il trouvait plus conforme à l'intérêt du pouvoir royal. Ce fut même là le plus clair et le plus net résultat du mouvement catholique de la Suède.

La mort de Catherine Jaghellon en 1583 fut la dernière planche de salut ôtée aux naufragés. Jean III épousa bientôt après une ardente luthérienne, Gunnila Bielke, dont la famille jouissait en Suède de la plus haute considération (1). Il revenait donc à l'aris-

(1) Geyer, ch. XIII, p. 229.

tocratie et aux luthériens. Il était temps, car le duc Charles de Sudermanie avait pris une attitude des plus inquiétantes et des plus hostiles, et l'on disait qu'il avait formé, pour la défense de la grande cause du protestantisme, une contre-ligue avec le roi de Navarre en France, avec Guillaume d'Orange dans les Provinces-Unies, et avec la puissante Élisabeth chez les Anglais.

S'étant raffermi en Suède par ces satisfactions accordées à l'opinion publique et à l'esprit national, Jean III continua seul la guerre contre la Russie, et envoya Ponce de La Gardie contre Novogorod, Plescoff, Notebourg, mais en lui recommandant d'épargner autant que possible les habitants, et de mettre à l'abri de tout pillage et de toute profanation les temples russes, les maisons religieuses et en général tout ce qui tiendrait de près ou de loin au culte schismatique grec. Puis, ayant appris l'heureux événement de la mort d'Ivan-le-Terrible, il lui recommanda de tâcher de traiter avec Féodor, fils de ce czar et qu'on présumait devoir être son successeur. Il ajouta que si par hasard il y avait division parmi les Russes pour le choix d'un nouveau grand-duc, il devrait appuyer constamment celui qui aurait le suffrage des trois villes dont il avait dessein de se rendre maître. C'est Féodor Ivanowitz qui fut reconnu, et il était assez disposé à la paix; mais en ce moment elle lui aurait peut-être trop coûté; il aima mieux continuer à combattre, et, en attendant, susciter aux Suédois des difficultés et des embarras.

Ses agents, unis à ceux de la Pologne, à ceux

mêmes de l'empereur Rodolphe II, parvinrent à pousser à la trahison un officier supérieur de Suède, André Lorichius, homme fort distingué, qui, trouvant qu'il n'avait pas reçu de la munificence de Jean III assez de fiefs ni d'argent (1), forma le dessein de livrer aux Polonais, aux Russes peut-être, cette ville de Narva dont la perte coupait court à leurs approvisionnements en matériel de guerre. Mais Ponce de La Gardie connaissait heureusement son secret mécontentement, et avait l'œil sur lui. Il intercepta ses lettres et les envoya au roi de Suède. Sur le point d'être arrêté, André Lorichius échappa au châtiment qui lui était réservé, par une prompte fuite en Allemagne, où, reçu par Rodolphe II, il trama encore quelques complots contre Jean III. Mais, rentré du côté de la Livonie pour en préparer l'exécution, il fut pris, chargé de chaînes, et envoyé en Suède pour y subir le supplice mérité.

IX.

Ponce de La Gardie au congrès de Pernau. 1585.

C'était trop pour Jean III d'avoir à se tenir en garde, au milieu d'une lutte difficile, contre les intrigues de tant de puissances jalouses ou ennemies. La prise de Narva par Ponce de La Gardie avait rétabli l'égalité de forces entre les Suédois et les Russes ; elle faisait même pencher un peu la balance du côté des premiers, en emprisonnant de nouveau la Russie dans l'intérieur des terres, sans contact pos-

(1) Vie de Ponce de La Gardie, p. 195.

sible avec leurs pourvoyeurs, les Lubeckois, les Hollandais, les Anglais. Mais si une guerre éclatait, par exemple, entre la Suède et la Pologne, les Russes recouvreraient toutes facilités pour leurs approvisionnements, et, même séparés des Polonais, l'emporteraient sur un peuple obligé d'éparpiller contre deux des forces à peine suffisantes contre un seul. Il fallait donc régler tous les griefs mutuels des deux États entre lesquels on voulait éviter une collision déplorable. C'est pour cela que, pressé par Jean III, Étienne Bathori accepta la proposition d'un congrès qui s'assemblerait à Pernau, pour mettre d'accord la Suède et la Pologne et déjouer les menées de ceux qu'il importait toujours de regarder comme des ennemis communs. Toutefois Jean III, qui naguère, après le traité de Kiverova-Horka, avait parlé si fièrement aux Polonais par l'organe de Ponce de La Gardie, ne voulait pas rester trop en arrière de ses bravades en montrant le besoin qu'il avait au moins de leur neutralité. Il chargea donc son négociateur habituel de n'omettre aucune des réclamations qu'on avait à faire à la Pologne, pensant qu'il valait mieux affecter trop de force que de trahir les inquiétudes de sa situation. Au congrès de Pernau, qui s'ouvrit en 1585, Ponce de La Gardie demanda donc :

1° Le remboursement de la somme de 124,000 thalers, prêtés autrefois à Sigismond II Auguste en qualité de roi de Pologne, et dus depuis vingt-trois ans;

2° Une indemnité pour les frais de fortification des

villes données en gage, et qui étaient Halmet, Ermès, Karch, Ruin, Bortnick, Tricatel;

3° Le paiement des intérêts de cette somme durant vingt-trois ans, ou, en place, les revenus de ces villes, mais tels qu'ils étaient avant les dégâts commis par les Russes sur le territoire dépendant de chacune d'elles;

4° La dot de Catherine Jaghellon, due également depuis vingt-trois ans, et toujours payable au roi de Suède, puisque cette princesse lui avait laissé un fils, celui qui fut Sigismond III;

5° Un legs de 500,000 ducats, fait par Bone de Milan à la même reine, et qui devait lui être payé à l'époque de son mariage avec Jean III;

6° Le prix des biens meubles et immeubles achetés par le gouvernement polonais avec l'argent provenant de la succession de Bone de Milan, et de plus, les revenus de ces acquisitions, puisque toute la succession de Bone devait être également partagée entre ses deux filles, la reine de Pologne et la reine de Suède;

7° Tous les domaines que le feu roi de Pologne, père de ces deux reines, avait achetés de son argent ou acquis par héritage, et qui étaient aussi à partager;

8° Une indemnité pour les frais d'ambassades, de courriers, d'embarcations et de notaires qu'avait exigés, à diverses reprises, la réclamation de tous ces droits;

9° Les machines de guerre prêtées à la Pologne avant la paix de Kiverova-Horka;

10° La restitution des vaisseaux et autres objets,

ravis aux Suédois avant et depuis la rupture de l'alliance des deux États (1).

Sur chacune de ces demandes, Ponce de La Gardie prévit et réfuta d'avance les objections qu'on pouvait lui faire, et soutint qu'elles ne sortaient pas des strictes limites de la justice et du droit. Mais elles étaient trop nombreuses, et auraient entraîné de la part des Polonais des sacrifices d'argent trop considérables pour qu'elles pussent être toutes accordées. On discuta beaucoup, on ne put jamais s'accorder ni s'entendre, et l'on se sépara sans avoir rien fait. Etienne Bathori était vieux ; le trône de Pologne ne pouvait pas manquer de devenir bientôt vacant. Les Polonais espéraient donc qu'en donnant leurs suffrages au jeune prince suédois Sigismond, Jean III trouverait dans l'élection de son fils et dans les espérances qu'elle promettrait à la Suède, une suffisante compensation à tous les droits qu'il réclamait et qu'on n'était ni en disposition ni en état de lui payer (2). C'est, en effet, ce qui arriva. Suivant les conseils du cardinal Aldobrandini, légat du pape en Pologne, les électeurs polonais, à la mort d'Etienne Bathori, arrivée cette année même, écartèrent un candidat pourtant très-puissant, Maximilien d'Autriche, frère de Rodolphe II (3), et proclamèrent roi de Pologne l'héritier du trône de Suède. Il avait été élevé par sa mère dans le culte catholique, et, par conséquent,

(1) Vie de Ponce de La Gardie, p. 201.

(2) *Ut a debitis his reposcendis Sueonum reges in posterùm desisterent.* Vie de Ponce de La Gardie, p. 210.

(3) *Ibid.* p. 209.

sa religion n'avait pas été un obstacle à une mesure que des circonstances impérieuses nécessitaient. Il paraît que Jean III se tint pour content après cette élection, puisque, en faisant passer tous ses droits comme créancier de la Pologne, sur la tête de son fils, il ne perdait rien et pouvait même rendre à la Suède cette alliance polonaise qui était la clé de sa politique extérieure et le gage de sa grandeur. Mais, hélas ! c'est cette élection qui, après Jean III, alluma entre la Pologne et la Suède une guerre de plus d'un demi-siècle, et prépara à la Russie, par l'affaiblissement respectif de ses plus voisins et plus acharnés ennemis, tous ses progrès ultérieurs au centre et au nord de l'Europe.

Jean III ne prévit peut-être pas ou espéra conjurer ce triste avenir, dont la répugnance des Suédois à accepter plus tard le catholique Sigismond pour roi devait être la cause. L'union de la Pologne et de la Suède, en vue de la Russie, lui paraissait si indispensable et d'un si grand intérêt, qu'il ne pensait pas sans doute que les Suédois missent leurs préjugés religieux au-dessus des réels besoins de l'État. Mais les nations sont ordinairement plus passionnées que politiques, et, dominées par ce qui est passé dans leurs mœurs et s'est fondu dans leur traditionnel génie, il n'est pas rare qu'elles trompent les calculs de ceux qui ont raisonné trop en dehors de leur caractère et de leurs instincts.

X.

Mort de Ponce de La Gardie. 1586.

Quoi qu'il en soit, il y eut, du vivant de Jean III, quelques années de répit dans la mésintelligence qui s'était élevée entre la Pologne et la Suède, et Ponce de La Gardie courut exploiter auprès des Russes cette circonstance heureuse, pour obtenir d'eux un traité avantageux. Le czar Féodor ne voulut pas céder encore ; il ne fit la paix qu'en 1595, à Tensin, après la mort de Jean III (1).

Après cette infructueuse démarche, Ponce de La Gardie retournait à Narva par la rivière qui y conduit, lorsqu'un affreux accident arriva à un demi-mille seulement de la ville ; quelques coups de canon que l'on tira pour annoncer à la garnison son heureux retour, produisirent une telle commotion sur le vieux bateau qu'il montait, que l'un des flancs en fut presque brisé, et que l'eau y pénétra en maint endroit sans qu'il fût possible de boucher les fentes par où elle entrait. Effrayés, tous les passagers s'étant portés aussitôt du côté opposé, le bâtiment chavira non loin de la rive, où des canots se trouvaient pour recevoir l'ambassadeur suédois et sa suite. Peu se sauvèrent. Ceux qui ne savaient pas nager se saisissaient aux nageurs, s'y cramponnaient avec toute la vive étreinte du désespoir et de la peur, et

(1) Voir cette paix de Tensin, plus haut, liv. II, ch. V.

les attiraient au fond. D'autres, entraînés dans des gouffres rapides, tantôt sous les eaux, tantôt à la surface, et faisant mille efforts pour en sortir, succombèrent épuisés par cette lutte inutile. Ceux qui, s'accrochant à quelques planches, purent être pris par les canots accourus à leur secours, ne furent retirés de l'eau qu'à demi morts. Quant à Ponce de La Gardie, on le chercha d'abord en vain. Affaibli par une longue maladie, il n'avait pas tardé à être englouti par le fleuve, et il ne fut retrouvé que le lendemain. Un bain chaud, dans lequel on le mit aussitôt, selon l'usage des médecins suédois (1), ne put lui rendre la vie, qui l'avait quitté depuis longtemps. Son corps fut transporté à Rével, où, quatre ans après, Jean de La Blanque de Rasick, tuteur de ses enfants, lui fit ériger un mausolée de marbre par le sculpteur Arnold Passer.

La perte de Ponce de La Gardie fut pour la Suède, et particulièrement pour Jean III, son beau-père et son ami en même temps que son roi, le sujet d'une grande douleur. L'accident auquel il avait succombé, le second de ce genre qu'il eût éprouvé, ajouta encore à l'affliction générale, en donnant à sa mort une certaine teinte de funèbre fatalité. L'Europe s'en émut aussi bien que les Suédois eux-mêmes, et en France surtout, en France, où la communauté d'origine pouvait faire en quelque sorte revendiquer toute cette renommée, d'éminents historiens enregistrèrent aussitôt dans d'immortels écrits le souvenir de ses services et de ses exploits. De Thou, son contemporain,

(1) *More nostrorum.* Vie de Ponce de La Gardie, p. 213.

écrivant une histoire universelle, ne fit que les résumer en quelques lignes et à grands traits ; Mézeray, composant une histoire spéciale et ne pouvant pas, en s'occupant des annales de la France, omettre un nom de Français distingué déjà ici et si fort grandi au dehors, parla de sa noble naissance, de son éducation, de son goût précoce pour les armes, de sa campagne en Italie, en Écosse, en Danemarck ; de sa captivité, de son engagement définitif en Suède, et le classa parmi les grands hommes dont, en l'année 1586, il avait à signaler et à déplorer la mort. Il regretta aussi que sa famille, qu'il avait laissée en France, se fût si vite éteinte après lui et n'eût pas eu le temps de produire, pour sa première patrie, un homme d'État ou un héros semblable à celui qu'elle avait donné au peuple suédois. La Suède, du reste, qui est seule restée en possession de ce sang généreux et qui en a vu sortir depuis, Jacques de La Gardie, Magnus-Gabriel et plusieurs autres non moins célèbres que leur aïeul dans la guerre et dans la paix, a conservé pour la mémoire de Ponce une toute pieuse admiration ; et Fryxel, historien suédois, dont l'ouvrage, à en juger par quelques extraits traduits, paraît avoir au moins autant d'autorité que celui de Geyer, s'est fait l'organe actuel de ce sentiment national, en appelant notre héros le bon génie de Jean III ! (1).

Ainsi, au seizième siècle, comme on l'a vu, c'était

(1) Geyer, *Hist. de Suède*, ch. XIII, p. 230; Extrait du t. IV de Fryxel; De Thou, *Hist. univ.*, et Mézeray, *Hist. de France*, ann. 1586.

déjà par une coalition qu'on cherchait à contre-balancer ces inépuisables légions de Barbares que traînaient après eux et que pouvaient armer les grands-ducs de Russie. Mais, au milieu de cette précoce et frappante similitude de moyens de résistance, quelle différence profonde entre ces temps et les nôtres ! La vieille Europe alors, c'est-à-dire l'Europe éclairée, cette contrée heureuse et aimée des dieux, où se jouent à plaisir, sous son favorable ciel, les infinies merveilles des arts, des lettres, des inventions, des découvertes, des perfectionnements en tout genre ; cette héritière de la civilisation grœco-romaine, transformée selon les diverses nuances de son génie ; ce foyer enfin, de lumières, de justice, de bien-être pour l'humanité, n'avait à redouter qu'un danger éloigné : unie ou non, son avant-garde, la Suède et la Pologne, suffisait à sa défense. De ces deux nécessaires États, aujourd'hui l'un est mort, l'autre a perdu sa force dans la lutte, et contre la Russie, presque maîtresse jusqu'au Rhin, l'Europe, acculée pour ainsi dire à l'Océan, a vu forcer son centre imprévoyant et timide, et n'a plus que son arrière-ban pour la défendre et la sauver ! En moins de trois siècles, quel progrès, quel sujet d'alarme, quelle source abondante de tristes réflexions !

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER.

EMPIRE DU NORD PAR LES DANOIS.

CHAPITRE PREMIER. — **Union de Calmar, 1397.**

I. Grandes vues du Danemarck sous Waldémar III et sous Marguerite. 6
II. Politique de Marguerite de Waldémar en face de la Suède. Sa rivalité avec Albert de Mecklembourg. 13
III. L'ancien Drost de Suède, Bô-Jonsson-Grip et ses héritiers. . 18
IV. L'Union de Calmar en 1397. Son caractère, ses chances de durée, ses imperfections. 21

CHAP. II. — **Vicissitudes de l'empire danois jusqu'au Récès de Calmar, 1483.**

I. Effrayante étendue de l'empire créé par l'Union de Calmar, mais fragilité de cet empire. 31
II. Exécution du noble suédois Brödersson. Mort et portrait de Marguerite. Conséquences de ces deux faits au point de vue de l'Union.. 33
III. Administration inconstitutionnelle d'Éric. Philippine de Lancastre. Engelbrecht ou le Viriathe suédois. Triste rôle de Charles Canutson. 36
IV. Nouveau pacte fédéral de Calmar, 1436. 39
V. L'archi-roi de l'empire danois. 41
VI. Charles Canutson roi de Suède. Les idées des Hussites en Suède. Les propriétés ecclésiastiques menacées. Vive opposition du clergé à ce roi. 42

VII. Christian Ier. Le Sleswick et le Holstein déclarés États d'empire. 44
VIII. Jean Ier, son fils, élu en Suède par les hautes classes, mécontentes de la politique démocratique des successeurs de Charles Canutson. Analyse du Récès de Calmar sous Jean Ier, 1483. . 47

CHAP. III. — **Fin de l'empire danois par la paix de Stettin, en 1470.**

I. Les Suédois ne veulent plus de Jean Ier. Rivalité de la maison de Troll ou du clergé et de celle de Sture ou de la noblesse. Affaire de la forteresse ecclésiastique de Stœke. 51
II. Christian II. Sa politique, libérale pour gagner les basses classes et tolérante pour gagner la noblesse, favorable à la Réforme. 52
III. La fruitière hollandaise Sigebritte Villius. Sa vie, son influence politique. 54
IV. La néfaste journée des Saintes-Reliques, après la victoire de Christian II et des auxiliaires français à Bogesund en 1520. Rôle du clergé suédois. 56
V. Force que donne à Christian II, dans le Danemarck, sa domination en Suède. Il veut être absolu comme François Ier, son allié, et il fait plus que jamais des concessions à la Réforme. . 58
VI. Les marchands de la Hanse suscitent Gustave Wasa. Abandon tardif du système de la tolérance par Christian II. Sa chute en Suède et en Danemarck ; caractère de ce fait. 59
VII. Luthéranisme en Suède et en Danemarck. 61
VIII. Histoire de la paix de Stettin entre les nouveaux rois de Suède et les nouveaux souverains du Danemarck. 63

LIVRE SECOND.

LA RUSSIE ANCIENNE EN FACE DE CONSTANTINOPLE ET DE L'EUROPE.

CHAPITRE PREMIER. — **Les Russes en face de Constantinople, depuis son origine jusqu'au seizième siècle.**

I. Les Russes devant Constantinople, dès l'an 850 après J.-C. . 69
II. Politique des Russes dans leur conversion et dans les mariages de leurs chefs au dixième siècle. 73
III. Obstacles au succès des Russes du côté de Constantinople. Peuples qui les empêchent ou les préviennent. 75

CHAP. II. — La Russie en face de Constantinople, au quinzième et au seizième siècle.

I. Reprise des projets sur Constantinople après 1453. Marie Paléologue. Mariage d'Ivan III avec cette princesse grecque. Importance de ce mariage, 1472. 78
II. Attitude des Czars à l'égard des Turcs après ce mariage. Ils se posent comme les héritiers des Comnènes. 79
III. La cour des Czars devient le refuge des Grecs opprimés ou fugitifs au quinzième siècle. 83
IV. Les Czars soutiens du schisme. Cause continuelle de la faiblesse de l'empire turc. 85
V. Les Russes deviennent les chefs du monde schismatique. . . 87

CHAP. III. — La Russie, au quinzième et au seizième siècle, en face de l'Europe.

I. Le P. Possevin, touchant les vues d'Ivan IV sur l'occident. . 93
II. État de l'Europe au seizième siècle comparé avec celui de la Russie. 96
III. Dès la fin du quinzième siècle, princes et simples particuliers, tout le monde en Europe s'inquiétait de l'attitude et de la force de la Russie. 98
IV. Origine de ces inquiétantes préoccupations, ou rapports de la Russie avec l'Europe sous Ivan III. 99
V. Les Européens appelés en Russie sous Ivan III. 101
VI. La Russie en face de l'Europe sous Ivan IV. 105
VII. Les persécutions religieuses font émigrer des protestants allemands en Russie. 109
VIII. Nouveaux points de communication entre la Russie et l'Europe, sous Ivan IV. 111
IX. L'imprimerie en Russie, en 1563, etc. 112
X. Relations d'Ivan IV avec les puissances étrangères. Philippe II s'en sert contre les Turcs. Ivan IV veut épouser une Anglaise. Lettre curieuse publiée par M. Charrière. 113

CHAP. IV. — Efforts de la Russie dès le seizième siècle, pour s'ouvrir la Baltique et le chemin de l'Europe par la Livonie.

I. L'Europe de tous côtés fermée aux Russes, au seizième siècle. 117
II. Tentative pour y pénétrer par la Baltique en conquérant la Livonie. 120

III. Motifs qu'avait la Pologne pour s'allier avec les chevaliers de Livonie. 120
1° Traité de Thorn, 1466. 121
2° Paix de Moscou, 1494. 122
IV. Guerre de Livonie sous Ivan III. 123
V. Les Russes et les Polonais. 124
VI. Traité de Cracovie, 1525. 126
VII. Guerre de Livonie sous Ivan IV. 127
VIII. Traité de Wilna, 1561. 130
IX. Congrès de Kiverova-Horka, 1581. Les Polonais se séparent des Suèdois, leurs alliés contre les Russes. 134
X. Traité de Kiverova-Horka, 1582. Rôle de la papauté. . . . 138

CHAP. V. — **Efforts de la Russie pour s'ouvrir la Baltique par l'Esthonie et la Carélie.**

I. Avec le caractère russe point de paix assurée pour personne. . 139
II. Vaste empire de la Suède dans le nord au seizième siècle. Les Russes cherchent à le démembrer pour avoir la frontière de la Baltique. 140
III. Paix de Tensin, 1595. 143
IV. Anarchie en Russie. 144
V. Paix de Wiborg, en 1609. 146
VI. Nouvelle anarchie en Russie. 146
VII. Avénement des Romanow en 1613. 147
VIII. Paix de Stolbova, en 1617, avec la Suède, et paix de Viazma, en 1618, avec la Pologne. 149

LIVRE TROISIÈME.

L'EMPIRE DU NORD PAR LA SUÈDE.

CHAPITRE PREMIER. — **Efforts de la Suède au dix-septième siècle pour fonder un empire du Nord.**

I. Grands desseins de la Suède, dans le nord et au centre de l'Europe, en s'appuyant sur l'opposition religieuse. 153
II. Conquêtes de Gustave-Adolphe sur la côte russe de la Baltique. 157
III. Gustave-Adolphe en Allemagne. 158
IV. Paix de Bromsebro, en 1645. 160
V. Traité de Westphalie. Les Suédois sétablissent sur le continent. 162
VI. Nouveaux progrès de la Suède sous le règne brillant de Charles X Gustave. 164
VII. Traité de Copenhague, 1660. 171

VIII. Traité d'Oliva, 1660. 172
IX. Traité de Kardis, 1661. 174

CHAP. II. — **Prompte décadence de l'empire suédois à l'avénement de Pierre-le-Grand.**

I. Fragilité de l'empire suédois. 176
II. Le Danemarck se fortifie par une constitution plus monarchique, 1660. 178
III. Les ennemis de la Suède se réveillent. Paix de Lund ou de Lunden, en 1679. 180
IV. Constitution plus forte aussi en Suède, 1679-1680. 182

CHAP. III. — **Décadence de la Pologne correspondant à celle de la Suède.**

I. Les Russes attaquent la Pologne. 184
II. Paix de Moscou, 1686. 186
III. La Russie se fortifie également sous les Romanow par une meilleure législation civile et politique. L'Oulojénie. 187

LIVRE QUATRIÈME.

L'EMPIRE DU NORD PAR LA RUSSIE.

CHAPITRE PREMIER. — **Réformes de Pierre-le-Grand.**

I. La Russie, au commencement du dix-septième siècle, s'ouvre par mer le chemin de l'occident et celui de l'orient. . . . 191
II. Les premiers Romanow recherchent les Européens.. 192
III. Pierre Ier élevé au milieu d'Européens. Pierre à Pétrobrajenski. 193
IV. Pierre Ier s'empare du pouvoir. Ses réformes militaires. . . 196
V. Première marine russe. 200
VI. Premier voyage de Pierre Ier en Europe, 1697. 204
VII. Continuation de ses établissements maritimes, après son retour. 208

CHAP. II. — **Charles XII et Pierre-le-Grand jusqu'à la bataille de Pultawa, 1700 à 1709.**

I. Les possessions suédoises faciles à démembrer.. 210
II. Portrait de Charles XII. Jugement sur ce prince. 213
III. Portrait de Pierre-le-Grand. Sa rivalité avec Charles XII. . 217

CHAP. III. — **Attitude de Louis XIV après Pultawa. Pierre-le-Grand et le Régent. Robert Walpole loue Louis XIV et avertit l'Angleterre et l'Europe.**

I. La guerre de Charles XII contre Pierre-le-Grand est regardée comme une question européenne, surtout après Pultawa. . . 227
II. Attitude de Louis XIV vis-à-vis de Pierre-le-Grand. 228
III. Conduite des autres puissances. Traité du Pruth, 1711. . . 234
IV. Le Régent et Pierre-le-Grand. 237
V. Les trois traités de Stockholm. 239
VI. Traité de Nystœdt, 1721. 241

CHAP. IV. — **Pierre-le-Grand en face de l'Europe quand il s'est ouvert la Baltique.**

I. Vues de Pierre-le-Grand touchant l'Europe 244
II. Son œuvre de civilisateur. 246
III. Voyages et éducation à l'européenne. 247
IV. Instruction répandue parmi les femmes. 252
V. Les couvents deviennent des hôpitaux militaires et civils. . . 253
VI. Admiration du czar pour toutes les illustrations européennes. 254

CHAP. V. — **Influence de la Russie en Europe et spécialement en Allemagne, sous Pierre Ier.**

I. Conditions de l'influence politique d'un État. 257
II. Nombreux États qui recherchent les Russes comme alliés sous Pierre-le-Grand. 259
III. Nouvel avertissement de Robert Walpole aux Anglais relativement aux Indes. Il veut qu'ils secourent la Pologne. 261
IV. Les Russes dans tous les petits États de l'Allemagne, sous Pierre-le-Grand. 264
V. Influence de la Russie en Allemagne, fondée sur des mariages sous Pierre Ier. 266
VI. Pierre-le-Grand veut le titre d'empereur. Importance européenne de ce fait. Initiative des Anglais à cet égard. 269
VII. Principes républicains maintenus par les czars en Pologne. . 273

CHAP. VI. — **La Russie et Constantinople sous Pierre-le-Grand.**

I. Les Turcs plus encore à redouter que les Suédois au dix-septième siècle. 275
II. Germes de ruine dans l'empire turc. 277

III. Pierre I[er] allié des Autrichiens contre les Turcs. Paix de Carlowitz en 1693. 278
IV. La question des Lieux Saints sous Pierre-le-Grand. 281
V. Croisade russe contre les Turcs, avec l'appui des Grecs et de beaucoup de Slaves sujets des Turcs. 283
VI. Traité du Pruth, 1711. 285

CHAP. VII. — Progrès de la Russie du côté de la Baltique et de l'Europe, après Pierre-le-Grand jusqu'à l'avénement de Catherine II, en 1762.

I. Politique générale des successeurs de Pierre-le-Grand. . . . 291
II. Progrès des czars sur la Baltique. Ernest de Biren et la Courlande. 296
III. Affaire de la succession de Suède. 299

CHAP. VIII. — Nouvelles tentatives de la Russie contre Constantinople, depuis Pierre-le-Grand jusqu'à Catherine II.

I. Nouvelle guerre contre les Turcs sous Anne. 305
II. Ultimatum de l'ambassadeur russe Schaffiroff. Guerre et négociations à ce sujet. 309
III. Exploits de Munnich, surnommé l'Eugène du Nord. . . . 310
IV. Traité de Belgrade, 1739. 315
V. La Pologne profita-t-elle de ces guerres, fomentées en grande partie pour elle par la France? Catherine II va régner. . . . 317

Etude complémentaire sur les négociations de Ponce de La Gardie, diplomate et général suédois, 1565 à 1586.

I. Première ambassade de Ponce de La Gardie en France. . . 328
II. Ponce de La Gardie fait la révolution suédoise de 1568. . . 330
III. Ambassade de Ponce de La Gardie à Lubeck, à Hambourg, en France, dans les Pays-Bas et dans la principauté ecclésiastique de Munster, en vue de la Russie, 1571-1572. 237
IV. Ponce de La Gardie en Livonie et en Suède après son retour, 1573 à 1576. Réaction catholique appuyée par Catherine Jaghellon. Opinions de Ponce de La Gardie. 356
V. Ambassades de Ponce de La Gardie à Stralsund, en Basse-Saxe, en Autriche, à Rome, à Naples, 1576 à 1578, en vue surtout de la Russie. 364

VI. Alliance de la Suède et de la Pologne contre la Russie, 1581. Exploits de Ponce de La Gardie. 394
VII. Efforts de la diplomatie russe pour rompre cette alliance. Rôle de la cour romaine. 397
VIII. Jean III, la cour romaine et la Pologne, après la rupture de cette alliance. 401
IX. Ponce de La Gardie au congrès de Pernau, 1585. 404
X. Mort de Ponce de La Gardie, 1586. 409
Conclusion. 411

